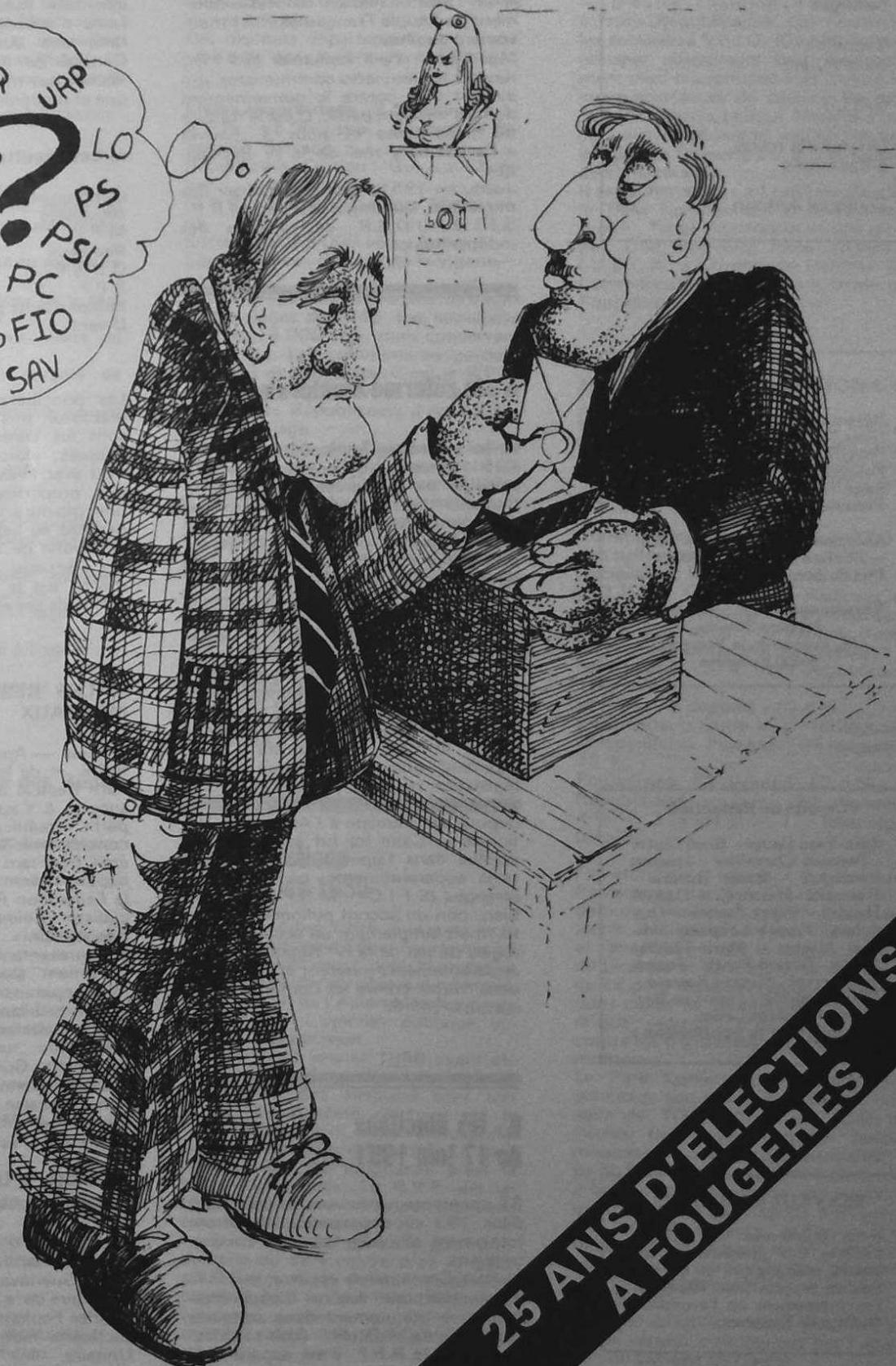


le pays

de fougères

18 78



Hergot

25 ANS D'ELECTIONS
A FOUGERES

sommaire

Les élections législatives depuis 1945	2
Etre paysan à Saint-Brice	10
La reliure	12
Les derniers baltages	14
Bachelot de la Pyrale	17
GALLO	19
Un jour de naige à Bazouges	20
Toujours Antrain	22

« LE PAYS »

Revue bimestrielle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 86, avenue de la Verrerie, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 25 F
— Soutien : à partir de 30 F.
Prix du numéro : 5 F

Versement :
Jacques Soteras
86, avenue de la Verrerie
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Jean-Yves Baugé - René Cintré - Bernard Chevallier - Jacques Fauchoux - Emile Gortais - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Pierre Janton - Guy Juban - Francis Labretton - Michel Martin - Marie-Thérèse Pontis - Gérard Pontis - Joseph Pommeroy - Jacques Soteras.
Photographie : Jean-Luc Barbelette - Vincent Louat.
Directeur de la publication : Bernard Heudré.

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publions les travaux d'éèves qui présentent un intérêt pédagogique et qui sont en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

LES ELECTIONS

les élections de 1951 à 1956

Avril 1947 : création du Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) mouvement gaulliste.
Mai 1947 : Paul Ramadier (S.F.I.O.) renvoie les ministres communistes, qui avaient voté contre le gouvernement dont ils faisaient partie. C'est la rupture du tripartisme et pour J. Fauvet : « l'avènement réel de la IV^e République ».

Jusqu'en 1951, vont se succéder des ministères ou siègeront des M.R.P., S.F.I.O., U.D.S.R., des radicaux, des indépendants.

une liste indépendante des républicains d'action — pour lesquels il a fallu une autorisation spéciale du Général de Gaulle, c'est-à-dire qu'il voulait pas morceler l'épave catholique et modérée.

a) Les résultats nationaux

communistes
socialistes
M.R.P.
Radicaux
U.D.S.R.
R.P.F.
Indépendants paysans
Divers

Les principales victimes du système électoral des « **apparetements** » sont les communistes qui ont 101 députés, alors qu'ils en auraient eu 180 avec le système de la représentation proportionnelle ; et aussi, dans une moindre mesure, le R.P.F. : 117 députés au lieu de 144 avec le mode de scrutin de 1946. Le grand perdant des élections, en dépit des apparetements, est le M.R.P. qui a perdu la moitié de ses députés.

b) LES RESULTATS DEPARTEMENTAUX

5 listes — Apparetement de la liste R.P.F. et de la liste indépendante. Le Parti Radical a d'abord cherché, sans succès, à s'appareter avec tous les partis républicains. Puis, il a pris des contacts avec le Parti Socialiste, mais il était trop tard, car celui-ci avait déjà déposé sa liste. La consigne de vote de la Fédération Radicale et Radicale Socialiste d'Ille-et-Vilaine sera « votez Républicain ».

3 représentants de l'arrondissement seulement. Deux nouvelles personnalités apparaissent : Guy La Chambre ancien ministre de l'air du ministère Edouard Daladier (avril 1938 - mars 1940).

Le général Guillaud de Benouville qui avait abandonné l'extrême-droite « Action Française » pour entrer dans la Résistance.

1) Liste d'Union Républicaine, Résistante et Antifasciste

Emmanuel d'Astier de la Vigerie, député sortant.
Emile Guerlavas, ouvrier du bâtiment, secrétaire de la fédération P.C.F.
Charles Foulon, agrégé de l'Université, secrétaire fédéral du Parti Socialiste Unitaire.

LEGISLATIVES DEPUIS 1945 (suite)

sous la IV^e République

Henri Denis, professeur à la faculté de Droit, directeur « d'Ouest-Matin ».
Mme Anne-Marie Glemot, infirmière, conseillère municipale Saint-Malo.
Constant Moquet, cultivateur, maire de Lallie.
Louis Le Bideau, menuisier à Pleurtuit.

2) Liste S.F.I.O.

Albert Aubry, député sortant.
Alexis Le Strat, adjoint au maire de Rennes, directeur du Centre de Formation Professionnelle.
Joseph Fournier, adjoint au maire de Fougères.
Thomas Le Branchu, officier de la Marine Nationale, en retraite.
Eugène Plessis, cultivateur, maire de Sains.
Mme Josephine Ginel, gérante de cantine scolaire.
Albert Vibert, ajusteur, ancien adjoint au maire de Redon.

3) Liste R.P.F.

Général Pierre Guillaud de Benouville.
Francis Sanson, président départemental de la C.G.A.
Emile Neumagat, conseiller général, 1^{er} adjoint au maire de Rennes.
Adolphe Dorgère, artisan, adjoint au maire de Vitre.
Edmond Vilroy, employé à l'atelier de construction de Rennes.
Henri Renard, maire honoraire de Plergu.
Mlle Andrée Recipon.

4) Liste Indépendante des Républicains d'Action

Guy La Chambre, maire de Saint-Malo, ancien ministre.
François Chateau, entrepreneur de travaux publics.
Jean Bochu, agriculteur.
Léon Hamard Pacory, industriel, Fougères.
Francis Chouan, agriculteur, maire de l'Hermitage.
Docteur Pierre Bouessel-Dubourg, maire de Châtillon-en-Vendée.
Alfred Briand, agriculteur, conseiller municipal de Six-sur-Aff.

5) Liste d'Union (M.R.P. — P.R.L. — Républicains — A.F.F. — Indépendants)

P.-H. Teitgen, député sortant, ancien ministre.
Mehaigne, député sortant.
Xavier Bouvier, député sortant venant du P.R.L.
Coudray, député sortant.
Aze, cheminot Fougères.
Tardif, conseiller général de Montfort.
Raffegau, cultivateur à Pliélan.

Mlle Prévost, député sortant, ne se représente pas.
Les résultats départementaux s'inscrivent bien dans le contexte national.

Listes apparentées : 3 députés.
R.P.F. : 85 000 voix. Général de Benouville, Sanson.
Républicain d'action : Guy La Chambre.
M.R.P. : 2 élus : Teitgen, Mehaigne.
Socialistes : 15 000 voix : Aubry.
Communistes : d'Astier de la Vigerie.

Le M.R.P. perd la moitié des suffrages et des sièges de 1946. Les socialistes perdent 15 000 voix, mais conservent leur siège. Les communistes gardent leur voix et leur siège. C'est le R.P.F. qui, avec 65 000 voix, conquiert 2 sièges : les Républicains d'Action gagnent un siège.
Dans la ville de Fougères, même déconfiture du M.R.P. qui perd la moitié de ses voix. Chute spectaculaire également dans tous les cantons, surtout dans celui de Saint-Aubin. Les socialistes perdent presque 2 800 voix dans l'arrondissement. Les communistes gagnent des voix à Fougères (+ 59). Le R.P.F. et les Républicains d'Action drainent 41 % des suffrages exprimés de l'arrondissement. « Notre ville a voté sans passion, comme sans lassitude. Elle n'a pas montré de préférences marquées. Notre ville est calme et réfléchie. Nous ne pouvons que nous en féliciter », commente « la Chronique ».

C - les élections du 2 janvier 1956

Le 29 novembre 1955, à la suite de la chute du ministre Edgar Faure, mis en minorité après avoir posé la question de confiance sur sa politique générale, la dissolution de l'Assemblée Nationale est décidée. L'opinion publique approuve cette décision.
La date du 2 janvier 1956 ayant été retenue pour le scrutin, les délais de préparation des élections sont très courts. Le système électoral est le même qu'en 1951, mais l'atmosphère politique est très différente. Le seul danger pour les dirigeants, c'est le Parti Communiste. Le R.P.F. est en chute libre. Aussi les apparetements seront-ils plus étroits.

— D'un côté la coalition gouvernementale ou de « centre droit », groupant les modérés (Indépendants paysans), les M.R.P., des Républicains sociaux (ex-gaullistes du R.P.F.), des membres du R.G.R. (tendance E. Faure).

— L'autre coalition s'appelle le « Front Républicain » qui rassemble les socialistes S.F.I.O. (Guy Mollet) qui refusent absolument tout apparetement avec les communistes malgré les vives insistances de ceux-ci, les radicaux socialistes (notamment Mendès France), des républicains sociaux (notamment de Chaban Delmas), l'U.D.S.R. (notamment de F. Mitterand).
Il reste des isolés : à l'extrême gauche, le Parti Communiste et à l'extrême droite, Tixer Vignancour et son groupe. Une nouvelle force apparaît : l'U.D.C.A. « l'Union de Défense des Commerçants et Artisans » fondé par Poujade pour résister au fisc.

a) LES RESULTATS NATIONAUX

La participation au scrutin a été très élevée. Cette fois, les listes apparetees n'ont obtenu la majorité absolue que dans 11 CIRCONSCRIPTIONS.

Communistes : 150 députés ; 25,6 % des suffrages exprimés.
Socialistes : 96 députés ; 15 %
U.D.S.R. : 13 députés ; Radicaux socialistes (Mendès) : 58 députés ; R.G.R. (E. Faure) : 14 députés (total : 91) ; assemblée très hétéroclite : 1,4 centre droit, 3,4 front républicain, 15,4 %
M.R.P. : 73 députés ; 10,6 %
Indépendants Outre-Mer : 10 députés.
Indépendants Paysans : 95 députés ; 15 %
Foujadistes : 52 députés ; 12,5 %
Républicains sociaux : 22 députés ; 4 %
2/3 centre droit, 1/3 front républicain.

Fait étonnant et imprévu, le succès des Foujadistes. Jacques Fauvet qualifie ce parti de « fasciste bon enfant, anticapitaliste, anti-parlementaire, nationaliste et xenophobe, mais le tout assorti de facon et de truculence ». Succès de ce parti dans les régions rurales et dans celles au développement économique retardé : c'est une réaction contre les transformations de la société moderne.

Le Parti Communiste maintient ses positions, son nombre de députés passant de 100 à 150, par suite de l'échec des apparetements. Succès inédite dans les centres urbains. Le M.R.P. voit son audience continuer à baisser et ne conserve ses positions que dans certaines régions bien précises, l'Ouest, l'Alsace, la Savoie. Les Indépendants paysans de M. Pinay ont récupéré une partie des voix gaullistes et ont le même poids que la S.F.I.O. à l'Assemblée.
Les Républicains sociaux essuient un échec sérieux s'expliquant par l'abandon du Général de Gaulle.

les élections législatives depuis 1945

La coalition centre-droit a été victime de deux succès tout à fait contradictoires : ceux de Mendès France et de Poujade.

B) LES RESULTATS DEPARTEMENTAUX

8 listes dans lesquelles figurent 6 représentants de l'arrondissement. Relevons les apparentements :

Centre-droit, Républicains sociaux (de Benouville), Républicains indépendants (La Chambre).

Centre-gauche, Parti Socialiste, Parti Radical, Socialistes, qui reçoit l'appui personnel de Mendès France par le canal d'un télégramme.

Xavier Bouvier change encore de liste en 1946, il a été élu député P. R. L., en 1951, battu sur la liste M. R. P., maintenant il se présente sur la liste des Républicains sociaux (ex R. P. F.).

1) Liste du Parti Radical Socialiste

M. Bourgeois, conseiller général, maire de Combourg.
Douessin, conseiller général, de Sée, maire de Lallieu.
Dr Porée, médecin à Rennes.
Hamon, pharmacien, conseiller municipal Fougères.
Gotteland, industriel Rennes.
Mme Lemesle, commerçante, Saint-Malo.
Woeüfle, représentant de commerce Rennes.

2) Liste du Parti Socialiste

Le Strat, adjoint au maire de Rennes.
Fournier, adjoint au maire de Fougères.
Plessis, maire de Feins.
Le Foulgoc, instituteur à Saint-Malo.
Dr Levern, médecin à Rennes.
Pont, maire de Saint-Jacques-de-la-Lande.
Mme Aubry.

3) Liste des Républicains Sociaux (ex R. P. F.)

Benouville, député sortant.
X. Bouvier, ancien député Dorgères, adjoint au maire de Vitry.
Valéry, ouvrier à Risings.
Renard, industriel à Plegier.
Mlle Recipon.
Dr Beauverger, médecin à Fougères.

4) Listes des Républicains Indépendants

G. La Chambre, député sortant.
Du Halgout, conseiller général de Pipriac.
Cormier, professeur école médecine pharmacie Rennes.
Juhel, cultivateur Paramé.
Brandt, conseiller municipal Rennes.
Hamard Pasory, industriel Fougères.
Jean Prost, conseiller municipal Rennes.

5) Liste M. R. P.

Teitgen, député sortant, ministre de la France d'Outre-Mer.
A. Méhaignerie, député sortant.
Georges Couffray, député sortant.
Léon Grimault, adjoint au maire de Rennes.
Renouard, maire de Langon.
Mme Diéras, maire de Montfort-sur-Meu.
François Hasle, cultivateur.

6) Liste du Mouvement Poujade (Union et Fraternité française)

Nerzic, pâtissier à Rennes.
Marchand, peintre à Dinard.
Gueutier, peintre à Pipriac.
Briand, horloger à Rennes.
Le Forestier, commerçant à Rennes.
Galode, commerçant, à Louvigné-du-Désert.
Bouge, quincailler à Dol-de-Bretagne.

7) Liste d'Union Républicaine présentée par l'Union Progressiste et le Parti Communiste

D'Astier de la Vigerie, député sortant.
Emile Gueltas, Charles Foulin.
Henri Denis.
A. Marie Glemot.
Jean-Pierre Leguin.
Louis Lebedeau.

8) Groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales (liste Dorgères)

Henry d'Halluin, dit Dorgères, journaliste.
Hubert Constant, clerc de notaire, conseiller général Bain-de-Bretagne.
Louis Reason, cultivateur à Rannée.
Félix Ferron, exploitant forestier, conseiller général à Pletlan.
Joseph Lebreton, cultivateur, maire de Vendel.
Joseph Jobert, cultivateur, maire de Trémehuc.
Raoul Girrebeux, conseiller juridique Rennes.

Le 31 décembre 1955 paraît une édition spéciale de « La Chronique » appelant à voter Mendès, à voter pour le changement avec des hommes nouveaux ».

Inscrits : 363 325.
Votants : 309 886.
Suffrages exprimés : 300 400.
M. R. P. : Teitgen, 68 812 voix ; Méhaignerie, 68 722 voix ; Poujade, Nerzic, 49 311 voix ; P. C. d'Astier de la Vigerie, 41 055 voix.
Rép. Ind. et Paysans : La Chambre, 40 637 voix.
Dorgères d'Halluin dit Dorgères, 38 141 voix.
S.F.I.O. : Le Strat, 28 181 voix.

Aucun des deux groupes des listes apparentées n'a obtenu la majorité absolue. Le M. R. P., malgré une campagne intensive (400 réunions, propagande incessante d'« Ouest France ») a perdu des voix. Les Républicains sociaux (ex R. P. F.) ont essuyé un cuisant échec. La liste d'Indépendants est elle aussi en baisse. Son leader, Guy La Chambre, a été réélu de justesse. Les communistes (— 4000), les socialistes (— 8 600) perdent des voix mais conservent leurs sièges.

Enfin, signalons l'élection du poujadiste et celle de l'extrême droite Dorgères très proche de Tixier Vignancourt.

Dans l'arrondissement, baisse très nette du M. R. P.
Effondrement du R. P. F., qui perd presque la moitié de ses voix de 1951.

Chute également des socialistes (— 2 537 voix).
Les communistes sont en perte de vitesse dans les communes rurales.

Par contre excellent score des poujadistes et de la liste Dorgères respectivement en 2^e et 3^e position derrière le M. R. P.

les élections sous la V^e République (1958-1973)

A - Un nouveau mode de scrutin

À la suite des manifestations d'Alger et des vigoureuses réactions de l'armée face à un pouvoir politique faible, incertain et incapable de résoudre la question algérienne, le Président de la République René Coty fait appel à De Gaulle et demande à l'Assemblée de l'investir. Les députés lui accordent l'investiture, par 329 voix contre 224, le 1^{er} juin 1958. Le général présente un projet de constitution que le pays adopte par référendum au mois de septembre. Pour les élections législatives, la représentation proportionnelle est abandonnée par celui même qui l'avait introduite dans la vie politique française en 1945. Il s'agit « d'éviter la tyrannie des partis, diminuer la représentation communiste, faire du neuf et dégarer une majorité ». L'ordonnance du 13 octobre 1958 retint le scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Est élu le candidat ayant obtenu la majorité absolue au premier tour dans la circonscription (93 000 habitants environ), sinon un second tour a lieu et le candidat arrivé en tête se trouve, cette fois, élu. Seuls les candidats ayant obtenu au premier tour plus de 5 % des suffrages exprimés, puis à partir du 29 décembre 1966 un nombre de suffrages au moins égal à 10 % du nombre des électeurs inscrits peuvent se présenter au second tour. Ce changement de mode de scrutin rend difficile toute comparaison entre les résultats électoraux de la IV^e et de la V^e République.

B - les élections de novembre 1958 : l'établissement de la V^e République

Les gaullistes forment l'Union pour la Nouvelle République (U. N. R.) dans laquelle se rassemblent des anciens de la Résistance et du R. P. F. Ils décident de ne s'attaquer ni à la droite classique avec laquelle ils ne veulent pas se lier, ni à tous les ministres du gouvernement De Gaulle, y compris Guy Mollet et les ministres socialistes. L'opposition est très réduite, la gauche est sur la défensive, les communistes isolés. « La campagne de novembre 1958 est incoloré » soulignent les observateurs.

Il n'y a pas eu de candidats de tous les partis dans chacune des 465 circonscriptions électorales métropolitaines ; seul le P. C. a présenté des candidats partout.

1) LE 1^{er} TOUR

23 NOVEMBRE 1958

a) Les résultats nationaux

Le pourcentage des abstentions est élevé (23 %). Le peuple français qui a dit « oui » à De Gaulle semble moins préoccupé par le choix des députés. 39 députés seulement sont élus. Les communistes ont perdu 30 % de leurs électeurs. Ou sont allés les voix communistes ?

La S.F.I.O. et le M. R. P. maintiennent leurs positions. Les Radicaux et les Poujadistes s'effondrent. L.U.N.R. et les modérés remportent un grand succès.

b) La circonscription de Fougères

L'île-et-Vilaine a été découpée en 6 circonscriptions (Rennes-Nord, Rennes-Sud, Vitry, Redon, Saint-Malo, Fougères) qui vont être représentées par 6 députés. Dans celle de Fougères, qui englobe les cantons d'Antrain, Fougères-Nord, Fougères-Sud, Louvigné, Saint-Aubin du Cormier, et Saint-Brice, 6 candidats et 6 suppléants se présentent.

— P. H. Teitgen, professeur à la faculté de droit de Rennes, conseiller général de Fougères-Nord, député sortant M. R. P., suppléant, Albert Strein, docteur en médecine à Fougères.

— Jean Le Lann, docteur vétérinaire à Fougères, Union des Indépendants et Paysans, suppléant, J. B. Denoual, maire de La Bazouge-du-Désert.
— Joseph Fournier (S.F.I.O.), 1^{er} adjoint au maire de Fougères, suppléant, Edmond Herbert, professeur honoraire, conseiller municipal de Fougères.

— Jean Macé (communiste), retraité à Fougères, suppléant, Auguste Thébaud, granitier à Bazouges-la-Perouse.

— Pierre de Benouville (U. N. R.), général, ancien député, demeurant à La Richardais, près de Dinard, suppléant, Gaston du Plessis, cultivateur-éleveur à Luitré.

— Ernest Bouge (U. D. C. A. Poujade), quincailler en gros à Dol, suppléant, Marcel Tropéa, employé de commerce à Vitry.

La campagne électorale est en général calme, sans éclat. C'est le Général de Benouville qui se montre le plus dynamique et le plus vigoureux. Sa propagande utilise des moyens de diffusion variés. Plusieurs candidats se réclament du général de Gaulle et font de la surenchère autour de son nom. Le député sortant P. H. Teitgen écrit à Le Lann et Benouville pour leur proposer



Pierre de Benouville (U.N.R.) député de 1958 à 1962

un désistement au second tour, en faveur du mieux placé d'entre eux. Il essaye un refus catégorique : « Il n'y a pas de danger marxiste », riposte Le Lann. « Le vrai danger, c'est le retour du système auquel de Gaulle a mis fin », réplique Benouville.

Voici les résultats de ce premier tour :
Inscrits : 49 332.
Exprimés : 41 179.
De Benouville (U. N. R.) : 14 332 voix.
Le Lann (Indépendant) : 10 906 voix.
Teitgen (M. R. P.) : 8 728 voix.
Fournier (S. F. I. O.) : 4 093 voix.
Macé (P. C.) : 2 464 voix.
Bouge (Poujade) : 648 voix.
Il y a ballottage. P. H. Teitgen, le grand battu de ce 1^{er} tour, et Bouge se retirent de la compétition. Restent en lice, Fournier, Le Lann, de Benouville, Macé. Fournier remercie ses électeurs et explique le maintien de sa candidature « afin de rassembler les voix de tous ceux qui sont fermement attachés à la République, aux institutions républicaines, à la justice sociale, à la liberté, contre le fascisme naissant, contre les puissances d'argent, pour la paix en Algérie, pour la défense des intérêts de tous ceux qui travaillent et aussi des vieux et des déshérités de la vie ».

Le Lann déclare : « Ma candidature est avant tout gaullienne, je reste fidèle à ma profession de foi au général de Gaulle et à son œuvre de redressement ».
De Benouville reproche au candidat indépendant, son maintien et ainsi d'avoir renié la parole donnée. « Il

les élections législatives depuis 1945

avait pris l'engagement de se retirer devant moi si j'avais plus de voix que lui. Le Lann ne se présente plus qu'en son nom personnel... Il ajoute avoir reçu l'appui des représentants locaux et nationaux des Indépendants. Dr. Fournier, R. Duchet, A. Finay.

2) LE SECOND TOUR :

30 NOVEMBRE 1958

a) Les résultats nationaux

Communistes 10 députés, 21 % des suffrages exprimés.
Socialistes 44 députés, 14 %
Radicaux et assimilés 23 députés, 5 %
M.R.P. 57 députés, 10 %
Modérés 133 députés, 24 %
U.N.R. 198 députés, 26 %
Total 455 députés.

Le nouveau type de scrutin et le nouveau découpage des circonscriptions ont atteint leur but : « La gauche se trouve volatilisée », surtout le P.C. (21 % des voix, 2 % des sièges). Un député U.N.R. représente 19 000 électeurs, un député communiste 380 000 électeurs. Le mouvement Poujade disparaît. Un grand nombre de leaders de la IV^e République sont battus dans tous les partis : Daladier, Teitgen, Defferre, Mendès-France, Edgar Faure. On ne trouve que 131 députés de la précédente législature. Le corps électoral a été attiré par des hommes jeunes, nouveaux, non marqués par un passé politique récent. Beaucoup de candidats sont issus de la Résistance gaulliste. Les modérés et l'U.N.R. dominent la nouvelle Assemblée.

b) La circonscription de Fougères

Le duel de Benouville - Le Lann est très serré. Si l'on tient compte de la faible augmentation des abstentions (+ 300) au second tour, on s'aperçoit que le déplacement des voix s'est fait sur ces deux candidats, même à gauche (Fournier a perdu 1 000 voix, Macé 500). De Benouville est élu : 18 393 voix. Le Lann obtient : 17 458 voix.

C - les élections de novembre 1962 : la consolidation du régime

Le 20 septembre 1962, le général de Gaulle annonce son projet de faire élire le Président de la République au suffrage universel. L'opposition parle de « forfaiture » et dépose une motion de censure qui est approuvée ; le gouvernement Pompidou démissionne ; l'As-

semblée Nationale est dissoute. Deux votes successifs vont se dérouler : le référendum constitutionnel et les élections législatives. Le 28 octobre est organisé le référendum concernant l'élection du Président de la République au suffrage universel (13 000 000 de oui contre 8 000 000 de non). C'est la défaite des partis affaiblis par des divisions internes. Cette orientation sera confirmée par les élections législatives.

1) LE PREMIER TOUR :

18 NOVEMBRE 1962

a) Les résultats nationaux

« De Gaulle règle ses comptes avec les partis politiques » et appelle à élire les députés qui ont fait voter oui au référendum. Les candidatures se multiplient : 2 073 pour 455 sièges. Les gaullistes resserrent leur rangs ; un accord est conclu entre l'U.N.R. et l'U.D.T. (Union Démocratique du Travail) (mouvement gaulliste de gauche). Mairaux crée « l'Association pour la V^e République » qui soutient les candidats U.N.R. - U.D.T., mais aussi les indépendants et quelques M.R.P. Le taux d'abstention est considérable — le plus élevé depuis la Libération (+ DE 31 %) Le « raz de marée » U.N.R. - U.D.T. recueille 32 % des suffrages exprimés, pourcentage record jamais atteint par aucun parti en France depuis la Libération. Les communistes progressent légèrement. Tous les autres partis reculent. La droite non gaulliste et l'extrême-droite s'effondrent : 36 députés sont élus au 1^{er} tour, deux grands tenors sont battus : Paul Reynaud, Pierre Mendès-France.

b) La circonscription de Fougères

P.H. Teitgen et le député sortant de Benouville ne se présentent pas 5 candidats s'affrontent : — Joseph Tronchet, notaire, maire, conseiller général de Saint-Brice, M.R.P. ; suppléant : Jean Madelin, maire-adjoint de Fougères ; — J.F. Le Lann, docteur vétérinaire, conseiller général de Fougères-Sud, indépendant ; suppléant : Auguste Beauverger, pharmacien, conseiller municipal de Fougères ; — Ernest Gareil, docteur vétérinaire, candidat d'Union Républicaine pour le Progrès Social et Rural de la V^e République ; suppléant : Auguste Beauverger, docteur en médecine, U.N.R. ; — Guy Hamon, pharmacien, ancien conseiller municipal de Fougères, candidat unique des Radicaux, de la S.F.I.O. et du P.S.U. (Parti Socialiste Unifié fondé en 1960 par Mendès-France) ; suppléant : Louis Bourcier (S.F.I.O.), directeur de cinéma, secrétaire du syndicat F.O.

— Jean Macé, retraité, P.C. ; suppléant : Guillem, professeur à Fougères. La campagne est très calme. Certains candidats n'organisent pas de réunions publiques. Inscrits : 48 989. Votants : 37 600. Suffrages exprimés : 35 000. Le Lann : 11 392 voix. Gareil : 10 529 voix. Tronchet : 8 639 voix. Hamon : 3 065 voix. Macé : 2 207 voix.

Contrairement à 1958, le Lann précède le candidat U.N.R. Macé aux votes des communes rurales. Le M.R.P. maintient sa troisième place. Dans le canton de Saint-Brice, M. Tronchet obtient un succès personnel considérable (2 655 voix sur 5 772 suffrages exprimés). 3 candidats se maintiennent : Le Lann, Gareil, Hamon. Se retirent Tronchet et Macé. Ce dernier appelle ses électeurs à voter Hamon.

2) LE SECOND TOUR :

25 NOVEMBRE 1962

a) Les résultats nationaux

U.N.R. - U.D.T. : 233 sièges, 42 % des votants.
Républicains - Indépendants : 35 sièges ; indépendants : 15 sièges. (Total pour les deux : 50 sièges ; 9 %).
Centre Démocratique (centre droit) (M.R.P. + U.D.S.R.) : 64 sièges, 6 %.
Rassemblement démocratique (centre gauche) : 39 sièges, 7 %.
S.F.I.O. : 65 sièges, 15 %.
P.C. : 41 sièges, 21 %.
Total : 482 sièges.

La poussée gaulliste se confirme : le succès de l'U.N.R. est écrasant. Elle a presque, à elle seule, la majorité absolue, elle a besoin pour cela de l'appui des Républicains Indépendants, formation créée par V. Giscard d'Estaing se ralliant à de Gaulle. Seul le P.C. qui accroît le nombre de ses voix et quadruple le nombre de ses sièges, toutes les autres forces politiques sont en recul. Dans 103 circonscriptions sur 369, il y a un duel entre U.N.R. et communistes, duel qui a souvent profité à l'U.N.R. La bipolarisation de la vie politique s'est accentuée. Le mode de scrutin a joué un rôle capital, avec la représentation proportionnelle intégrale, l'U.N.R. - U.D.T. aurait eu 150 sièges et le P.C.F. une centaine. Sirius pouvait écrire dans « Le Monde » : « Cette guerre, qui a tout risqué, il a imposé, le général-président vient de la gagner ».

b) La circonscription de Fougères

Le Lann : 18 143 voix est élu.
Gareil : 15 667 voix.
Hamon : 4 515 voix.
Le Lann est élu avec une avance de 2 500 voix sur Gareil.
Les voix du M.R.P. se sont portées d'une manière à peu près identique sur ces deux candidats. Le député Indépendant a été élu surtout grâce aux suffrages des communes rurales. Hamon a augmenté de 50 % le nombre de ses voix. Mais toutes les voix communistes ne se sont pas reportées sur lui ; environ 750 électeurs ayant voté Macé au 1^{er} tour, ont préféré au second tour soit le candidat U.N.R. soit le candidat Indépendant. Celui-ci a bénéficié, en réalité, de l'avantage que lui procurait le fait d'avoir participé au scrutin précédent de 1958.

D - les élections de mars 1967 : l'usure du pouvoir

Des difficultés économiques et sociales surgissent du fait des problèmes posés au niveau du V^e Plan par la restructuration de l'agriculture et de l'industrie française face à la concurrence mondiale en particulier à celle du Marché Commun. Les motifs de mécontentement ne manquent pas à l'encontre du 3^e gouvernement Pompidou. L'opposition voit dans les élections l'occasion d'une revanche. La gauche s'organise. M. Mitterrand a pris, le 10 septembre 1965 la direction de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.) comprenant la S.F.I.O., les Radicaux, l'U.D.S.R. et les membres des clubs. En décembre 1966, des accords sont conclus entre la F.G.D.S. et les Communistes. L'extrême droite, qui ne pardonne pas à de Gaulle l'abandon de l'Algérie, se regroupe autour de Tixier-Vignancourt dans l'Alliance Républicaine. Les restes du M.R.P. forment autour de Lecanuet le Centre Démocratique, puis Progrès et Démocratie.

1) LE PREMIER TOUR :

5 MARS 1967

a) Les résultats nationaux : La gauche une recueille 43,51 % des suffrages exprimés. U.N.R. 37,75 %.
Le Centre Démocratique : 12,79 %.

b) La circonscription de Fougères

— Jean Le Lann, député sortant, docteur vétérinaire, Union des Indépendants et du Centre Démocratique ;

suppléant : Albert Bourgeois, pharmacien, conseiller municipal de Fougères. — Le général de Benouville, ancien député de Fougères, compagnon de la Libération, directeur de « Jours de France », Progrès V^e République ; suppléant : J.P. Manvin, agent commercial, Fougères. — Michel Cointat, directeur général de la production et des marchés agricoles au ministère de l'Agriculture, ingénieur des Eaux et Forêts, seul investi par le Comité d'Action V^e République ; suppléant : Dr. Beauverger. — Paul Collinet, chef de bureau dans les services extérieurs du ministère des affaires sociales, F.G.D.S. ; suppléant : Jean Boga, directeur C.E.G., Saint-Aubin-du-Cormier. — Jean-Claude Guillem, professeur de sciences physiques, lycée de Fougères, P.C. ; suppléant : André Gauthier, ouvrier métallurgiste à Fougères.

La campagne est fort animée et prend un tour spectaculaire. Le comité de soutien pour la candidature du général de Benouville organise des spectacles populaires gratuits le dimanche 26 février, sous le chapiteau du cirque Bougionne — 3 000 spectateurs sont accueillis par leur ancien député qui leur souhaite la bienvenue.

Des gâtes de catch et de variétés (Nino Ferrer, J.J. Debout, Christine Lebaal, jentretènement durant toute la semaine une atmosphère pré-électorale « imprévisible, fracassante, médite » (titre « La Chronique »). Le mardi 28 février, M. Cointat, assisté d'Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'Information, député-maire de Dinard, présente les points principaux du programme de la majorité gouvernementale. Le jeudi 2 mars, la M.J.C. organise un débat public où s'expriment les 5 candidats sous l'arbitrage de M. Nouveau, professeur de philosophie au lycée, un public nombreux et passionné y participe. Inscrits : 48 397. Votants : 41 853. Suffrages exprimés : 40 906. M. Cointat : 13 795. Le Lann : 15 473. De Benouville : 8 327. Collinet : 4 436. Guillem : 2 875. M. Cointat qui devance d'une courte tête Le Lann, a recueilli près de 3 000 voix de plus que son adversaire dans la ville de Fougères. Le candidat centriste arrive en tête dans tous les autres cantons.

2) LE DEUXIEME TOUR :

12 MARS 1967

a) Les résultats nationaux : Parti Communiste : 73 élus (+ 32) P.S.U. : 4 élus (+ 3) Extrême-Gauche : 1 élu F.G.D.S. : 116 élus (+ 25)



Jean Le Lann (indépendant) député de 1962 à 1967

Centre Démocratique : 27 élus. Divers modérés : 15 élus. Divers gauche : 5 élus. V^e République : 244 élus (- 40). C'est un grand succès pour la gauche dont la poussée est très nette. C'est un échec pour le Centre et pour l'U.N.R., qui ne conserve qu'une voix de majorité ; les 43 élus indépendants gaullistes sont des alliés incertains et deviennent les arbitres de la situation. Le régime, qui n'a plus une majorité forte et cohérente, sort affaibli de ces élections.

b) La circonscription de Fougères

De Benouville se retire. Collinet et Guillem, qui n'ont pas recueilli les suffrages de 10 % des inscrits ne peuvent pas se représenter. Le candidat communiste inverse ses électeurs à l'abstention. Le vote final est très serré. M. Cointat : 18 954, élu. J. Le Lann : 18 330. Il y a eu 8 600 abstentions, soit 2 000 de plus qu'au premier tour. Le nombre de bulletins blancs ou nuls a presque triplé : les électeurs de gauche ont boycotté ce deuxième tour, auquel ne participait aucun de leurs représentants. Les voix du général de Benouville se sont réparties également sur les deux protagonistes : c'est la ville de Fougères qui a fait pencher la balance en faveur du député U.N.R. - V^e République.

les élections législatives depuis 1945

E - les élections de juin 1968 : les élections de la peur

A la suite des événements exploités de mai — révolte étudiante, barricades, grève générale, manifestations monstres dans les rues de Paris et des grandes villes de province, de Gaulle annonce à la radio, dans l'après-midi du 30 mai, la dissolution de l'Assemblée Nationale. Le calme revient peu à peu et le travail reprend en juin. « Le grand problème est celui des législatives. Les gaullistes centrent leur campagne sur la « subversion » et le « pénit rouge ». L'U.D.R. (Union pour la Défense de la République) remplace l'U.N.R. comme sigle électoral. Le P.C.F. se présente comme un parti de l'ordre, la Fédération de la Gauche, comme une force stable, sérieuse, unie, apte à gouverner. Le P.S.U. parle d'un pouvoir populaire, annonciateur d'un nouveau type d'Etat, les centristes affirment leur anticommunisme ».

1) LE 1^{er} TOUR : 23 JUIN 1968

a) Les résultats nationaux
P.C.F. 20 % des suffrages exprimés
P.S.U. Extrême-Gauche 4 %
Fédération de la gauche 16,5 %
U.D.R. 43,5 %
R.I. 4 %
P.D.M. 10 %
Divers 2 %
La poussée U.D.R. est impressionnante. Le centre est en léger recul, le P.S.U. en léger progrès. L'échec de la gauche est flagrant.

b) La circonscription de Fougères

— M. Coimat U.D.R., député sortant, suppléant. Dr. A. Beauverger.
— J. Le Lann, conseiller général, ancien député, P.D.M. : suppléant. Gilles le Pays du Tilleul, agriculteur, maire de Romagné.
— J.C. Guillem, P.C. : suppléant. Félix Bodenan, cheminot.
— René Rolland, secrétaire général de la ville de Rennes, P.S.U., suppléant. Mme Hélène Doudard, responsable d'aides ménagères à Fougères. Cette fois pas d'émense dans la gauche non communiste, comme en 1967, entre la F.G.D.S. et le P.S.U.
M. Coimat propose au niveau national, une indemnité viagère de départ à 60 ans au lieu de 55 ans pour les agriculteurs. Il voit dans la régionalisation une occasion pour la Bretagne de rattraper son retard économique ; au plan régional, il constate que « la région

fougeraise traverse une période difficile à cause d'un lourd héritage du à 20 ans d'inertie et d'abandon... Mais l'espoir peut renaitre... des dossiers en instance depuis plusieurs années, ont été réglés... 38 projets ont été lancés en si peu de temps ».
Le Lann critique « l'action gouvernementale qui n'a eu qu'un souci exclusivement technique et économique sans tenir compte de l'aspect humain des problèmes » : la crise actuelle est due à « l'affrontement des deux blocs » gaulliste et communiste ; le seul remède au retour de la paix civile est de « renforcer le centre élargi, ouvert » « aux dialogues et aux réformes ».
R. Rolland place sa candidature dans « la ligne de ce que le mouvement de mai a exprimé de meilleur. Les manifestations paysannes de juin et d'octobre 67, les assemblées régionales du 8 mai 68 pour le renouveau de l'Ouest ont trouvé leur épanouissement dans les mouvements étudiants, paysans et ouvriers ».

J.C. Guillem s'en prend aux gaullistes et au P.S.U. « Le pouvoir gaulliste ressasse les slogans anti-communistes les plus écoulés : le pouvoir espère que certains désordres, anarchistes et les provocations éventuelles soutenues par le P.S.U. vont rejeter vers le gaullisme la partie la plus impressionnable de l'opinion ». Il reproche à la direction nationale du P.S.U. d'avoir participé au meeting anti-communiste de Charléty.
Il propose l'élaboration d'un programme de gouvernement entre F.G.D.S. et P.C.F. Les résultats du 1^{er} tour sont décevants.

2) LE 2^e TOUR : 30 JUIN 1968
V^e République
U.D.R. 294 sièges (+ 97)
R.I. 61 sièges (+ 18)
Total 46,4 % des voix.
P.D.M. 32 sièges (— 10)
F.G.D.S. 57 sièges (— 59)
P.C. 34 sièges (— 39)
Total 41,96 % des voix.
Divers droite 7 sièges.
Total 485 sièges.
Les Français ont voté pour l'ordre. Le net succès obtenu par la majorité au

premier tour se renforce : elle comprend 358 députés, soit 74 % des députés de l'Assemblée élus par 46,4 % des électeurs ; alors que les candidats de la gauche avec 41,96 % des suffrages n'ont que 91 sièges. « Il y a donc dans cette « chambre intouchable », une surreprésentation des vainqueurs et une sous-représentation des vaincus ».

F - les élections de mars 1973 : la volonté de changement

Le 27 avril 1969, à la suite de la réponse négative du corps électoral lors du référendum portant sur la transformation du Sénat et la réforme des régions, le général de Gaulle abandonne ses fonctions. Le 16 juin 1969, au second tour, Georges Pompidou est élu Président de la République. L'effacement politique, puis la mort du général le 9 novembre 1970, ne mettent pas fin au gaullisme. Mais l'U.D.R. perd une partie de sa base et des classes moyennes qui l'ont soutenue. L'opposition en est renforcée d'autant. En juin 1971, la formation du Parti Socialiste et la désignation de François Mitterrand comme premier secrétaire marquent le début d'une remontée socialiste. La gauche se reorganise et le 26 juin 1972, un accord socialo-communiste est conclu sur un programme commun auquel se rallient les radicaux de gauche, en vue des prochaines élections législatives de mars 1973. Celles-ci se préparent dans un « contexte d'euphorie économique » ; chaque camp fait assaut de promesses au cours de la campagne électorale centrée sur le mouvement, le changement, la redistribution plus juste du revenu national et une meilleure répartition de la croissance économique.

1) LE 1^{er} TOUR : 4 MARS 1973

a) Les résultats nationaux
La gauche une reçoit 46,49 % des voix, l'U.D.R. et ses alliés groupés dans l'U.R.P. (Giscardiens, Centre Démocrate et Progrès) 38,84 %, les reformateurs 12,56 %. Les socialistes font une percée, mais viennent après le P.C.F. Les reformateurs sont déçus.

b) La circonscription de Fougères
Toutes les familles politiques, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, sont représentées par huit candidats :
— M. Coimat, maire de Fougères, ancien ministre de l'Agriculture,

député sortant U.R.P. — U.D.R. : suppléant : Paul Le Ker, commerçant, 1^{er} adjoint au maire de Fougères.
— Y. Corvaisier, administrateur civil, sous-directeur des Actions Économiques et sociales au Ministère de l'Équipement et Logement, Reformateur, suppléant. René de Montigny, conseiller général de Louvigné-du-Désert.
— J.C. Guillem, professeur, conseiller municipal de Fougères, P.C., suppléant. J.P. Coquemont, ouvrier en chaussures.
— J.Y. Meunier, U.G.S.D. : P.S., ouvrier à Vitre, suppléant. Louis Méhuet, chef d'entreprise, Fougères.
— Henri Vasseur, médecin, Fougères, Parti Régionaliste Breton, suppléant. Michel Danveux, chef comptable, à Rennes.

— François Bourgeon, employé de l'hôpital, P.S.U., suppléant. Mlle Bedelet, institutrice, Fougères.
— Mlle Martine Payet, employée de banque, à Levallois-Perret, Lutte Ouvrière, suppléant. J.P. Hirou, enseignant, Paris.
— Jean Audras, coadministrateur du Centre d'Assistance Artificielle, La Chapelle-Jeanson, Front National, suppléant. Janton, P., instituteur, Saint-Ouen-des-Alleux.
Inscrits : 50 023
Votants : 43 200
Suffrages exprimés : 42 132
Coimat 20 182
Corvaisier 10 302
Guillem 4 586
Meunier 2 582
Vasseur 1 782
Bourgeon 1 178
Payet 824
Audras 696

A noter une participation record de l'ordre de 84 %.
Il y a ballottage pour 885 voix. M. Coimat arrive largement en tête, avec presque le double des suffrages recueillis par Corvaisier. Il arrive en tête dans toutes les communes, sauf trois : Louvigné, Saint-Christophe-de-Valains, Le Tiercent ; dans celle-ci, c'est Guillem qui se place le mieux. Le P.C. est en très net progrès par rapport à 68 (3 036 voix) et 67 (2 875 voix). Le P.S. et le P.S.U. sont en baisse. Corvaisier n'a pas retrouvé la totalité des voix obtenues par Le Lann en 68. Il reste seul en lice face au député sortant ; tous les autres candidats n'ayant pas obtenu le minimum de 10 % des inscrits, sont éliminés.

Pour le second tour, le P.S. opposé aux deux candidats réactionnaires, appelle à voter blanc. Le P.C. donne des consignes d'abstention « La présence de candidats de diversion du P.S.U. et de Lutte Ouvrière, opposés au Programme Commun, a privé notre parti des 418 voix nécessaires pour obtenir 10 % des inscrits, condition de maintien au second tour », commente J.C. Guillem. Le P.S.U. ne donne pas de

consigne. Lutte Ouvrière va continuer « la lutte dans les usines et dans la rue et non dans les urnes ».
J.Y. Corvaisier formule ouvertement une « demande de débat public ouvert à tous dans le but d'informer démocratiquement électeurs et électrices ».
M. Coimat rétorque : « Vous n'êtes pas venu à mes réunions ; maintenant, cela n'a plus d'intérêt ».

2) LE 2^e TOUR : 11 MARS 1973

a) Les résultats nationaux

	1973	1968
P.C.F.	73 sièges	+ 39
P.S.U. +	3 sièges	+ 2
Extrême-gauche		+ 48
P.S./U.G.D.S.	89 sièges	176
(Union de la gauche socialiste et démocrate)		43,23 % des voix
Radicaux de gauche	11 sièges	+ 3
Reformateurs	31 sièges	+ 16
U.D.R.	184 sièges	+ 6,2 % des voix
R.I.	184 sièges	— 89
U.R.P.	54 sièges	— 7
C.D.P.	23 sièges	— 42,99 % des voix
Divers	19 sièges	— 5

La gauche a obtenu plus de voix (11 090 000 voix) que l'U.R.P. (9 009 000). Elle passe de 91 à 176 députés. Les socialistes ont démontré leur retour en force (21 % des suffrages exprimés). Mais la majorité sortante, bien qu'ayant la minorité des voix, conserve la majorité des sièges, à cause du mode de scrutin. « Elle a été éfratée, renouvelée, rééquilibrée au détriment de l'U.D.R. Cette formation reste dominante, mais n'a plus de majorité absolue à elle seule » (« Le Monde »).

b) La circonscription de Fougères

Inscrits : 50 022
Votants : 39 608
Suffrages exprimés 36 076
M. Coimat : 22 631 voix, réelu
Y. Corvaisier : 13 445 voix
La participation est descendue à 79 %.
Les bulletins blancs sont passés de 1 000 au 1^{er} tour à 3 500 au 2^e tour. Les consignes du P.C. et du P.S. ont été suivies.
M. Coimat est élu, avec 82 % des suffrages environ (environ 65 % à



Michel Coimat, élu en 1967

Fougères et 61 % dans les autres communes).
Corvaisier le précède dans deux communes seulement, Louvigné-du-Désert (action du suppléant de Montigny) et Saint-Christophe-de-Valains. En remportant ses électeurs, le député conclut : « Je peux désormais, avec l'appui amical de Paul Le Ker, me consacrer à l'équipement et à l'expansion socio-économique de l'arrondissement ».

Jacques SOTERAS

Sources : « La Chronique »
Sources : « Ouest-France »
Bibliographie : « La vie politique en France depuis 1940 »
Jacques CHASPAL, coll. Thémis, P.U.F.
« La IV^e République », Jacques Fauvet.
« La République des illusions », Georges Elguy.
« Les grandes études contemporaines », Librairie A. Fasard.

ETRE PAYSAN A SAINT-BRICE il y a cinq siècles

Voici un titre bien ambitieux car s'il en est que la divine Clo, la muse de l'histoire, prive de ses faveurs, ce sont bien les paysans - les hommes du « pays » - du plat pays comme il se doit entendre. Oh certes, jour après jour, nous connaissons mieux les structures des sociétés rurales anciennes, mais il s'agit de structures d'encadrement, et les « encadrés » restent souvent aussi insaisissables que les feux follets qui hantent nos cimetières. Analphabètes, pauvres et dominés les paysans ne nous ont rien transmis d'eux-mêmes ; si nous devinons leur présence à travers le paysage rural qu'ils ont façonné, si nous entendons leurs espoirs au pied des cathédrales ou leur colère dans la jacquerie, le document historique les ignore le plus souvent. A Saint-Brice, où tout fonctionne par eux, jamais nous ne les entendons directement ; il faut des circonstances exceptionnelles pour que nous puissions cheminer un moment avec eux, comme vient de nous le permettre le magnifique ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Et

pour que cela fût possible, il a fallu, comme nous le dit l'auteur, la conscience ethnologique et policière d'un évêque inquisiteur appelé à devenir pape... (1)

Revenons donc aux comptes de Michel Le Jarryel, Jehan Labbe et autres Olivier Dumey, producteurs et « receveurs de mondit Seigneur ». Documents techniques destinés à justifier la gestion pour le seigneur absent, les comptes ne contiennent aucune mention sur la vie des « contribuables », sinon leur poids économique. Si l'on veut approcher leur nombre on dispose pour le XVI^e siècle breton d'un document beaucoup plus prometteur, c'est la réformation générale des feux effectuée dans nos paroisses vers 1426. Le feu est avant tout une unité fiscale servant à répartir l'impôt. A chaque paroisse est attribué, en fonction de sa population solvable, un nombre de feux qui servira à fixer la part locale de l'impôt. Autant dire que si le document promet beaucoup il donne bien peu car les évaluations démographiques du feu sont sujettes à

caution. Un calcul approximatif tenant compte de tous ces impératifs donne une population moyenne de deux à trois cents personnes par paroisse (88 à Saint-Brice, 128 au Ferré, mais 152 à Antrain et 480 à Tremblay). Ces hommes ne dépendaient d'ailleurs pas tous des mêmes pouvoirs étant donnée l'imbrication des structures entraînées dans un précédent article.

Essayons tout d'abord de cerner les « hommes de Saint-Brice » à travers la vision déformée des receveurs qui ne voient que des contribuables. Nos paysans paient des impôts à tous moments de l'année, au terme des grandes fêtes chrétiennes (Pentecôte, Saint Jean Baptiste, Noël, Karesme et Pâques) et Saint-Michel et l'Angevine (c'est-à-dire Notre-Dame l'Angevine) puis en plus, ils versent leurs impôts en argent pour l'essentiel et parfois directement entre les mains du receveur, sauf pour certains qui doivent former l'élite de la paysannerie et qui sont nominativement inscrits dans le compte, tel ce Thebaut Putoays, teneur de Vallandry, qui s'acquitte de trois livres dix sous et de six chapons à Noël. Les autres, les sans nom, versent leurs taxes entre les mains du sergent dont on a vu qu'il administre une partie de la seigneurie. Ainsi nous ne lisons pour eux qu'un bref : « de la vairie du Rocher (2) par le sergent illec... tant de sous ». Que de souffrances humaines derrière la sécheresse de cette mention anodine !

Ces redevances, ils les paient en raison de très anciens impôts, souvent passablement transformés : impôts fonciers, tout d'abord, le cens qui reconnaît la propriété éminente du seigneur sur sa terre, taxes personnelles ensuite, que le receveur inscrit au chapitre des Lods et ventes, le droit pour héritier ou pour vendre car leur main est dite morte (3), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de personnalité juridique ; impôt en travail enfin que l'antique corvée destinée à l'origine à la mise en valeur du domaine et convertie aujourd'hui en une rente fixe. Le seul versement en nature qui subsiste concerne des produits festifs pour Noël et Pâques, la, chappons, gélignes et œufs s'entassent dans la maison du receveur car la démonstration de la puissance sociale passe aussi par les prouesses gastronomiques ! Quand ils se sont

acquittés de tout cela, nos paysans ne sont pas cependant libres de tout impôt. Passé le receveur seigneurial, celui du Duc-Baron de Fougères ne tarde pas à arriver suivi des représentants de la fabrique venus exiger les dîmes. Que payent-ils ? Comment payent-ils ? Nous n'en savons rien car tout cela excède la compétence de nos comptes, mais le paysan, lui, les connaît trop bien. Au juste, payer des impôts n'était pas finalement exceptionnel, par une saine pratique, les « pouvoirs » entretenaient l'agilité de nos paysans à dénouer le cordon de leur bourse. Etait-ce, avant la lettre, la mensuralisation de l'impôt ?

Parfaits contribuables, nos paysans n'en constituent pas moins de merveilleux contrevenants. Un réseau serré de droits, codes et coutumes écrits ou non écrits, les engage, maintenant, dans un « droit chemin » dont le respect a pour juge le « bien aimé » seigneur. L'impartialité de celui-ci ou de ses sbires dans l'appréciation de la légalité est bien évidemment au-dessous de tout soupçon, surtout si l'on se souvient qu'en tant que haut justicier (4), délégué de l'autorité ducale, il perçoit pour lui-même les amendes. Rendue par les officiers nommés à cet effet, la justice est itinérante et périodique. Elle peut être rendue au fief de Couvz, dans les bourgs de Saint-Brice et de Tremblay, mais le plus souvent, par commodité, c'est à Antrain ou Fougères qu'on tient les « piez ».

Avant de se présenter, les plaignants ont fait rédiger leur intervention par un avocat dont les honoraires s'ajoutent à la longue liste des charges paysannes. Les sentences une fois rendues sont immédiatement exécutoires. Les comptes, on le comprend, n'indiquent pas habituellement la nature des peines sauf pour les cas criminels entraînant des frais de prison et de bourreau. Elles, sont en général très dures et témoignent du peu de respect porté à la personne humaine. Si la condamnation à mort de Guillemette, veuve de « defunct Jehan Lengiel » qu'elle a assassiné ne semble pas outrancière, il en est tout autrement du sort réservé aux voleurs « essoufflés et baptus » pour un léger larcin. Lourde répression du vol pour ces ancêtres de Jean Valjean... les idéaux bourgeois ont

L'hiver à la campagne (Riches heures du duc de Berry)



donc déjà envahi les prétoires aristocratiques du XV^e siècle breton. Rien n'égale cependant le sort réservé à Guillaume le Chartours qui, pour s'être enfui de la prison ou il était détenu se vit couper les pieds, méthode radicale s'il en est pour éviter la recidive.

« item à payé ce receveur à Jehan Hermelin, barbier, par le commandement de maestre pierre du Meys pour la peine que avoir prins le dit barbier à gaier et paucer le dit prisonnier lequel a perdu les piez es prison de Lougères ».

Et le receveur d'ajouter : « et il fut mené es dites prisons (d'Antrain) par présent pour plus sûrement le garder » ! ! !

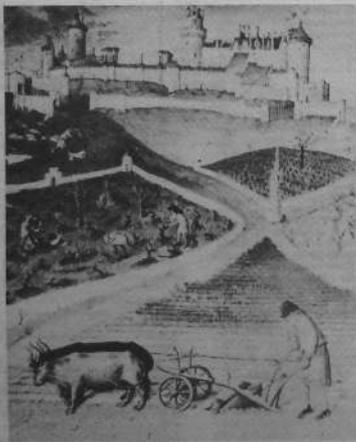
Mais, même s'il respecte scrupuleusement la légalité, notre paysan subit tout de même le poids de la seigneurie banale (5). L'usage alors couramment pratiqué d'affirmer (6) certains revenus, comme les moulins ou les droit de marchés aggrave encore la condition des paysans car le fermier qui s'est engagé à verser une somme fixe, s'efforce bien évidemment d'en récupérer un multiple le plus grand possible. En toute impunité, il peut déterminer comme bon lui semble la part de farine qu'il conserve, ou le droit de vente sur les marchés. Un seul risque qu'il demeure, la révolte des rustres, mais les temps n'y sont pas favorables. Les Anglais parcoururent le pays en y semant les ruines, il viendra cependant un jour, encore lointain, où les paysans bretons découvriront qu'une fourche peut enfouir autre chose que des blés.

Voici donc la condition fiscale de nos paysans. L'autre volet de l'analyse, l'aspect socio-économique, viendra en un prochain article mais je ne peux reposer la plume sans relativiser la sombre impres-

sion qui se dégage des comptes du receveur. La nature même du document aggrave à n'en pas doubler la réalité. Rares sont les mentions dans le compte de ce qui n'est pas payé, des refus, des multiples signes d'une résistance qui pour être passive n'en est pas moins forte et efficace. A voir la modicité des revenus que le seigneur tire de sa terre, faut-il accuser uniquement les difficultés du temps, la crise économique, ou retenir aussi l'esprit de ruse d'un croquant pas toujours appelé Jacquot. Quelle aubaine, en vérité, pour les historiens bourgeois du XIX^e siècle que de tels documents ! Ils surent décrire en termes pathétiques la misère des paysans sous l'ancien régime et mettre ainsi d'autant plus en valeur le rôle libérateur joué par la bourgeoisie dans la grande Révolution de 1789. En sommes-nous totalement émancipés ?

(à suivre)

Marc KESSEJIAN



Labourage (Riches heures du duc de Berry)

(1) Il s'agit de Jacques Fournier, évêque de Pamiers, futur Benoît XII, XIV^e siècle.
(2) Vaine. Circonscription de la seigneurie sur laquelle était perçu le cens par le vairie ou viguer.
(3) Main morte signifie qu'on ne peut transmettre un héritage. Néanmoins, cette impossibilité devient rachetable moyennant une taxe.
(4) Sur ses terres, c'est au seigneur qu'il appartient de rendre justice, haute justice pour les affaires criminelles, basse justice pour les affaires mineures.
(5) Le droit de ban appartient au seigneur qui peut, contrairement, punir et ordonner. En vertu des usages et coutumes, le droit de ban se traduit par des taxes pour l'utilisation obligatoire du four, du moulin, du pressoir appartenant au seigneur.
(6) Affirmer : louer à ferme, c'est-à-dire céder le droit moyennant un prix convenu à l'avance, d'exploiter le moulin, le four ou le pressoir banal.

un artisanat en pleine renaissance :

LA RELIURE

Lorsqu'en juin 1836, Victor Hugo visite Fougères, il souligne l'activité débordante dont fait preuve le vieux quartier de Saint-Sulpice. Les eaux du Nançon entraînent nuit et jour des moulins, tandis qu'éclate le tintamarre des enclumes et que chantent les filles à leur couture.

Progressivement, au cours du XIX^e siècle, l'activité de la ville s'est déportée vers les nouveaux quartiers, celui de Bonarby notamment. Saint-Sulpice a sombré dans la torpeur de nombre de petits bourgs... le quartier s'est replié sur lui-même et ses deux ou trois rues mal famées, où s'entassaient les marginaux d'une société impitoyablement vouée au progrès technique. La machine était devenue reine.

Depuis quelques années, pourtant, de divers horizons, se révèle un intérêt marqué pour le renouveau du travail manuel. L'artisanat retrouve ses chances, au moins dans l'opinion, et où pourrait-il mieux s'insérer que dans ce quartier de Saint-Sulpice ?



La couture.

C'est en vertu de cette conviction qu'Anne et Marie-Annick ont choisi la rue de la Providence pour installer leur atelier de reliure. Depuis plusieurs années déjà, Fougères avait perdu son relieur en même temps qu'une sorte de désintérêt s'était manifesté à l'égard du beau livre. L'ère du livre de poche semblait définitive. Et voilà que le livre relié connaît un regain de ferveur, car c'est bien le mot qui convient. Dans les rayons d'une bibliothèque, il n'y a pas uniformité. Le livre rare et longtemps recherché de bouquiniste ou bouquiniste, l'auteur de prédilection, ont droit à un traitement spécial. Le livre n'est plus l'objet utile dont on se débarrasse dès lors qu'on n'en a plus besoin. Il est l'ami, toujours disponible pour nous ouvrir les horizons de la lande inquiétante ou des amours insatisfaits. Vautrains attend le lecteur pour lever son masque sinistre et Marche à l'ère pour courir les sables halliers du pays fougérois.

Ces livres sans cesse retrouvés, sans cesse suscités, ont besoin d'atours solides et élégants. Un passage chez le relieur leur assure beauté et durée.

Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que le livre trouve la forme que nous lui connaissons actuellement, compacte et disposée en feuillets. Une reliure de cuir le complétait à peu près régulièrement. Qui n'a pas dans sa bibliothèque de ces livres anciens, reliés en plein cuir et rehaussés de lignes dorées ? Ils ont résisté au temps.



Arrondissement.

Passage des ficelles.



Aujourd'hui comme autrefois, la reliure artisanale exige beaucoup de temps, de patience et une réelle dextérité. L'artiste peut y trouver un champ d'activité où laisser libre cours à son imagination et à son univers intérieur.

Pour qui a en main un livre relié, il est souvent difficile d'imaginer le long travail nécessaire pour en arriver là. Nous vous proposons d'en découvrir les différentes étapes.

1 LA PRÉPARATION DU LIVRE

Le livre qui arrive chez le relieur demande un premier temps de préparation qui consiste à le défaire totalement, à gratter le dos pour enlever les restes de colle durcie, à réparer les feuillets endommagés, à décoller les pages déchirées. Puis vient le moment de la mise des gardes, ces pages non imprimées qui précèdent et terminent un livre. La plupart du temps, elles sont doubles avec onglet. Pour rééquilibrer le livre dont le dos a pu se gonfler au cours de ces divers travaux, est souvent nécessaire un laminage de 12 heures dans la presse.

2 LA COUTURE

Le livre est alors prêt à être cousu. Le déroulement des opérations est le suivant :

— gréçage du livre placé dans un étai, au moyen d'une soie, pour tailler les rainures au dos des cahiers destinées au logement des ficelles ;

— disposition du livre sur le cousoir, planchette encadrée de montants en bois reliés par une barre transversale. Les rainures doivent se trouver face aux ficelles montées sur le cousoir ;

3 ARRONDISSEMENT ET ENDOSSAGE

Le livre cousu, il est remis en presse pour l'arrondissement. Ce travail se fait au moyen d'un marteau, de préférence un marteau de cordonnier, large et plat. L'endossage a pour but la formation de mors pour faire entrer le carton qui constituera la couverture du livre. C'est un travail de patience pour obtenir progressivement que les mors soient à angle droit du dos.

4 CONFÉCTION DES PLATS ET PASSAGE DES FICELLES

Deux morceaux de carton de relieur coupés aux dimensions du livre plus 3 mm en largeur et 6 mm en hauteur sont alignés sur le livre à la rainure du dos. En profiter pour marquer la position des ficelles sur le plat. Il reste à percer des trous dans les plats du recto et du verso, à épunter les ficelles, à les passer dans les trous pour ensuite les rabattre. Le livre est remis en presse. Sont alors posés le signet et les deux tranchofilles aux deux extrémités intérieures du dos, puis une bande de papier kraft sur le dos lui-même pour renforcer l'armature et escamoter les ficelles.

5 PRÉPARATION DE LA COUVERTURE

Éventuellement, le faux dos d'une largeur de 10 mm est préparé intérieure à celle du plat, en toile ou du cuir qui recevra la couverture du livre ou simplement en papier. (Nous ne retiendrons que l'exemple du cuir). Elagage de la peau sur les quatre bords, côté char, avec un soin spécial pour les coins et les deux extrémités du dos du livre.

6 POSE DE LA COUVERTURE EN PEAU

Une fois mouillée, la peau côté fleur avec de l'eau minérale, le côté chair est badigeonné de colle de pâte à base de farine. Le faux dos est alors posé, éventuellement préparé de nerfs qui agenceront le dos du livre. Il reste à pincer la peau sur le dos du livre en plaçant bien le faux dos par rapport aux cartons constituant les plats, puis à terminer l'encollage de la peau et à rabattre à l'intérieur des couvertures, au moyen du plioir en os ou en plastique. Cette opération est l'une des plus délicates ; elle exige nombre de soins particuliers qui ne peuvent s'apprendre que dans un atelier de reliure.

7 DORURES AUX FERS

Si le livre a eu ses bords coupés au massicot, il peut être doré sur tranche. Pour ce faire, coucher une feuille d'or sur la tranche que vous désirez dorer. Chauffer le fer puis faire adhérer par pression du fer sur la feuille d'or. Le processus est le même pour marquer le nom de l'auteur et le titre du livre au dos du volume. Des caractères de plomb ou de bronze sont chauffés puis passés sur un ruban d'or.

Ces longues et précautionneuses opérations terminées, le livre a trouvé une nouvelle personnalité. Il est armé pour affronter l'outrage des ans et demeurer le témoignage vivant de cet art qui est la reliure.

Bernard HEUDRE

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152

12345678910111213141516171819202122232425262728293031323334353637383940414243444546474849505152



Elagage de la peau.



Pose de la couverture marquée des nerfs.



Dorure aux fers.

les derniers battages

ou le début du travail en miettes

Depuis quelques années, à la recherche des coutumes, des traditions anciennes, beaucoup de nostalgiques du passé ont raconté les battages. On a même reconstitué, à l'occasion de fêtes « rétro », des scènes de battages qui ne sont qu'une mascarade de la réalité, ne montrant que le côté réjouissances populaires. Les battages étaient un temps fort de l'année, la consécration d'une longue période de travail, concrétisée par la moisson réussie, grâce aux qualités professionnelles de l'agriculteur. Les battages, véritable travail d'équipe où chacun, jeune, ancien, patron ou petit commis sans importance, collaborant, avait sa place. Au travers des battages, c'était toute une promotion des gens de la terre qui passait. C'était une tranche de la vie de tous les jours. L'évolution des techniques et la mécanisation qui n'est pas question ici de juger ont effacé toute cette conception du travail et du rapport entre l'homme et son travail.

Ce matin d'août 1950, ce sont les battages à Baudusse. Depuis 5 jours, la machine est dans le quartier et va de ferme en ferme battre la récolte. Aujourd'hui, c'est ici qu'on bat. Campée au milieu de l'aire, la batteuse ou « grand travail » occupe la place parallèle à la grange ou est entrecroisée la récolte de l'année : tous les blés, avoines, orges qu'il a fallu couper, mettre en gerbes et rentrer à l'abri. À une dizaine de mètres de la batteuse, le moteur, un « Cérés » deux cylindres sur chariot, 28 chevaux, 1 500 tonnes, refroidissement par radiateur, un bel engin ! Pour relier le moteur à la batteuse, une longue courroie que l'on règle et déroule avec précautions, l'entraîne en

petits groupes, les hommes discutent. Le père Louis, entrepreneur de battage, aidé de ses deux mécaniciens, des gars solides qui se laissent quelques jours à la saison, vérifient une dernière fois le calage de la batteuse. Il jette un coup d'œil dans l'aire pour voir s'il y a assez de bras pour commencer le travail. Satisfait, il lance le traditionnel « accoussé » ! Les deux mécaniciens empoignent la manivelle du moteur. La lourde poulie à volant, de plus de 200 kg, commence à tourner, entraînant la courroie. La batteuse s'anime, les poulies de toutes dimensions, les courroies croisées tournent doucement. Les deux gars tournent de plus en plus vite et quand le père Louis juge qu'il y a assez d'air, il commande « abat ». Le bras gauche qui sert de régulateur, l'axe de la manivelle abaisse le démultiplicateur. La première explosion secoue le moteur comme un bouquet. C'est instant critique : si l'élan n'est pas suffisant, c'est le retour de manivelle qui vous casse un bras à coup sûr ! Mais, déjà le moteur prend de la vitesse à grand bruit, vite couvert par le bourdonnement agréable du battoir qui s'entend à des kilomètres. Dans l'aire, tout s'anime. Les derniers arrivés sortent de la maison ou ils ont bu le café traditionnel, et empoignent les fourches. Les premières gerbes tombent du tas, poussées par les plus jeunes. Une chaîne de deux ou trois hommes les achemine jusqu'à la table. Perché sur un banc pour être à bonne hauteur, trois hommes attendent : le premier coupe le sien, le deuxième partage la gerbe en la poussant au mécanicien « embourou » qui doit pousser dans le battoir un tapis de gerbes le plus régulier possible afin de ne pas « empanser » la machine.

À l'autre bout de la paille sort des secouries. Sur le côté, le blé coule dans les sacs par des trappes. Sous la batteuse s'amoncelle les bourses et débris d'épis. Quand la batteuse est là, le chef d'exploitation qu'on appelle d'habitude par son prénom, ne s'entend plus appeler que « patron ». Ce jour-là, sa femme devient pour tous « la bourgeoise », titre qu'elle accepte volontiers en tant que maîtresse de maison. Le « patron » commence à distribuer les tâches. Pour ne pas s'imposer dans les tâches, beaucoup d'hommes commencent à porter la paille et il faut aller les prier un par un d'aller porter les sacs de blé au grenier (et on n'envoie pas n'importe qui dans son grenier) ! ou d'aller faire la « barge » ou meule. Là, il faut trois hommes qui prennent bien ensemble pour que la barge monte régulièrement et surtout qu'elle ne s'éroule pas le lendemain : tout le monde en rit ! Ce sont les anciens qui débarrassent les bourses et les portent dans de grands paniers en osier. De ferme en ferme, d'année en

année, on occupe le plus souvent les mêmes tâches, jusqu'au jour où, avec l'âge, on vous change de poste, signe que l'on vous prend en considération pour votre sérieux ou votre force, signe de déclin pur d'autres. Les plus jeunes, garçons et filles, jettent les gerbes du tas, lieu privilégié pour bien des ébats, jusqu'au jour où pour un garçon on vous mets un sac sur le dos et vous voilà « porteur », donc dans les forts. Pour les filles on vous invite à aller aider à la maison, tâche de confiance qui fait qu'on devient femme. Plus tard, les porteurs de sacs auront mal aux reins et ils iront « barger » ou bien à la table d'embourage où il faut des hommes sérieux. Pour porter la paille, à tout le monde est bon : les forts bien sûr !... mais aussi les « maigrichons », les faibles et même les parigues en vacances ! Mais quand un porteur, un peu gêné, vient vous demander de porter les bourses, parce que le père Pierre ou un autre n'a pu venir, c'est que les forces commencent à faiblir et que vous passez dans les anciens.

La poussière commence à envahir toute l'aire, chacun assure régulièrement sa tâche et les gerbes, dorées, acheminées depuis le tas disparaissent dans la batteuse. À l'autre bout, les volumineuses fourches de paille, cachant leur porteur, vont jusqu'à la barge qui monte régulièrement. Les porteurs de sacs, courbés sous le poids, avancent jusqu'au grenier. Les cent et quelques kilos de charge leur donnent une marche déhanchée, caractéristique de l'homme qui pèse. J'avais 18 ans quand me fut mis le premier sac sur le dos. Il manquait ce jour-là le quatrième porteur habituel. Pour charger les sacs, on se met à deux, chacun tient par son bout et on balance une fois, deux fois, à la troisième, le porteur qui tient le sac par la « queue », bien serré, pivote en se baissant. Quand la charge tombe sur l'épaule, plus jeune met un genou à terre. Comme beaucoup, j'ai souffert les premières fois, surtout dans les escaliers, mais pas question de se plaindre ou de laisser son tour puisqu'on est dans les forts. Au début, les autres acceptaient que je n'emplisse pas trop mon sac, mais après, il doit être plein et on est tout surpris de porter 120 kg pesés. Dans le grenier, la bascule est aussi nécessaire que les bouteilles de vin blanc et de cassis. Le soleil monte et la chaleur augmente, on se remplace tous les quarts d'heure. Ce n'est pas que le travail soit trop pénible, mais il faut bien que tout le monde s'occupe. La fille de la maison ou les voisines proposent à boire. Cidre et vin blanc doux sont de coutume. Pour limiter la poussière dans la maison, elles couvrent autour de la batteuse avec un mouchon bien propre sur la pichet et le verre tourné à l'envers.

Quand midi arrive, le patron fait signe et tout s'arrête. La grande table est prête, souvent installée dehors, sous les pommiers car il faut de la place. J'ai vu plus de quarante personnes à table. Les jours de battage, on mange du « frico ». Le « frico » c'est le plus souvent un plat unique, fait de grosses volailles (oies, dinde, canards), rôties au four dans de grands plats en terre, avec les « patates » autour dans la sauce. Sur le milieu de la table, une rangée de bols d'un demi-litre, le plus souvent un bol pour quatre servaient pour la boisson : du cidre pour tous ! Le repas de battage, c'est la fête : tout le monde rit, mange et boit de bon cœur. L'après-midi est plus favorable aux farces et attrapes : on se cache les outils, on prend les mouchons des filles qui risquent fort de se faire « piquer la gerbe ». Quand le tas de gerbe se trouve à hauteur d'homme, il arrive qu'un porteur, en attendant son tour, attrape à bout de bras, une fille par les jambes. Tout en serrant le « sarreau » (blouse) il la soulève, la bascule et la pique sur la tête. C'est ce qui s'appelle « piquer la gerbe ». Tout le monde rit sauf l'infortunée qui est dans une mauvaise position, car si c'est un gars sérieux il la dépose gentiment sur le côté, sinon il lâche d'abord les jupons, tout en tenant les jambes, les dessous apparaissent à la vue de tous et la pauvre se fera sermonner par ses parents pour s'être laissée ainsi surprendre. Plus tard, elle se vengera en chatoillant le porteur de sac sous les bras, qui dans sa surprise, lâchera sa charge.

Quand arrivait le tour de l'avoine, des femmes du bourg venaient remplir leurs « ballières » avec les bourses d'avoine, ce qui faisait une couette très moelleuse pour les petits. Si cette femme n'avait plus d'enfants en bas âge, c'est qu'il y en avait « en chemin ». C'est y qu'il gars Pierre aurait rit (ce ?) Pour sûr, il a dû surprendre sa bourgeoisie ! Ou l'attaché au persou » (pression) rétorque un autre, et les commentaires vont bon train !

Dans notre région, il était rare de battre toute une journée dans la même ferme. L'entrepreneur prenait son vélo et allait avertir le suivant pour venir avec ses chevaux chercher le matériel. Le voisin arrivait toujours une bonne heure avant l'heure indiquée. Le temps perdu ne comptait pas quand il s'agissait de battre ! Les chevaux étaient étripés, brossés, lavés, comme pour la parade, et il est certain que dans un coin de l'aire on parlait chevaux de « la Coquette » qui avait pas fait de

hier



les derniers battages

poulan cette année, ou de « la Voltige » qui avait fait un exploit les jours derniers, pensez donc ! C'est elle qui avait tiré toute seule la batteuse dans la côte de La Martinière, celle de devant n'avait jamais voulu tendre les traits ! » C'est une carnie, elle ne fera jamais une bonne jument de travail ».

Le père Louis était rebouteux et réputé pour remettre les membres. Il était courant de voir arriver en carrosse quelqu'un de « démi ». Le père Louis faisait apporter une chaise, un petit verre de « goutte » et, dans le pignon de la grange, il commençait à regarder le pognon ou la cheville du patient. Entouré d'une partie des gens de la batteuse, de ses gros doigts il palpait doucement et demandait « c'est là, hein ! que ça vous fait mal ». Il continuait et d'un mouvement savant, remettait l'articulation en place. Tout heureux d'avoir rendu service, il produisait les conseils, il parlait de bain d'eau salée, de bandes. Quelqu'un le hochait la tête et disait : « C'est pas du boulot pour moi, faut vous faire une radio ». S'il parlait de fêlure du tibia, ce n'était pas grave : tout le monde commarçait le tibia depuis l'école, où c'est souvent là que les coups de pieds se perdent ! Mais s'il parlait de péroné, alors là c'était grave, car personne ne connaissait.

À cette époque, ainsi allaient les battages. Tout y passait : le travail, la peine, la fatigue, mais aussi les farces, la gaieté, la ripaille, la joie du travail accompli ensemble, et le lendemain, il restait une belle meule de paille, un gros tas de grain bien propre, bien étalé, qui allait être l'objet de nombreuses visites des parents et voisins. Un grenier bien rempli était une assurance pour passer l'hiver et prouvait la compétence de l'agriculteur.

Plus tard, le père Louis allait de maison en maison ramasser son argent, encore de longues heures chez chacun pour parler de tout et de rien.

Ce matin d'août 1977, on a téléphoné à l'entrepreneur pour moissonner le blé à Baudusse. C'est pour mardi, 14 heures. À l'heure précise, un roulement signale la moissonneuse-batteuse, elle est déjà à l'entrée du champ. Rien ne bouge sur cette machine entièrement cadenée. Le ronronnement du batteur et les 120 chevaux du moteur signalent que la machine est embrayée. Déjà elle taille, de ses 4 mètres de coupe, dans le champ de blé. À peine remarqué-on le conducteur rôlé dans sa cabine. Elle tourne seule pendant plusieurs tours. L'agriculteur arrive avec sa remorque, se place le long de la machine, qui tout en continuant, vidange sa tremie. Quand le tracteur arrive à hauteur de la moissonneuse, on se dit bonjour d'un signe de la main, encore une vidange et l'hectare est fini. « Combats tu me comptes de temps ? », demande l'agriculteur. « Cinquante cinq minutes ».



... aujourd'hui

répond le conducteur. « Bon, tu diras à ton patron de m'envoyer la facture ». Plus tard, une presse viendra mettre la paille en balles : la moisson est terminée !

Quels changements en 27 ans ! La machine commande. Au nom de la rentabilité, plus de temps à perdre : chaque minute compte. On s'entraide encore, mais on ne cause plus, on se croise. Les repas sont vite avalés. Le soir, on peut manger plus tranquillement et il arrive parfois qu'on se rappelle les bons souvenirs des battages d'autrefois.

Comment en est-on arrivé là ? Après 1950, des battages plus perfectionnés sont arrivés, utilisés déjà depuis plusieurs années dans les régions céréalières. Ces machines étaient équipées d'expulseur de bourses, qui avec des tuyaux, soufflaient jusqu'à place. C'était bien pratique, mais les anciens, avec leurs grands paniers n'avaient plus rien à faire. Au début, on les invitait quand même pour le repas, mais la plupart disaient : « S'il n'y a plus de travail pour moi, je n'ai pas ». Et les anciens sont devenus des vieux inutiles. C'est à la même époque que sont arrivées les batteuses.

Il était temps car les bras manquaient pour porter la paille en vrac. Paris commençant à tirer vers lui la plupart des commis et bonnes de fermes, puis les grands enfants. La grande ville, c'était le paradis, de gros salaires, la belle vie quo ! Les vieux et les simples d'esprit sont restés dans les hospices. La campagne s'est vite dépeuplée et on s'est retrouvé à deux par maison. En 1955, quelques batteuses tournent encore avec peu de monde. Fin la bonne vie, c'est maintenant une corvée, surtout qu'il y a déjà des moissonneuses-batteuses dans la région. On conteste bien sûr la qualité du travail, mais c'est si pratique ! Les fours se sont éteints adieu le « frico ». Les filles qui ont été « aux écoles » font des « entrées » et des desserts pour faire comme en ville ! On boit du rouge et de la bière ! Les chevaux ont disparu, les tracteurs les ont remplacés, pour ramasser les sacs sur le champ, les monter au grenier, puis rentrer la paille, il fallait encore une équipe mais une dizaine de hommes suffisait. Plus tout s'est mécanisé, les battages sont terminés, c'est la fin d'une époque.

Joseph POMMEUREUL

BACHELOT DE LA PYLAIE

un botaniste bohème

Témoin d'une époque révolue, Bachelot de la Pylaie honore la région fougéraise par l'activité de chercheur qu'il déploie. Il manifesta une curiosité dans tous les champs du savoir. Il s'intéressa à la botanique, il aigrit l'archéologie et collectionna des cartons de dessins, Célibataire et voyageur passionné, il est toujours à l'affût d'herbes et de mousses ; il se met en quête de monuments mégalithiques et il reproduit avec une fidélité scrupuleuse plantes et monuments.

Toutes ces recherches diverses lui permettent de côtoyer les savants du XIX^e siècle. De Jusseau, Brogniart, Desfontaine, de Saint-Hilaire, Cuvier, Delas, Humboldt et Lacépède. Surtout ses études archéologiques lui méritent l'amitié d'un compatriote, Rallier, député à la Convention et archéologue également. Celui-ci lui facilite même les démarches, afin d'entrer à la Société des Antiquaires. Dès lors, Bachelot de la Pylaie collectionnera tous les titres et ne manquera pas une occasion de les mentionner sur sa fiche d'identité. Il deviendra en effet correspondant de plusieurs sociétés parisiennes et provinciales. Avec ses travaux, l'obligeront à prendre un appartement dans la capitale, alors qu'il possède ses biens à Fougères et occupe une maison dans la Grand-Rue.

Né à Fougères, le 25 mai 1786, Jean-Marie Bachelot de la Pylaie manifesta très tôt des dons de naturaliste et s'éveilla à sa vocation de chercheur. Une notice biographique rédigée par lui-même affirme : « qu'il déclara dès sa plus tendre enfance, un goût décidé pour l'histoire naturelle. Pourvu à peine marcher, il faisait battre les haies vives et les arbrisseaux de la maison paternelle pour recueillir les divers insectes qui s'y réfugiaient et dont il classait les coquilles selon leur forme et leur couleur ». Certes, cette évocation de son enfance n'est pas sans complaisance envers lui-même. Mais elle atteste la précocité et la profondeur passionnée de sa vocation. Sa maison natale est située exactement à l'angle de la Rue Nationale et de la rue Jean-Jacques Rousseau. En 1807, il visita la Roche-aux-Fées, près de Châtraugeron et la dessina. La même année, il découvrit La Roche Coussolle et la décrit en ces termes : « Ce fut vers la fin de décembre 1807 que je fis la découverte de ce dolmen, en herbissant dans la partie occidentale de la forêt de Fougères. À mon retour des souterrains connus sous le nom des celliers de Landéan, que j'étais aller visiter. Il n'était connu que des gardes-forêts et des habitants de la paroisse de Landéan les plus voisins de la forêt ». (1)

En 1812, il fait de nombreux dessins du château de Fougères. Un de ses dessins fut d'ailleurs exposé au salon : « Mon dessin du château de Fougères fut admis à l'exposition publique de tableaux ». L'ayant lithographié moi-même, j'en ai répandu quantité de copies » (2). En 1814, il publie dans



CHÂTEAU DE FOUGÈRES.

un journal de botanique plusieurs articles sur les mousses. Il y cite les environs de Fougères qu'il connaît bien. Il évoque la route de Fougères à Laval, le Gué de l'Épine près de La Croisille, décrit une mousse qui tapisse « la petite grotte d'une fontaine d'eau vive au-dessous du bos du Mont-Aubert près du Gué Landry ». Ces descriptions laissent déjà deviner un amoureux du terroir. En 1815, il dessine à nouveau le château de Fougères « dont quelques parties l'emportent sous le rapport de leur architecture sur les murailles d'Avignon, réputées les plus belles de France » (3). Il parcourt encore les environs et se met en quête de monuments mégalithiques. Il découvre alors l'archéologie. Son goût du voyage l'amène à l'île de Terre-Neuve. En 1817, puis dans les années 1819-1820, il y effectue deux séjours. Il en rapporte la matière de plusieurs manuscrits consacrés à la faune et à la flore de l'île de Terre-Neuve et de nombreux dessins. Il publiera une notice sur l'île de Terre-Neuve et les voisines. En 1829, paraîtra également un ouvrage sur la flore de Terre-Neuve et des îles de Saint-Pierre et Miquelon. À partir de 1821, sa passion pour l'histoire naturelle perd de son ardeur, alors que grandit son intérêt pour l'archéologie et le dessin. Cette nouvelle période est très féconde, jusqu'en 1842. Ses voyages sont davantage centrés sur la France, et surtout sur la Bretagne. Ses parutions se font aussi plus nombreuses. Il effectue plusieurs séjours à Fougères, de 1821 à 1826. La maladie de sa mère le retient plus longtemps et lui permet de se réconcilier avec elle. En effet, sa mère désemprouvait les dépenses excessives du vagabond et appréhendait la dilapidation fatale de la fortune familiale. Bachelot était très dépensier, mais ses déplacements nécessitaient beaucoup d'argent. D'un tempérament également généreux, il répandait son avoir à ses amis et notamment à son compatriote de voyage Gustave de Bievre. Celui-ci transcrivait les manuscrits du maître, malheureusement, il fut atteint par la tuberculose et mourut en 1826, dans les bras de son ami. Cependant, la bonte n'expliquait pas tout. Elle cohabitait avec un caractère inquiet et totalement imprévoyant. Aussi la recherche lui ménageait souvent des quiproquos assez amusants. En 1821, de retour d'une expédition à l'intérieur

BACHELOT DE LA PYLAE



RUINES DU CHÂTEAU DE ST AUBIN DU CORMIER.

de la Bretagne. Il s'établit à Crozon et est confondu avec le général Berton, alors recherché dans la Bretagne. Il est alors emmené entre deux gendarmes à la préfecture de Châteaulin. Cette mésaventure fut brève, mais les allures de Bachelot de la Pylae intriguèrent la population locale et le rendaient suspect. Du reste, ce genre de vicissitudes se renouvela par la suite. En 1823, il est pris pour un espion à Saint-Sébastien, dans le Sud, à la veille de l'entrée en Espagne de l'armée française ; il est arrêté et enfermé du jour au lendemain dans le fort de S. Pierre. Pourtant, il garde toujours son humour et raconte ainsi son malheur à son ami angevin, Desvaux : « Chevalier errant dans le domaine de Flore, je suis en butte à toutes les vicissitudes. Au seuil de la porte de ma chambre, pour limite de ma liberté, un cerbere armé de pied en cap à l'entrée de cet enfer... Ses péripéties en Bretagne et sur les côtes basques achevées, il rentre à Fougères et recense les notes et les dessins accumulés pendant les dernières années. En 1824, il déploie une activité inlassable dans la région. Il dessine tous les châteaux à six lieues à la ronde et écrit à son ami Desvaux : « Je n'ai manqué aucun instant propice ; j'ai même eu le courage de dessiner un jour sous un parapluie ».

Après une promenade à Paris où il rencontre les sommités du monde naturaliste, il revient en Bretagne occidentale. C'est alors qu'il découvre les îles Hoedic et Houat, au large du Morbihan. Il recopie des algues et rapporte un manuscrit et deux dessins au crayon, actuellement au Muséum. L'un représente une vue de saint Gildas, prise de l'île Hoedic, l'autre une vue d'Houat. Son manuscrit de conchyliologie paraît aussi la même année 1827 ; il est édité par Balzac et dédié à Lamarck. La rencontre entre l'illustrateur et le modeste chercheur d'algues ne manque pas d'originalité. L'un et l'autre partagent le trait commun d'être également généreux et toujours à court d'argent. Du nouveau à Paris pour des interventions devant les sociétés savantes, il

saisit pourtant l'occasion des élections législatives pour revenir à Fougères, fin 1828. Il y participe et se félicite de l'élection de M. de la Riboussière. La Révolution de 1830 éclate dans la capitale. Bachelot de la Pylae préfère rayonner dans sa région de prédilection, Redon, Vitre et Din. Il clot cette année par une excursion dans la forêt de Haute-Sève, entre Fougères et Rennes. Il reprend le cours de ses pérégrinations pour explorer d'autres îles : l'île de Noirmoutier, l'île d'Yeu et les Sables d'Olonnes, pendant les années 1831-1834. Là encore, une autre mésaventure lui arrive. Il est dénoncé à l'autorité militaire de la région par le commandant d'armes de Noirmoutier. Mais il est relâché juste après. Les recherches dans la nature sont toujours suspectes. Revenu à Fougères, au printemps 1834, il se rend à Saint-Georges-de-Reintembault et assiste à la foire dont il s'arrose. Il en profite pour envoyer à la société de géographie plusieurs dessins représentant des « antiquités celtiques » de Bretagne et un extrait de la relation de son voyage dans l'Ouest de la France. Lors de la seconde session du congrès scientifique de la France, à Poitiers, Bachelot de la Pylae participe en tant que secrétaire de la section « Archéologie et Histoire ». Il dénonce alors le vandalisme de l'administration. Il lui reproche d'avoir brisé les menhirs du Mont-Baillet près de Fougères et d'avoir fait détruire la Roche-aux-Fées, « le plus grand dolmen de France ». Il s'indigne également de « l'état de dégradation le plus déplorable et toujours croissant où se trouve le château de Fougères ». Cette colère ne durera pas. En effet, dès 1835, il s'enthousiasme pour la ville dans une lettre à Desvaux : « Fougères s'embellit de plus en plus ; on fait force maisons, force enfants et je ne sais si l'on va pas falloir en faire expirer de ces derniers pour habiter tant de nouvelles demeures. Du reste, nous avons garnison ». Il compare aussi Fougères au Paris de l'époque : « La ville est un véritable Paris ; nous avons le jardin des Plan-

tes... les arcades du Palais-Royal dans nos vieux porches de bois, le musée de tableaux enfin dans le chœur de l'église Saint-Léonard enrichi de cinq tableaux précieux exécutés par Deveria à pareil prix notre cité n'est-elle pas sans centre dit la capitale de Fougères ». La personnalité du savant se double d'une étoffe d'artiste. De plus cette lettre nous renseigne précisément sur l'état de la ville et mentionne déjà la présence des tableaux des peintres Deveria. En 1836, paraît chez Didot *Le guide pittoresque de la France*. On y trouve alors des gravures sur acier finement reproduites : deux vues du château de Fougères, Saint-Aubin du Cormier, Saint-Marc-sur-Couesnon, le château de Margny (en Normandie), Germain-en-Coglès) ; le château des Fontaines-les-Accres en Fougères et la Tour Solidor (en Saint-Gilles). En 1838, il publie également deux études : *La ville d'Avran près de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine* et *La chapelle de saint André, paroisse de Donagny, arrondissement de Vitre, département d'Ille-et-Vilaine*. Cette riche période est terminée par des ennuis financiers. Bachelot de la Pylae se constitue une rente viagère après avoir organisé une vente de ses biens fonciers, annoncés d'ailleurs dans *La Chronique de Fougères* le 2 mai 1837.

Les années 1839-1842 ne sont marquées par rien de remarquable. La dernière période (1843-1856), par contre, connaît l'apogée du savant, mais aussi le crépuscule et la chute. Il effectue des voyages dans les Côtes-du-Nord et le Finistère et une expédition en Belgique et en Hollande. Il meurt en 1856, à Marseille et laisse une œuvre abondante et diverse. Des parutions ont aujourd'hui disparu, mais le Muséum, la Société des Antiquaires et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres conservent des manuscrits et des imprimés très précieux. La société archéologique du Finistère a même réédité en 1970 *Les études archéologiques et géographiques*, parues en 1850, chez un éditeur de Bruxelles.

Certes, les hypothèses élaborées sont parfois fausses. Ainsi Bachelot de la Pylae prend que la statue de Notre-Dame des Marais de l'église Saint-Sulpice est une ancienne statue de la déesse Cybèle, mère des Dieux. Cependant, il a toujours décrit et reproduit avec soin les végétaux et les monuments mégalithiques. A sa manière, il inventorie et à ce titre, il peut être considéré comme un précurseur. Et surtout il témoigne fidèlement d'un terroir qu'il affectionnait beaucoup.

Daniel HEURDE

- (1) *Manuscrit - Recueil d'œuvres diverses de Bachelot de la Pylae*
 (2) *Mémoire N° 2 exposant les recherches sur les Antiquités de France*
 (3) *Mémoire N° 2 Marcel Baudouin - Un grand Fougérois préhistorien de la première heure - Bachelot de la Pylae (1936) Colonel Gillot - Un Fougérois méconnu, Bachelot de la Pylae*

« les amis du parler GALLO »

L'Association « Les Amis du Parler Gallo » s'est fixée comme but : « La conservation du patrimoine culturel de Haute-Bretagne. Cette jeune association a été officiellement en avril 1976 compte tenu de son but :
 1° En constituant un glossaire général de tous les mots gallo.
 2° En recueillant des textes gallo anciens soit écrits (livres, notices, etc.), soit parlés et enregistrés au magnétophone dans les campagnes, soit encore par la façon d'écouter les acteurs qui jouent des rôles dans des textes en gallo.
 3° En diffusant la littérature gallo par tous les moyens écrits ou audiovisuels. Une brochure écrite en juillet dernier a connu un très succès et une nouvelle brochure est en préparation pour 1978.

Des disques sont également en projet qui reprendront quelques histoires publiées, lesquelles sont encore plus sauteuses quand elles sont dites que quand elles sont écrites.
 4° En organisant des rencontres, conférences, soirées représentations en gallo.
 5° En prenant des contacts avec l'étranger (plus particulièrement avec le Québec et Jersey, où persiste un parler proche du parler gallo) pour des échanges culturels.
 6° En participant à l'avant-projet de la Charte Culturelle de Bretagne. L'Association a pu ainsi faire reconnaître une certaine place à la culture de Haute-Bretagne dans le cadre harmonieux entre les deux cultures, spécifiques de la Bretagne : la bretonnante et la galloise.

L'association « Les Amis du Parler Gallo » n'est pas une association locale mais régionale dont les adhérents sont répartis dans l'ensemble de la Bretagne avec une proportion plus forte pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine. Régi par la loi républicaine de 1901, c'est une association culturelle populaire ouverte à tous, où des personnes de pensée, de culture, et de situation sociale très différentes travaillent dans le meilleur esprit de tolérance et d'amitié à défendre la culture spécifique de Haute-Bretagne.

GALLO



Mlle Denis, au cours d'une soirée. (Photo C.R.D.P. Rennes)

Ceux qui en mars 1975 lisaient déjà notre revue se souviennent peut-être d'un article signé à l'époque par Marcel Helbert qui, sous le titre « Défense du patois », nous faisait l'histoire de l'aspect qui a pris le gallo-roman dans notre région de Fougères et de ses vicissitudes face au français officiel. Depuis « Le Pays » est resté fidèle au « patois ». Chaque numéro du journal en a présenté quelques pages. Et pourtant, bien au-delà de ce que nous faisons paraître, on accède à une véritable Renaissance du parler et de l'art de Haute-Bretagne. Un peu partout sortaient d'excellents morceaux, bien adaptés musicalement (parfois trop ?). D'entendre les Tri Yann chanter « Lundi, mardi, danse » (Rond Guiranda), cela n'était peut-être pas exactement faire œuvre de tradition fougéroise mais cela s'inscrivait dans un contexte un peu indéfinissable et donnait bigrement envie de refondre des vieux couplets de « picou ». A Dinan, se créait l'Association des « Amis du Parler Gallo » qui s'attaqua aussitôt à la mise en place d'un glossaire et à la parution d'une brochure de textes significatifs. (1) Plus au Sud, la coopérative « Breizh » (2) produisit deux disques faisant connaître essentiellement les chansons du pays de Redon, tandis que « Dastum » (3) procédait après ses travaux en Basse-Bretagne à un travail de collecte du côté de Loudéac. Et à Fougères ? A Fougères naissait l'AFAP dont les activités ont été présentées dans le numéro 15. L'Association de l'Animation et d'Animation Populaire drainait

« Divers sont les hommes et divers les parlers. Et nombreux les noms qui ont convenu à un seul amour ».

Salvadort Espriu (poète catalan)

dernière elle des jeunes avides d'autre chose que de « tubes » parisiens. Quant à Mlle Gai Corvaisier, elle poursuivait d'arche-pied ses travaux sur les chants et danses de notre pays (4) dont nous reparlerons. Nous étions, nous sommes au centre d'une culture galloise, de bien plus que d'un « patois », terme bien péjoratif même si il s'est imposé à défaut d'un autre auprès de ceux qui en font usage. Le texte que nous publions avec l'autorisation des « Amis du Parler Gallo » est extrait de la brochure « Parlons Gallo ». Il vient aussi de faire la dernière page du « Paysan d'Ille-et-Vilaine », ce qui mortifie le grand cas qui est fait aujourd'hui de cette belle chronique d'une nuit de neige écrite il y a pourtant vingt ans ! Le tablier qui devait être fait d'une société hospitalière, la poésie qu'elle renferme apportent au cœur de beaucoup une douce revanche à quelques années venues de nos cœurs.

(1) « Les Amis du Parler Gallo » Monsieur Pétot, président, 51, route de Dinard, 22100 Dinan. Brochures : « Parlons Gallo », chez Madame Hye, poste, 40, route de Dinard, 35700 La Richardais, 25 F.

(2) Coopérative « Breizh », c/o Abbé des Ormeaux, 44500 La Baule. (3) « Dastum », c/o rue du Dispensaire, 29213 Ploguermel-Douaon.

(4) Chants et danses du pays fougérois. Extrait du Bulletin de la Société Archéologique de Fougères, 1977.

Un jour de naïge à Bazouges



« Un jour de naïge à Bazouges... il y a quarante ans. Il a fait une journée vra frède : Ça sent la neige, disé le père Tophile ». Dans la ne en ouaille le vent sube, et la naïge qui chevé, à la pique du jour en vu tout blanc par dehors et pas un bru... en ero cru que d'un coup la vie s'été arrêtee... En pense é sien du Canada qui se trouvent queque fois coupé de tout : en ne va pas va grand monde anné, disé ma mère, ça botte, y a où se casse bras ou jambe... Pour ma, ça a été comme des petites vacances qui nous changaille (nt) un petit ka... C'est pas le tout, mais c'est qui fallé soigné l'avaraïge ; tout ça ave les dents à perche... Les poules lées y ne bougeaient guère : « Ça n'y vé poigne les poules dans la naïge, y parait ». Les chats couraient é obsiaux, y revenaient tout crus, o lou poques sales. Le domestique faise come rote pour alle à l'étable et equigné la servante à coups de têtes de naïge... Y n'ave poigne fr, mais la roupie li pende au nez... Après, il allé saque de la paille à la barge pour litere les bêtes... La matinée passé à les afourer. Le sola arrive, ça commence à fonde... C'est là que cété bouillonoue

et que ça fornisse de l'eau... A la maison, ma je rabillais les chaussees et les ardes, et je prenais mes broches, si y avé le temps... mais la ne vient si vite (on dit : y ne fait pas ne où est le sola) : Dans la ressedé via qu'il était venu des gens de la ville qu'avaie (nt) affaire... les gendarmes, qui (sans) faire la mine essayaient de happe les chaussees... Ma fa ça nous faise plaisi de va d'aut monde que les siens du village... Au sa, via un chinoue qu'arrive pour demande à couche... Il a son bissac au le dos, et a l'air ben poux... On le connaît ben, y vient de temps en temps... y fait sa tournée é zalentours, et y nous donne des nouvelles des parents... Les siens de Longra se portent ben, qui dit en moctonnant, et y s'assi dans le foyeur auprès de la grand-mère qui dévouille son chapelet... et s'arrête pour il demande toute sorte de ka... les récoltes, le temps qui fait... etc. Y saque de sa poche un quignon de pain qui se met à laille dans eune écuelle qu'en y a donné... y donne aussi ses papiers... aussi graissoues et aussi gommés. Après que l'monde ont souppé, la mère dit le chapelet, et François le chinoue répond en moctonnant... les jeunes voudraient ben

rire... (ça fère tout d'sieute eune rière), mais la mère jette un coup de zieu qui remet tout le monde à bien... et je cré que malgré tout le bon Dieu est ben aise de cette prière là... Aussitôt après, le pâtoune prend le globe et mène François se gite... « J'aime mieux couche o les vaches, qu'il ave dit, ça kien chaus ». Il ave amochonné un bon dabon de paille, et c'est là-dedans qu'il alle se rollé... « Le temps est ben égué, dit le pâtoune en revenant, il va gele cette ne... si y a du verriqé demain matin o la naïge fondue, y ne fera poigne bon chemin, attention é pétassées... y aura où se foute de femouses dékalées ; la route sera comme un miroir... Là-dessus en fut tous se couche... Tout d'un coup dans la né, en oui tape é vit' » Levoue ben vite, y a eune vache qui va véié, les pattes o viaie sont déjà deho... Aussitôt nous via tous degité et d'alle à l'étable, « Courre en les vains, que dit mon père au patou ». C'est le chinoue qui nous ave appelé. Quasiment aussitôt tous les hommes du village étaient là... En mette les cordes et de saqué... et via le viaie arrive... « Il est femoue, que ça disé, faire (ra) l'levé, ça fera eune belle pénisse... — En n'a



asse de même, disait ma mère, pour le tire d'hivé... le nourri baisse, et le son est ché... Allez venez tous à la maison ». Là y bevé un coup de cidre, un mie o eune bonne goutte... « Ça gète ty, qui demande (nt)... Oui ça commence à passe, demain ce sera franc ». ... Nous autres les femmes en retourne donne eune halte à la mère, et en faise tète le viaie... François le chinoue regarde ça : « Un bon mie que j'ai bu, qui disé, ça me rechauffe, je sé bétic guerrou... et je n'ai guère dormi o tout ça... Enfin le principal c'est que tout ça a ben tormé ». Pour ma, je trouvaillé qu'en ave tout comme ben du dieu dans la faisance... vala... La grand-mère éta restée gitée : « Met(s) de ka su ta tête, petite fille qui disé, tu attraper du sieu ».

Mlle DENIS, Bazouges-la-Pérouse

L'auteur

Mademoiselle Denis écrit, raconte, chante, trouvant audience auprès de ceux qui, comme elle, ont dépassé leur troisième quart de siècle et qui ont peut-être rencontré eux aussi de ces chemineaux allant de ferme en ferme tels les pèlerins de Jérusalem qu'ils rêvaient d'être s'ils ne l'étaient réellement... Et auprès des jeunes qui se resplendent avec ferveur aux sources populaires. Pourtant, à l'époque où elle avait conçu « Un jour de naïge à Bazouges », comme une petite anthologie de vocabulaire et de tournures à conserver et qu'elle travaillait déjà avec un poète d'Angers, l'abbé Guillaume, à la constitution d'un « Atlas » de termes gallo, innovant dans le domaine de l'orthographe, Mademoiselle Denis ne pensait pas que, vingt ans plus tard, ses recherches d'alors seraient exploitées par le CNRS.

En copie authentique de 1850, elle s'offrit aussi nous conter la fable (véritable version galloise du « Laboureur et ses enfants ») de la pierre qui invitait elle-même par une inscription prometteuse à ce qu'on la retourne : ce qui, chose faite après bien de la peine lassait apparaître une nouvelle inscription : « Me s'ia ben mieux que j'été ». Elle joue la comédie avec son partenaire habituel, Monsieur Mouzè, présente Mademoiselle Briand à la vielle, évoque la chapelle de La Poidemière qui en 1640 fut construite pour la guérison d'une Guillemette Gayon atteinte de la peste et qui serait de ses ancêtres.

« Cette damoiselle Guillemette,

Une très jolie fille, di-on,

Fut atteinte de la peste,

On implora sa guérison ».

Dans cette capitale pyrénéenne qu'est Bazouges-la-Pérouse, perchée sur son tertre que les gens d'autrefois, portant des torches, gravissaient de tous côtés en écoutant leurs chants pour s'y retrouver lors de la longue nuit d'hiver, la jeune fille d'un lointain soir de neige a recueilli la flamme d'un patrimoine que d'autres saurons maintenant reprendre.

Jean-Yves BAUGE

Toujours Antrain...

Fondé en des temps reculés, Antrain apparaît dès le XI^e siècle dans les vieux registres sous le nom d'Entreacum ou encore d'Intramum, reflet de sa situation au confluent du Couesnon et de la Lozance. A la fin du Moyen-Âge, c'était une place militaire appartenant à la ligne de défense de la frontière bretonne... un château-fort flanquant l'église, construite elle, au XII^e siècle, des barrières fermaient les rues et il était prévu d'inonder les abords de la bourgade en cas de danger. Mais c'était également un centre d'échange comme en témoigne l'existence de la cohue sur laquelle le seigneur de Saint-Brice prélevait des droits. C'est en cette époque troublée que vinrent s'y réfugier des marchands normands, comme ils le firent à Fougères apportant avec eux l'industrie des draps.

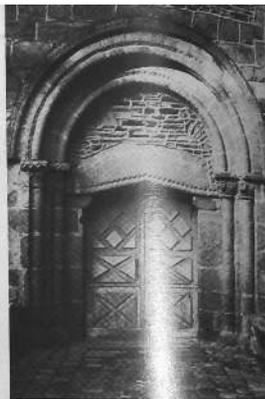
Après la guerre franco-bretonne, la fonction militaire n'eut plus lieu d'être, mais le bourg conserva son rôle économique. A l'époque moderne, c'était un entrepôt de grain assez considérable, grains apportés par les cultivateurs de Normandie et achetés par des blateurs qui les portaient à Rennes ou à Saint-Malo. On y faisait aussi le commerce du fil et de la filasse, d'où la rue de la Flandrie a tiré son nom. On y trouvait également des fabriques de serges et de toiles vendues à Fougères, sous le nom de toile d'Antrain, de draps, de tréteaux et on y vit même une fabrique de chapeaux de feutre.

Puis Antrain souffrit comme toutes les communes bretonnes de la grande décadence de l'artisanat rural au XIX^e siècle et de l'exode qui suivit sans que le mouvement prenne jamais d'ampleur grâce à sa fonction essentielle de marché et au petit nombre d'agriculteurs.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce passé actif et prospère ?

Antrain n'a donc pas connu la grande décadence démographique de la plupart des communes du pays de Fougères. De 1 522 habitants au moment de la Révolution Française, la commune est passée en 1946 à 1 682 habitants, chiffre qui elle a sans doute dépassé aujourd'hui après le « trou » de 1968. Cette situation est essentiellement due au solde migratoire enfin nettement favorable. Cependant, si le mouvement naturel est aussi négatif (-0,38 pour 1 000) selon les brochures du CREDAF, ce qui ne laisserait pas d'être inquiétant pour l'avenir, ceci est dû selon le maire d'Antrain, M. Pierre Lahogue, à la présence de l'hospice et cela donne une image faussée du mouvement réel de la population. L'ouverture prévue en 1978, d'une nouvelle classe maternelle semble corroborer ses dires. Donc pas de grande inquiétude sur ce point. Le population de la commune rajeunit, c'est un fait assez rare dans nos régions pour être souligné.

Sur le plan de l'activité économique et de l'emploi, les perspectives sont également plutôt bonnes. Le nombre des établissements artisanaux et des commerces reste stable, alors que partout ailleurs il diminue. L'ensemble des entreprises maintient ses effectifs malgré la trop fameuse crise et l'on peut même voir le nombre d'emplois offert par l'hôpital augmenter nettement, près de 25 % au cours des deux dernières années. L'entreprise Deli-Viandes, qui prend le relais de la CSAEN dont la faillite avait causé une certaine émotion, il y a quelques années, comptait 21 ouvriers en janvier 1977 et en occuperait aujourd'hui près de 30.



L'église, témoin de l'activité du passé.

Tant sur le plan de l'économie que, par voie de conséquence, sur le plan de la démographie, la commune d'Antrain semble donc sur la bonne voie. Il faut cependant noter que cette évolution ne se fait pas sans heurts et sans mécomptes. Pour la première fois depuis longtemps, une seconde liste est opposée à l'ancienne équipe municipale aux dernières élections, lui reprochant, entre autre, son manque de dynamisme et l'absence d'esprit démocratique, brisant ainsi l'esprit d'union sacrée qui primait jusque-là. Plus grave, les événements sociaux récents, les conflits syndicaux à l'hôpital et à l'entreprise Beraza laissent soupçonner un mécontentement qui, pour n'être généralement pas affiché au grand jour, il y a des choses qu'on ne peut guère se permettre par les temps qui courent, n'en est pas moins vif. Peut-on croire, comme on nous l'a dit, que les ouvriers d'Antrain ne sont pas si mal payés que cela, ou que les conditions de travail y sont acceptables ? Nous avons trop d'exemples, dans le pays de Fougères, de ces entreprises de main-d'œuvre, venues là, attirées par les perspectives de bas salaires et d'ouvriers dociles pour ne pas comprendre combien les syndicats y sont peu désirables.

Pour conclure, tout se passe comme si Antrain jouissait d'une sorte de rente de situation, au sens strict du mot. Sa position remarquable au carrefour des routes Rennes-Caen et Paris-Saint-Malo, sa configuration particulière, la plus grande partie de la population est agglomérée dans le bourg, lui donnant un air incontestable de petite ville, le passage de la voie ferrée, ont aidé à l'établissement de petites et moyennes entreprises sans que la commune, de l'aveu de son maire, ait eu à faire de grands efforts. Il n'en est pas moins vrai qu'Antrain connaît aujourd'hui une conjoncture favorable. Il faut donc croire qu'il y a aussi, bien que cela soit rare, trop rare, des communes du pays de Fougères qui survivent, mais à quel prix.

Emile GORTAIS

LIBRAIRIE
PAPETERIE

Relais "France Loisirs"

Maison de la Presse

10, Bd Maréchal-Leclerc
35300 FOGÈRES

Tél. (99) 99-38-81

Laiterie NAZART - Année 1977

Collecte de lait : 72 000 000 litres

Nombre de producteurs : 1 800

Productions :

Camemberts : 2 702 000 pièces
Beurre : 3 075 000 kg
Cheddar : 324 000 kg
Caséine : 646 000 kg
Yaourts : 790 000 pots

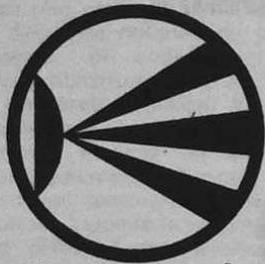


LE MOUVEMENT DE LA POPULATION D'ANTRAIN DE 1954 A 1975

	1954-62	1962-68	1968-75
Taux de natalité (pour 1 000 hab.)	18,6	14,8	14,6
Taux de mortalité (pour 1 000 hab.)	15,7	18,9	18,4
Excédent naturel	-40	-35	+33
Solde migratoire	+145	+34	-101
Taux de variation annuelle du au ml naturel (pour 1 00 hab.)	+0,29	-0,41	-0,38
Taux de variation annuelle du au solde migratoire (pour 100 hab.)	-0,88	+0,39	+1,40
Variation de la population (pour 100 hab.)	-0,59	-0,02	+1,02



L'agro-alimentaire, chance du Pays de Fougères



j.b.plantade
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

Ce sont des services gratuits

OPTIQUE PLANTADE

FOUGÈRES

Pour tous les événements heureux de votre famille :

- Naissance
- Profession de Foi
- Mariage...

vous trouverez à la

LIBRAIRIE PAPETERIE STYLOS

Jean-Claude MARY

10, Av. du Général-de-Gaulle (face à la poste) FOUGÈRES

**Le plus grand choix de faire-parts,
d'images et de menus**

et des CADEAUX A TOUS LES PRIX

le pays

de fougères

19 78



Terreur et chouannerie dans le district de Fougères

quint à l'issue de la Révolution une position dominante qu'elle a conservée depuis. Elle est l'expression de la grande mutation qui se fait au détriment d'un monde sclérosé et impropre à assimiler les nouvelles structures économiques et sociologiques. Enfin le peuple, très différent selon qu'il s'agit de celui des villes ou de celui des campagnes, mais à la recherche de sa personnalité sociale et de plus en plus conscient de ses intérêts de classe, le peuple dont les convulsions traduisent sa volonté de lutte pour plus de justice, de liberté, d'égalité et de démocratie. Même si ces études ne concernent pas spécifiquement le pays de Fougères nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte puisqu'elles constituent une direction nouvelle de recherche. Elles nous incitent à nous poser plusieurs questions essentielles : quel sens faut-il donner à la chouannerie en tant qu'expression d'un mouvement fondamentallement populaire ? — Bien qu'à première vue il apparaisse étonné et dirigé par le clergé et la noblesse — Comment les habitants du pays ressentent-ils la Terreur et quel rapport y a-t-il entre la Terreur et la Chouannerie ?

En 1793, le pays de Fougères était en proie à des troubles graves. Depuis le décret de février ordonnant « la levée en masse » pour le recrutement de l'armée, beaucoup d'habitants des campagnes étaient entrés en insurrection contre la République, une guerre d'embuscade et de harcèlement continu. La chouannerie bénéficiait de la connivence des populations auprès de qui elle trouvait des vivres, des recrues et des cachettes. Elle se fondait dans ce paysage de haies épaisses, de chemins creux ou de landes solitaires, une guérilla sans cesse renaissante effectuée par des hommes qui savaient se rassembler spontanément au son du tocan et disparaître dans la nature pour devenir insaisissables malgré les recherches, les fouilles et les perquisitions. En novembre 1793, la Chouannerie fit corps avec la Vendée, lors du passage à Fougères de « l'armée royale catholique ». Les vendéens s'emparèrent de Fougères le 3 novembre où ils restèrent quelques jours avant de continuer leur marche vers Granville. De là, ils espéraient pouvoir s'embarquer pour l'Angleterre. Mais en vain ils durent faire demi-tour, repassèrent à Fougères avant d'être définitivement écrasés au Mans et à Saveray (décembre 1793). Ce n'était pas tant une armée d'environ 80 000 hommes qui s'abattit à deux reprises sur Fougères, mais une foule disparate de paysans, de femmes et d'enfants, moribonds, incurables, affamés et pillards, une bande de fanatiques commandés par des chefs royalistes. Les curés étaient massacrés à Chollet qui succéda à Fougères, le France de Talment, Henri de la Rochejaquelein âgé de 21 ans, Stofflet. Putot qui se rallia à eux après leur passage à Fougères. En réalité Fougères était dans une

position stratégique de première importance, en tant que ville de garnison placée fortifiée à la croisée des chemins entre la Bretagne, la Normandie et le Maine, entre l'intérieur du pays et le littoral où un débarquement était toujours possible. Comme partout la Terreur revêtit plusieurs aspects : politique, économique, militaire, religieux, tous étant l'expression d'une même politique.

● TERREUR POLITIQUE

Sur le plan politique, la Terreur avait pour but de rechercher et punir les « traîtres », les prêtres réfractaires, les déserteurs, les accapareurs et affameurs publics, les chouans, tous suspects de contre-Révolution en vertu de la loi des suspects promulguée en septembre 1793. Il incombait au comité de surveillance de mener à bien cette politique en étroite collaboration avec les administrateurs du district et de la municipalité. Ils délivraient les certificats de civisme, de « non-émigration », de « non-sequestration des biens », de résidence et autres documents attestant de l'identité des « bons citoyens ». Le tribunal révolutionnaire et des commissions spéciales jugeaient les coupables. En particulier il fut institué après le passage des Vendéens une commission militaire qui siégea successivement à Antrain, Saint-Aubin, Fougères. Elle était présidée par Brutus Magnier, représentant du peuple en mission. Elle jugea les « traîtres qui avaient suivi et aidé les brigands de la Vendée ». Elle prononça la condamnation à mort d'environ 150 personnes, dont plus d'une trentaine furent guillotines à Fougères même, en avril 1794. Jusqu'à cette date les coupables étaient guillotines à Rennes. Ce qui occasionnait des frais

de transport et des déplacements de soldats. Mais à la demande du comité de Fougères, on construisit une guillotine qui resta montée en permanence sur la place d'Armes. Pour appuyer leur pétition, les membres du comité insistèrent sur le fait qu'il faut une guillotine à Fougères pour que les coupables de ce pays y trouvent la punition de leurs crimes afin que leur mort serve pour l'exemple, de ceux qui seraient tentés de suivre les criminels projets... De plus que ce n'est pas le genre qui devait mettre le sceau à cet objet et que les frais n'ont coûté pas considérables comme on les a imaginés attendu que nous avons dans notre commune la tour de l'église, ancienne comme le bois et les bois nécessaires... (4). On peut dire que la guillotine symbolisait la terreur véritable objet d'épouvante pour la « vanité de tous.

● TERREUR RELIGIEUSE

Les mesures prises contre l'Église et la religion étaient un autre aspect de cette politique. En effet, depuis le vote de 1790 de la constitution civile du clergé, ce dernier se scindait en deux groupes bien distincts juridiquement. D'un côté les prêtres « jurés » ou « constitutionnels » qui avaient prêté serment de fidélité au nouveau régime (en minorité semble-t-il), de l'autre les réfractaires refusant ce serment et restant fidèles à l'ancien ordre des choses. Les premiers, mal acceptés par les habitants des campagnes, furent qualifiés par les chouans d'« hérétiques », d'« intrus » ou de « mauvais prêtres ». Tandis que les seconds firent l'objet d'une persécution qui ne cessa de s'aggraver avec le temps considérés comme suspects, chassés de leurs paroisses, obligés de fuir ou

de se cacher, arrêtés, leurs biens confisqués, enfin déportés au Mont Saint-Michel en octobre 1793. Le gouvernement révolutionnaire fit descendre les cloches dans la plupart des communes. Il procéda aussi à l'inventaire des biens des presbytères, des abbayes et des couvents. C'est ainsi que furent vendus comme biens nationaux les biens, meubles et immeubles des couvents de Fougères (Irnie, Saint-François, Les Ursulines, Les Urbanistes, Les Hospitalières et tant d'autres). La terreur religieuse se traduisit enfin par l'abolition du culte catholique « comme menterie entaillée par la superstition » (24 mai 1794). Il fut institué à la place un culte de la déesse Raison. Celui-ci fonctionna à Fougères, Tremblay et Bazouges des janvier 1794. Comme partout l'ère chrétienne fut proclamée abolie. Sur ce plan la Terreur à Fougères ne revêtit rien d'original : application du calendrier républicain, laïcisation du dimanche remplacé par le « décadi », tous les dix jours, déchristianisation des noms de personnes, etc.

● TERREUR ÉCONOMIQUE

Quant à la politique économique il s'agissait de tout mettre en œuvre pour triompher des difficultés. Il y avait trois objectifs essentiels. Premièrement, assurer le ravitaillement des armées et des villes. Fougères en particulier devait empêcher une explosion sociale car la pression populaire y était très forte à cause de la misère et du manque de vivres. Enfin, il s'agissait de faire appliquer les mesures de justice sociale auxquelles aspiraient les gens du peuple pour qui la Révolution était venue comme la manifestation d'un courant fondamentalement égalitaire et revendicatif.

Contre la hausse des prix et l'inflation de l'assignat, le comité de salut public imposa en septembre 1793, la loi du Maximum des prix et des salaires. Elle fut affichée et rendue publique à Fougères dès cette même date. Elle instaurait une politique d'austérité et de contrôle de l'État supprimant la liberté économique. Elle taxait les denrées et marchandises de première nécessité, exemple, le livre de bœuf 10 sous 8 deniers, le lard salé 12 sous, la douzaine d'œufs 7 sous le vin, le huile, le vinaigre, la chandelle. l'huile à brûler étaient soumis au maximum : le quintal de charbon 2 livres 10 deniers. Les produits de l'artisanat et de l'industrie étaient également taxés, le papier, les toiles, le fil, le cuir et peaux, le plomb, le cours « l'acier d'Allemagne », « le fer de Suède ».

La réquisition des marchandises fut ordonnée et organisée. La responsabilité des opérations appartenait à une « commission des subsistances et de l'approvisionnement », présidée par un citoyen Loyalat. D'une manière générale, les administrateurs eurent beaucoup de mal à conduire cette politique : insécurité du pays à cause



certificat de résidence (Archives départementales, n° 1. V. L 1247)

de la guerre menée par les chouans, routes et ponts coupés, sans compter avec l'hostilité des habitants du pays à l'égard des commissaires envoyés dans les campagnes au nom du gouvernement de la République. Tous les arguments étaient bons pour que les responsables aient de justifier leur retard ou leur inefficacité, ainsi à l'automne 1793, la mauvaise saison qui a empêché de vanter et même de battre les froments en plusieurs endroits ; le refus de certaines municipalités de collaborer à la politique de terreur ; l'impossibilité de fournir les contingents dans les délais fixés ; l'absence de main-d'œuvre continuellement occupée, les uns aux travaux des routes, les autres à conduire les prisonniers, à mener du bois à Rennes, tous à remplir les réquisitions journalières qui exigeaient des choses... A cela s'ajoutait le manque des produits « après la dévastation sur les bords par les brigands de la Vendée, le mauvais temps et les pluies continues ; un tel temps n'est pas propre à charrier des fougères ». Enfin la récolte des blés nous à peine commencée « et si l'on ne profite pour la faire des quelques instants où les pluies discontinuent, nous serons obligés à voir venir une grande partie de ce grain si difficile à recueillir et qui fait presque toute notre ressource » (5).

Malgré les pressions se faisant très fortes sur les administrateurs de la part du Comité de surveillance et des représentants du peuple en mission tels Potholles en octobre 1793 : « Je prendrais de nouvelles mesures pour venir procurer des subsistances. Je marche à Rennes le main d'œuvre, l'un de ceux qui parait avoir apporté le plus d'habitants aux approvisionnements de votre commune. Je déclare tous les particuliers responsables sur leur tête de leur refus d'obéir et l'arrête qu'ils seront traduits devant les tribunaux et jugés comme contre-révolutionnaires. Je soumetts aux mêmes peines les administrateurs municipaux qui

seront coupables de la même négligence. J'espère que ces moyens rempliront vos besoins, s'ils ne suffisent pas j'en emploierai de plus rigoureux encore, contre ceux qui n'obéissent pas à la loi Salut » (6). En janvier 1794 l'arrêt mis en prison les maires des communes de Saint-Sauveur, La Selle-en-Lutré, La Chapelle-Saint-Aubert et Vendel qui n'avaient pas satisfait dans des délais aux mesures de réquisition en chevaux et haras (7). On peut penser que la crainte qu'inspiraient les représentants fut efficace puisque le ravitaillement de Fougères fut assuré et même supérieur aux exigences (803 Qx de froment, 2 000 Qx de seigle, 3 422 Qx d'avoine, 1 334 Qx de pain, 1 917 Qx de paille - décembre 1793) (7).

● TERREUR MILITAIRE

Une grande partie de ces fournitures étaient destinées aux besoins de l'armée. A ce niveau, il est impossible de dissocier l'aspect économique de l'aspect militaire. En réalité, la terreur n'avait de justification que pour assurer le salut national et la sauvegarde de la République. Beaucoup de documents mettent en évidence ces problèmes : le manque d'effectif, la pénurie de produits et d'armes, le manque d'argent.

En novembre 1793, le facteur avec laquelle les Vendéens s'emparèrent de Fougères illustre bien dans quel état de latence militaire se trouvaient les territoires du district. Pour que les administrateurs y étaient employés à tout faire pour mettre la place en état de résister. 6 000 hommes furent rassemblés en hâte et mis sous le commandement du général Peire. On fit procéder à des travaux de fortification sous la conduite de capitaine de génie d'Odenheim, assés en cela par le Fougères Rattier qui avait une parfaite connaissance des lieux. Mais à l'approche du danger les responsables du district assés que le général Peire pri-



un comité révolutionnaire en 1793

Terreur et chouannerie dans le district de Fougères



« Embuscade » in Crétineau-Joly : histoire de la Vendée militaire

rent la fuite, abandonnant la ville à son sort. Seuls restèrent le maire Le Sueur et l'adjutant-général Brière « incapable et de surcroît ivrogne ». En fait, lors de cet épisode les Republican succombèrent sous le choc d'un ennemi beaucoup plus nombreux. En temps ordinaire le rôle de l'armée et des gardes nationales était considérable : lutter contre les chouans, assurer l'ordre et le ravitaillement, le tout dans un climat de constante insécurité qui nécessitait la mobilisation d'effectifs toujours insuffisants. Les recommandations des représentants étaient strictes : « Il est indispensable que les détachements qui marcheront soient accompagnés et suivis d'approvisionnement de bouche et qu'il soit fait à la tête de chacun d'eux une proclamation tendante à leur rappeler qu'il est indigne de Republican français de se permettre de piller nos frères habitants des campagnes, ce qui a malheureusement été un peu oublié dans les derniers temps. On donnera à cet effet des ordres aux chefs et aux commissaires qui pourrissent accompagner les détachements. Indispensable était également l'action concertée et simultanée avec les autres départements et districts, « car il est nécessaire d'agir ensemble, prendre connaissance des forces que chaque district peut fournir, faire partir des différents points les détachements de manière qu'ils arrivent le même jour et au même moment autant qu'il sera possible au point nommé. (5). A l'initiative du comité de surveillance de Fougères, fut exprimée la nécessité de détruire les repaires des

chouans existant aux environs des villes et des châteaux, les bois, les taillis, les broussailles, les genêts, etc. » dont il est urgent de purger la terre. « Sont autant de mesures qui exigeaient des chefs habiles, une parfaite connaissance du terrain et des soldats disciplinés, bien entraînés à ce type de guérilla. En fait, les meilleures troupes se battaient aux frontières ou l'enjeu de la lutte apparaissait malgré tout plus déterminant. Les documents qui font allusion aux actes d'indiscipline et de désobéissance des soldats sont nombreux « un véritable fléau destructeur, que l'insubordination et l'impunité ne font qu'accroître et dont l'exemple est d'une influence d'autant plus dangereuse que les chefs mêmes s'en rendent coupables ». Les administrateurs étaient « accablés par les plaintes des cultivateurs dont les costumes, meubles, les effets, le numéraire et les assignats ont été dévastés. Ce qui ne peut être emporté est brisé : des fils de plume ont été vidés pour s'emparer des couvertes. A Louvigné, une fille de 13 à 14 ans fut violée par un soldat d'une escorte (juin 1794). (6). Les administrateurs restaient impuissants devant cette calamité qui d'ailleurs fut de toutes les époques. Dans le cas présent, elle contribuait encore à accentuer la haine des habitants des campagnes contre la République et ses représentants. Les seuls remèdes qui venaient à l'esprit pour arrêter la contagion étaient de faire observer une discipline plus sévère, d'améliorer le sort du soldat, de visiter les sacs... » en fait une pure

forme ostensible qui n'a produit que peu d'effets : les choses volées ne s'y retrouvant point, enfin de punir les coupables, mais comme tant d'autres mesures, celles-ci demeurèrent sans exécution »

René CINTRE
professeur d'Histoire
au Lycée de Fougères.

A suivre : Pour une présentation nouvelle de la Chouannerie (essai d'analyse)

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- 1) Extrait d'un discours de Robespierre, prononcé le 7 février 1794.
- 2) Vicomte Le Bouteiller : la Révolution dans le pays de Fougères (manuscrit Bibliothèque de Fougères).
- 3) Emile Pautrel, notices d'histoire et d'archéologie pour la Région de Fougères.
- 4) Th. Lemaire : un district breton pendant les guillemes de l'ouest et de la chouannerie 1804.
- 5) Archives dép. 14e-V. L. 1248 : extrait du registre des délibérations du comité révolutionnaire de Fougères (22 germinal an II).
- 6) Archives dép. 14e-V. L. 301 : lettre du district de Fougères au département d'Ille-et-Vilaine (29 thermidor an II).
- 7) Archives dép. 14e-V. L. 457 : copie de la lettre du représentant Rochelle (octobre 1793).
- 8) Archives dép. 14e-V. L. 1243 : registre des délibérations du district.
- 9) Archives dép. 14e-V. L. 457 : lettre aux administrateurs de Fougères.
- 10) Archives dép. 14e-V. L. 457 : lettre des administrateurs de Fougères aux administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine.

FOUGERES, le pays et les hommes



par Bernard Heudré
avec un préface-poème
de Robert Moreau

Format : 19 x 27
Broché
Couverture quadrichromie
216 pages
dont 32 documents.

Reprenant les articles parus dans *Ouest-France*, de 1978 à 1980, cet ouvrage se propose de faire découvrir la ville et le pays de Fougères. Il le réalise au travers de toute une galerie de personnages, grands et petits, qui ont marqué de leur regard ou de leur action les lieux que nous rencontrons

quotidiennement et que nous ne savons plus voir. De lecture agréable, cette promenade au pays de Fougères se révèle une leçon d'histoire en même temps qu'un message d'espoir : l'avenir, c'est à nous qu'il appartient de le construire.

Je soussigné

N° / Rue

Ville

Tél. :

souscrit à _____ exemplaire(s) de

Fougères, le pays et les hommes

Je retirerai l'ouvrage dès sa parution, début décembre 1980.

Date :

Signature :

BON de COMMANDE
à retourner à :

MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
10, rue de la République
35000 FOUGERES
Tél. 93 22 01

Une date pour la musique Gallo : la parution des

« Chants et danses du Pays Fougerais »

« En pays gallo... la culture musicale traditionnelle comporte plusieurs volets : musique à danser, chants à danser, métiers, etc... La richesse de chacun de ces genres est considérable, mais il semble qu'elle le soit plus encore pour les airs à danser, sans doute parce que les recherches ont été plus importantes dans cette branche ».

Le livre de Mademoiselle Gaït Corvaisier, édition partielle du Bulletin de la Société Archéologique de Fougères, en vente dans toutes les bonnes librairies du pays et chez l'auteur elle-même (1), ne fera pas démentir cette opinion de Georges Glémot exprimée il y a deux ans dans « Le Peuple Breton ». Il a été accueilli avec une certaine ferveur par les groupes culturels environnants qui le considèrent comme une excellente base de travail, même si les mélodies y font un peu défaut. Mais Mademoiselle Corvaisier, infatigable, sur la brèche depuis trente-cinq ans après avoir animé les « Sabotiers » et le cercle « Art et Folklore », annonce déjà l'éventualité d'un second recueil où pourrait peut-être apparaître l'aspect plus poétique de la chanson fougeraise que l'AFAP et l'Association du Coglais connaissent par les nombreux collectages effectués. Car ici, c'est essentiellement de danse qu'il s'agit ; danse qui « remonte aux origines mêmes de l'humanité », qui « leur est même antérieure, car les choses dansent à l'égal des êtres... ». C'est sur cette citation du professeur Giraudet que débute d'ailleurs une préface donnant notamment des renseignements précis sur les instruments en usage : violon, pipeau, clarinette et notre « bouèse », l'accordéon diatonique. Ces quatre pages préliminaires s'ajoutent aux cent dix où Mademoiselle Corvaisier sait expliquer professionnellement phrases musicales et techniques des pas, de la Gueudenn à la Dérobée de Liffré, en passant par toutes les variantes de l'Avant-Deux. Et sur tout cela plane l'ombre d'Amand Dagnët, dont l'auteur a hérité nombre d'écrits essentiels, réalisant ainsi le souhait de voir paraître une anthologie des « vieilles chansons de chez nous » manifesté au début du siècle par celui qui fut un merveilleux chercheur dans le domaine de nos traditions.

(1) Mademoiselle Gaït Corvaisier, 44, rue des Vallées, 35300 Fougères. Prix du recueil : 30 F + 4 F de frais de port.



CHANTS et DANSES



du PAYS FOUGERAIS

Extrait de l'album de la Société archéologique de Fougères

Quant aux textes, en français ou en gallo, ils nous plongent dans le roman de la vie où l'amour tient évidemment une grande place :

« Ah je l'attends, je l'attends, je l'attends
Celui que j'aime, que mon cœur aime »

(Chants de mariages)

Mais déjà :

« ... Vive l'amour, cela ne dure pas toujours »

Il faut dire aussi :

« ... Que les femmes sont sottes, dam'oui, dam'vère
D'obéir à leurs maris, dam'vère, dam'oui ».

L'amour, c'est beau, mais il y a aussi les plaisirs de la table :

« Je seu à mon aise dans mes gros sabots,
J'aime la galette et le lait ribot »

(Chants à boire et à manger)

Mieux vaut en effet profiter de la vie car la guerre peut arriver qui éloigne du pays et de ceux que l'on aime :

« Ah ! les maudits wagons qui nous emmènent, emmènent.
Ah ! les maudits wagons qui nous emmèneront ».

(Chants de conscrits)

Nous vieillirons tous, mais d'autres seront là pour nous rappeler chaque année les coutumes de notre jeunesse :

« Chantons Noël pour une pomme, pour une poire,
pour un p'tit coup d'cidre à boire »

(Chants de quête)

Saurons-nous jamais qui fut cette Adèle qui se promenait « le long de son jardin sur le bord de l'île... sur le bord de l'eau », ce Pierrot qui laissait « ses beurbis et ses eugniaux » pour aller « cri son chalumiaou » ou encore cette mère Nicolas pour laquelle des générations d'enfants ont scié du bois à ne plus que savoir en faire ?

Et puisqu'il est dit à la page 18 (Formules à chanter aux noces) :

« Buvons à sa santé. Elle a fort bien chanté.
Buvons, trinquons à sa santé. Elle a fort bien chanté ».

Portons donc un « toast » symbolique à Mademoiselle Corvaisier pour le récital qu'elle nous a servi

Jean-Yves BAUGE

L'ORGANISATION ET LA VIE DE LA FORET

La forêt est un monde vivant, l'œuvre la plus élaborée dans le domaine végétal. Pénétrer au cœur d'une grande forêt, même dans un pays comme la France, donne encore l'impression de pénétrer dans le mystère et l'aventure. Face à cette force formidable, apparemment si statique, on se sent rempli d'un mélange de respect et d'appréhension. Tout y est majesté et silence et, pourtant, on y ressent les pulsations de vies innombrables. Dans ces profondeurs, à l'abri des mouvements de l'air, des écarts de température, vit un monde varié de champignons, de mousses, de fougères, de fleurs, d'insectes, d'oiseaux, de mammifères. Ce monde semble dominé par ces monstres végétaux que sont les arbres. Mais cet univers si disparate qui se développe et meurt, vit en réalité en une étonnante communauté.

La forêt forme en effet un système écologique assez complexe, c'est-à-dire une immense machinerie dont tous les organismes vivants constituent les rouages. Tous ces êtres sont en étroite association : c'est un écosystème dont tous les individus concourent à l'harmonie de l'ensemble.

Au centre de cette communauté, se trouvent naturellement les grands arbres et, d'une manière générale, les plantes vertes. Leur rôle est primordial : captant l'énergie solaire, puisant dans le sol et dans l'air les matières minérales dont elles se nourrissent, en particulier le gaz carbonique, elles fabriquent la matière organique, c'est-à-dire la matière vivante. Ce sont donc les producteurs de substances servant de base à l'alimentation de tous les autres êtres de la société. On voit ainsi le rôle essentiel de la chlorophylle, source de vie. Cette matière vivante produite sera absorbée par les animaux consommateurs de divers ordres selon qu'ils se nourrissent directement aux dépens des producteurs (herbivores) ou aux dépens d'autres consommateurs (carnivores). C'est donc un étroit rapport de dépendance qui lie la gent animale au monde végétal. Mais, dans une communauté bien organisée, nul ne peut se passer des autres. Il en est ainsi dans notre forêt où les végétaux sont contraints de se nourrir en particulier des substances minérales du sol. Or, ces dernières proviennent de la décomposition des substances organiques animales et végétales après la mort et l'humus est l'une des étapes de ces transformations qui s'accomplissent sous l'effet des bactéries du sol, les décomposeurs. On comprend mieux les liens essentiels qui unissent les 3 catégories de membres de cette société en équilibre, les producteurs, les consommateurs et les décomposeurs, liens illustrés par le schéma simplifié et classique de l'écosystème forestier (voir tableau).

Mais naturellement cet équilibre est fragile : un maillon de cette chaîne alimentaire viendra-t-il à se rompre et c'est peut-être la vie de l'ensemble qui est compromise. On saisit alors le rôle primordial joué par la forêt dans la vie de tous. Comment pourrait-on imaginer, en effet, qu'un tel écosystème soit isolé des autres ? Les hommes eux-mêmes ne sont-ils pas tributaires de ces grands arbres qui, absorbant le gaz carbonique, base de leur alimentation, dégagent aussi l'oxygène, source de notre vie ?

Espérons que l'actuelle prise de conscience de l'homme sur la nécessité de l'équilibre forestier ne soit pas trop tardive et qu'il sache préserver un patrimoine sans lequel toute vie sur la terre serait absolument impossible.

L'image que l'on se fait volontiers de la forêt est celle de la futaie constituée de grands arbres dont l'âge peut varier selon les espèces (130 à 150 ans pour les hêtres, 200 ans pour les chênes). La forêt de Fougères est une futaie-type. En réalité, les seuls végétaux n'y sont pas ces plantes centenaires dont les fûts se dressent à la conquête de la lumière. La répartition de la végétation s'y fait en strates horizontales.

La strate la plus développée est la strate arborescente : représentée à Fougères essentiellement par le hêtre et le chêne pédonculé, elle correspond

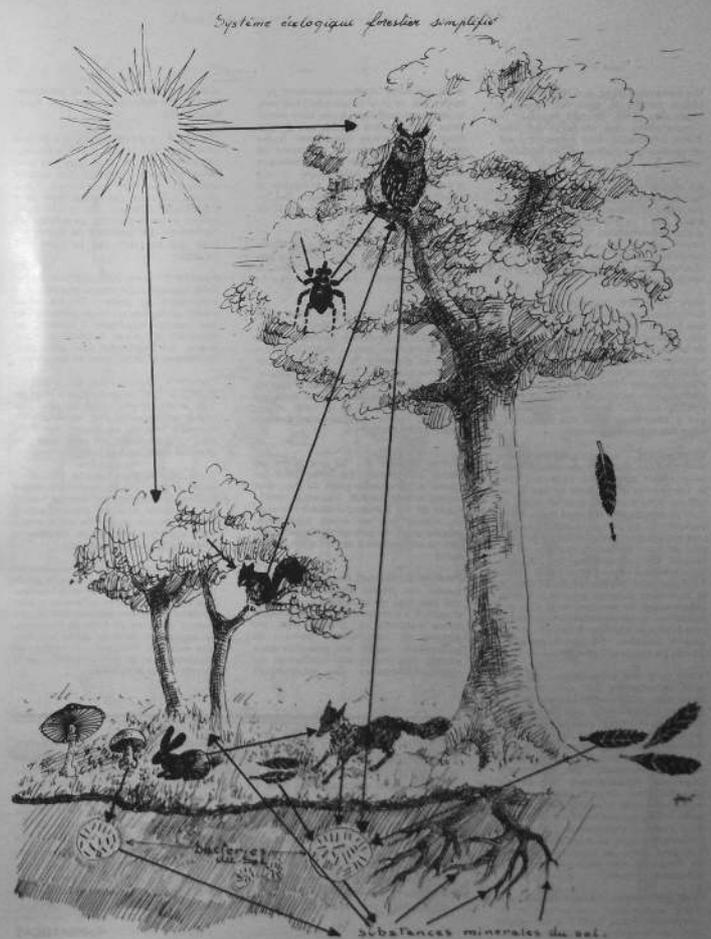
aux arbres dont la hauteur dépasse 4 ou 5 m. Sa densité conditionne la quantité et la qualité de la lumière disponible pour le sous-bois et régit donc le développement de ce dernier.

Dans une futaie, les autres strates sont nécessairement plus réduites, la lumière éprouvant de grandes difficultés à percer le couvert forestier. La strate arbutive, de 1 à quelques mètres, composée de jeunes arbres et des arbustes de la forêt ne constitue que de plantes sciaphiles ou plantes d'ombre dont le développement ne nécessite que peu de lumière. Le houx en fait partie et ses buissons épineux disséminés caractérisent le sous-bois. Peu dense sera également la strate herbacée qui comprend les petites plantes vertes d'un mètre ou moins. Mais une clairière apparaît-elle, le jeune forestier devant-il frayer dense et les fougères de cette strate, en particulier la grande fougère aigle, si caractéristique de nos forêts et qui ne nécessite que peu de lumière prennent aussitôt une extension considérable.

Enfin, la strate muscinale rampe à même le sol. Très variée dans sa composition elle groupe les végétaux intérieurs qui sont spécialement les mousses, les lichens et les champignons, ces derniers pouvant particulièrement se développer puisque l'absence de chlorophylle ne les rend pas tributaires de l'énergie solaire. Ce n'est pas moins de 100 à 200 espèces de champignons supérieurs que l'on pourrait dénombrer en forêt de Fougères.

Notre forêt est une hêtraie, l'une des plus belles de l'Ouest de la France. La répartition statistique de la strate arborescente y est approximativement la suivante : hêtres plus de 75 %, chênes pédonculés moins de 20 %, châtaigniers 2 %, conifères 2 %. Le reste correspond à des essences variées comme le bouleau. Il est aisé d'expliquer cette dominance du hêtre quand on connaît les conditions climatiques locales.

C'est ainsi que l'on peut comparer les conditions de température, de pluviosité et d'ensoleillement permettant le développement de 4 essences et le climat évalué sur plusieurs années.



	Températures moyenne	Pluviosité en mm/an	Ensoleillement en heures/an
Sapin	7-9°	1000-2000	1700
Hêtre	7-12°	1000-1500	1700
Chêne pédonculé	10-15°	900-1200	1800
Chêne vert	13-15°	400-700	2750
Climat local	11°	1100 en forêt	1750

L'organisation et la vie de la forêt

On comprend alors que le hêtre et le chêne pédonculé sont les végétaux types des forêts de nos régions. Si l'implantation des conifères est loin d'être impossible, leur présence n'est en général que plus ou moins accidentelle.

En réalité, dans l'association qu'est la hêtraie, on dénombrait de nombreux espèces. Si un recensement précis était fait, ce sont des centaines d'espèces végétales que l'on rencontrerait depuis les plantes herbacées jusqu'aux lichens, aux mousses et aux champignons dont la répartition ne se fait pas au hasard.

Mais on a trop souvent tendance à considérer, avec notre échelle humaine des durées, que la forêt est figée dans une réalisation immuable et éternelle de la nature. On a comparé les grandes hêtraies normandes et bretonnes à d'innombrables cathédrales gothiques dont elles auraient l'architecture. On imagine souvent qu'une forêt telle qu'on la voit, on pourrait encore la voir identique à elle-même dans des centaines, voire des milliers d'années.

Or, une forêt, c'est un ensemble vivant dont chaque élément constitutif naît et meurt après avoir joué son rôle. Si l'évolution des arbres se fait à un rythme moins rapide que le nôtre, si c'est le monde des rythmes lents, cette évolution n'en demeure pas moins et une exploitation rationnelle de la forêt doit se faire en tenant compte de sa vitesse. Un chêne demande 200 ans pour arriver à maturité, un hêtre 130 à 150 ans pour devenir adulte et c'est là le maximum autorisé pour leur exploitation sinon ils meurent et si l'on n'a pas prévu un renouvellement rationnel, une évolution étudiée de la forêt, on ne pourra attendre 150 ans avant d'exploiter de nouveau cette dernière.

Alors qu'à une autre époque, la forêt était développée sur des étendues beaucoup plus considérables qu'elle ne l'est actuellement, que les besoins, donc l'exploitation, étaient moindres, on peut concevoir que l'évolution ait été laissée au hasard et que les arbres morts étaient à plus ou moins longue échéance remplacés par des sujets nouveaux. Actuellement, il n'en est plus de même. A cette notion doit se substituer celle d'exploitation rationnelle. Il faut qu'une forêt soit découpée en tranches d'exploitation. Ce sont les difficultés étapes de cette dernière que l'on peut noter en observant en forêt de Fougères des lieux témoins judicieusement choisis.

Quel promeneur n'a eu l'impression d'une exploitation irrationnelle et inconsidérée d'une forêt ? « On coupe tout, on supprime la forêt », dit-on

C'est peut-être malheureusement parfois le cas, et ce serait infailliblement si les responsabilités d'une telle entreprise n'étaient pas confiées aux spécialistes des sciences forestières. Notre propos n'est certes pas de traiter de manière approfondie de la politique forestière, de la sylviculture, il n'a d'autre ambition que de présenter le mode classique de traitement des futailles tel qu'il est pratiqué en forêt de Fougères.

Prenons donc l'exemple d'une hêtraie ou d'une chênaie dont les planches c-jointées permettraient de suivre le développement, l'évolution et la régénération.

La forêt est faite d'arbres issus d'un semis, soit quelques chênes adultes. Une glandée permet la germination de très nombreux semis dont il faudra aider et protéger la croissance pour qu'ils ne soient pas étouffés ou concurrencés par les ronces, détruits par les rongeurs ou piétinés, ce qui explique que certains lieux de la forêt soient interdits même aux simples promeneurs (planche 1).

Sur la planche 2, 10 ans après les semis ont grandi. Ils constituent un fourré impenétrable plein de ronces et autres arbres (saules, bouleaux, etc.) hauts de 1 à 3 m et qui seront éliminés de même que les sujets trop développés pour ne pas gêner la croissance : la concurrence est en effet importante.

Planche 3 : 40 ans plus tard. C'est le gaulis. Les jeunes arbres de 3 à 8 m ont une tige de la taille d'un manche d'outil. Il s'exerce toujours une concurrence naturelle et d'autre part, les actions de nettoyage doivent se poursuivre : retrait des essences sans intérêt, des arbres mal conformés ou trop envahissants. Les sylviculteurs

marquent les arbres qu'ils sélectionnent et qui doivent, en principe, durer longtemps.

Planche 4 : c'est le perchis. Il a 60 ans environ. Les arbres sont beaucoup plus grands (8 à 20 m). Des essences sont faites tous les 10 à 20 ans (arbres dominés ou mal conformés). Une récolte de bois peut être faite (chauffage, poteaux, etc.). On commence à aménager un sous-étage en conservant par exemple quelques arbres qui pourront par la suite être exploités.

Planche 5 : vers 100 ans les arbres de la futaille qui ont attendu leur maturité continuent de grossir, les vieux vieillissent en desserrant le perchis par des coupes régulières espalant, en éliminant les sujets malades ou sans avenir. La végétation peut alors plus facilement se développer en sous-bois.

Planche 6 : Futaille mûre. Elle a de 150 à 200 ans. Il ne reste guère plus de 100 arbres à l'ha, mais ils sont très beaux et peuvent être exploités. Ils donnent chacun au moins 5 m³ de bois. L'exploitation ne sera que progressive pour assurer la régénération.

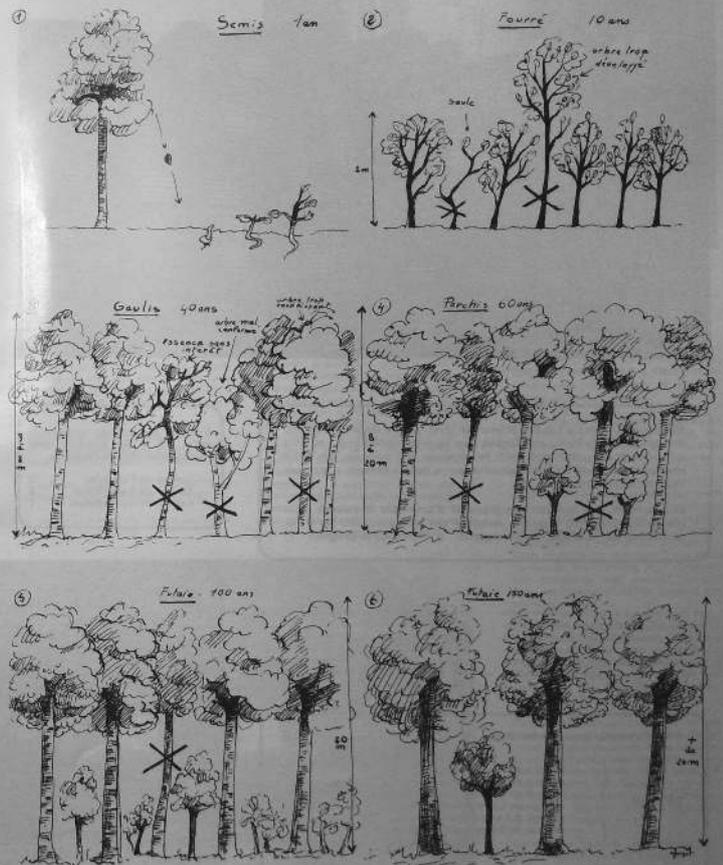
Cette régénération pourra être envisagée à partir d'une nouvelle glandée qui se développera en semis, fourré, etc. Bientôt tous les anciens arbres seront éliminés mais il faudra attendre 150 ans pour admirer de nouveau la futaille dans toute sa splendeur.

On comprend alors que l'exploitation de la forêt ne puisse se faire par tranches sinon l'équilibre serait rompu. Des exemples de ces différents stades de développement peuvent être actuellement observés en forêt de Fougères, en particulier dans sa partie occidentale entre la Penlière — région en exploitation et en régénération — et le carrefour des Serfilères.

Toute une politique de la forêt doit intervenir. Et l'on doit désormais être convaincu que si la forêt constitue un cadre idéal de détente et de récréation pour les populations urbaines qui peuvent y retrouver l'équilibre et la beauté naturelle dont elles sont de plus en plus privées, sa protection doit en être d'autant mieux assurée, livrée qu'elle est aux assauts et aux pressions de notre civilisation. La civilisation technique de notre société dont le but principal est la recherche du profit multiplie les agressions contre le milieu naturel. Peut-être n'est-il pas trop tard malgré tout, pour que l'homme moderne découvre la nécessité fondamentale de la forêt pour la santé du monde vivant et pour la sienne propre, alors il prendra délibérément parti pour sa conservation et son développement. Mais pour cela, il faudra sans doute que certaines puissances dominatrices s'effacent devant l'intérêt collectif, et c'est là que l'on mesure l'importance du changement nécessaire.

Gaëtan LUCAS

Development et evolution de la futaille



les scieries du Pays



Des « plats » d'ébénisterie ou de menuiserie

Mon grand-père ne fut pas scieur de long, dès le début du siècle, il monta à Saint-Brice-en-Cogleq une scierie mécanique : ce mot « mécanique » chantait tant le progrès à l'époque, qu'il ne manquait point de le faire inscrire en « belles lettres » sur ses imprimés commerciaux.

Et pourtant, il s'agissait simplement d'une scie circulaire d'un mètre de diamètre environ, montée sur mauvais bâti en bois, actionnée par une machine à vapeur... c'était déjà le progrès.

Les scieries peu à peu fleurissent dans tous les villages du pays : quoi de plus normal ! Les forêts de Fougères, de Villecartier, de Haute-Sève, de Sévailles et les haies plantées de châtaigniers et de chênes ne constituaient-elles pas une richesse ?

En 1962, on dénombrait encore dans le pays de Fougères 117 artisans charbons-scieurs. Par contre, en 1976, ce nombre passait à 53, tandis que quelques scieries devenaient des petites entreprises employant entre 12 et 40 ouvriers.

Artisans charbons-scieurs en 1962

117

— canton de Fougères-Nord	10
— canton de Fougères-Sud	6
— canton de Saint-Brice-en-Cogleq	10
— canton de Louvigné-du-Désert	10
— canton d'Antrain-sur-Cousson	7
— canton de Saint-Aubin-du-Cormier	10

Total 53

Nombre de scieries employant entre 12 et 40 ouvriers dans l'arrondissement de Fougères :

— canton de Fougères	3
— canton de Saint-Brice	3
— canton de Saint-Aubin	1



Scierie artisanale disparue en 1966

Ceci peut s'expliquer

En France, on estime que 600 000 km de talus ont été arasés en 40 ans. Dans la région, les artisans ont pu trouver la matière première sur place, dans les champs environnants, mais peu à peu il a fallu aller plus loin : c'est-à-dire s'équiper en matériel de transport très onéreux, et par conséquent restructurer l'entreprise : certains ont pu le faire et ont pris de l'extension, d'autres ont disparu.

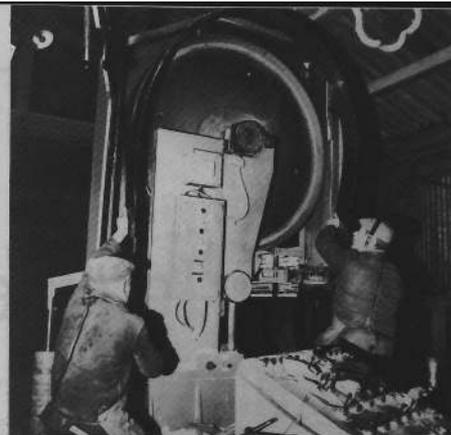
Le marchand de bois, c'est-ce que c'est ?

Tandis que le marchand de bestiaux achète des bestiaux et revend des bestiaux, le marchand de bois achète les arbres « sur pied ». Ces arbres sont abattus par des bûcherons, puis débardés (c'est-à-dire sortis de la forêt et mis en tas) soit par le marchand lui-même, soit par des entrepreneurs de débardages : c'est un exploitant forestier.

Les grumes sont transportées par camionspéciaux appelés grumiers, jusqu'à la scierie : c'est un transporteur.

C'est un scieur : les grumes sont comme on dit « débitées » (sciées).

C'est un commerçant : il doit assurer la vente de ces produits.



Une scierie moderne automatique

Où trouver la matière première ?

Des scieries qui débitaient 5 à 6 m³ de grumes par jour il y a 20 ans peuvent aujourd'hui, grâce au matériel moderne, scier 30 m³/jour. Dans le même temps, le bois champêtre a diminué, c'est-à-dire que le pays de Fougères ne suffit plus à alimenter les entreprises qui doivent s'approvisionner dans les départements de la Mayenne, de l'Orne, du Calvados, de la Sarthe et même dans le centre de la France. Aux difficultés dues à l'étranglement, s'ajoutent celles de la concurrence nationale, voire internationale : le manque de matière première fait que les marchands se retrouvent là où il y a encore de belles forêts.

Comment se procurer la matière première ?

Les producteurs de bois. Ce sont des propriétaires fonciers. Les petits propriétaires de la région vendent un lot de bois à l'amiable en s'adressant directement à un marchand qui les connaît.

Les gros propriétaires de forêts privées ont créé, il y a quelques années, des coopératives forestières : à la fois pour vendre leurs produits et pour assurer le reboisement.

C'est la loi de l'offre et de la demande qui entre en jeu : plusieurs marchands sont invités à voir sur place la matière première et à soumettre leur prix sous pli cacheté. Le plus offrant l'emporte. Tout se passe secrètement. Celui qui a besoin de marchandises pour alimenter son entreprise met souvent un prix fort, et il ne retrouve pas toujours son compte.

L'Etat, propriétaire des forêts domaniales est le plus gros producteur.

Tous les ans, au mois d'octobre, le service des forêts met en vente des coupes de bois. Les marchands peuvent visiter ces coupes et les estimer.

Fine vient le jour de la vente. C'est une vente aux enchères publiques. Apparemment plus de secret. Mais les acheteurs ne revêtent pas leur pile. L'ambiance, dans la salle, laisse pressager des cours. C'est l'angoisse. Il faut acheter, moins acheter à un prix raisonnable. Certains achètent trop cher et font « monter » les prix.

L'achat du bois est une opération essentielle pour la vie de l'entreprise. On achète en quelques mois le produit nécessaire à une année de travail.

Les scieries du Pays

Les produits fabriqués

Les produits fabriqués dans une scierie sont différents selon l'essence et la qualité du bois. D'autre part, ce ne sont pas des produits finis, ils sont revendus pour être à nouveau transformés, si bien qu'ils portent des noms souvent inconnus du public.

Avec du chêne, de châtaigner ou de hêtre sera débitée sur toute sa longueur en plateaux qu'on appelle « plots ». Ces plots seront des bois d'ibénisterie ou de menuiserie. Si on enlève la partie d'huber (bois vivant) pour ne garder que le « cœur » (bois mort), on obtient des avivés.

Avec du chêne de la qualité inférieure, on obtiendra des traverses de chemin de fer. Avec du châtaigner ou du chêne de faible diamètre, on débitera de la frise (transformée plus tard en parquet). Les déchets seront transformés ailleurs en pâte à papier ou en panneaux de bois reconstruits. On note depuis quelques années de nouveaux débouchés pour les bois de qualité inférieure : des bois à palettes, et des bois utilisés pour la construction des porches.

Il faut savoir qu'un arbre perd au sciage 50 % de son volume (écorce, sciure, défauts). Les 50 % restant subsistent encore chez l'ibéniste une forte élimination. D'après un marchand de bois, on pourrait augmenter le volume utilisable car certains défauts, des petits nœuds en particulier ne nuisent ni à la qualité ni à l'esthétique ; on éviterait ainsi un certain gaspillage.

Où sont vendus les produits ?

Les bois de pays sont surtout recherchés par les ibénistes et les charpentiers. Ils sont vendus en Bretagne, en pays de Loire, un peu en Normandie et également exportés vers la Belgique et l'Allemagne.

L'avenir des scieries ?

Nous avons assisté à la disparition des petites scieries artisanales, disparition étroitement liée à celle du bois champêtre. Actuellement, les scieries en place se maintiennent mais leur avenir dépend essentiellement d'un effort de reboisement au niveau national.

Michel Martin

L'adhirette

V'la ti pa que d'pé queque temps on s'entend caoussé d' l'adhirette.

Ça fait bé 30 ans qui n'ont pu question. A mon n'aveu, d'pé qu'les « vilottins » r'tournent dans les bois. Apré la guère tout le monde aveu foui dans les villes. A c't'heure, la mode est d'vertir comme y disent.

C'è pour ça qui faut que j'vous mette au courant d' l'adhirette. L'adhirette, c'è une herbe qui ressembuille à l'amourette, m'è en p'u'tit. Ça pousse dans les bois, les sentes, et le long des chemins, et aupa du paille d'Fougères.

C'qu'è incroyab, c'è que quand on m'ont' su d' l'adhirette on è tout desorienté, on è adhiré qua' et quand ça s'passe au sa (soir) pu méyen de r'trouve son ch'min. De coups à couche deho !

Y n'a qui n'y cré pas, qu'c'è pas possible : è la bourdieine alors ? C'è ben para ! Les chevreuils pourtant si méfiant, quand y n'ont mangé au printemps, y sont fous. On n'a vu rentrer dans les jardins, et même dans les log'ements. Et pi d'abord j'vas vous raconter des faits qu'j'ai vu. Mon bonhomme, le père Amand qu'ave fait tout' la guère de 14-18 y a té pris ben des fa avec l'adhirette. Un coup qu'y m'è un vache au tauré jusqu'au Gaoult, y r'ven à la raissée. Y faisé presque né, v'la t'y pas qu'y s'mi à tourne en rond, y passé 3 fa dans l'même endreu. Y n'f'u pas long à comprendre qu'il ave monté su d' l'adhirette qui foisonne dans c'coin là. Eh ben ! pas sot l'bonhomme : y lâchit la vache et la touchit d'vant li. Lai qui té flonne de son viaou è r'vint tout dré sans deviente. È sûr, les gens rigolent pasque c'è li qu'ave m'è la vache et c'è la vache qui l'ave ramné, me y n'passit quand même pas la né deho. C'è c'qui arrivit au père Touret. Y r'vene d'son boulot à Saint-Ouen, comme il ave couru les boîtes trop longtemps, y s'en r'vint à travé l'bois d'gaines pour arrivé pu vite. Y vu ben d' l'adhirette : « Pourvu que je n'mé perde pas » qui pensit ! Ça n'loupt pas ! Jusqu'à méné y cherchit son ch'min, pas moyen d'trouve la sentaine ! Y connaisse pourtant le bois comme sa poche, eh ben y et passit la né.

Comben d'cas coume ça que j'pouva vous raconter. Not mait d'école ave mém fait une enquète lad'sus. Y dit qu' l'adhirette ètude un phénomène bizarre et qui fesé ben pu d'effet quand les bonhomme té chao d'baire ! Oh, y n'disè pas ça coum' ça not' mait : il ave dit « Epris de boisson, ou en palante compagnie ». Pour sûr que quand l'père Forget torni tout la né dans son champ sans trouvé l'embranchure, il ave bu tout son barau de cidre ! Mé enfin, les faits sont là.

L'adhirette faut pas rigolé o tout.

Joseph Pommereul

Le Centre de Traitement de l'ouïe et de la parole de Fougères

La communication suppose qu'il y ait un émetteur et un récepteur. Le premier doit être doué de la parole pour faire passer son message. Le second doit être capable de percevoir les éléments de la communication et de les intégrer dans une cohérence. Cette communication facilite l'insertion de l'individu dans la société et lui permet surtout d'enrichir son propre univers par l'assimilation de messages auditifs : sons, silence et musique. Ce schéma élémentaire : « Emetteur - Message - Récepteur » est altéré, dès lors que l'un des deux partenaires est atteint d'une déficience. Cette perturbation est due souvent à la présence de troubles auditifs chez l'émetteur ou le récepteur : pour qu'une parole soit retransmise, il faut d'abord qu'elle ait été entendue. C'est pour corriger ces troubles que le C.T.O.P., Centre de Traitement de l'ouïe et de la Parole a été créé rue Eugène-Pacory, à Fougères. L'établissement se présente comme un ensemble de bâtiments construits par tranches de 1967 à 1975. Cependant, la préoccupation des mal-entendants à Fougères ne date pas des dernières décennies : en 1946, Anne Boret et Jean-Baptiste Le Taillandier, fondateurs de la Congrégation des Soeurs de Rillé, ouvrirent un Hospice dans les dépendances de la Communauté. Celui-ci recueillit quelques sourd-muets et des religieuses se mirent à l'école de l'abbé de l'Épée afin de se familiariser avec la science du langage par signes, la seule alors connue et pratiquée. Cette fondation gagna immédiatement la sympathie de tous



Vue globale du Parc : pavillons d'enfants en forme d'arabesques

les Fougérais, ainsi que des visiteurs étrangers. L'établissement fut reconnu « Ecole départementale » en 1851. Puis, la méthode mimique fut abandonnée en 1880 au profit de la méthode orale. Les effectifs augmentèrent : de 6 en 1846, ceux-ci passèrent à 50 en 1900, à 150 en 1951 et désormais on dénombre 300 jeunes venant d'horizons très divers : de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire. Cette importance numérique place le C.T.O.P. au troisième rang en France, après celui de Nancy et celui d'Arras. Cette situation est du reste enviable, puisque 40 établissements semblables existent en France, dont 35 fédérés et 5 nationaux. En plus de ces instituts, des médecins aujourd'hui ouvrent leurs propres centres avec une quarantaine de jeunes déficients auditifs.

Qu'est-ce que le C.T.O.P. ? C'est à la fois un centre de dépistage et de diagnostic de la surdité et des troubles auditifs, et un centre d'éducation précoce avec guidance parentale. Il est aussi, avec l'aide du C.N.E.T. (Centre National d'Études et de Télécommunications) de Lannion, centre d'études, de création et de réparation de matériels électroniques adaptés aux différentes catégories de surdité. Il est dirigé actuellement par Sœur Marie, et son personnel est de 132 membres.

Le centre de dépistage et de diagnostic réunit autour du médecin otorhino, le docteur Mazéan, une audio-prothésiste, deux psychologues, un neurologue, une secrétaire médicale

et un technicien. Ce personnel qualifié essaye de déterminer les difficultés auditives, dès la plus jeune enfance, et de repérer les cas sociaux éventuels pour les diriger vers des instituts plus spécialisés, tels que les I.M.P. (Instituts Médico-Pédagogiques). Le centre de dépistage est doté d'un matériel intéressant : audiomètre avec émission de bruit blanc, c'est-à-dire fusion de plusieurs bruits ; jouets sonores émettant des graves et des aigus, destinés à solliciter l'attention du bébé et sa coopération à l'opération de dépistage ; R.O.C. (Réflexe d'Orientation Conditionnée). Ces appareils ont pour but de déterminer le plus tôt possible le degré de surdité du bébé. Afin de capter les réflexes auditifs de l'enfant, on a recours au pupin-show-box, pour les enfants âgés de deux ans environ. L'appareil est constitué d'un haut-parleur ; du bruit est émis et l'enfant doit appuyer sur un bouton. Il se divertit et a l'impression de jouer avec une machine. Cet aspect attractif est important : l'enfant garde sa spontanéité. Pour la tranche d'âge 4-6 ans, l'audiogramme recherche pour chaque fréquence l'intensité minimum nécessaire pour la recevoir. Cet appareil contient deux possibilités : la conduction aérienne du son et la conduction osseuse. Dans ce dernier cas, un vibreur est apposé sur la mastoïde, afin que l'os soit mis en vibration. L'audiogramme permet d'apprécier les restes auditifs de l'enfant. Enfin, pour l'ensemble

le centre de traitement de l'ouïe et de la parole

des jeunes de 3 à 18 ans, l'impédancemètre mesure la résistance du tympan et de la chaîne des ossicules. Il est destiné à agir sur l'oreille moyenne. Des cabines sont également réservées à l'électro-cochléographie et aux essais d'adaptation prothétique. Il s'agit d'un test effectué sous anesthésie : un appareil envoie des décharges au patient ayant deux électrodes de surface, l'une sur le front et l'autre sur le lobe de l'oreille, et un troisième à travers le tympan. L'électro-cochléographie fournit de précieux renseignements sur la capacité de perception des sons aigus. Ainsi, le déficient auditif peut être dépisté dès son plus jeune âge et peut être soigné dès l'âge de 3 ans.

Le centre d'éducation précoce associe au personnel médical et éducatif les parents des jeunes déficients. Ainsi, pour l'année 1976-1977, quinze enfants ont bénéficié de cette éducation précoce avec guidance parentale. Il est recommandé que l'enfant vienne avec ses parents, à raison d'une journée

et demie par mois : elle, pour être « sécurisée » et apprendre à assurer le handicap de son enfant et à participer à son éducation ; lui, pour recevoir le maximum d'informations auditives, apprendre la lecture sur les lèvres, prendre conscience de sa voix et se préparer ainsi à la parole. Ce travail nécessite, outre cette indispensable collaboration entre le personnel et les parents, un matériel important : jouets sonores, jeux éducatifs et amplificateurs. Les parents sont hébergés sur place et partagent la chambre avec leur enfant.

L'éducation précoce doit être suivie d'une prise en charge du déficient dans l'établissement qui lui permettra de suivre une scolarité adaptée à son handicap et le conduira parfois au terme de sa formation professionnelle. A ce niveau, un travail en profondeur et de longue haleine est poursuivi, afin d'aider l'enfant à mieux analyser les sons qu'il peut percevoir. Pour cela, chaque classe est équipée d'un matériel

adapté aux différentes surdités. D'abord, pour l'émission de la parole, il existe des appareils pouvant retransmettre la parole de façon amplifiée et des appareils à codage ou à transposition qui décomposent la parole et la reconstituent dans des bandes de fréquence différentes. Souvent, les sons sont transposés de la zone aiguë à la zone grave.

Pour la réception de la parole, différentes méthodes ont été mises en œuvre : l'une d'elles consiste à promener le son à partir d'un amplificateur. Chaque déficient est équipé d'un récepteur relié par un fil à un amplificateur. Une autre méthode permet à l'enfant de capturer un signal de mouvement sur la table. Celle-ci est intéressante car elle offre trois options. Première possibilité : l'enfant peut équiper son récepteur captant un champ magnétique, créé par des bobines magnétiques qui ceinturent chaque mur de la salle. Ce procédé peut être utilisé également pour capter le son de la télévision et le transformer ensuite en électricité dans un fil entourant la salle. Des parents ont, semble-t-il, investi dans ce genre d'installation, afin que l'enfant poursuive son éducation auditive à la maison. Seconde possibilité : le jeune déficient dispose d'un récepteur individuel d'émissions à modulation de fréquence. La troisième consiste dans les émissions infra-rouge : un récepteur permet alors à l'enfant de recevoir le rayonnement de radiateurs fixés au mur. Puis hors-classe, les déficients auditifs portent des prothèses individuelles fabriquées par Gérard, le technicien, ou des contours d'oreilles. A propos de l'appareillage, celui-ci déclare : « Ces appareils sont absents sur le marché, car ils ne seraient pas rentables pour le producteur — ou ils seraient à des prix exorbitants ». C'est pour pallier cet inconvénient que ce technicien construit lui-même et répare les appareils utilisés, en collaboration avec le C.N.E.T. de Lannion.

L'éducation spécialisée et l'éducation auditive sont bien sûr intégrées à une éducation générale adaptée à un rythme tenant compte des handicaps. Le C.T.O.P. comprend trois pavillons modernes de jardins d'enfants pour les 3-4-5 ans. Pour chaque groupe de 15, cinq personnes sont nécessaires pour l'apprentissage du langage oral et l'acquisition du langage écrit : un professeur spécialisé, une éducatrice, une monitrice de classe, une jardinière et un agent de service. L'apprentissage du langage oral s'effectue par l'éducation auditive et la démutisation. Celle-ci est

possible grâce à la lecture labiale : l'adulte désigne et nomme l'objet réel ; ensuite, il se réfère à l'image représentant cet objet. L'enfant doit toujours lire sur les lèvres de l'adulte. Quant au langage écrit, son apprentissage met en application la lecture globale : le mot écrit sur un tableau est lu dans son entier et souvent il a comme support visuel une couleur. Le mot devient alors une image pour l'enfant : cette lecture s'appuie sur la globalisation du mot ou d'une séquence de mots, toujours en rapport étroit avec la vie de l'enfant. La lecture globale est accompagnée également de la lecture analytique : les mots sont décomposés en lettres et les lettres sont séparées les unes des autres. Ces méthodes exigent beaucoup d'attention soutenue de la part de l'enfant.

Le cycle préscolaire comprend trois ans de démutisation et deux ans de cours. Il introduit au cycle normal de primaire qui se répartit des cours élémentaires aux cours moyens. Ensuite, les jeunes suivent les cours du premier cycle du secondaire jusqu'à la troisième et peuvent parfois entrer dans un cycle professionnel, préparant aux C.A.P. de comptabilité, d'employé de bureau et de secrétaire. La pédagogie fait beaucoup appel aux techniques audiovisuelles modernes : projecteurs, magnétophones, magnétoscopes et caméra.

Toutes les techniques utilisées forment un tout et visent à rétablir au moins partiellement le circuit audition-phonation (entendre et émettre). Appliquées avec rigueur, elles obtiennent du déficient qu'il parvienne à lire sur les lèvres et qu'il s'exprime, non plus en criant, mais d'une voix presque normale. Leur efficacité est due surtout aux progrès importants réalisés en médecine et électronique dans l'émission, le captage et l'analyse des sons.

Aussi l'éducation par les gestes est-elle dépassée : certes, les sourds peuvent par mimétisme essayer de se faire comprendre entre eux, mais les méthodes expérimentées excluent désormais tout recours à cette manière empirique. Cette école où l'on apprend à vivre avec une oreille qui n'entend pas s'est fixée comme objectif de préparer l'enfant à une vie normale, avec des spécialistes de la rééducation de l'ouïe et de la parole. Pour l'instant, elle est sous la tutelle du ministère de la santé. Mais il est envisagé qu'elle soit intégrée, comme les autres centres de France, au ministère de l'Éducation Nationale. Est-ce vraiment souhaitable ?

Daniel HEUDRE



L'enfant reçoit des vibrations en apposant les mains sur une table (centre d'éducation précoce)



La lecture labiale dans une cabine



L'audiomètre, matériel permettant de dépister le degré de surdité (centre de dépistage et de diagnostic)



JEAN-PIERRE SIMEON

L'eau vive des images

sursaut parfois violent mais toujours aimant. Se dressent sans doute les flammes déchantantes mais purifiantes, les abelilles vengeresses, le serpent noir du refus, la morsure de la louve blessée. Pourtant, au travers, s'insinuent en permanence le sourire de la femme, l'ombre jumelle, la lumière d'une aurore.

Jean-Pierre s'engage dans ce combat, riche d'une moisson d'images accumulées au creux du souvenir. Trois pôles en constituent les supports : Paris, lieu de la naissance, de la première enfance et de l'adolescence, après un interné de soleil et d'espace abrité par la citadelle de Saint-Tropez, puis Clermont-Ferrand, au cœur d'une Auvergne solidement rurale. Jean-Pierre y a poursuivi ses études universitaires avec les échappées vers la noie des Dorez et le baron, asile de chaleur familiale et d'amitié.

Accompagnant toute cette histoire, la présence d'un père, créateur d'un climat spirituel où se mêlent l'appel à la réalisation personnelle et la renonciation à un chemin balisé par la mode ou la routine. La poésie a toujours eu droit de cité au sein de la famille — Roger Simeon écrit des poèmes — même si Jean-Pierre n'en prend conscience que vers l'âge de 15 ans, lorsqu'il commence lui-même sa propre expérience d'écriture. Le souvenir lui est resté très précis : une épreuve de 48 heures de totale solitude proposée par le scoutisme où il est engagé depuis plusieurs années déjà.

La tentative se confirme, appuyée sur de nombreuses admirations poétiques. Mallarmé, géniteur d'un large courant de la poésie contemporaine ; Apollinaire, où coulent les chants angossés de la vie qui échappe ; Aragon et Eluard, exemples d'une poésie qui se veut projet de vie ; René-Guy Cadou, le chantre passionné d'Hélène et des chemins herbus et pluvieux de Bretagne.

Jean-Pierre, très rapidement, va vouloir entrer en communication, prendre le risque de se confronter au lecteur. En 1972, paraît son premier recueil, *L'épaulé de perdrix a pris feu dans mes mains*, qui lui vaut une mention spéciale au prix Paul-Valéry. Ce recueil est avant tout le chant d'un amour éternuillé, la rencontre qui rompt le cercle de solitudes, l'humble certitude d'un futur inachevé. Marianne est au centre du

recueil comme elle est au centre de la vie, s'insérant dans l'inséparable procession des muses invitées à contempler l'éclosion de la rose.

Le livre reçoit un accueil chaleureux, même si Jean-Pierre s'est maintenant le lire lucidement. Un temps savoir-faire l'a peut-être empêché de trouver le recul nécessaire à l'élaboration d'un chant plus complexe et étendu. Et puis les admirations sont finalement présentes : Marianne est à l'heure d'Elisa, Jean-Pierre, frère d'Arago.

Une nouvelle étape est franchie avec le second recueil. Les *Sergents des cœurs*, paru en 1976, résultent d'une passionnante tentative, dans les recherches universitaires de Jean-Pierre. Avec l'un de ses professeurs de Clermont-Ferrand et son groupe d'étudiants, il a participé à l'élaboration d'une traduction de l'œuvre de Rabelais, parue aux éditions du seuil en 1971. En effet, le langage du XVI^e siècle est souvent devenu incompréhensible pour nous, lecteurs du XX^e siècle. Dans la lignée de ce premier travail, Jean-Pierre a entrepris une thèse de 3^e cycle sur Jean de l'Épine du Pontalais, acteur comique célèbre dans le Paris du XVI^e siècle, mais aussi auteur d'un curieux ouvrage, *Les contredits de Songe-cœur*, paru en 1530-1532. Sa thèse de doctorat sera consacrée à Bonaventure Des Périers et à la culture populaire. Dans un article à paraître prochainement, il analyse les classes sociales et les antagonismes sociaux dans *Les Nouvelles Récréations et Joux Devis* de Des Périers. Ce même XVI^e siècle a mis Jean-Pierre Simeon en contact avec une large diversité de formes poétiques, du lai à la ballade en passant par le rondeau et la complainte. *Le Sergent des cœurs* se veut un assemblage de ces différentes formes. Sur des modes d'expression classiques naît une prosodie insolite, singulièrement moderne. Ainsi la fatrasie, suite de dictons, proverbes et phrases sans suite, tissée telle les délicieux cog-à-l'âne suivants :

ou ouvrent vers des rêves inépuisables :
Les aurons fuyaient sur des ânes cagneux.

Mais le réel se heurte à nos pas, faïence exigeante, lieu d'une lutte sans merci, pour qu'un peu d'amour, quelques oiseaux et quelques fleurs disent l'ailleurs tout autre et pourtant si proche.

Jean-Pierre avec toute l'intensité d'un regard chaleureux sait qu'il doit gravir sa longue montée vers la lumière. Renoncement et risque en sont la condition. Angèle Vauines dans une ouverture à *Traquer la louve* qui se veut sceau et contrepoint lance Jean-Pierre vers de nouvelles découvertes : « Avance encore et ne crains pas ; le puits des images est sans fond et sans fin et il ne tarit pas ». Jean-Pierre nous invite à puiser avec lui et, nous le savons déjà, c'est de l'eau vive.

Bernard HEUDRE

Par ces procédés moyenâgeux, Jean-Pierre peut laisser libre cours à un humour qui n'est, au fond, qu'une manière de mieux voler son angosse, dans pour autant l'occulter :

Continuerai-je après l'entracte à
brûler mes feux
à l'ingrès dans la salle obscure de
l'angosse
à jouer l'enchanteur dédaïn ? (1)

Le Sergent des cœurs, un entracte peut-être, mais aussi un temps précieux pour les apartés où la spontanéité permet bien des confidences.

« *Traquer la louve*, à paraître en mai chez Chambelland, Jean-Pierre a fait un pas de plus dans cette quête intérieure déjà amorcée. L'angoisse y régnait avec toujours autant d'effrores. La mort veille, silencieuse et sûre aux carrefours de nos défaites et de nos espérances. Son exorcisme est incertain, le chant des violons se heurte aux cris de la louve surprise dans une traque épuisante. La splendeur des images ne peut cacher l'ombre de cette mort sans trêve. Nous aimerions nous laisser bercer au fil de vers qui donnent à voir :
Hier,
un vol de corbeaux éventrait les vergers :

ou ouvrent vers des rêves inépuisables :
Les aurons fuyaient sur des ânes cagneux.

Mais le réel se heurte à nos pas, faïence exigeante, lieu d'une lutte sans merci, pour qu'un peu d'amour, quelques oiseaux et quelques fleurs disent l'ailleurs tout autre et pourtant si proche.

Jean-Pierre avec toute l'intensité d'un regard chaleureux sait qu'il doit gravir sa longue montée vers la lumière. Renoncement et risque en sont la condition. Angèle Vauines dans une ouverture à *Traquer la louve* qui se veut sceau et contrepoint lance Jean-Pierre vers de nouvelles découvertes : « Avance encore et ne crains pas ; le puits des images est sans fond et sans fin et il ne tarit pas ». Jean-Pierre nous invite à puiser avec lui et, nous le savons déjà, c'est de l'eau vive.

Bernard HEUDRE

(1) *Le Sergent des cœurs*, p. 28.

Quelques poèmes de Jean-Pierre Simeon pour un itinéraire poétique

*Je suis pour n'être pas sans toi
Je suis ton pas départagé
Je suis ton double ou sa lumière
Je suis ton sang des torturés
Je suis ton pré d'exil en mer*

*Je suis pour n'être pas sans toi
Je suis ton songe d'amériques
Tes mots perdus, ton outre mer
Ta mer rouge mon hébraïque
Ta monnaie due ton désir frère*

*Je suis pour n'être pas sans toi
Je suis ton fermeté de bruyère
Au pré flambant de ta cocagne
Je suis mandant de ta lumière
Ton six aux dés la moindre chance*

*Je suis pour n'être pas sans toi
Je suis ton fermeté de bruyère
Au pré flambant de ta cocagne
Je suis mandant de ta lumière
Ton innocent mourant au bague*

*Je suis pour n'être pas sans toi
Je n'existe que par toi regardé*

L'épaulé de perdrix a pris feu dans mes mains, p. 33-34

*Dans un château ma châtelaine
Malgré les hautes murailles du silence
Aurons-nous assez cruauté comme un lézard le lierre
Ce geôlier inquiet de l'absence et des pierres
Et je me tasse un cœur de laine
Contre vieillir ou il fait froid
Je crois venir on ne sait d'où des mots du rire ou de la neige*

Dans un mois d'août.
Le Sergent des cœurs, p. 19

*Bateleur insolite
Jetant grives et colliers de fausses perles
Dans l'auge de son chien.*

*Hérait d'apocalypses bleues
Ecoquant la rumeur des villes englouties*

*Je n'ai que l'espace que m'octroient mes fantômes
Visages abolis dans le palais des glaces*

*J'écris à la craie sur les vitres aveugles
L'heure trop tôt venue du silence*
Traquer la louve (à paraître)

*Hâte du jasmin
J'incruste ses pétales au caveau de ma voix*

*J'appelle mes soupis dans l'aubier cristallin
Comme au serre dépôt de la peur
Nos silences jumelés*
Traquer la louve (à paraître)

les ressources minières du Pays



L'observation d'une carte des gîtes minéraux métalliques du Massif Armoricain montre que leur localisation est en relation étroite avec la structure géologique de cette région. Schématiquement on peut diviser le Massif Armoricain en 3 grands ensembles structuraux :

- 1. Anticlinal Nord bordant la Manche et délimité approximativement par une ligne BREST-ALÉNCON.
- 2. Anticlinal Sud bordant l'Atlantique et délimité par une ligne Pointe du RAZ-ANGERS.
- 3. Anticlinal Ouest ou nature granitique ou métamorphique.

Entre ces 2 anticlinaux se trouve une sorte de fosse centrale sédimentaire comme sous le nom de synclinalorium Median.

La région de Fougères

Il n'y a pas de « minéralisation » dans le granite mais seulement en bordure ; aussi le pays de Fougères voit-il ses gîtes se concentrer dans le Sud de la région, à la limite du massif granitique.

2 concessions existent dans le pays de Fougères :

- la Touche près de Vieux-Vy-sur-Couesnon.
- Montbelleux.

LA TOUCHE

En 1878, dans une carrière de quartz de la vallée de la Minette furent découvertes de grandes quantités de galène ; ces découvertes aboutirent à une concession de 1961 ha en date du 22 décembre 1979 (Compagnie des Phosphates du Dyr). Cette mine est située à l'extrémité du massif granitique de Fougères ; ce massif est recoupé en cet endroit par un filon de granite à mica blanc ; le granite altéré au niveau de ce recoupement est parcouru par des veines de quartz bleu imprégné de sulfures de fer. La minéralisation comprend essentiellement de la blende, de la galène et des sulfures de fer, blende et galène étant des minerais donnant le zinc, le plomb et l'argent. Le gisement a été travaillé à plusieurs reprises : de 1889 à 1894 puis de 1900 à 1907, de 1927 à 1930, de 1941 à 1944, enfin de 1946 à 1951.

Quelques chiffres soulignent l'importance de ce gisement :

- entre 1901 et 1951, il a produit : 2 000 tonnes de plomb ; 3 500 tonnes de zinc ; 20 000 tonnes de pyrite.



Le filon exploré jusqu'à 240 m de profondeur offre des possibilités d'extension que le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières) envisage de reconnaître. Une renonciation à la concession a été acceptée par l'ancienne compagnie d'exploration le 2 octobre 1973 ; depuis un permis de recherche dit « permis du Couesnon » a été octroyé au BRGM le 6 juin 1975.

MONTBELLEUX

Dans le livre « Notice historique sur la baronnie de Fougères » de Bertin et Maupied (1846) on peut lire les lignes suivantes :

« ... Parmi les minéraux de la région, voici ceux que l'on trouve en petite quantité : le feldspath lamellaire dans le granite de la forêt de Fougères... le wolfram dans le quartz du bois de Montbelleux, le mispickel près de Dompière-du-Chemin, le fer hydraté çà et là et des traces de cuivre dans le quartz de Montbelleux... »

Un professeur de la faculté des Sciences de Rennes, F. Kerfome, bien que ne connaissant pas cette publication mais partant d'un échantillon de wolfram que possédait la Faculté et étiqueté « Fougères », entreprit des recherches ; ses recherches aboutirent à la découverte (ou plutôt à la redécouverte...) du gisement de la butte de Montbelleux.

La butte de Montbelleux est une colline d'environ 1 km de long sur 300 m de large et culminant à 160 m ; elle se trouve sur le territoire de la commune de Luitré à environ 7 km de Fougères.

tion très ancienne d'étain (indispensable pour la fabrication du bronze) et le quartz y avaient été cassé en petits fragments pour en extraire l'étain. Continuant ses recherches dans le secteur il retrouve du wolfram dans diverses localités des environs : à Vaux-Houdin, à l'Épinette, au Rocher et surtout près de Parcé entre le Haut-Chemin et Villeray. A la suite des travaux de F. Kerfome une concession de 482 ha fut instituée le 1^{er} mai 1905 (Société des mines de Montbelleux).

Les schistes briovériens occupent la majeure partie du secteur de Montbelleux ; ceux-ci sont bordés au nord par le massif granitique de Fougères et au sud par une bande de grès qui longe une zone nommée synclinal de Livré ; ces schistes sont micacés (métamorphiques) et on y relève la présence de 3 pointements granitiques différents : un îlot de granite à mica noir au nord de Dompière-du-Chemin, un îlot de granite à mica blanc au sommet de la colline de Montbelleux et un îlot de granite à grains très fins (microgranite) à Villeray, au nord de Parcé. Au sud-est de cette zone, commence un nouveau massif granitique bordé lui-même par un filon de quartz, long de 6 km environ et formant un dyke (arête) ; ce filon comporte une entaille connue des touristes sous le nom de Saut-Roland.

En outre, de nombreux autres filons de quartz recoupent toute la zone et la plupart d'entre eux sont minéralisés mais les plus intéressants sont, d'après les spécialistes, ceux de Villeray et ceux de Montbelleux situés respectivement au sud-ouest et au nord-est de la concession.

En effet, les filons de quartz de Montbelleux sont minéralisés en wolfram, cassitérite, molybdénite, chal-

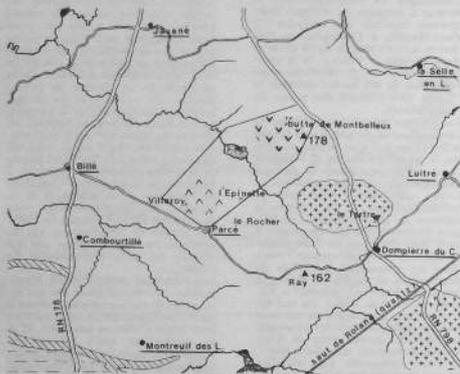
copyrite et covellite (minerais de cuivre), blende, mispickel et pyrites (minerais de fer) etc... Ceux de Villeray sont minéralisés en wolfram, molybdénite, bismuth, chalcoppyrite, covellite, malachite (minerais de cuivre), blende, mispickel, pyrite etc... on peut remarquer qu'à Villeray on ne trouve pas de cassitérite ; en outre, à l'Épinette on trouve de la cassitérite et de la molybdénite, à la Butte de la molybdénite, au Rocher de la cassitérite, du wolfram et de la molybdénite, au Souchet, de la cassitérite, à la Butte du Ray, du wolfram, au Tertre, du mispickel surfitère (Analyse y a révélé 12 g d'or à la tonne de minerai) ; enfin à la Roche on trouve de la stibine (minéral d'antimoine), à Mezcray, de la pyrite et à Châtillon-en-Vendelles de la galène et de la blende. On comprend alors cette déclaration de F. Kerfome en 1905 : « la région de Montbelleux est du point de vue minéralogique une des régions les plus intéressantes de l'Ouest... »

Les premières recherches de Montbelleux ont tout d'abord été des recherches de surface puis on a creusé 3 puits ; les 2 premiers de faible profondeur (puits Collet au sud-ouest, 27 m de profondeur, puits Sarcoff au nord-est, 21 m de profondeur) ; enfin un grand puits a permis l'installation d'un 2^e étage à 62 m de profondeur ; cet étage a été creusé mais n'a pas été du tout exploité ; en 1917, les travaux sont arrêtés à la suite de l'incendie de la laverie attenante à la mine ; toute l'exploitation a porté sur le wolfram, l'étain n'ayant été que l'objet de recherches. Cette exploitation a permis de reconnaître de nombreux filons situés en profondeur que l'on a baptisés : filon Alice, filon Fernand, filon intermédiaire, filon nouveau, filon Sainte-Barbe, etc... Le gisement de Montbelleux, abandonné en 1917 a été de nouveau exploité par les allemands de 1942 à 1944 ; l'exploitation a porté alors sur des niveaux plus profonds que ceux d'avant 1917. En effet, le départ précipité des allemands en 1944 a fait qu'on a trouvé sur place un important stock de minerai provenant d'une profondeur de 138 m ; l'exploitation du wolfram reprend alors jusqu'en 1955. L'agencement des réserves exploitables fait que la mine sera fermée définitivement en 1960 ; toutefois avant la fermeture, une exploitation de certaines galeries permet de découvrir un gisement de type nouveau : la cassitérite ; c'est l'exploration de ce gisement qui est actuellement repris par la société des mines de Montbelleux.

A Villeray, tout près de Montbelleux on ne trouve plus de cassitérite ; on y trouve bien en outre du wolfram et ainsi qu'il a été indiqué précédemment le cuivre y prend une importance notable (covellite, chalcoppyrite, malachite...). Or le Massif Armoricain est très pauvre en cuivre ; il semble que les recherches entreprises à Villeray aient été quelque peu somnolentes ; le « cuivre » en effet imprégné même les roches bordant les filons ; F. Kerfome écrit d'ailleurs à ce sujet : « Des roches de Villeray ayant servi à la construction d'un



Ressources minières du Pays



Enfin notons la présence de **manganèse** dans les schistes de Gosné, et la présence de **barytine** (barium) et de **stibine** (antimoine) à la Touche, et de **stibine** seule à Saint-Aubin-du-Cormier (Becherel).

LE FER

Le Massif Armoricain est la 2^e région ferrifère de France, après la Lorraine : ses ressources potentielles sont estimées à 750 millions de tonnes de fer métal. Les minerais de fer ont été exploités dès l'antiquité. Au Moyen Âge, cette exploitation a continué avec l'utilisation des bas-fourneaux, qui utilisaient alors uniquement les axes de la surface.

Au XVII^e et XVIII^e siècles, avec l'utilisation des hauts-fourneaux, ce sont des minerais plus en profondeur qui ont surtout été exploités, cette industrie périclita au XIX^e siècle souffrant de la concurrence de la Lorraine et de l'Angleterre. En 1969, seul le district du Trilby doit encore en activité pour l'Ille-et-Vilaine et la production pour cette année là a été 144 000 tonnes de minerai.

En 1956, des recherches ont de nouveau été entreprises sur incitation du gouvernement ; des zones intéressantes ont été découvertes dans notre région : elles sont pour la plupart situées au sud du pays dans la région de Saint-Aubin-du-Cormier ; ainsi on a autrefois exploité le fer (mines, carrières) à Moroval près de Saint-Aubin-du-Cormier et à La Biennais entre Saint-Aubin et Gosné ; la concurrence actuelle des minerais américains et africains meilleur marché a fait que les dernières recherches ont été abandonnées depuis 1963. Celles-ci pourraient reprendre si le prix du fer augmentait.

tungstène : métal servant à la fabrication des filaments des lampes à incandescence ; en outre, incorporé aux aciers il en augmente la dureté (blindages).

manganèse : métal entrant dans la composition de nombreux alliages (ferromanganésés) utilisés dans l'industrie chimique.

antimoine : métal entrant dans la composition de nombreux alliages ex. avec le plomb (caractères d'imprimerie, plaques d'accumulateurs).

Francis LEBRETON

Bibliographie

- Bulletin de la société géologue et minéralogique de Bretagne 1926.
- Comptes rendus sommaires de la société géologique française 1926.
- Mémoires du BRGM N° 74 (Atlas minéral du Massif Armoricain).
- Ressources du sous-sol d'Ille-et-Vilaine BRGM.

certain nombre de maisons de Parcé se teignent en vert sous l'influence des précipitations atmosphériques comme d'autres ailleurs se teignent en ocre par la décomposition de composés ferrugineux ; la minéralisation en cuivre est si marquée qu'en bien d'autres gisements de moindre minéralisation apparente, on aurait fait des recherches pour exploiter le cuivre... Ce gisement mériterait certainement des recherches plus sérieuses que celles qui y ont été faites...

AUTRES METAUX (sauf fer)

Or : l'or est également présent dans le pays de Fougères. On sait que l'or a été exploité dès l'antiquité dans le Massif Armoricain ; en effet, des objets, utilisés à l'époque par les gallo-romains ont été mis à jour ; la

méthode de datation au carbone 14 a même permis d'affirmer que certaines exploitations avaient eu lieu en profondeur.

Actuellement, on peut observer des filons de tungstène et or à la périphérie des granites ; 2 points dans la région sont favorables :

- Le Tertre en Dompière-du-Chemin ;
- Saint-Aubin-du-Cormier ; à la Lande aux Oiseaux et à la Lande d'Uzé.

D'ailleurs un bulletin de 1923 de la Société française de minéralogie et cristallographie note qu'une mine d'or a été autrefois exploitée à Saint-Aubin-du-Cormier. Les études dans ce domaine sont peu avancées et il reste encore beaucoup de travail à faire ; l'or est également présent dans la cuvette de Landéan où une concession fut demandée en 1863.

Laiterie NAZART - Année 1977

Collecte de lait : 72 000 000 litres
Nombre de producteurs : 1 800

Productions :
Camemberts : 2 702 000 pièces
Beurre : 3 075 000 kg
Cheddar : 324 000 kg
Caséine : 646 000 kg
Yaourts : 790 000 pots



Etablissements Joseph MARTIN

DROGUERIE - PEINTURES
PAPIERS PEINTS
ENTREPRISE DE PEINTURES
et REVETEMENTS DE SOL
15, rue de Laval - FOUGERES
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Tél. 99.08.13

SOLER C'EST ECONOMISER

Pour votre construction :
ISONEIGE
UNE ISOLATION SUR MESURE qui vous garantit :
du FROID
de la CHALEUR
du BRUIT
ISONEIGE est distribué par les
E.M. LELIÈVRE
ISO STANDARD

L'ATENER UN AUTRE REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE

REALISATION DE POSTERS
PREPARATION ALBUMS
POSTERS
DU PAYS DE FOUGERES

JEAN-LUC BARBELETTE
15300 FOUGERES
Tél. 99.24.79 - 99.24.67

TRAITÉ
MARIAGE
REPRISE
PUBLICITE

PINTO & FILS

PEINTURE
VITRERIE
REVETEMENTS
sols et murs

Z.A.C. de la Guenaudière

Tél. : 99-04-24 et 99-23-74

FOUGERES



A FOUGERES :

M. PETIT

15, rue de Laval

Tél. : 99-19-93

E. RENNO

FOURNITURES
de BUREAUX
MEUBLES
Machines à écrire
et à calculer

6, boulevard Jean-Jaurès

35300 FOUGERES

Téléphone (99) 99-02-04

C. C. P. Rennes 1393 - 25

R. C. 57 A 25 - R. M. 3374

CHEZ MON LIBRAIRE

Jean-Claude MARY

LIBRAIRIE - PAPETERIE
10, avenue du Général-de-Gaulle
35300 FOUGERES - Tél. 99-75-40

**C'EST DIFFERENT...
LE LIVRE
EST UNE FETE**

Préparez dès maintenant vos vacances :

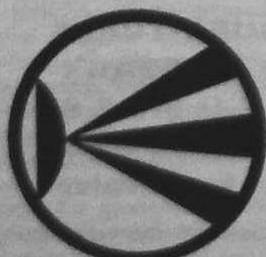
Guides Michelin - Guides bleus - Guides Marcus - Guides du Routard - Voyage en Jeans
Collection Jeune Afrique - Collection Monde et Voyages - Collection Beautés de la France
Cartes Routières - Guide de la route et...

Prochainement réédition de l'ouvrage paru en 1846 :

NOTICE HISTORIQUE ET STATISTIQUE SUR LA BARONIE
LA VILLE ET L'ARRONDISSEMENT DE FOUGERES
par MM. A. Bertin et L. Maupille
1 volume relié avec carte et dépliants

MAISON DE LA PRESSE

10, boulevard Maréchal-Leclerc - FOUGERES - Tél. 99.38.81



j.b.plantade
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT DES SERVICES GRATUITS

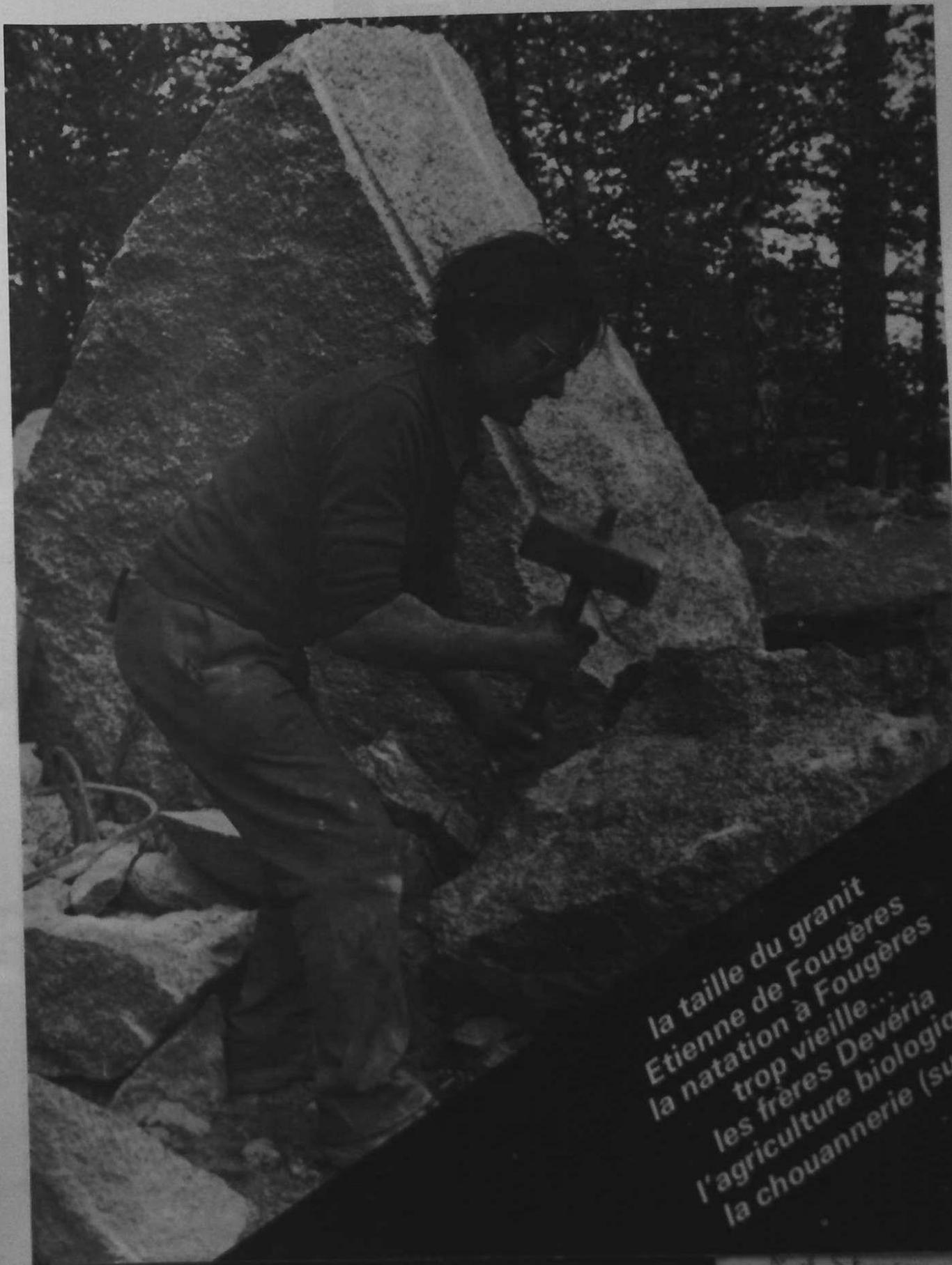
OPTIQUE PLANTADE

FOUGERES

20 78

le pays

de fougères



la taille du granit
Etienne de Fougères
la natation à Fougères
trop vieille...
les frères Devéria
l'agriculture biologique
la chouannerie (suite)

sommaire

Voulez-vous que vive le Pays	3
Elle est dure, la roche	4
Etienne de Fougères	6
Trop vieille	9
La natation à Fougères	10
Les Frères Devéria	14
Bonjour la France	16
Terreur et chouannerie dans le district de Fougères	18
L'agriculture biologique	21

« LE PAYS »

Revue bimestrielle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.
Siège social : 86, avenue de la Verrerie, 35300 Fougères.
Abonnement : 5 numéros : 25 F
— Soutien : à partir de 30 F.
Prix du numéro : 5 F

Versement :
Jacques Soteras
86, avenue de la Verrerie
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Jean-Yves Baugé - René Cintré - Bernard Chevalier - Jacques Fauchoux - Emile Gortais - Bernard Reudré - Daniel Houblin - Pierre Janton - Guy Julien - Francis Lebreton - Michel Martin - Marie-Thérèse Pontis - Gérard Pontis - Joseph Pommerehne - Jacques Soteras.
Photographie : Jean-Luc Barbelette - Vincent Loutin.
Directeur de la publication : Bernard Houdré.

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.



VOULEZ-VOUS QUE VIVE

le pays de fougères

Vous avez entre les mains le numéro 20 de la revue « Le Pays ». Sans doute vous êtes-vous habitués à cette revue. **Trop peut-être.** Car son existence n'est pas évidente. Elle a pu jusqu'à présent tenir, grâce à vous, lecteurs des premiers jours, grâce à vous qui nous avez rejoints plus récemment. Mais l'équilibre budgétaire est loin d'être atteint, et nous traînons depuis les débuts un

déficit impossible à combler et qui remet sans cesse en cause l'existence de la revue. Actuellement, chaque numéro coûte 9 000 F (impression et photos). Nous vendons 1 100 exemplaires, à 5 F l'unité. Calculez vous-même la différence.

La publicité et quelques subventions sont loin de le combler, pas plus que la vente à 6 F des numéros décidée à partir d'aujourd'hui.

4) Quinze jours plus tard, la revue achevée nous arrive. Autre réunion pour la mise sous enveloppe, à partir du fichier des abonnés.

5) Dernière étape : envoi par la poste des numéros aux abonnés ; dépôt des autres chez les distributeurs ; contacts avec la presse.

Un nouveau numéro du « Pays » est parti sur les chemins de la communication. Mais déjà, il est temps de prévoir le sommaire du numéro suivant.

En plus de cette activité de la revue, l'Association du Pays veut également promouvoir la mise en valeur des traditions populaires et favoriser des échanges autour des réalités qui marquent la vie des gens. C'est la raison des fêtes comme la harasserie des châtaignes, la semaine des manifestations organisées conjointement avec la MJC et l'AFAP ; c'est la raison des débats sur la sorcellerie et la chouannerie.

Nous ne sommes pas des journalistes, nous ne sommes pas des animateurs professionnels. Nous voulons seulement que les gens du pays de Fougères sachent un peu mieux qui ils sont, tant il est vrai que la seule démarche qui compte pour un homme est le « Connais-toi toi-même » que répétait un éveillé de consciences d'il y a plus de deux millénaires.



Même scène.



Réunion de l'équipe du « Pays » pour une séance de lecture.

Et pourtant, cette revue existe, par la volonté d'une équipe d'une vingtaine de personnes, **entièrement bénévoles.** La simple rédaction d'un numéro exige aux environs de 200 heures de travail : recherches, contacts, interviews, rédaction elle-même, dactylographie. Les nombreux déplacements sont à la charge des intéressés. Nous ne connaissons pas l'indemnité kilométrique.

Pour vous aider à mieux comprendre la somme de travail mise en œuvre, voici l'histoire d'un numéro :

1) Première réunion pour l'établissement du sommaire. Plusieurs

éléments entrent en jeu : les nécessités de la diversité des articles, l'actualité, les compétences de chacun.

2) Une seconde réunion voit la lecture des articles, le choix des illustrations, notamment celle de la page de couverture. Le photographe part en piste, tandis que les articles sont envoyés à l'imprimerie (OCEP de Coutances).

3) Quinze jours après, ils nous reviennent sous forme d'épreuves et disposés en une première maquette. Il faut alors corriger et légendier les photos. Le tout est renvoyé à l'OCEP qui met en route l'impression.

Tout le monde aujourd'hui parle de tout et de tout le monde.

Tout a été vulgarisé. La médecine, l'histoire. La science des astres. Tout le monde sait les mots. Mais derrière les mots ?

Je parle de l'Asie comme si j'y étais né.

Tu parles d'Aldo Moro comme si c'était ton frère.

Il nous parle de l'inflation comme un savant économiste.

Nous...

Oui, nous, sommes-nous encore capables de parler de nous ?

Vous connaissez les Couardes ? et Montéclard ? et la côte aux diables ?

Ils ne savent plus rien d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur territoire, de leurs ancêtres, de leur avenir.

Ils ne savent plus rien de leur voisin, ils n'ont plus rien à lui dire.

Ils parlent, comme s'ils savaient, de pays qu'ils ne verront jamais et d'hommes qu'ils n'ont jamais vus.

Ils parlent, sans savoir, d'étrangers, comme des étrangers.

C'est pour ça que « Le Pays » est né.

Pour accrocher l'histoire au Présent.

Pour donner un sens à la vie.

Parce que Jules qui est granitier est heureux de savoir d'où vient le granit pour en parler encore mieux.

Parce que François qui est paysan a besoin de connaître comment vit le chômeur dont ne parle pas la statistique.

Parce que Pierre et Janette qui ont 20 ans aiment leur grand-père et ont envie de savoir comment ils ont vécu quand ils avaient 20 ans.

Parce que si nous savons tout ça, nous pourrions parler et c'est l'essentiel.

Parce que si nous savons tout de notre pays, nous saurons tout le reste.

L'EQUIPE DU PAYS

Souscription

POUR TOUTES CES RAISONS,
POUR QUE VIVE « LE PAYS ».

je soutiens la revue et j'adresse ma souscription volontaire (50 F seraient les bienvenus),

à l'adresse suivante :

Jacques Soteras
86, avenue de la Verrerie
35300 Fougères.

il en va de notre survie



elle est dure, la roche

Il y a une trentaine d'années, presque tous les granitiers étaient « picaous » et lorsque nous cherchions une carrière cachée dans la nature, la musique de la massette, du « piche » et de la pierre nous indiquait que nous étions dans la bonne direction.

Aujourd'hui, on ne taille presque plus le granit, on le scie, on le perce, on le polit, si bien que les tailleurs de pierre sont peu nombreux.

Nous sommes partis à la recherche d'un de ces picaous et nous avons rencontré un homme riche de simplicité qui vous parle avec passion, avec générosité de sa roche, de ses outils, de la nature, des autres. Un homme riche de savoir-faire, un artisan : Jules Guida.

Rocherulle, roché roulé, roche qui roule, boule de granit : une carrière dans un bois. C'est ici qu'il s'exprime.

La cheminée, jadis, était bâtie avec les murs de l'habitation, c'était un élément indispensable à la vie du foyer. On y faisait bouillir la marmite, griller la saucisse, harasser les châtaignes, fumer l'andouille, on y ramageait le pommé. C'est elle qui réchauffait la pièce et assis devant la flamme, les voisins du village pouvaient bavarder. Actuellement, dans les maisons neuves la cheminée est un élément décoratif, une parure mais peut-être aussi la manifestation du besoin de retrouver le passé.

Jules Guida fabrique les cheminées de A à Z.

l'extraction du rocher

Il faut d'abord extraire un rocher de la carrière : autrefois, on faisait chanter la « chante-perce », aujourd'hui avec un marteau pneumatique, on creuse des trous alignés suivant le sens de la fente. On y introduit de la poudre noire, une mèche et de la bourre, on allume le tout... l'explosion coupe le rocher.

la « potée »

Le bloc, une fois extrait de la carrière à l'aide d'un treuil va être débité en morceaux plus petits. Ce débitage se fait à la « potée ».

La ligne de débit est tracée avec un rayeur, c'est un ciseau à pierre, plat, que l'on frappe à la massette. Ceci étant réalisé, la « potée » consiste à percer avec une « broche » en moyenne 5 trous au mètre, trous de 6 cm de profondeur. Des coins, préalablement forjés et trempés afin de les rendre durs et coupants sont placés dans ces trous. On « serre » les coins à la masse et le bloc se sépare en deux.

le « tétuage »

Cette opération pourrait s'appeler l'ébauche, puisqu'il s'agit en effet de donner la forme générale aux futurs éléments de la cheminée, mais en réalité, c'est l'outil qui l'a nommée : le tétuage se fait au « tétu ».

le façonnage

Au « piche », on donne leur forme définitive aux morceaux, le ciseau affine les arêtes. Les faces présentent soit :

une **taille éclatée** : la pierre a un aspect bosselé et rustique

soit une **taille semillée** : les bosses sont enlevées, la surface est aplatie au poinçon

soit une **taille bouchardée** : En frappant fort et régulièrement la surface semillée, avec une boucharde (marteau plat, dentelé), on fait ressortir les grains du granit : c'est la taille la plus élaborée.

l'appareillage

Chaque morceau façonné est numéroté, posé à sa place, ajusté. On corrige un défaut éventuel... la cheminée est terminée.

Toutes ces opérations sont simples à décrire, agréables à voir, mais pour réaliser l'œuvre il faut pouvoir frapper : elle est dure la roche, il faut savoir frapper, corriger le défaut, mettre en valeur le corbelet ou la tablette... il faut savoir faire.

Francis LEBRETON,
Michel MARTIN



Pour le combat de l'homme et de la pierre



Façonnage : le « piche »



Façonnage : taille semillée



Façonnage : taille bouchardée



Appareillage

Ouverture pour un huitième centenaire

ETIENNE DE FOUGERES

Evêque et poète

Il est difficile d'imaginer sites et paysages d'il y a un millénaire. Fougeres n'est encore que quelques habitations groupées autour d'un château constitué d'une tour fortifiée sur le rocher de la Couarde. L'église de Saint-Sulpice présente l'aspect d'une chapelle, fort basse et couverte de genêts. Aux alentours, règne la forêt, attaquée avec peine par des paysans défricheurs. Pourtant, rapidement, comme une sorte de défi à des conditions d'existence hasardeuses, une vie intellectuelle se manifeste, et avec éclat, en la personne d'Etienne de Fougeres, dont nous devrions, cette année, célébrer le huitième centenaire de la mort.

l'homme et son temps

Une vieille tradition veut qu'Etienne fut membre de la famille signeurale de Fougeres. Ainsi Le Bouteiller pense qu'il était fils de Henri et frère de Raoul II. Rien ne permet une telle supposition. Il était courant alors dans le monde ecclésiastique de porter le nom de sa ville d'origine. Dom Auvry, historien au XVIII^e siècle de l'abbaye de Savigny, ne donne qu'une seule fois cette précision, au début de son étude, et ne la répète plus ensuite. Etienne a dû appartenir à l'une de ces familles, héritières des domaines gallo-romains, qui constituaient une sorte d'aristocratie de la terre. Il bénéficie notamment d'une excellente éducation, car dès la fin du XI^e siècle, Fougeres avait un maître de valeur en la personne de Hardouin de Chartres. Ce dernier présidait alors aux écoles de Fougeres aux côtés notamment d'un Richard le grammairien. Sans aucun doute, le prieur de la Trinité, confié à l'abbaye de Marmoutiers avait la possibilité d'entretenir une école.

Ce premier temps de formation accompli, Etienne doit alors gagner quelque-une des grandes abbayes normandes pour compléter ses études. Toujours est-il qu'il fut promu à sa chancelier d'Henri II, roi d'Angleterre qui était aussi duc de Normandie. Etienne devint chancelier du roi à l'époque où Thomas Becket était chancelier (1155-1162). Il est probable qu'Etienne fut introduit à la cour par la famille de Hereford, protectrice attitrée du clergé; elle possédait des terres à Saint-Malo et à Saint-Benoît-des-Ondes, non loin du pays

fougerais. Henri II réalisait alors ses vœux expansionnistes en France. Il venait de se rendre maître de la Bretagne par le mariage de son fils Geoffroi avec l'héritière du duché, Constance, à peine âgée de cinq ans. Henri II, comme père du futur duc réclame, pour lui-même la garde de la Bretagne, jusqu'à la majorité de Geoffroi. Entre temps, Etienne de Fougeres est nommé grand chantre de la collégiale Saint-Evroul de Mortain, puis évêque de Rennes en 1168. Il reste fidèle au roi pendant son épiscopat et continue de porter le titre de chapelain du roi d'Angleterre. Un an plus tard, il accueille solennellement le jeune duc Geoffroi venant recevoir à Rennes l'hommage de ses vassaux. Etienne est entouré de l'évêque de Saint-Malo et de son ami intime, Robert de Tongny, abbé du Mont Saint-Michel. C'est notamment par la *Chronique* laissée par Robert de Tongny que nous connaissons les grandes étapes de la vie d'Etienne et de ses œuvres. Ainsi apprenons-nous qu'il permit la célébration à Rennes d'un concile provincial présidé par l'archevêque de Tours. Mandaté par le Pape, Etienne règle vers 1170 un litige entre les moines du Mont Saint-Michel et un prêtre qui prétendait avoir des droits sur l'église de Saint-Broldre relevant de l'abbaye. En 1174, il confirma diverses possessions que le Mont avait dans son diocèse. Sur son administration temporelle, nous avons un fragment des *Mémoires* d'Etienne, conservé à la fin du manuscrit 2421 de la bibliothèque



Portrait d'évêque d'après un vitrail de la cathédrale de Rouges

municipale de Rennes. L'essentiel du manuscrit est consacré à un commentaire des épitres de Saint-Paul par Pierre Lombard, l'un des meilleurs théologiens du Moyen-Âge. A la fin de ce manuscrit, Etienne nous donne un compte-rendu de son activité. Après le regret exprimé de l'oubli dans lequel est tombée l'œuvre de ses prédécesseurs, il demande au lecteur de ces lignes de dire: « Que l'âme d'Etienne de Fougeres, évêque de Rennes, repose en paix! ». Puis il poursuit: « En la première année de notre consécration, nous avons fait élever à nos propres frais, dans le verger de l'évêché, entre le mur et le puits, en l'honneur de la bienheureuse Marie mère de Dieu et de saint Firmit, une chapelle précédée d'un porche et ornée de fenêtres vitrées. Contre le bâtiment le plus élevé du palais épiscopal nous en avons fait construire un autre en bois de moindre hauteur. Dans le Bourg l'Evêque, nous avons rétabli à neuf deux moulins, de la base au faite, et nous en avons bâti un troisième tout neuf au-dessus des deux autres pour broyer le tan. Nous avons acheté, des moines de Mellera, la terre de Charan (en Charlebourg), avec le vieux Martigné (en Laille) et avec la forêt qui

en dépend. Sur cette terre nous avons remis, pour la cultiver, les paysans que les moines en avaient ôtés. Nous avons gardé dans notre domaine le logis et la forêt, en accordant aux colons le droit de prendre dans cette forêt du bois de chauffage et du bois à bâtir; en sort que l'évêque aura d'eux tout ce qu'un chevalier a de ses hommes dans sa terre: un repas ou manger, les corvées, les aides et la dixième partie des produits. A Rannee, nous avons racheté derrière la chapelle des lépreux une pièce de terre qui était du fief de Saint-Pierre, et dans cette terre nous avons planté une vigne. L'église et les logis de l'évêque à Rannee ayant été entièrement détruits par le feu, nous avons fait rebâtir là, à nos propres frais, un manoir en pierre de près de cent pieds de longueur avec ses dépendances, le tout clos de murs. L'église a été relevée avec les aumônes des pauvres. Deux fois nous avons reconstruit le tour de Rannee. Enfin, nous avons acheté de nos deniers le verger qui touche le manoir et nous y avons greffé beaucoup d'arbres de nos propres mains » (1).

Nous avons là le témoignage d'un homme sérieux, heureux d'avoir rempli sa mission. A côté des honneurs et des responsabilités de la charge épiscopale en faisant l'un des plus importants personnages de la société médiévale, Etienne aime se retirer au fond de sa campagne pour planter sa vigne et greffer les arbres de son verger. Ces quelques notations abolissent le temps pour faire d'Etienne l'un de nos contemporains, un homme soucieux de sauvegarder sa liberté et de trouver au sein de la nature un équilibre dans une vie agitée. Etienne de Fougeres mourut le 23 décembre 1178 et fut inhumé dans sa cathédrale, au haut de la nef près de l'un de ses prédécesseurs, Alain I^{er}. Son tombeau, composé d'une seule pierre de grain, creusée à un pied et demi de profondeur fut retrouvée lors de fouilles en 1756. Il renfermait dit le compte-rendu, « ses ossements, des fragments d'ornements pontificaux, entre autres deux morceaux de gants sur l'un desquels étaient ces mots, **AGNUS DEI**, et sur l'autre, **DEXTERA DEI**, une croix en bois toute pourrie et un sceau en métal rouge, au milieu duquel était la figure d'un évêque assis, tenant sa croix de la main gauche et donnant la bénédiction avec la droite, et autour étaient ces mots **S. Steph. Red. Ep. et Regis Aie Apellani** (sceau d'Etienne, évêque de Rennes et responsable de cette chapelle) » (2).



Ruines de l'abbaye de Savigny

hagiographe et poète

En notant dans sa *Chronique* le décès de son ami Etienne, Robert de Tongny poursuit: « C'était un homme distingué et cultivé. Il eut une sorte de vision étonnante dont il fit part lui-même, avant sa mort, à un moine, notre familier. Un vague personnage lui apparut en effet et, en un persiflage discret, lui dit ces vers: « Cesse de composer ainsi à la légère. De briller, de brigner la place la première. Car tout cela n'est que pusillanerie! ». De fait, pour s'attirer les applaudissements du public, il avait beaucoup écrit, tant en vers qu'en prose, sur des sujets plaisants. Mais, celui qui a pu des hommes et qui savait qu'Etienne allait bientôt mourir l'avertit de s'abstenir de telles futilités et de faire pénitence. Il écrivit aussi la vie de Saint-Firmit, évêque, et celle de Saint-Vital, premier abbé de Savigny. Il composa en outre, à son intention, cinquante vers sur le thème de la vieillesse, et dont le dernier s'orne d'une clause. Le Mâle de médecine, qu'il avait toujours servie avec dévotion, lui apparut au moment de sa mort » (3). Par delà l'image traditionnelle des apparitions, et conversions

littéraires, Robert nous apprend qu'Etienne fut un écrivain fécond, tout à fait dans le goût de son temps. Pensons à Marborde, évêque de Dol, auteur de satires, d'épîtres et d'épigrammes, mais aussi de Vies de saints. Etienne nous a laissé celles de saint Firmit et de saint Vital. Le premier, évêque puis ermite, après de nombreuses pérégrinations, était venu mourir à Mortain en 1095; ou son corps était conservé en la collégiale Saint-Evroul. Le second, né à Mortain, avait été en 1112 le fondateur de l'abbaye de Savigny. En écrivant la vie de ces deux réformateurs de la vie érémitique, Etienne voulait proposer à des frères l'exemple de saints modernes, encore présents dans certaines mémoires. Ainsi, pour la *Vie de saint Vital*, il eut recours aux souvenirs de vieux religieux qui vivaient encore. Représentant une Vie qui existait déjà en langue romane, utilisant également les renseignements fournis par le *Rouleau mortuaire* de Vital, Etienne a composé une œuvre où se manifeste sa maîtrise de la langue latine et son enthousiasme pour une certaine démarche de sainteté. Eugène Sauvage, éditeur de l'ouvrage en 1882 dans les *Analecta Bollandiana*, écrit dans une préface à la traduction

tion (1896) que cette **Vie de saint Vital** est un poème, une longue ode à la gloire du fondateur de l'abbaye de Savigny.

Maupillé, Hauréau, suivis par l'abbé Raison, prétendent qu'Etienne est également l'auteur de la **Vie du Bienheureux Hamon**, né au village de Landécot, en Saint-Etienne-en-Cogles, et également religieux de Savigny. Dom Auvry, dans son histoire de Savigny, contredit cette assertion, et je crois que nous pouvons lui faire confiance, étant donné qu'il a disposé de manuscrits disparus à la Révolution.

Plus que ces hagiographies, ce qui fait la gloire littéraire d'Etienne est un court poème de 1334 vers octosyllabiques, groupés en 336 quatrains monorimes, le **Livre des Manières**, œuvre de moraliste et de psychologue. On n'en possède qu'un manuscrit défectueux, conservé à la bibliothèque municipale d'Angers, sous le code 295. Copie médiocre due à un scribe peu familier du breton-roman, langue utilisée cette fois par Etienne, elle ne fut découverte qu'en 1873 par un romaniste, E. Boucheno. Il n'eut pas le temps de réaliser son édition. Le relié fut alors pris par F. Talbert, professeur à l'Université Catholique d'Angers. Son édition, publiée en 1877, est loin d'être satisfaisante, entachée qu'elle est de maintes fautes de lecture. En 1968, à l'Université de Strasbourg, une thèse a été soutenue sur le **Livre des Manières**, comportant une édition du texte et un glossaire. Malheureusement, cette thèse n'a pas été imprimée. Dans un prochain article, nous reviendrons sur le **Livre des Manières**, mais dès à présent, il est intéressant de s'y arrêter.

D'abord, pourquoi ce titre ? Manières est ici synonyme de mœurs, coutumes, usages, habitudes. Le poème est en effet une sorte de galerie dans laquelle Etienne caractérise les mœurs des diverses classes de la société du XII^e siècle. Tour à tour défilent sous nos yeux les rois, les clercs, les évêques, les archévêques, l'apostrophe, c'est-à-dire le pape, les seigneurs et les chevaliers, les paysans et les vassaux, les bourgeois et les marchands, les dames, les demoiselles, les femmes en général. Le schéma est toujours le même : chaque ordre est d'abord peint tel qu'il devait être et ensuite tel qu'il est. Observateur pénétrant et sans peur, Etienne s'exprime avec vigueur, dans une pensée dégagée des lieux communs, avec une abondance de détails vivants.



Pierre tombale d'un abbé de Savigny

(Des dames et des demoiselles, des chambrières, des servantes, des jeunes filles et des pucelles m'aion assez conté nouvelles.)
Œuvre de moraliste, le **Livre des Manières** est un témoignage de la plus haute importance sur les mœurs et la société de Bretagne au XII^e siècle. Il place son auteur parmi les pionniers de la longue tradition littéraire française. Il est temps de sortir de l'ombre un auteur qui, comme par hasard est mieux connu en Allemagne qu'en France. Sa ville natale se devrait quant à elle de célébrer le huitième centenaire de sa mort, en commençant par lui donner le nom de l'une de ses rues. Le souvenir a parfois besoin d'une inscription pour prolonger la vie de ceux qui nous ont engendrés.

Bernard HEUDRE

- (1) Cité par La Borderie, Histoire de Bretagne, t. III, p. 253-254.
- (2) Cité par Guillotin de Corson, Pouillé historique du diocèse de Rennes, t. I, p. 59-60.
- (3) Chronique de Robert de Tongny, t. II, p. 73.

La langue d'Etienne de Fougerés nous offre le témoignage d'un français émergeant à peine du latin, avec nombre de formes proches du parler gallo. Des exemples, a propos des rois :
Reis doit amer peiz et concorde
Jugement d' misencorde
Ceux doit pendre à une corde
Qui pourchace guenne ou discorde
(Le roi doit aimer paix et concorde et justice misencordienne. Il doit pendre au bout d'une corde qui-conque excite guerre ou discorde).
Le long chapitre sur les femmes s'ouvre par le quatrain suivant :
Des domes et des demoiselles,
Des chambrières, des pucelles,
Des meschines et des pucelles,
M'a l'en assez conté nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

1. Œuvres d'Etienne de Fougerés — Vita S. Guillelmi Firmati (Vie de saint Guillaume Firmat), Acta Sanctorum, Aprilis, tomus III (segesima quarta aprilis), 1675, col. 334-342.
— Vita B. Vitalis (Vie du bienheureux Vital), Analecta Bollandiana, 1882, publiée par E. P. Sauvage, traduction par l'abbé J. M. P. Mortain, 1896.
— Le Livre des Manières, Edit. F. Talbert, Angers 1877. Edit. J. Kriemer, Marbourg 1887.
— Comptes-rendus de son administration épiscopale, B. M. de Rennes, ms. 2421.
2. Quelques études sur Etienne de Fougerés — Dom Auvry, Histoire de la Congrégation de Savigny, edit. La-voiselle, 3 vol., Rouen, 1896.
— R. Bossuet, Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen-Age, Paris 1951, n° 2727-32 bis.
— A. de La Borderie, Histoire de Bretagne, t. III, Rennes 1899, p. 252-268.
— B. A. Pocquet du Haut-Jussé, Etienne de Fougerés, dans Dict. d'Hist. et de geo. ecclésiastiques, t. XV, Paris 1963.
— G. V. Langlois, La vie en France au Moyen-Age, Paris 1925.
— Michel Pigeon, Etienne de Fougerés, évêque de Rennes, auteur de la vie de saint Vital, Bulletin paroissial de Savigny-le-Vieux, 1978.
— Michel Pigeon, Un ami du Mont-Saint-Michel, Etienne de Fougerés, évêque de Rennes, Annales du Mont-Saint-Michel 1978.
— Robert de Tongny, Chronique, édit. Léopold Delisle, 2 vol., Rouen, 1872-1873.

TROP VIEILLE

Elle avait 12 ans quand elle est allée à l'usine pour la première fois. C'était illégal, mais à l'époque, les patrons n'étaient pas inquiétés pour des entorses de ce type. Dis que c'était possible, quand il avait la force suffisante, l'enfant de famille ouvrière quittait l'école pour aller « bosser à la godasse », la fille plus vite que le garçon.

Le mari de S. avait commencé à 13 ans. L'un et l'autre jusqu'à ce qu'ils se marient, ont laissé leur salaire à leurs parents. C'était comme ça dans toutes les familles ouvrières de Fougerés ; avec des variantes. Après le service militaire, le garçon qui voulait rester chez ses parents, avait une pension. Pour la fille, après 21 ans, on retenait parfois en plus du prix de pension ce qui était nécessaire pour constituer le trousseau.

S. et G. se sont connus au cours de sorties entre jeunes. Ils se sont mariés... Ils n'ont jamais été riches... Ils ne sont pas propriétaires. Ils ont eu deux enfants. Mais ils étaient heureux.
Et puis...
« On le savait mais on ne voulait pas le croire, l'usine a fermé ses portes. On a été jeté à la rue comme de vieux chiffons sales. Ça fait mal, on ne comprend pas tout de suite. Aujourd'hui malheureusement, il y en a de plus en plus qui comprennent ce que c'est le chômage. Moralement, c'est dur. On n'ose pas sortir. Les gens nous ont traités de fainéants et de voleurs. » Ah ! nous disait-on, vous en avez touché assez d'argent chez Rehaut ; maintenant, vous n'avez qu'à vous démerder... Le pire, c'est quand c'est des ouvriers qui nous disent ça. On connaît des familles où il s'est passé des choses graves à cause de ces insultes. Heureusement, en occupant l'usine, on s'est retrouvé entre chômeurs.

Tres vite, S. a cherché du travail. « Je me suis présentée comme veuleuse de nuit. J'étais trop vieille. Je me suis présentée à Rond Point. J'étais trop vieille. Je me suis présentée à la mairie. J'étais trop vieille. Mais alors, que faut-il faire quand on a 50 ans et qu'on veut travailler parce qu'il faut vivre ? Je n'ai plus qu'à attendre la retraite... On a beaucoup parlé des 90 %. C'est vrai que ça nous a aidés à vivre... Un jour, je me suis trouvée chez un commerçant. Il y avait des asperges. J'ai dit : « Elles ne doivent pas être bon marché, c'est pas quelque chose pour les chômeurs ». Les chômeurs, m'a répondu l'épicier, c'est ceux qui se paient le plus de choses.

Ce que ne savait pas le commerçant, c'est qu'en février 76, G. gagnait 1500 F par mois, 90 % de 1500 F, ça ne fait pas beaucoup pour vivre et ça ne permet pas d'acheter des asperges. Mais l'argent n'est pas tout...



Il y a toutes les tracasseries administratives. Tous les trois mois, il faut refaire un dossier pour la prolongation des indemnités de chômage. Tous les 15 jours, il faut aller pointer. Si on veut se promener, il faut leur dire. Non, l'argent n'est pas tout, tant qu'on a la santé...
G. est tombé malade en 77. Quand S. s'est présentée à la Sécurité Sociale pour le remboursement des frais, on lui a demandé les 3 fiches de paie qui précèdent l'inscription à l'Agence de l'Emploi. C'était légal, mais les 9 F de l'heure de 76, n'avaient pas été revalorisés entre temps et l'administration n'en tenait pas compte.
Le mal de G. s'est aggravé. G. a été classé en longue maladie. Il a été radié de la caisse de chômage... Pour la Sécurité Sociale, à partir de ce moment, G. n'a plus eu de patron. S. n'a pas accepté. Elle a fait démarches sur démarches.
« Mon mari a travaillé 44 ans et on lui refuse la revalorisation de ses indemnités journalières après 3 mois de maladie. Mais la Sécurité Sociale n'est-elle donc pas un droit après 44 ans ? »

S. a écrit au directeur de la Caisse Primaire qui lui a répondu une lettre dont voici un extrait :
« Une mesure de bien-être intervenue avant le début de l'incapacité de travail indemnisée a pour effet de

rompre tout lien juridique entre l'employeur et le salarié, de sorte que vous vous trouvez exclu du champ d'application de la Convention Collective...
EXCLU... G. et S. n'ont retenu que ce mot.
Un mot terrible qui a fait dire deux phrases aussi terribles à G...
« C'est bien dommage que j'ai pas revê. Tout aurait été réglé... »
« Et si je restais seul... »
Mais S. est là. Quand je les ai rencontrés, ils avaient un de leur petit-fils avec eux.
« Si on nous donnait une garantie de ressources, on serait bien avec nos petits... »
Ces ressources, S. est déterminée à les obtenir.

« On a fait appel devant la commission gracieuse ; il faut toujours tendre la main... »
Une main vide, c'est vrai. G. touche 30,01 F d'indemnités journalières S... 133,22 F par mois.
Une main qui se crispe parfois pour marquer la révolte.
TROP VIEILLE, EXCLU...
Elle avait 12 ans quand elle est entrée à l'usine.
Elle a travaillé 44 ans !

Jacques FAUCHEU

A partir du prochain numéro

la revue « Le Pays » commencera une série d'articles sur

la Résistance dans la région de Fougerés.



la natation à fougères



L'eau et les sports de l'eau sont source de joie, de distraction, de plaisir et aussi source d'effort.

La natation sportive ou de compétition — l'un des sports les plus complets — en est un bel exemple ; il faut être passionné car cette discipline demande une somme de travail importante. La caractéristique de ce sport (sa faiblesse) est le très jeune âge des athlètes : après la scolarité, les nageurs quittent Fougères pour les études, le travail et l'entraînement quotidien devient impossible.

les temps héroïques : Robinson

La natation au pays de Fougères a été importée en 1940 par les Allemands lors de l'occupation. Les premières piscines ou plutôt « baignades » furent celles de Robinson et de la Petite Marche. Ces installations gratuites présentaient un certain luxe : tremplin de haut vol à 6 m, plages sable de Loire, aménagements divers. Bien sûr, pas de chauffage : seul le soleil portait l'eau de 13° à 20° dans les meilleures journées. L'esprit sportif était de rigueur.

M. Bourveau, moniteur en 1942 fut le premier animateur. Quand il fut question de plonger, de manière de nager sur le dos, quand pédagogie était synonyme de potence, l'eau restait pour beaucoup un obstacle et un ennemi, la peur quasi héréditaire dominait. Pourtant, il y avait affluence à Robinson et la première tâche était la préparation au BSN (brevet sportif national). Ce BSN provoquait des luttes acharnées, en particulier les relais inter-écoles (Saint-Sulpice-collège) ou inter-clubs (AGL-Drapeau). En présence de 1 200 spectateurs, 120 brevets de 25 mètres et 20 brevets de 100 mètres furent décernés par les moniteurs Bourveau et Duval. A l'issue de cette journée le collège sortait vainqueur du relais et remportait le challenge ; mais le clou du spectacle fut sans conteste la série des 100 mètres avec l'équipe fougéroise : B. Grolier, Silo, Fleury et Duval.

Les deux clubs patronant la natation fougéroise étaient donc le Drapeau et l'AGL, ce qui donnait lieu à de grands derby. Ainsi, le 2 août 1942, lors de la journée nationale de natation, les engagements étaient pris pour tous les jeunes de moins de 21 ans sur 13, 25, 50 et 100 mètres. De nombreux diplômes furent distribués et les relais disputés librement. L'AGL décrocha le Drapeau à 2/10 de seconde. En septembre, pour clore la saison 1942, l'AGL invite le Cercle Paul-Bert de Rennes (champion de Bretagne) ainsi que les cheminots rennais : c'est l'occasion d'une belle démonstration des champions. Jagard (200 et 400 « libre »), Diné (1 500 « libre »), Lencormand (100 « dos »), Mécquet (100 et 200 « brasse »), chez les dames : Girard (« dos ») et au tremplin : Brousse, champion breton.

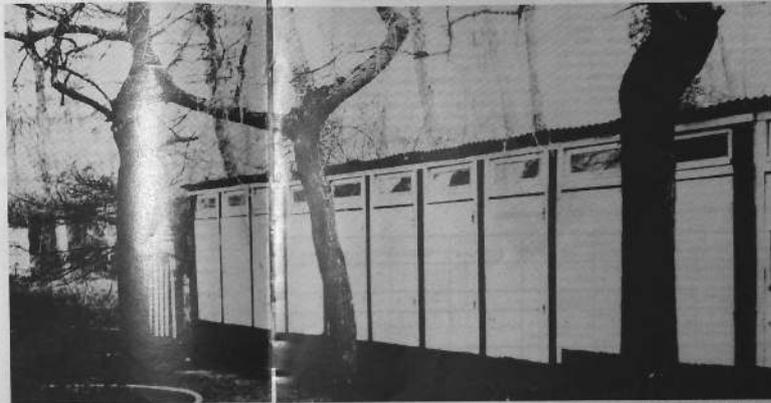
Le 25 juillet 1943, la journée nationale de la natation avec le BSN des 100, 50 m et les relais inter-écoles et inter-clubs connaît la même popularité. Cette journée servit de sélection pour la compétition bretonne de Quimper, Guérouazel (Drapeau) et Duval (AGL) étant les délégués de la FFN (Fédération Française de Natation). Un mois plus tard, lors de la fête nautique, l'AGL confronte ses nageurs à ceux de Vitré et Rennes. Après l'AGL, c'est le Drapeau, quelle stimulation. Le programme est copieux : — courses, relais, water-polo ; — challenges inter-écoles ; — championnat de plongeurs Fougérois.

L'attrait du spectacle se situe du côté du plongeur avec Mulhingenhausen (champion de France), Biaty (champion de Paris), Poussard (ex-champion 4^e aux J.O. en 1936). Dès 1944, le comité de Bretagne-natation pensait que Fougères était capable de faire quelque chose et son président Kerdrón invite toutes les sociétés sportives pour une causerie. Avec Specker, cette année 1944 dut être la « grande répétition ».

En juin 1945, la journée nationale de natation à Robinson est prétexte à l'ouverture de la saison qui s'annonce brillante. Le programme de cette journée est chargé : courses, plongeurs, relais, water-polo et match 3 nages (100 m dos, crawl, brasse) entre nos deux internationaux. Renno et Specker qui participent à quelques matchs régionaux (Brest, Rennes). Renno est champion d'Alsace en 200 m brasse.

Specker est champion de France en 100 m libre et 100 m dos et sélection de l'équipe nationale de water-polo. Les nombreux spectateurs ont pu encourager les nageurs locaux : Mme Specker, Miles Variorat, Potter, MM. Borand, Fleury, Grolier, Ferron, Coudray.

8 juillet 1945, la natation conserve toujours son côté fête et spectacle. Pour satisfaire ce désir, le Drapeau organise un grand gala nautique au cours duquel se produisent : Albert Coupeau (2^e français haut-vol 1944), A. Mulhingenhausen (1^{er} français haut-vol 1942), champion Gym Paris, A. Biaty (1^{er} français haut-vol 1943).



Les cabines de Robinson

R. Mulhingenhausen (8 fois champion haut-vol, capitaine de l'équipe de France). Les carpés, les pieds à la lune, les sauts périlleux, les vrilles se succéderont à la grande joie des Fougérois.

29 juillet 1945, après les vedettes nationales, le district d'Ille-et-Vilaine propose son championnat de natation et de plongeon avec la participation des clubs de Rennes, Dinard, Saint-Malo et Fougères. Sur le plan régional, Fougères commence à sortir, à Brest, en août 1945, Specker bat le record de Bretagne des 100 m nage libre en 1' 6" 6 et Fougères remporte le relais 3 x 50 m 3 nages avec Renno en brasse. Specker en dos, Grolier en libre.

Ces résultats étaient le fruit de l'entraînement d'un groupe de copains, la natation est un sport individuel mais sans collectif à l'entraînement, la volonté décroche vite.

En 1947, le passage des cheminots de Paris est l'occasion de se remettre dans le bain de la compétition. Il faut dire que maintenant l'AGL compte 30 nageurs et 20 nageuses parmi lesquels Specker, Hemette, Renno, Desplat et Deffour comme chels de file. Les spectacles connaissent toujours un vil succès avec plongeurs commiques, classiques, water-polo et quelques trépas d'athlète. Miss Billy Jouve (athlétiste et recordwoman de France au 100 m dos en 1' 28" et au 200 m dos en 2' 59") ainsi que Verly (sauveteur), Robin (2^e plongeur français en 1947). Mais 1947 sera la dernière année du plein-air de Robinson. Cette piscine creusée dans la rivière à la sortie de la forêt accumulait une quantité de bactéries provoquant des maladies hyper-hémorragiques ; la Direction de la Santé interdit la baignade à Robinson et à la Petite Marche. Il faudra attendre la construction de la piscine rue de Laval en 1955 avant de voir la natation réapparaître au pays de Fougères. De même que la baignade de Robinson, la piscine découverte n'offre qu'une petite saison d'entraînement de mai à septembre. Les principaux responsables n'attendent pas la couverture du bassin pour créer un club de natation.

En octobre 1948, une réunion a lieu à la Mairie avec Batot du Comité de Bretagne, Garoff CTR (conseiller technique régional), Serandour et Guizien animateurs séparément. C'est ainsi que le CNF (Club de Natation Fougérois) est créé avec Renno (président) et Guizien (animateur) ainsi que 14 membres du bureau. Il a pour but la pratique de la natation et de ses dérivés (Journal Officiel du 4-1-67).

A partir du printemps 1968 (ouverture de la piscine), le CNF va connaître un véritable essor. Disposant d'une des rares piscines d'hiver en Bretagne,

le CNF se retrouve 2^e club breton avec 148 licenciés. Dès septembre, cette très jeune équipe conduite par Nicou se « frotte » à l'équipe de France conduite par Zins, Frost, Garret et Duchemin ses entraîneurs. Devant plus de 300 spectateurs, le CNF se montre efficace.

Equipe de France :

Hommes :
100 dos : Berjeau 1' 2"
Brasse : Debelle
Libre : Vigne, Vigorito
100 papillon : Reehardt 1' 01"

Chez les Dames :
Mandonneau
Berjeau
Le Noël
Grozier

CNF :

Hommes :
Jonas 1' 13" 8 (3^e temps breton)
100 libre : Nicou, Clère 1' 00" 2
100 libre : Tessier 1' 10"
100 brasse : Varabla 1' 32"
50 libre : Planchas 36"

Chez les dames :
50 libre : L. Hermite 46" 5
50 libre : Jonas 47" 7

J. P. Nicou : directeur de la piscine, entraîneur du CNF, recordman de France au 4 x 100 et 4 x 200 libre de l'ASPTT Paris, sélection aux cham-

pionnats de France de 1963 à 1968, réalise 56" 9 au 100 m libre à Dinard en 1967.

A l'issue de la saison 69-70, le CNF occupe déjà la 7^e place en Bretagne. Grâce à l'entraînement de J. P. Nicou, assisté de Tessier et Lefeuvre, le bilan de cette première année est très positif. Les compétitions et les déplacements ponctuent les efforts de l'entraînement en tenant compte des faiblesses. On n'oublie pas la fête, le passage de nos amis allemands est l'occasion d'un match où Fougères gagne, aux points et Bad Munsterreil aux relais : pas de perdants.

Saison 70-71

Le CNF commence sa saison par un test au sein de son club. La réussite de cette journée laisse prévoir une réédition. Ce fut l'occasion de tester la forme des nageurs (plus de 120) et d'organiser l'entraînement en tenant compte des faiblesses. On n'oublie pas la fête, le passage de nos amis allemands est l'occasion d'un match où Fougères gagne, aux points et Bad Munsterreil aux relais : pas de perdants.

Aux championnats de Bretagne (Dinard) : deux titres pour Jonas (100 et 200 dos) et une 3^e place pour Lestang et le relais 4 x 100 4 nages. B. Louchon réalise la meilleure performance dans sa catégorie. Ces nageurs sont sélectionnés pour la rencontre Bretagne-Anjou où ils emportent un autre succès.

Saison 71-72

Au poste d'entraîneur, Nicou est relayé par Legoux. Alain Legoux : Roubaiss, champion de France hiver 1963 au 200 m brasse, international 100 et 200 mètres, se donne 5 ans pour faire du CNF une valeur sûre en visant plus haut que l'Ille-et-Vilaine ou la région Bretagne.

Sylvie Moreau (non nageuse championne de France 1969 en 100, 200, 400 et 800 nage libre). Avec 110 licenciés, dont 80 en compétition, le CNF prend un nouveau départ tout en gardant un caractère familial cher à son président M. Renno.

Au classement du critérium d'hiver, le club gagne plusieurs places au niveau national (13^e club). C'est le 2^e club derrière Brest et l'un des rares clubs grâce à l'enthousiasme des jeunes. Cette même année voit la création d'un CIS (centre d'initiation sportive) avec accompagnement des 8 nages. Pour terminer l'année, toujours des déplacements et des compétitions à Redon (champion de département), Laval (champion de Bretagne), Tours (nationaux scolaires).

Sous le signe des Gémeaux : LES FRÈRES DEVERIA

Avant que Paul Gauguin et l'école de Pont-Aven ne redécouvrent la Bretagne, déjà des artistes avaient été fascinés par le visage de l'Armorique. Marche de Bretagne, Fougères constitue un relief oblique pour les voyageurs du dix-neuvième siècle. En 1833, Jean Dominique Ingres se trouve au Croisic ; Gerard de Nerval est aperçu à Vitre et à Rennes ; Maurice de Guérin sillonne nos landes et nos rivages. Enfin les frères Deveria, figures importantes du Romantisme, séjournent à Fougères. Au gré de notre promenade dans cette galerie d'artistes, arrêtons-nous devant les portails de ces deux frères, d'inspirations assez semblable. Décapons ces visages un peu noircis par les années et surtout relégués dans l'ombre par la faute de critiques négligents ou victimes de modes artistiques passagères.

Achille et Eugène, double panneau d'un même diptyque. Deux pôles du Romantisme autour desquels graviteront Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny et Alexandre Dumas ; le peintre Eugène Delacroix et un musicien comme Franz Liszt. Tous les deux sont nés dans la capitale ; l'aîné Achille inaugure le dix-neuvième siècle, très jeune, il soutient toute la famille, car le père, officier de marine, navigue au loin. Aussi devra-t-il tirer ressources de son pinceau et de son crayon et produire en grandes quantités. Cependant parmi celles-ci une série de 450 dessins et lithographies constitue la plus riche collection de jeunes romantiques. De cette suite impressionnante par le nombre, se détachent, au premier plan, les portraits de Victor Hugo, voisin et ami d'Achille ; Rachel ; la Malibran ; Marie Dorval et bien d'autres écrivains qui rêvent d'une gloire littéraire.

ACHILLE

Élève de Girodet, l'auteur de « Atala mise au tombeau », Achille retient de son maître le coup de crayon. Ses dessins, en effet, sont pleins de charme et respirent une certaine rêverie. Ses portraits de femmes coquettes et doucement sensuelles reflètent toutes celles qui se faisaient voir et désirer le soir dans les concerts ou dans les

salons. Par ses toiles enfin, Achille prolonge le mouvement amorcé par le pré-romantique Girodet. Celui-ci joignant la forme classique de Charles-Louis David à des sujets proprement romantiques, Achille Deveria renouvelle la facture même des compositions. Ainsi il se situe au plein cœur de la bataille du Romantisme.

Soldat courageux de l'avant-garde des coloristes, il mène un combat contre les tenants de modes fugaces et les adeptes des misères vertueuses d'un Jules David. La cause qu'il défend lui attire toute une cabale orchestrée par les critiques et les journalistes. Au milieu de l'incompréhension générale, seul Charles Baudelaire, qui s'impose comme un des maîtres de la critique, prononcera l'éloge d'Achille. Le compte rendu du Salon de 1845 jette un cri d'indignation contre la complicité du mutisme à l'égard d'Achille et règle le sort de tous ces prétentieux qui font d'autant plus de bruit qu'ils n'ont rien à dire. Cette réconction proteste également contre l'acharnement des critiques à dénigrer Eugène, chaque fois qu'il se manifeste. Leurs articles en effet entonnent un de profonds sur le défunt talent d'Eugène Deveria et brûlent quelques cierges en l'honneur de cette œuvre romantique. Cet enterrement en bonne et due forme est mené de main de maître et d'une façon unanime. Aussi Baudelaire relève-t-il le défi, il prend le risque de procéder à une exhumation.

La voix du poète surmontera tous les bruits tapageurs ; la boue de toutes ces calomnies n'attendra jamais le cœur profond des Deveria. Baudelaire les manœuvrera comme les fleurs de l'école de peinture avec Delacroix.



L'Assomption de la Vierge d'Achille Deveria restaurée en 1972 (détail)

EUGÈNE

Né en 1805, Eugène emboîte les pas de son frère aîné et travaille aussi dans l'atelier de Girodet ; il acquiert très tôt une grande renommée en présentant au Salon de 1827, « La Naissance d'Henri IV », actuellement au Louvre. Dès lors, il donne l'impression de se dégager d'une influence peut-être trop étouffante de son frère. La toile fit sensation et voilà Eugène Deveria en tête des jeunes romantiques. Mais l'opinion a vite fait de brûler les idoles élevées en toute hâte. Eugène fut couvert d'opprobre.

Il est vrai que « La Naissance d'Henri IV » laissait pressager un grand artiste. Mais Eugène déçut les espérances qu'il avait suscitées. Les tableaux suivants présentaient surtout des sujets historiques et étaient trop conventionnels. Aujourd'hui l'artiste est surtout connu grâce aux peintures qu'il effectua pour les plafonds de diverses salles du Louvre. Sans doute ne réussit-il pas à se démarquer de son frère et à faire œuvre originale. Cependant il fut l'artisan d'un certain renouveau de la peinture religieuse au XIX^e siècle. Il rompt avec une tradition prodigieuse en bon dieuxeries ou naïvetés de toutes sortes, toujours menaçante et prête à resurgir dans les époques de décadence. Ainsi Eugène composa des tableaux inspirés de scènes évangéliques pour l'église Saint-Léonard de Fougères. Achille exécuta également une toile.

L'origine des sept tableaux doit être restituée dans le contexte de l'aménagement du chœur. Celui-ci se trouvait à l'emplacement de la tribune actuelle ; l'église est donc complètement désaxée par rapport à son état du siècle dernier. On venait de terminer les panneaux du chœur. Le curé proposa d'offrir ces bossages par des tableaux. Le conseil de fabrique se réunit et M. Binet suggéra de faire appel à un artiste peintre distingué, M. Deveria, alors présent à Fougères et logé chez M. Doussault. Le conseil accepta et signa le contrat avec Eugène Deveria le 7 novembre 1833. Les clauses prévoyaient l'exécution de quatre tableaux. Chacun devait coûter le prix modique de 500 F et être de taille à s'emboîter dans les panneaux du chœur, côté nord. Le 5 octobre 1834, les quatre panneaux prévus étaient annoncés. Peu après, on s'aperçut que du côté nord, il serait utile qu'il y eût aussi des tableaux. Le 3 juillet 1836, on demanda donc à l'artiste d'exécuter deux autres toiles dont on laissait les motifs à sa discrétion. Le tout fut concilié pour la somme de mille francs et les tableaux représentèrent l'un, l'Assomption ; l'autre, la Résurrection de Lazare. Le premier était exécuté par Achille et le second par Eugène.

En 1850, les six tableaux de l'église furent réparés grâce aux soins de M. Hans, restaurateur du Ministère des Travaux Publics. En 1875, l'église venait d'être agrandie. Aussi les toiles furent-elles remplacées et l'Assomption occupa la place de l'ancien autel de la Vierge. En 1927, ce tableau était réparé par M. Durocher. Enfin en 1972, les deux tableaux, l'Assomption de la Vierge et la Résurrection de Lazare furent restaurés par la maison Dubrel de Rennes, et les Beaux-Arts. Les toiles furent remplacées dans les deux chapelles à l'entrée de l'église. Le trésor pictural de Fougères comprend

1. L'Assomption de la Vierge, d'Achille, qui fut classée par les Beaux-Arts en 1919. Le dessin fut reproduit dans le « Magazine Pittoresque », décembre 1836.
2. L'Adoration des Mages qui obtint une mention honorable lors d'une grande exposition à Paris.
3. Le Christ au milieu des Docteurs. Ces deux immenses toiles se trouvaient au bas de l'église, côté Évangile, depuis la nouvelle pose de 1875.
4. La Résurrection du Christ.
5. La Descente de Croix. Ces deux tableaux occupaient le bas de l'église, mais côté Épître. Les quatre furent classés en 1908.
6. La Présentation au Temple. Elle ne trouva jamais place dans l'église.
7. La Résurrection de Lazare, dans la chapelle des Morts. Elle fut classée en 1919.



La Présentation au Temple, d'Eugène Deveria, restaurée en 1977.

Même dans leur nouvel emplacement, les tableaux de Saint-Léonard n'étaient pas du tout mis en valeur. Les Deveria, à nouveau victimes d'un oubli, étaient plongés dans l'ombre. Lors de l'ouverture en 1934 de l'atelier sis rue Notre-Dame des Champs, à Paris, la presse mentionna seulement leur présence. Depuis leur arrivée à Fougères, ils n'attirèrent guère l'attention. Ils furent remarqués, une seule fois, par Maxime du Camp, accompagné de Gustave Flaubert, en villégiature à Fougères. Avec sarcasme, il les qualifia « d'énormes saintetés ». Ce jugement s'expliquait par une différence d'appréciation d'esthétique et aussi par la disposition des tableaux dans l'ancien chœur.

La Présentation du Temple constitue une bonne illustration de la grave négligence et de l'oubli, quasiment délibéré des Deveria. Le tableau figurait à la Chapelle de la Retraite rue de la Forêt. On ignorait son existence. Lors du classement des autres toiles en 1908 et 1919, il fut très abîmé par un nettoyage maladroit et souffrit du bombardement de 1944. Il se trouva relégué sous les combles du presbytère de Saint-Léonard. La toile était rouillée et complètement oblitérée. Seuls le saint et le garçon de presbytère étaient en contact ; le curé, pour sa part, en ignorant l'existence. La restauration fut alors décidée par les Beaux-Arts et les travaux confiés à M. le Marois. Désormais le tableau restauré et classé orné la salle des marges de la Mairie, en attendant d'être placé dans la Chapelle des Urbanités.

Sa composition est intéressante. Dans le sommet des marches du Temple, le grand prêtre tend dans ses bras l'enfant Jésus. Toute la lumière se concentre sur le visage de l'enfant. À ses côtés, figurant dans une attitude implorante et intérieure, la Vierge Marie, et Joseph en position de re-

trait. À gauche du grand prêtre, se dresse la prophétesse Anna, vêtue de noir. Et dans l'ombre, le vieillard Syméon qui tourne ses regards vers l'enfant, consolation d'Israël tant désirée. Très solennel dans sa pose et le drapé de ses vêtements liturgiques, le grand-prêtre contraste avec l'enfant du premier plan.

Assis sur les marches, celui-ci présente un couple de colombes ou de tourterelles. Son visage et ses pieds nus indiquent une certaine gaucherie et soulignent des affinités avec la peinture de Greuze. Au premier plan des tableaux de Deveria, se trouvent toujours quelques personnages. Ainsi deux femmes attendent de présenter leur enfant au Temple. Le cadre choisit est assez théâtral : deux énormes piliers torsadés avec, en perspective, une série d'arcs empruntés à des constructions classiques.

La Résurrection de Lazare est une composition en hauteur. Le Christ, assez solennel, ressortit. Lazare étendu dans son tombeau. Une des sœurs de Lazare l'accompagne et attend le miracle ; ses bras se tendent vers Jésus, alors qu'elle tourne un regard de tristesse vers le défunt. Personnage central avec le Christ, Lazare repose dans un tombeau blanc et est veillé par les Juifs. Une expression est attristée et désespérée. Un des deux, au visage mystique, détourne ses yeux de la scène ; un autre esquisse une femme au bord de la pâmoison.

L'Assomption de la Vierge, d'Achille. Marie est assise et emportée dans les cieux, les bras et les pieds soutenus par ses anges harmonieusement enroulés. Son visage contemple le ciel, où sont esquissés quelques titres d'anges. Il baigne dans une sorte de halo de lumière. Et l'ensemble forme une chapelette coquette. L'ex-

La résurrection de Lazare d'Eugène Deveria restaurée en 1972 (détail)

Les frères Devéria

pression des anges est ravissante d'extase et de joie enfantines. Dans l'attitude et le vêtement de la Mère du Christ, tout n'est que pureté, chasteté et simplicité. Le tableau n'est pas sans évoquer le Murillo du Louvre.

Actuellement, les quatre autres tableaux sont entreposés au couvent des Urbanistes et vont être prochainement restaurés. Une tranche de travaux vient d'être votée par le conseil municipal.

L'Adoration des Mages : la Vierge berce l'enfant d'un geste maternel, à l'arrière-plan, Joseph, les trois rois Mages viennent se prosterner devant le nouveau-né et offrir leurs présents à leur suite, un jeune serviteur. Les vêtements des Mages tombent en plis somptueux et leur couleuvre rehausse la scène. Le Noir et l'Arabe sont facilement identifiables. Leur présence ici marque l'importance de l'événement.

Le Christ au milieu des docteurs : Jésus enfant étourdi par ses réponses, les docteurs, sur les marches du Temple. Son visage est empreint d'une suavité romantique. Il est inspiré par l'Esprit que symbolise une colombe, aboussante de lumière.

La Descente de Croix : le Christ est descendu de la Croix. Joseph d'Arimathe embrasse son corps sous le regard recueilli de la Vierge et de Jean. Marie-Madeleine, le visage éploré, la chevelure roussissante, repose sa tête contre les pieds du Crucifié. Deux soldats en armure descendent de la Croix. Une autre femme se prépare à embaimer le corps de Jésus. Les Saintes Femmes du premier plan sont campées dans des costumes Renaissance d'un bleu voluptueux.

La Résurrection du Christ : celui-ci sort du tombeau dans un jaillissement de lumière. Alors que les bras tendus expriment l'attitude du Ressuscité, le visage barbu semble celui d'un romantique. Tout près, au-dessus des soldats écroulés dans leurs armures, se dresse un ange.

Notre admiration va surtout à l'Assomption et à la Descente de Croix. Achille semble être l'inspirateur de son frère : Eugène serait alors l'exécutant. Quelques dessins d'origine montrent la Genèse de l'œuvre.

Que la restauration des œuvres fougères des Devéria permette d'en finir, une fois pour toutes, avec cette injustice de l'Histoire à l'égard de ces artistes. Et que ces toiles ravieuses nous invitent à pénétrer davantage dans l'univers pictural des frères Devéria. Leur emplacement projeté au Couvent des Urbanistes fera de celui-ci un véritable musée.

Daniel HEUDRE

Bibliographie :
Archives de la paroisse Saint-Léonard.

impressions d'une Québécoise sur le pays de Fougères

BONJOUR LA FRANCE

Monique à une réunion de la revue « Le Pays » en mai 1978.



Arriver à Paris, puis à Rennes, et enfin à Saint-Etienne-en-Cogles, à quelques heures d'intervalle, par un beau jour ensoleillé de septembre, tel fut le début de la réalisation d'un rêve longtemps caressé - séjourner un an en douce France, vivre en Bretagne, terre des marins courageux et aventureux qui, avec les Normands, constituent la souche principale de la nation québécoise !

Ce doux fantôme, combien de Québécois ne berce-t-il pas ? Aussi, en tant qu'échangiste dans l'enseignement, c'est très consciencieusement de ma chaise (de mon pot, diriez-vous ?) que je débarquai ici, bien décidée à tout voir, tout connaître, tout partager.

De ces premières heures en France, je garde un souvenir chaud, lumineux et impérissable. Elles seront suivies de plusieurs autres tout aussi heureuses ! Mais mon propos n'est pas de vous décrire tous mes voyages à l'intérieur de l'Hexagone, ni de vous communiquer mes impressions sur les Français en général, ou encore sur la télévision, la politique, les vins ou la cuisine française. Chacun de ces sujets risquerait de m'emporter dans un tourbillon de paroles inépuisables. (Vous ne savez pas à quoi vous échappez...) Je veux plutôt essayer de vous parler d'ici. Et avant d'y arriver, je me bornerai à dire que les premières images qui m'ont frappées sont les mots anglais : Stop, parking et

pressing, qu'on tente d'éviter chez nous (certains allaient la nuit peindre en noir ces signes détestés) car nous sommes faits de telle manière que ce qui attire d'abord notre attention, ce sont les différences beaucoup plus que les ressemblances. Ceci dit, plusieurs Québécois sont bilingues, mais ils ne sont pas la majorité.

Premières impressions.

Si on m'avait demandé d'écrire ce texte deux semaines après mon arrivée à Saint-Etienne-en-Cogles, il n'aurait été qu'une suite d'exclamations : quel chaleureux accueil ! Comme les gens sont sympathiques ! Quel charmant patelin ! Qu'il y a de belles maisons de pierres dans le pays ! Quel plaisir de rouler sur les routes de campagne ! Quelle belle vue quand on arrive à Fougères ! Mille choses m'étonnaient, la plupart me charmaient.

Cependant, conditionnée par tous les avertissements, conseils et recommandations prodigués dans le stage préparatoire à cet échange — par un professeur breton occupé mon poste et ma maison au Québec — je me disais : « Attends, tu vas déchanter... » Eh bien ! tant pis pour le schéma habituel de l'adaptation normale d'un Canadien-Français au pays de ses pères (ou fait, pourquoi ne dit-on pas « au pays de ses



mères » ?) ni à moyen terme, ni à long terme, je ne suis déçue. Et, de toute façon, vous avez peut-être remarqué que ce qui est habituel et normal n'est pas nécessairement attrayant ou inéluctable... Aussi est-ce avec plaisir et sans trop d'étonnement que j'ai commencé à me sentir Fougèraise, moi, la péguiste (1) québécoise ! Quelle prétention ? Non, quelle affinité !...

La ville de Fougères.

En février dernier, lorsque le printemps qui s'étire nous flirtait à grands chins de soleil, j'écrivais mon engagement pour Fougères à des amis :

« Après les nombreux méandres de la route Saint-Brice - Fougères, lissée de verdure même en hiver et souvent bordée de vieilles maisons de pierre au charme fascinant, le regard est soudain attiré à droite par une trouée dans l'horizon. D'une hauteur, on soupçonne, ou plutôt on devine au loin une vallée, puis on aperçoit des toits de maisons, des clochers et des nuages sans cesse mouvants. Et sur un plan plus rapproché, la haute muraille du jardin public et celle du vieux château focal aux nombreuses tours. A l'entrée le Fougères, la route domine tout un quartier situé à gauche, plusieurs mètres plus bas. Il faudra voir ça de plus près.

Le soleil matinal traverse une brume légère qui enveloppe toute la vallée et la ville d'un voile diaphane, tamisant ce tableau à la façon de Cézanne. Cette qualité de la lumière atténue la sévérité du grès des constructions et des pavés dont l'aspect solide éveille le goût de la recherche et inspire confiance dans les œuvres humaines.

Pour une Québécoise, loin de ses « arpens de neige » (2), la douceur du climat français est vivement perceptible, presque palpable. Cela la remplit d'aise. Et si d'aventure, elle s'engage à pied dans la rue Nationale, elle est immédiatement séduite par la perspective ouverte sur l'église Saint-Léonard et par l'aspect vieillot de la rue. Elle y découvre de jolies boutiques regorgement de savoureux produits ou de jolis objets, et elle appréciera autant et davantage, l'accueil affable et enjoué des gens qui y travaillent, dont le parler chantant la subjugue à tout coup.

Et elle s'étonnera de dénicher des maisons au fond d'impasses ou de cours dont l'équivalent n'existe en Amérique que dans quelques rues de la ville de Québec ou de la Nouvelle-Orléans. Certaines habitations anciennes aux pièces en enfilade lui plairont autant que d'autres dont chacune gravite autour d'un escalier en colimaçon qui évoque certaines chaussons de Colette Renard et de Gilbert Bécoud. (3)

Conquise, elle reviendra souvent à Fougères pour visiter des amis, magasins (4) ou simplement flâner parmi la foule pressée des « 4 à 7 » (5) qu'elle n'oubliera jamais... »

Le Coglais

Au moment de rédiger cet article, se déroulent à Saint-Brice et ailleurs, les Coglaïseries. Ce qui me fournit encore l'occasion d'admirer le dynamisme évident d'un bon nombre de gens du pays lorsqu'il s'agit d'animer la population et de promouvoir la culture.

Car, s'il m'est permis d'estimer la jovialité des commerçants de Fougères, c'est avant tout aux collègues du CES de Saint-Brice et aux voisins de la La Vigne à Saint-Etienne que je dois de m'être intégrée à une vie intense tant par les activités intellectuelles que gastronomiques, sociales et culturelles. Dès mon arrivée, ils m'ont témoigné beaucoup d'amitié. Par eux, j'ai eu ensuite le privilège de rencontrer l'équipe du « Pays de Fougères » dont vous connaissez la valeur et qui m'a permis d'intéressantes discussions.

D'autre part, grâce à mes élèves, j'ai pu pénétrer dans quelques familles et visiter quelques-unes des anciennes et magnifiques maisons de pierres qui m'avaient fascinée au premier regard. Rocher-Hue, tu es à jamais gravé dans ton mémoire !

En guise de conclusion

Justement, je refuse la conclusion à la fin de mon séjour officiel. Car si le terme de mon séjour officiel approche à la vitesse machinique, que n'advienne jamais celui des amitiés que j'ai nouées ici ! Et que chantent longtemps encore dans mon esprit les noms de Tremblay, Rocher-Portail, Montours, Cogles, Ile-et-Villaine, Saint-Brice, Saint-Etienne, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc-le-Blanc, La Selle, Fougères, alouette...

Monique Gagné-Harvey

(1) Membre du Parti Québécois.
(2) Paroles de Voltaire, au sujet de la colonie française en Amérique du Nord.
(3) G. Bécoud : « Quand je monte chez toi ».
(4) G. Bécoud : « Le pianiste de Versova ».
(5) Mot consacré au Québec pour « faire les courses ».
(6) Heure du cocktail en Amérique. Les courses se font la nuit plus tôt, ou qu'on soupe habituellement vers 8 heures.

TERREUR ET CHOUANNERIE DANS LE DISTRICT DE FOUGERES (1793-1794)

III - Pour une présentation nouvelle de la Chouannerie

Mais il est vrai que la République ne pouvait pas donner une bonne image d'elle-même pendant cette période de la Terreur, notamment aux yeux des paysans pour qui le bilan de la Révolution était déjà négatif. Certes, la féodalité fut abolie en 1789, mais la plupart des droits pesant sur la terre demeurèrent rechetables jusqu'en 1793, certes, les impôts de l'Ancien Régime furent supprimés, mais une nouvelle fiscalité apparut qui se traduisit par un alourdissement d'environ 1,4 du poids des contributions directes auxquelles étaient assujettis les citoyens. Il fut établi un nouveau rôle fiscal qui, au nom du principe d'égalité, récupérait les pauvres et les indigents jusque là épargnés par le fisc d'avant 1789. Mais les petits contribuables demeurèrent exclus du droit de vote en vertu du suffrage censitaire nouvellement institué. Quant à la propriété, aucune disposition ne fut prise pour en favoriser l'accès aux paysans pauvres. Dans son ensemble, elle demeura lapanage des riches et des bourgeois des villes.

On peut dire qu'après 1789 la cohésion du monde rural fut définitivement brisée. Jusqu'à cette date elle avait réussi à se maintenir, stimulée par la lutte que le tiers-Etat tout entier menait contre l'Ancien Régime. Puis l'opposition entre les riches et les pauvres devint plus flagrante, manifestation d'une lutte de classes qui imprégnait désormais à la Révolution le cours de ses événements.

Remarquons au passage qu'il en fut de même de tous les mouvements populaires et des insurrections paysannes, qu'il s'agisse des Jacques du Moyen Âge, longtemps qualifiées seulement « d'émotions » spontanées et ignorantes, surtout d'un peuple misérable et affamé, ou des grandes révoltes des XVI^e et XVII^e siècles dont la liste serait longue : 1525 « La guerre des Paysans » en Allemagne dans laquelle F. Engels reconnut une vraie lutte de classe, peut être aussi la première révolution communiste qui fut sérieusement tentée. Bien évidemment les détracteurs de cette analyse continuent de nous montrer son instigateur, Thomas Münzer comme un illuminé, exalté et à moitié fou, prophète ardent de la réforme protestante à un moment où l'Europe était en proie à des convulsions religieuses qui préfiguraient les guerres de religion. (10)

Au XVII^e siècle en France, les révoltes seigneuriales à l'état endémique dans les campagnes comme dans les villes, les Croquants du Quercy, du Limousin, du Périgord et du Poitou et autres pays (1624, 1636-1637), les audacieux de Dugon en 1639, les révoltes du Papier Timbré et des Bonnets Rouges en Bretagne en 1675, etc. Elles ont fait l'objet d'études récentes et d'une

réflexion nouvelle. En particulier Claude Nègres et Yvon Gaillard montrent que les révoltes de 1675 en Basse-Bretagne étaient bien l'expression d'une « lutte de classe menée par les paysans bretons, objectivement révolutionnaire de par son orientation » et même « dans ses procédés... mais non valeur de témoignage — sur la prise de conscience historiquement déterminée, des masses exploitées —, mais non valeur actuelle de modèle, sauf pour ceux qui préféreraient les révoltes vaincues aux révolutions victorieuses » (11).

C'est dans ces termes d'analyse qu'il conviendrait de replacer la Chouannerie, en tant que mouvement fondamentalement populaire. Elle trouvait sa source dans les causes du mécontentement des paysans pauvres à l'issue de la première phase décisive de la Révolution de 1789 à 1793 : déception agraire, déception fiscale, déception politique, déception venant se surajouter des motifs d'expropriation plus spécifiques à nos contrées, comme « la levée en masse » et l'application des nouveaux principes religieux. Mais en s'insurgeant contre la République, les paysans se retournaient non seulement contre les profiteurs du régime. C'est-à-dire la bourgeoisie, mais aussi plus globalement contre les gens de la ville, où s'entassaient les vivres et d'où partaient les commissaires aux réquisitions. En fait, la Chouannerie est le choc de deux civilisations qui déjà depuis longtemps étaient entrées en contradiction. L'une urbaine, grandissant au détriment de l'autre, la rurale, enfermée dans des valeurs figées auxquelles le système féodal n'avait pas donné la moindre chance d'évolution et d'épanouissement. La Révolution française permettait à la bourgeoisie de triompher sur tous les plans. Par contre elle accélérât le processus du déclin irréversible du monde rural complètement désespéré.

La Chouannerie fut alors la forme que prit la réaction violente des paysans face à cette situation subitement aggravée par les effets de la Terreur. Une telle analyse n'est en cause les conceptions les plus traditionnellement développées fondées sur le rôle du clergé. Certes, la Chouannerie témoigne de l'attachement que les paysans avaient à l'égard de la religion. Mais il ne s'agissait pas de défendre seulement « les bons prêtres » ou « la vraie religion ». Leur combat était motivé par quelque chose de plus profond et de plus indispensable encore : avant tout pouvoir garder et préserver leur croyance. Elle était pour eux la seule source de réconfort à laquelle les avait accoutumés l'Ancien Régime depuis le Moyen Âge, un soutien moral et spirituel dont ils avaient besoin en tant que classe misérable et souffrante, enfin



Le paysan sous l'Ancien Régime. Ne pour la peine. (RM Estampes)



Le Tribunal Révolutionnaire de Fougères (carte postale)

l'occasion d'une vie sociale rompant leur isolement les dimanches et jours de fête.

La République menaçait de briser tout cela. Elle imposait de nouvelles pratiques qui n'équivalaient pas les anciennes et remettaient en cause les habitudes et certitudes héritées du passé. En 1801, le préfet d'Ille-et-Vilaine décrivait ainsi les campagnes : « Elles offrent un aspect encore plus triste, depuis qu'elles n'avaient ni fêtes, ni assemblées. La décade n'a jamais été observée que par les officiers municipaux ou bourg. On sentait qu'au spectacle de la nature, il manquait la joie de ses enfants. On ne les voyait plus se rassembler à des époques fixes. L'isolement qui ôte aux mœurs le frein de l'opinion, eût produit un accroissement d'ignorance pour le présent, et pour l'avenir un retour à l'état sauvage. La liberté rendue au culte est le seul moyen d'obtenir des réunions, les cérémonies religieuses ont seules le pouvoir d'appeler les hommes au bourg, ils communiquent alors ensemble, ils se connaissent et l'opinion reprend son empire, en faisant sentir le besoin de la bienveillance et de l'estime réciproque. (12). Et selon Paul Bois : « au fond quand viendra la constitution civile du Clergé, que son prêtre soit juré ou refractaire, cela importera peu au paysan du moins au début. Mais que ce prêtre aigri l'attachent non seulement les liens personnels ou religieux, mais l'instinct d'une obscure conscience de classe, fut expulsé manu-militari par les gens de la ville, cela était grave, c'était l'atteinte la plus pénible qui pût être

portée à son esprit d'indépendance et à son sentiment d'appartenance à une société originale et à sa dignité sociale. C'est alors que le culte constitutionnel devient l'intrus imposé par une autorité extérieure bourgeoise. (13). Notons cependant que Robespierre, quant à lui, n'a jamais souhaité une déchristianisation complète, telle que la revendiquaient les courants révolutionnaires les plus durs. Il croyait à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Il estimait que la République comptait déjà assez d'ennemis sans dresser contre elle la plus grande partie des gens qui restaient fidèles au culte catholique. Aussi tenta-t-il de contenir l'outrance des « Enragés » et des « Exagérés » partisans de tout renverser. Et il offrit au peuple des compensations sous la forme du « culte de la Raison » ou de « l'Etre suprême », expression d'un culte républicain et civique, servant en même temps d'assise idéologique et spirituelle à la République. Il est évident que les paysans de nos campagnes, superstitieux et étroits d'esprit dans ce domaine, ne pouvaient s'en contenter.

Le rôle de l'aristocratie est plus facile à remettre en cause. Pour elle le but visé était clair. Il s'agissait d'abattre la République, restaurer l'Ancien Régime, reconquérir ses privilèges et recouvrer ses biens. Au moment où la Patrie était proclamée en danger et que l'invasion menaçait, la noblesse se soldait avec les ennemis de la France. Elle récupéra ce mouvement populaire qu'elle n'eût aucun mal à influencer de sa mentalité réactionnaire en tant qu'ancienne classe dominante, au nom

de la contre-révolution et du Roi, (en l'occurrence Louis XVII qui ne régna jamais et mourut vraisemblablement en prison). Mais selon le prêtre d'Ille-et-Vilaine en 1801 : « un peuple ignorant est toujours un instrument dangereux en révolution. Livre sans boussole au milieu des orages, il devient le jouet de tous les vents. Les mêmes paysans ont incendié d'abord le château du seigneur, et ensuite le toit modeste du maire, et le juge de paix ». En réalité, le combat que menaient les paysans était très différent de celui de la noblesse. Il était la continuité de la lutte engagée par eux depuis le début de la Révolution, qui se traduisit pendant l'été 1789 par le brûlement des archives et des châteaux appartenant aux seigneurs.

Maintenant, ils s'en prenaient aux profiteurs du Nouveau Régime, les nouveaux propriétaires, acquéreurs de biens nationaux, les nouveaux notables promus à la responsabilité politique et autres : « citoyens recommandables » enrichis par la spéculation et l'inflation de l'assignat, c'est-à-dire le bourgeois des villes et des bourgs dont le toit n'était pas aussi « modeste » que cela. L'étude de la répartition de la propriété reste à faire pour le pays de Fougères. Néanmoins nous pensons que la majeure partie des paysans en étaient privés ou très insuffisamment dotés dans le cadre de la très petite exploitation familiale, à peine viable, ici comme ailleurs, surgit « le drame de la parcelle », pour reprendre l'expression de Karl Marx qui commentait l'excellent roman réaliste de Salicrú : « Les Paysans ». D'une manière générale ce furent les plus pauvres qui se lancèrent dans la Chouannerie, des journaliers, des brasseurs, des manoeuvres, tout un prolétariat rural, auquel il conviendrait d'ajouter des artisans misérables et sans travail (des tessandrands).

Cette opposition entre la bourgeoisie et la paysannerie, entre la ville et le monde rural était l'éternelle depuis longtemps. Elle surgit véritablement dans les consciences avec la Révolution française et fut aggravée pendant la Terreur. En effet, la mise en vente des biens nationaux fut l'occasion d'un immense transfert de propriété qui profita à ceux qui avaient moyen de les acheter (pour ce qui est du département de la Sarthe, Paul Bois évalue la part appropriée par les bourgeois des villes à environ 60 % en valeur, 64 % en superficie). Mais pour Fougères prenons l'exemple du citoyen Destieux, « officier municipal » dans cette ville. Il est le type même du nouveau riche, imbu de son ascension sociale et économique, mais très inquiet de la haine et du mépris qu'il ressent de la part de ses concitoyens. Voici la lettre qu'il écrivait à ce sujet au représentant Mathieu (2 septembre 1793) : « Citoyen Représentant, il est de mon devoir de vous exposer le scandale qui règne trop souvent dans nos assemblées municipales. L'orgueil humilié, la jalousie et toutes les pulsions haineuses y ont soufflé le poison et le discord. Il y a trouvé à la vérité des membres purs, mais leur minorité cède à la majorité agitée de passions diverses. Depuis que je mène dans cette assemblée, j'ai personnellement ressenti les effets de la jalousie et de la haine. Toujours ami d'iceux, sans l'exécution desquelles nous ne pouvions être heureux, je me suis toujours réconcilié contre les infractions qu'on voulait y faire et par là, je me suis attiré la haine des membres que mon devoir m'obligeait de combattre ; leur haine devient de plus en plus implacable. Etranger à Fougères, il y a environ 3 ans que j'y ai fixé mon domicile sur un domaine national que j'y ai acheté. Cette acquisition a commencé à m'attirer la jalousie de quelques personnes qui attachaient cependant un grand patriotisme et qui sous ce rapport auraient dû être charmés que ce bien fût vendu plus cher qu'à aucun habitant de Fougères n'avait cru devoir y mettre ce qui vraiment tournait à l'avantage de la Patrie. Mais égoïstes au fond ils reprochaient peut-être que cet étranger les eût privé d'acheter ce bien à grand marché, toutefois cette jalousie m'a attiré beaucoup de peine et de chagrin. J'habitais à la campagne avant de venir à Fougères. J'y fut nommé électeur aux différentes élections. C'est déjà pour moi un témoignage flatter de la confiance publique, mes nouveaux concitoyens de Fougères m'ont honoré de leur estime et j'ose le dire, je dois à ma réputation la place d'officier municipal à laquelle votre collègue Bousault m'a appelé lorsqu'il est venu ici réformer en partie nos autorités constituées. J'ai certainement été sensible à l'honorable fonction à laquelle il m'appela. Mais si sans contrevain à son avertissement préliminaire, j'eusse pu me dispenser d'accepter, je l'aurais fait, prévoyant que cette place allait servir de nouveau chez mes ennemis, leur envie de me nuire, mon soupçon ne s'est que trop confirmé. Avant d'être obligé, il y a environ 2 mois, de faire un voyage pour affaire que j'avais avec l'administration d'un district voisin, relativement à un autre domaine national que j'y ai acheté, ces ennemis ont répandu mille calomnies sur mon absence, en imaginant chaque jour de nouvelles ne pouvant accréditer sur aucune ombre de la « plus » légère vérité. A mon retour, ayant été informé de ces calomnies, je me suis empressé de faire connaître dans la première assemblée suivante, l'état de ma conduite pendant mon absence certifiée par la municipalité, où j'ai assisté et légalisé par le district qui mentionne lui-même les affaires que j'ai à régler avec lui. Ces méchants, confondus par la vérité, ont poussé leur impudence jusqu'à abuser de leur caractère de fonctionnaire public en se permettant peu de jours après, de venir chez moi accompagné d'une forte armée et sans aucune autorisation légale pour avoir une fouille très exacte, sans en avoir

de la contre-révolution et du Roi, (en l'occurrence Louis XVII qui ne régna jamais et mourut vraisemblablement en prison). Mais selon le prêtre d'Ille-et-Vilaine en 1801 : « un peuple ignorant est toujours un instrument dangereux en révolution. Livre sans boussole au milieu des orages, il devient le jouet de tous les vents. Les mêmes paysans ont incendié d'abord le château du seigneur, et ensuite le toit modeste du maire, et le juge de paix ». En réalité, le combat que menaient les paysans était très différent de celui de la noblesse. Il était la continuité de la lutte engagée par eux depuis le début de la Révolution, qui se traduisit pendant l'été 1789 par le brûlement des archives et des châteaux appartenant aux seigneurs.

Maintenant, ils s'en prenaient aux profiteurs du Nouveau Régime, les nouveaux propriétaires, acquéreurs de biens nationaux, les nouveaux notables promus à la responsabilité politique et autres : « citoyens recommandables » enrichis par la spéculation et l'inflation de l'assignat, c'est-à-dire le bourgeois des villes et des bourgs dont le toit n'était pas aussi « modeste » que cela. L'étude de la répartition de la propriété reste à faire pour le pays de Fougères. Néanmoins nous pensons que la majeure partie des paysans en étaient privés ou très insuffisamment dotés dans le cadre de la très petite exploitation familiale, à peine viable, ici comme ailleurs, surgit « le drame de la parcelle », pour reprendre l'expression de Karl Marx qui commentait l'excellent roman réaliste de Salicrú : « Les Paysans ». D'une manière générale ce furent les plus pauvres qui se lancèrent dans la Chouannerie, des journaliers, des brasseurs, des manoeuvres, tout un prolétariat rural, auquel il conviendrait d'ajouter des artisans misérables et sans travail (des tessandrands).

Cette opposition entre la bourgeoisie et la paysannerie, entre la ville et le monde rural était l'éternelle depuis longtemps. Elle surgit véritablement dans les consciences avec la Révolution française et fut aggravée pendant la Terreur. En effet, la mise en vente des biens nationaux fut l'occasion d'un immense transfert de propriété qui profita à ceux qui avaient moyen de les acheter (pour ce qui est du département de la Sarthe, Paul Bois évalue la part appropriée par les bourgeois des villes à environ 60 % en valeur, 64 % en superficie). Mais pour Fougères prenons l'exemple du citoyen Destieux, « officier municipal » dans cette ville. Il est le type même du nouveau riche, imbu de son ascension sociale et économique, mais très inquiet de la haine et du mépris qu'il ressent de la part de ses concitoyens. Voici la lettre qu'il écrivait à ce sujet au représentant Mathieu (2 septembre 1793) : « Citoyen Représentant, il est de mon devoir de vous exposer le scandale qui règne trop souvent dans nos assemblées municipales. L'orgueil humilié, la jalousie et toutes les pulsions haineuses y ont soufflé le poison et le discord. Il y a trouvé à la vérité des membres purs, mais leur minorité cède à la majorité agitée de passions diverses. Depuis que je mène dans cette assemblée, j'ai personnellement ressenti les effets de la jalousie et de la haine. Toujours ami d'iceux, sans l'exécution desquelles nous ne pouvions être heureux, je me suis toujours réconcilié contre les infractions qu'on voulait y faire et par là, je me suis attiré la haine des membres que mon devoir m'obligeait de combattre ; leur haine devient de plus en plus implacable. Etranger à Fougères, il y a environ 3 ans que j'y ai fixé mon domicile sur un domaine national que j'y ai acheté. Cette acquisition a commencé à m'attirer la jalousie de quelques personnes qui attachaient cependant un grand patriotisme et qui sous ce rapport auraient dû être charmés que ce bien fût vendu plus cher qu'à aucun habitant de Fougères n'avait cru devoir y mettre ce qui vraiment tournait à l'avantage de la Patrie. Mais égoïstes au fond ils reprochaient peut-être que cet étranger les eût privé d'acheter ce bien à grand marché, toutefois cette jalousie m'a attiré beaucoup de peine et de chagrin. J'habitais à la campagne avant de venir à Fougères. J'y fut nommé électeur aux différentes élections. C'est déjà pour moi un témoignage flatter de la confiance publique, mes nouveaux concitoyens de Fougères m'ont honoré de leur estime et j'ose le dire, je dois à ma réputation la place d'officier municipal à laquelle votre collègue Bousault m'a appelé lorsqu'il est venu ici réformer en partie nos autorités constituées. J'ai certainement été sensible à l'honorable fonction à laquelle il m'appela. Mais si sans contrevain à son avertissement préliminaire, j'eusse pu me dispenser d'accepter, je l'aurais fait, prévoyant que cette place allait servir de nouveau chez mes ennemis, leur envie de me nuire, mon soupçon ne s'est que trop confirmé. Avant d'être obligé, il y a environ 2 mois, de faire un voyage pour affaire que j'avais avec l'administration d'un district voisin, relativement à un autre domaine national que j'y ai acheté, ces ennemis ont répandu mille calomnies sur mon absence, en imaginant chaque jour de nouvelles ne pouvant accréditer sur aucune ombre de la « plus » légère vérité. A mon retour, ayant été informé de ces calomnies, je me suis empressé de faire connaître dans la première assemblée suivante, l'état de ma conduite pendant mon absence certifiée par la municipalité, où j'ai assisté et légalisé par le district qui mentionne lui-même les affaires que j'ai à régler avec lui. Ces méchants, confondus par la vérité, ont poussé leur impudence jusqu'à abuser de leur caractère de fonctionnaire public en se permettant peu de jours après, de venir chez moi accompagné d'une forte armée et sans aucune autorisation légale pour avoir une fouille très exacte, sans en avoir



Le chouan (grave in « La France Rurale » sous la direction de G. Duby, Tome III, Ed. du Seuil)

dit le motif en arrivant et sans avoir laissé le procès verbal de leur visite, ce qui n'est pas étonnant, connaissant l'illégalité de leur opération... Ils cherchaient à satisfaire leur haine en voulant étendre des soupçons injurieux sur un fonctionnaire public et en cherchant à le forcer d'abandonner la place... (14). Le moins que l'on puisse dire c'est que les acquéreurs de biens nationaux n'étaient pas bien vus, en particulier par ceux qui se sentaient les premiers lésés : les habitants du pays. En juillet 1794, les chouans assignèrent Fougères dans le but de « l'affamer, de méconter le peuple et de l'isoler de la cause de la République ». Ils empêchèrent « la coupe des foins sur les biens des émigrés ». C'est à dire sur les terres susceptibles d'être vendues comme biens nationaux. En même temps qu'un nouvel ordre politique, s'installait un nouvel ordre social dominé par la bourgeoisie. Elle accepta le Terror et se montra parfois réelle dans son application, non pas à cause de ses principes républicains, mais parce qu'elle permettait « de veiller à la conservation des propriétés ». Elle assura malgré tout le ravitaillement de la ville ou « le peuple se languit de mieux et meurt de faim et où ce n'est que plaintes et gémissements... le moindre échec peut mettre nos vies et nos propriétés à la merci des brigands » (15). Entre le soulèvement des paysans et la menace latente d'une émeute populaire en ville, les administrateurs devaient faire preuve d'une assez grande habileté politique. D'abord ils devaient s'efforcer de calmer les haines qui empiétaient entre les chouans et les bleus après chaque massacre ou embuscade. « Le désir aveugle de vengeance » était réciproque et ce sentiment domina pendant toute la durée des événements d'un côté comme de l'autre, enfermement la Chouannerie dans le cercle vicieux des crimes suivis de représailles. Ensuite, ils devaient effectuer les réquisitions dans les meilleures conditions possibles en interdisant « la manière expéditive comme contraire à la loi et qui ne tendait qu'à nuire davantage par le

désespoir et la faim des habitants qui cultivaient des terres insuffisantes à leur consommation (16). Sur ce plan ce fut un échec, tant il y eut de violences, d'excès et de malveillances qui réduisirent les paysans « à la cruauté extrême d'abandonner leur terre et de se jeter dans les bras de nos ennemis ». Enfin, ils essayèrent de promouvoir les principes républicains. « Nous Français, que des secours qu'ils doivent porter à nos frères d'armes ». Tentative vaine ! Mais comment aurait-il pu en être autrement ? Les idées de Patrie et de Nation étaient totalement nouvelles et chargées d'un contenu fondamental révolutionnaire. Les paysans tenus à l'écart des grands mouvements de pensée qui précéderent la Révolution et l'accompagnaient, étaient incapables de comprendre ces notions. Leur horizon limité ainsi que le souci vital de leurs intérêts immédiats, les empêchaient d'avoir une vue globale de la situation et de concevoir que le sort de la France se jouait aussi bien sur les frontières où avaient lieu les combats, que partout ailleurs où étaient mobilisés les forces vives de la Nation. Eux, ils se battaient pour la terre, pour la libération de l'exploitation des contrées féodales, pour le retour des communaux aux communaux, revendiquant éventuellement le

(14) François Engels, *La guerre des Paysans*, Editions Sociales.
(15) Y. Courton et C. Néron, *Les Révoltes bretonnes de 1793*, Paper, collée et brochée, Editions Sociales 1975, P. 206, 207.
(16) Description par le Préfet des mœurs et usage des habitants d'Ille-et-Vilaine. Document écrit par le CNDP (Rennes).
(17) Paul Bois, *Les Paysans de l'Ouest*, Flammarion P. 309.
(18) Archives dép. Ille-et-V. L. 457, lettre (16 fructidor an III).
(19) Archives dép. Ille-et-V. L. 457, lettre (18 thermidor an III).
(20) Archives dép. Ille-et-V. L. 457, lettre (27 ventôse an III).
(21) Cf. constitution de 1795.
(22) Voir également le *Pays de Fougères* N° 2, 3, 4, 5 et 13.

partage de ces mêmes communaux. Leur idéal tendait vers une société égalitaire de petits propriétaires libres et autonomes, ce qui les amenait à lutter contre la concentration foncière de type capitaliste qui s'opérait entre les mains de la bourgeoisie. Ils maintenaient leur attachement aux droits et usages collectifs qui étaient historiquement propres à la communauté paysanne d'Ancien Régime mais qui étaient tombés en désuétude, supprimés par l'aristocratie, en violation des us et coutumes. A cela, s'ajoutait maintenant l'égoïsme des possédants et des gros fermiers.

Sur ce point les paysans n'étaient guère éloignés des conceptions robespierristes de la République. La convention montagnarde abolit d'un coup la féodalité, fit procéder à la distribution des biens communaux et adopta en février 1794 les fameux décrets de ventôse proposés par Saint-Just. Ces derniers prévoyaient une vaste redistribution de la propriété foncière en organisant l'indemnisation des émigrés et des malheureux avec les biens des ennemis de la Révolution. Mais c'était trop tard, la lutte était mal engagée. Surtout la bourgeoisie était trop consciente de ses intérêts, elle préférait renverser le gouvernement révolutionnaire et arrêter la Terreur plutôt que de prendre le risque de se laisser dissoudre de ses banderoles après l'échec de la Révolution. Après thermidor, installa le Directoire, régime d'appoint et inefficace, mais gouverné par « les meilleurs » et « les propriétaires » (17). La révolution bourgeoise triomphait. Les nouvelles structures de la société urbaine contemporaine pouvaient se mettre en place, préparant l'avènement de l'ère industrielle et par là, la domination du capitalisme libéral. Quant aux chouans, hommes du passé et enfermés dans une mentalité déjà anachronique et dépassée, ils menaient un combat voué d'avance à l'échec. La Chouannerie témoigne de ce passage douloureux pour les paysans du féodalisme au capitalisme, les sacrifiant de l'ancien système refusant d'être les premières victimes du nouveau.

René CINTRE

« Un certain nombre de documents ayant servi à la composition de cet article sont extraits d'un dossier sur la Terreur à Fougères. Ils ont été sélectionnés par M. Guégan, professeur d'histoire, et Mme Laurent, archiviste qui sont responsables du service éducatif des archives à Rennes. Depuis cette année, ce service fonctionne à Fougères dans les locaux de la bibliothèque municipale. Il est animé par mes soins et il a pour rôle de faire travailler les élèves sur des documents d'archives originaux et authentiques ayant trait à l'histoire locale. Tous les professeurs d'histoire du district de Fougères sont invités à en profiter. Pour cela il suffit de m'écrire ou de me téléphoner au lycée polyvalent de Fougères ».

R. C.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : espoir ou illusion ?

Périodiquement, dans la grande presse, l'agriculture biologique est présentée comme une solution à certains problèmes actuels que ce soit dans le domaine des excédents, de la qualité des produits alimentaires, de la santé des consommateurs ou d'un mode de vie plus près de la nature. L'agriculture biologique est opposée ou comparée à l'agriculture intensive dominante appelée agriculture chimique.

S'il est vrai que les deux tiers des hommes sont sous-alimentés, alors qu'une petite surface de la terre est cultivée, que des produits alimentaires sont détruits à quelques milliers de kilomètres de gens mourant de faim. Ce sont là des problèmes insurmontables avec le système économique actuel. Les pays européens sont obligés à se repêcher sur eux-mêmes en matière d'alimentation courante et dépendre le moins possible des autres. La France, comme ses voisins, a l'œil fixé sur sa balance commerciale. Les achats prioritaires comme le pétrole bloquent toutes autres possibilités. Les ventes de nos produits sur le marché mondial sont difficiles ; nos prix de revient étant trop élevés par rapport aux cours mondiaux. Grâce à l'agriculture intensive pratiquée, notre production est assez bien adaptée à nos besoins en viandes toutes catégories. Les excédents en produits laitiers ne représentent que quelques dizaines de jours de notre consommation. Les fruits et légumes ont des variations saisonnières et climatiques plus importantes. Les céréales sont nos seules productions excédentaires dont la vente sur le marché mondial est possible. L'agriculture française est donc relativement bien adaptée quantitativement à nos besoins alimentaires croissants. Quelle est la qualité de ces produits ? Telle est la question importante de plus en plus posée.

Un peu d'agriculture

Nos ancêtres vivaient de la cueillette, mais rapidement ils apprirent à cultiver les plantes et à domestiquer des animaux pour se nourrir. Ce fut la première forme d'agriculture. Le sol peut porter à un moment donné un tonnage énorme de matières vivantes : telle la forêt équatoriale, cette végétation meurt, se décompose, fournit l'humus ou pousse les plantes ; c'est l'écosystème traditionnel. Dès que l'homme prélève tout ou partie de ces plantes, l'équilibre est rompu et il faut restituer au sol les éléments prélevés en activant les processus de régénération, c'est le principe de l'agriculture biologique, en apportant au sol sous forme d'engrais et de produits chimiques les éléments prélevés, c'est l'agriculture intensive dite chimique. Avant notre siècle, les agriculteurs, après une récolte, laissaient le sol se reposer en jachères, technique qui consistait à enfouir les matières organiques disponibles, fumiers et autres déchets, à les mélanger avec la terre mise en billes. L'activité des micro-organismes reconstituait l'humus.

VOICI LE DERNIER NE D'UNE GRANDE RACE DE DESHERBIANTS :

NIXONE LIQUIDE



LA SIMPLICITÉ DANS LE DESHERBAGE DES CÉRÉALES 1 BIDON - 1 ha.

« Pourquoi se baxser pour savoir, le produit X travaille pour nous ».

Les premiers engrais employés furent les phosphates naturels d'Afrique du Nord, la potasse des mines d'Alsace, le chaux des carrières de calcaire, autant d'engrais naturels qui permettent dans la première moitié de notre siècle une production importante et une rotation des cultures sans périodes de repos pour le sol. Dans un second temps, pour augmenter l'efficacité, on rendit ces engrais plus solubles par traitements chimiques tels les superphosphates. Les agriculteurs utilisèrent de plus en plus les engrais de synthèse tel l'ammoniate.

Actuellement, en plus des engrais de fond, les engrais complets apportant dans une même formule chimique les principaux éléments : azote, potasse, phosphore sont couramment utilisés. Epanchés au moment où la plante est en besoin dans son cycle végétatif, ils permettent des rendements très élevés, le sol joue le rôle de support et de réservoir d'eau que l'on peut compléter par l'irrigation. La rotation rapide des cultures, les rendements élevés, l'implantation de plantes étrangères fragiles ont modifié considérablement l'environnement des plantes. Pour obtenir des rendements élevés, il faut éliminer les plantes sauvages, parasites, le desherbage chimique sélectif se substitue progressivement au sarclage à la main ou mécanique trop long et onéreux. Dans une culture comme le maïs où l'on sème 90 000 grains/hectare, on ne peut tolérer plus de 10 % de perte d'où la nécessité d'éliminer par les insecticides les parasites vers et autres de cette culture.

Des quantités importantes de produits chimiques sont ainsi utilisés, certains sont reconnus non toxiques bien que leurs effets à long terme sont incertains, leur accumulation ou leur association entre eux peuvent aussi être néfastes. D'autres sont toxiques-dangereux et de plus très rémanents. On retrouve certains tout au long de la chaîne alimentaire, la législation est mal respectée, des produits tel le lindane doivent être interdits, or, il est toujours en vente libre, les intérêts industriels dominent, de plus les produits de remplacement sont inexistantes ou trop onéreux. Les plantes obtenues en culture intensive sont soumises à un forgeage qui les rend plus riches en eau et carencées en divers éléments ou oligo éléments parallèlement les productions animales ont subi le même processus. Les produits alimentaires issus de l'agriculture intensive présentent plusieurs particularités de plus en plus critiques. — La présence de produits chimiques résiduels.

L'agriculture biologique :

Elle est née de ce que certains appellent les abus de l'agriculture chimique. L'agriculture biologique veut produire les aliments nécessaires capables de contribuer au maintien de la santé de l'homme.

Le principe de l'agriculture biologique repose sur le fait que les végétaux et les animaux dont nous nous nourrissons sont des êtres vivants qui doivent recevoir une alimentation et avoir un mode de vie conforme à leurs besoins physiologiques. Elle vise, en respectant les équilibres subtils du monde vivant, à donner aux plantes, aux animaux et surtout à l'homme, la vitalité et la résistance naturelle.

Techniques de base de l'agriculture biologique :

— Apport d'engrais organiques incorporés au sol après compostages, pour entretenir une activité biologique intense grâce aux micro-organismes qui jouent un rôle irremplaçable dans la nutrition des plantes.

— Un travail du sol consistant, par des façons superficielles, à améliorer la structure favorisant l'activité biologique.

— La pratique d'engrais verts et de prairies à flore variée.

— Des apports d'engrais minéraux naturels.

— Les animaux doivent recevoir une alimentation naturelle à base de fourrages et non de rations reconstituées contenant des aliments de synthèse et des produits chimiques. Ils doivent disposer d'espaces suffisamment vastes et si possible à l'extérieur.

— L'agriculture biologique a réprouvé l'emploi des engrais solubles et de synthèse, l'emploi des traitements à base de produits toxiques chimiques autres que les produits naturels ou extraits de plantes, les antibiotiques, hormones et autres éléments médicamenteux.

Qu'en est-il dans la pratique ?

L'agriculture biologique est peu pratiquée en France et dans nos régions, même si beaucoup la défendent et l'encouragent. Des agriculteurs motivés, à la recherche d'un équilibre personnel, la pratiquent péniblement et leurs produits sont perdus dans la masse. Par contre, on peut trouver à certains états des produits dits biologiques qui ne le sont pas.



« Un produit dangereux toujours en vente »

Dans notre région de Fougeres, l'agriculture biologique est peu pratiquée et très marginale. Des agriculteurs la pratiquent dans le canton de Louvigne-du-Desert, et en bordure de la Mayenne. Ils sont toujours personnellement très motivés, laissant le côté rentabilité au profit de la qualité des produits consommés par eux-mêmes ou vendus à des groupes d'inités réprouvant le système intensif décrit plus haut. Ces agriculteurs sont le plus souvent considérés comme des attachés ou des farfelus par leur entourage. Une escalade de critique ou de moquerie d'un bord, d'opiniâtreté et d'isolement d'un autre, fait que le dialogue entre les deux systèmes est impossible.

Quelques chaînes producteurs-consommateurs sont en place et travaillent sérieusement. Elles sont patronnées par des écoles (telles « Nature et Progrès » ou des fournisseurs d'engrais biologiques (calcaire-algues).

Quelques arguments des uns et des autres :

— Une agriculture totalement biologique ne peut fournir les produits alimentaires suffisants. Si, répondent les « bio », il faut moins d'aliments naturels pour se nourrir que de produits forcés. De plus, il faut diminuer sérieusement la consommation de viande, sa production est cause d'un gaspillage de calories végétales et elle est source de nombreuses maladies chez l'homme.

— Ces aliments propres, plus chers, ne seront accessibles qu'à une couche aisée de la population. Non, mieux s'alimenter est une question de choix, à chacun d'aménager son budget.

— Comment assurer la commercialisation ? Avec des circuits très courts permettant d'acheminer les produits frais avec le minimum de transformation et de conditionnement.

— Comment un agriculteur « bio » pourrait-il assurer le désherbage à la main avec le manque de main-d'œuvre ? Dans certaines chaînes, le client vient aider le producteur pour les sarclages.

L'agriculture biologique à grande échelle : espoir ou illusion ?
Confrontée à la réalité quotidienne, ses chances sont faibles. C'est tout un mode de vie qu'il faudrait changer fondamentalement, toutes les méthodes alimentaires à reconsidérer, bien



« Un atelier parmi tant d'autres »

des intérêts au service d'un besoin à éliminer. Comment convaincre le client fasse l'effort d'aller acheter les sarclages des carottes, les légumes quand tout est fait pour et non « à la porte de la ménagère tout ce qu'il faut », et cela dans un cadre attractif et une ambiance de bien-être. Comment revenir aux produits naturels et frais quand des professionnels investissent pour trouver le produit élaboré, nouveau, qu'on fera acheter à l'office de publicité ? Comment faire passer l'ignorance sur les menus des restaurants le poulet de 3 kg, puisque seule l'appellation « Poulet » est utilisée ? Comment revenir à un régime plus végétarien quand le beefsteak est synonyme de force et la « grande bouffe » synonyme de fête ?

L'agriculture biologique se heurte ainsi au système actuel qui paraît irréversible. Les « bio » sont conscients de se heurter à un mur, et ils ont tendance à se regrouper entre gens vertus, laissant la grande masse à empoisonner, d'après eux, à petite dose, prédisant au jour des problèmes tels que les maladies de dépendance obligent l'homme à un retour aux sources. Existe-t-il un compromis entre les deux systèmes ? Les « bio » n'acceptent pas de compromis, par contre l'agriculture intensive « heurtée » par les « bio » s'interroge. La réaction des unions de consommateurs face aux colorants est un premier signe. D'autres actions sont en cours, tel le contrôle sévère sur la qualité du lait à la ferme. La nouvelle législation sur les produits vétérinaires, la guerre aux hormones, aux antibiotiques, les labels de qualité qui se multiplient. Beaucoup de consommateurs éprouvent une certaine hantise vis-à-vis des produits élaborés, frités, mais tellement faciles, tellement agréables, tellement vantés qu'on les consomme quand même !

Dans nos pays dits développés, comment va-t-on se nourrir ? Quelle sera l'influence de l'alimentation sur notre santé ? Trouvera-t-on toujours le remède au mal que notre mode de vie provoque ? Autant d'interrogations que les « bio » nous obligent à poser.

Joseph POMMEREUL



Nettoyer aux ultra-sons vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT DES SERVICES GRATUITS

OPTIQUE PLANTADE

FOUGERES



UN AUTRE REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE



UNION DE PRODUCTEURS RURAUX PORTAIS DU PAYS DE FOUGERES

PORTAIS, MANADE, IDENTITE, REPARTAGE, FORTILITE

PARCENAL LEELET 35 300 FOUGERES TEL. 99.04.74 - 99.24.67

Laiterie NAZART

Année 1977

Collecte de lait : 72 000 000 litres

Nombre de producteurs : 1 800

Productions :

Camemberts : 2 702 000 pièces

Beurre : 3 075 000 kg

Cheddar : 324 000 kg

Caséine : 646 000 kg

Yaourts : 790 000 pots

PINTO & FILS

**PEINTURE
VITRERIE
REVETEMENTS
sols et murs**

Z.A.C. de la Guenaudière

Tél. : 99-04-24 et 99-23-74

FOUGERES



Moltron
Cholet
Idéal

constructeur
couvreur

A FOUGERES :

M. PETIT

15, rue de Laval

Tél. : 99-19-93

E. RENNO

**FOURNITURES
de BUREAUX
MEUBLES
Machines à écrire
et à calculer**

6, boulevard Jean-Jaurès
35300 FOUGERES

Téléphone (99) 99-03-04

C. C. P. Rennes 1393 - 25
R. C. 57 A 35 — R. M. 3374



*En vacances...
Emmenez des livres...*

**LIBRAIRIE - PAPETERIE
Jean-Claude MARY**

**10, avenue du Général-de-Gaulle
35300 FOUGERES - Tél. 99.75.40**

BATIR EN DUR



**PLAN EPARGNE-LOGEMENT :
PLACEZ POUR VOUS LOGER**

**Le bon sens
près de chez vous**

Renseignez-vous à nos trois bureaux :

28, rue Jules-Ferry	Tél. 99.44.01
138, rue de la Forêt	Tél. 99.16.10
9, place Lariboisière	Tél. 99.31.69

ISOLER C'EST ECONOMISER

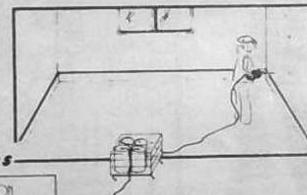
Pour votre construction :

ISONEIGE

UNE ISOLATION SUR MESURE qui vous garantit :

du FROID
de la CHALEUR
du BRUIT

**ISONEIGE est
distribuée par les**



FOUGERES, VISAGES D'AUTREFOIS
de Mme Audran et M. Renault - Préface : M. Cointat

- Un historique de Fougères, des origines au début du siècle, par le texte et les photos
- Le volume relié toilé : 89,00 francs.

Diffusion : MAISON DE LA PRESSE

10, boulevard Leclerc - 35300 FOUGERES - Tél. 99.38.81

ET TOUJOURS :

- Notice historique et statistique sur la baronnie, la ville, l'arrondissement de Fougères.
A. BERTIN - L. MAUPILLE — 1 volume relié : 160,00 francs
- Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères.
Vicomte LE BOUTEILLER - 4 volumes reliés : 450,00 francs
- FOUGERES.
M. COINTAT - Monographie Ouest-France : 9,80 francs
- Chants et danses du pays fougereais.
Mlle G. CORVAISIER - 1 volume : 30,00 francs

le pays

de fougères

21 78



la
résistance
dans le pays
de
Fougères

SOMMAIRE

La Résistance un peu d'histoire	3
Hommage à la résistance dans le Pays	5
Pierre Lemarié	6
Alexandre Veillard	8
Répression et collaboration	10
L'ancien commissaire Moreillon	12
Bouilleurs de cru et bouilleurs ambulants	13
Jean Guéhenno	16
Les ventes mobilières	18
Gustave Flaubert et Maxime du Camp	20
Une jeune inconnue	23
Fougères à l'aube des temps modernes	27
Amand Dagnet	30
Sortie champignons	34

« LE PAYS »

Revue bimensuelle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.
Siège social : 86, avenue de la Verrière, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 35 F
— Soutien : à partir de 50 F.
Prix du numéro : 8 F.

Versement :
Jacques Soteras
86, avenue de la Verrière
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Jean-Yves Baugé - René CINTRÉ
- Bernard CHEVALLIER - Jacques FAUCHEUX - Emile GORTAIS - Bernard HEUDRÉ - Daniel HEUDRÉ - Pierre JANON - Guy JULAN - Francis LEHÉRON - Michel MARTIN - Marie-Thérèse PONTIS - Gérard PONTIS - Joseph POMMEREL - Jacques SOTERAS.
Photographie : Jean-Luc BARBOLETTI - Vincent LOUÏT.
Directeur de la publication : Bernard Heudré

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publions les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

EDITORIAL

Quand le vent d'automne tord les arbres pour leur faire rendre leurs feuilles, nous nous sentons comme invités à revenir à l'essentiel.

Depuis quatre ans, l'Association « Le Pays » a tenté de promouvoir une meilleure connaissance de tous les aspects de la réalité concernant notre pays de Fougères.

Malgré les prophètes de malheur, malgré les hargneux et les insoufflés, l'Association a survécu, dans la fidélité à l'esprit de départ, cela parce que des hommes et des femmes, conscients de ce qui les lie, mais aussi de ce qui les écarte, ont compris la nécessité d'un tel travail, et nous ont toujours apporté leur soutien.

Pourtant, nous savons que tous les objectifs que nous nous étions fixés n'ont pas été atteints. Faire vivre une revue n'est pas aujourd'hui tâche aisée. Aussi avons-nous dû concentrer l'essentiel de nos énergies pour que dure la revue édifiée par l'Association. En septembre, nous avons été contraints de suspendre, un moment, la publication, en raison d'incertitudes financières. Mais nous n'entendions pas pour autant baisser les bras.

C'est ainsi que vous avez entre les mains un numéro double de la revue, compensant ainsi l'absence de parution en octobre. Nous y commençons une série d'articles sur la Résistance. Dans un premier temps, nous entendons collecter des témoignages, situer les faits, pour ensuite tenter de dégager une vision d'ensemble sur cette période de notre histoire. Plus largement, nous aimerions cerner le phénomène de résistance dans ce qu'il a de fondamental, notamment pour le pays de Fougères.

A partir de cet aspect et de bien d'autres : revanche des faibles, environnement, conteurs et poètes, voies de l'avenir, nous prévoyons toute une série de confrontations qui devraient déboucher sur des actions concrètes.

Mais cela, nous ne pouvons le réaliser qu'avec vous. Aussi ne vous contentez pas d'être consommateurs d'une revue parmi d'autres.

Engagez-vous avec nous dans ce projet à nouveau réexprimé :

- en nous faisant part de vos suggestions ;
- en parlant de notre projet autour de vous ;
- en collaborant avec nous dans les actions qui seront menées.

Une aide de la Charte culturelle bretonne nous a été accordée pour la réalisation de ce projet, sur la foi du travail déjà accompli.

En janvier, nous prévoyons une assemblée générale, rassemblant l'équipe de rédaction, ainsi que tous ceux qui accepteront la carte de membre de l'Association.

Le pays de Fougères a toujours su se révéler à travers des sursauts vivifiants. Pourquoi pas maintenant encore ?

« Le Pays »

LA RESISTANCE

Un peu d'histoire

Juin 1940 : la défaite, l'invasion, l'occupation. Heures sombres s'il en est dans l'histoire de France, mais aussi grands moments où la conscience de chacun de tout un peuple pesa lourd dans la suite des événements. En 1944, le sursaut quasi unanime contre l'occupant témoignait du lent mûrissement du sentiment du refus et de la volonté de combattre. Mais le cheminement fut long, difficile, dramatique. Il nécessita le sacrifice de ceux qui manifestèrent dès le début leur révolte : fusillés, torturés, assassinés, déportés. Ainsi naquit la Résistance dès 1940, dont les premiers martyrs contribuèrent à sensibiliser une opinion générale assez résignée et subissante. Au départ gestes isolés et spontanés de quelques-uns seulement, comme le vieux Monsieur du Silence de la Mer (1) ou comme l'auteur de l'attentat du métro Barbès, mais appelés à s'étendre dès 1941 en même temps que l'accroissement des horreurs nazies. L'attaque de l'URSS et la mise en application de la politique collaborationniste du gouvernement de Vichy.

La Résistance, c'est donc l'histoire obscure et souvent anonyme de milliers et de milliers d'hommes et de femmes, mais par l'instinct de la liberté, la haine, le courage ou la peur. En fait il n'y eut pas une Résistance, mais des Résistances, animées par des courants politiques divers et pratiquant des formes d'action différentes, sans unité ni coordination : d'un côté De Gaulle et la France Libre à Londres, puis en Afrique ; à l'intérieur les mouvements de la zone Nord et de la zone Sud non occupée, les communistes et les FTP. C'est pourquoi apparut très tôt la nécessité d'organiser, et d'unifier tous ces différents courants afin de rendre efficace leur action libératrice. Mais d'une manière générale ce fut une histoire longue et compliquée dont nous croyons utile de rappeler les principales dates.

1

1940-1942 : Naissance et affirmation de la Résistance.

18 juin 1940 : Appel (symbolique) du Général De Gaulle pour continuer la lutte et création à Londres des Forces Françaises Libres (FFL). Les combats reprennent dans l'Empire, notamment en Afrique.

En même temps, organisation des principaux mouvements de Résistance en France. En zone sud : Combat (Henri Frenay, François de Manthou), Libération Sud (Emmanuel d'Astier de la Vigerie), Francs tireurs (Jean-Pierre Lévy).

En zone nord : Ceux de la Résistance, ceux de la Libération, Défense de la France, Libération Nord (Christian Pineau), l'OCM (Organisation civile et militaire), en liaison avec les services de renseignements de Londres. La plupart de ces mouvements avaient établi des réseaux en Bretagne où la Résistance joua un rôle décisif et particulièrement remarquable. En particulier citons les réseaux Cohors, Asturie rattachés à Libération Nord, Mithridate, Eluthère et Centurie de l'OCM, Manipule de Ceux de la Résistance. Plus d'autres réseaux mis en place sous direction britannique et en liaison avec le SOE (Secret opération exécutive), comme les réseaux d'évasion des aviateurs, tombés en Bretagne (cf. réseau Pat o leary).

22 juin 1941 : attaque de l'URSS par les armées hitlériennes. Alors s'affirma la Résistance communiste sous l'égide du parti communiste clandestin doté d'une organisation spéciale (l'OS) pour mener la lutte



Hommage aux fusillés de Chateaubriant

armée. Le parti communiste organisa le Front National dans les deux zones en même temps, tandis qu'entraient en action les FTPF (francs tireurs partisans français), sous la direction de Charles Tillon. Au départ ils étaient peu nombreux (une quarantaine dans les régions de Rennes, Fougères et Saint-Malo), mais leur recrutement ne cessa de s'amplifier. En juin 1944, tout le département d'Ille-et-Vilaine possédait ses sections du FN, plus de 340 adhérents en tout dont une majorité d'ouvriers. Au début les rapports entre les FTP et les autres organisations de Résistance étaient mauvais pour des raisons idéologiques, mais aussi à cause de fausses accusations de pillage de fermes ou de meurtres de cultivateurs portées contre eux. En fait ces crimes étaient l'œuvre de bandes de voyous, n'ayant rien à voir avec la Résistance, qui profitaient de la situation. Quant aux vrais FTP, traqués par la gestapo et la milice, ils fournirent un lot considérable d'otages et de fusillés.

8 novembre 1942 : débarquement allié en Afrique du Nord. En représaille Hitler fit occuper la zone sud, en violation des clauses de l'armistice. C'est dans ces circonstances que naquit l'ORA (organisation de la Résistance de l'armée), formée par des éléments de l'armée d'armistice dissoute. Pendant un certain temps son action se situa en dehors des autres réseaux. Elle était particulièrement présente dans les Alpes et en Bretagne, surtout dans la région du Morbihan.

Fin 1942 : on peut dire que la Résistance était partout présente.

la Résistance

dans toutes les régions, dans tous les milieux et classes sociales (ouvriers, politiques, intellectuels fonctionnaires, etc.). Déjà ses services étaient mis en place : renseignements avec le BCRA (Bureau central de renseignements et d'action), presse clandestine, parachutages, évasions, sabotages, faux papiers grâce au NAF (moyennage des administrations publiques)... mais il manquait toujours d'unité et de coordination.

2

1942-1943 : vers l'unification.

Face à une telle diversité de mouvements apparut donc la nécessité de les unir, ou tout au moins de coordonner leur action. Ce fut une tâche longue et rendue encore plus difficile par l'ignorance des partenaires, les méfiances réciproques, les querelles d'idées et de personnes. Elle fut en grande partie l'œuvre de Jean Moulin. Parachuté en zone sud dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1942, il était le représentant du Général de Gaulle et avait pour mission d'entrer en contact avec les chefs des grands mouvements afin de mettre sur pied les organes d'unification de la Résistance. Ces organes apparurent les uns après les autres : tout d'abord les MUR (mouvements unis de la Résistance) après fusion des mouvements de la zone sud Combat, Libération et francs-tireurs. Puis l'IAS (armée secrète) regroupant les éléments armés des

principaux mouvements, commandée par le Général Delestraint. En zone nord l'action de Jean Moulin, aidé entre autre par Pierre Brossolette aboutit finalement à la création du CNR (conseil national de la Résistance), principal organe de l'unité de la Résistance. La première réunion eut lieu le 27 mai 1943, présidée par Jean Moulin. Mais le 21 juin il était arrêté et torturé. Il mourut peu de jours après sur le chemin de la déportation, « sans avoir révélé un seul des secrets, lui qui les connaissait tous » (2). Il fut remplacé à la tête du CNR par Georges Bidault. Le CNR regroupait les représentants de presque tous les mouvements, y compris le Front National, les représentants des partis politiques et des centrales syndicales. Outre l'organisation de la lutte contre l'occupant, le CNR élaborait en même temps tout un programme de reconstruction de la France peu après la Libération.

Février 1943 : le gouvernement de Vichy, devenu satellite du Reich allemand, institua le STO (service de travail obligatoire) en Allemagne pour tous les jeunes gens nés entre 1920 et 1922. Au nom de la politique de collaboration, le régime de Vichy organisait lui-même la déportation massive des jeunes travailleurs français en Allemagne. En fait ce fut l'occasion d'un grossissement rapide des maquis qui pouvait accueillir et cacher les réfractaires. Les maquis représentaient une autre forme de résistance qu'il fallait aussi organiser. Ce fut une tâche particulièrement difficile à cause parfois du grand nombre des effectifs à encadrer, instruire, armer et nourrir. Ils étaient nombreux dans les pays de fermes solitaires, les chalets de

hautes montagnes, les forêts, dans les Alpes, les Vosges, le Massif Central et la Bretagne. Mais les gros maquis étaient particulièrement vulnérables. Certains demeurèrent encore tristement célèbres comme celui des Glières dans les Alpes ou celui du Vercors où furent tués plusieurs centaines de Résistants (mars et juin 1944). En Bretagne, le maquis de Saint-Marcel fut un véritable piège qui se referma sur plusieurs dizaines de victimes (juin 1944). Mais malgré les représailles, incendies de villages et exécution d'otages, psychologiquement et militairement la présence des maquis contribua à démoraliser les Allemands affaiblis et harcelés de toutes parts, complètement désorganisés et retardés dans leurs mouvements.

3

1944 : la Libération et le triomphe de la Résistance.

L'unification de la Résistance fut achevée fin 1943 par la création des FFI (forces françaises de l'intérieur) regroupant l'ensemble des unités combattantes de la Résistance auxquelles adhèrent même les FTP, l'ORA et les maquis. Les FFI furent commandés à partir de mars 1944 par le Général Koenig. Tout était prêt pour l'insurrection générale qui devait précéder l'arrivée des troupes alliées et préparer le terrain pour leur progression.

5-6 juin 1944 : mise en application du « plan vert » qui consistait dans le sabotage organisé des voies de communication, en particulier des voies ferrées, afin de paralyser l'ennemi. En Bretagne ce fut l'occasion d'une véritable levée en masse qui facilita grandement le succès du débarquement.

Août 1944 : libération de la Bretagne, sauf les poches de Lorient, Brest et Saint-Nazaire qui tinrent jusqu'en mai 1945 et où se déroulèrent de violents combats.

Mais quand « le vent est toujours fécond qui engendra la bête immonde » il nous paraît important aujourd'hui de rendre hommage aux résistants du pays de Fougères. Nous en évoquerons successivement plusieurs aspects et grandes figures.

René CINTRE

(1) Vercors : le silence de la mer, Editions de Minuit.
(2) Hommage à Jean Moulin et à la Résistance par André Malraux (1963).

HOMMAGE A LA RESISTANCE DANS LE PAYS DE FOUGERES

Écrire un livre ne suffirait pas à la raconter, alors ?... Essayer de parler comme le ferait un conteur... d'abord, sans phrases, avec des mots, prononcés en détachant, ou pas, les syllabes prononcées très fort comme ils l'étaient pour qu'ils fassent peur, très peur, prononcées faiblement pour que ne se réveille pas le lourd poids de souffrances que certains de ces mots contiennent. Kommandatur - Feldgendarmes - Gestapo - Résistance - Maquis - Terrorriss (prononciation allemande) - Torture - tickets - marche noir - collarabo - Bi Bi Ci...

En parler, avec des images... Des croix gammées noires, beaucoup de croix gammées, petites sur les uniformes, grandes, dans le cercle blanc des 4 ou 5 étendards rouges, hauts de 2 mètres, larges de 80 centimètres, qui ensanglantèrent la façade de certains édifices fougérois devenus allemands (Hôtel des Voyageurs ; Boulevard Jean-Jaurès ; à peu près à la hauteur du garage Renault et du même côté ; sur la très belle « maison de maître » détruite au bombardement de 44, située à l'emplacement de l'actuel centre Social). Ces quatre griffes noires de la croix gammée voulaient-elles ressembler à un instrument de torture et, par leur disposition, symboliser l'impossibilité d'échapper aux horreurs du nazisme ?

Images de camions, pleins de soldats allemands dans leur uniforme gris-bleu (presque ferraillé astique), images de feildgendarmes au long manteau noir, traînant à terre, et tant d'autres images et bruits de bottes, communs à tous les Français ! Non, inutile d'évoquer ce que tout le monde a vu et revu, au cinéma, à la télé, mais, dira-t-on, que c'était ainsi dans les rues de Fougères et sur les routes du Pays. Pourtant, image en juin 40, dans le boulevard de Rennes, un jour de soleil, d'un défilé de camions, non bariolés, avec des soldats aux uniformes kakis, assis sur 2 rangs, face à face, prisonniers « frantzou-sich » qui tendaient tous leurs bras et à qui j'ai vu donner, par un boucher, de grands plats de pâtes et, par d'autres, des cannettes de bière ou de boisson. Chaque Fougérois, présent se demandait s'il allait reconnaître, mari, frère, parent ou ami, les coeurs battaient, les gorges étaient serrées. Ces « Frantzousich » seraient 5 ans sans revenir, quelques-uns deviendraient résistants, images dans les champs ou dans la forêt de quelques uniformes kakis abandonnés

(pas par les soldats des camions, trop bien gardés !) mais, par des soldats français qui avaient eu la chance de prendre la clé des champs et, grâce aux premiers actes de résistants vidant leur garde-robe et celle des amis, de recevoir chemises et pantalons pour se transformer en civil et rejoindre, sans encombreurs leurs foyers. Oui, c'était en juin 40 ! Après avoir entendu quelques temps avant « ils sont dans le Nord », puis, « ils sont à Caen », « à Mortain », ils passent sur la route de Saint-Malo. Certains allaient les « voir », peu, la grande majorité, trouvait honteux de les regarder passer. C'était le grand déferlement, c'était l'Occupation ! Nous venions de vivre la période des réfugiés. Ah ! les réfugiés ! Il y en avait partout, ils n'avaient pas ou couché, la petite chapelle de la Verrière en était pleine ! On leur avait fait des « châlits ». Vous ne

savez pas ce que c'est ? Imaginez un grillage tendu sur un cadre de planches avec quatre pieds, plus une paillasse, c'était quand même mieux que de coucher par terre. Les réfugiés ! Ils en disaient des choses, ils avaient fui, pensant que les armées d'Hitler s'arrêteraient bien, ne les rattraperaient pas ! Ces gens du Nord fuyaient pour la 2^e fois, Dunkerque (surtout cette ville où les combats faisaient rage !), Amiens, Lille. Une femme qui venait d'avoir son permis de conduire avait conduit tout d'une traite de Dunkerque à Fougères, tellement agrippée à son volant que ses mains étaient tuméfiées. Ça, ce n'était rien... mais, cette autre, folle de douleur, parce qu'elle croyait son petit avec sa fille aînée dans une autre voiture que la sienne, alors que la fille aînée croyait l'inverse, le petit était perdu ! A-t-il été retrouvé ? A ce moment, pas de chronique des « faits divers », il y en avait « à la pelle » hélas ! Coci, affreux aussi, une fillette mitraillée et tuée dès le départ du Nord, accrochée, folle, peut-on dire, sur l'aile avant de la voiture, longtemps, longtemps jusqu'à ce que d'autres réfugiés forcent la maman à l'enterrer sur la route de l'exode. Des cris « mon chien, j'ai oublié en partant de détacher mon chien mais... » Guerre, pas bon ! » disaient les Allemands en guise de commentaires. Tant et tant de réfu-

Jean Moulin



1796 Fougères (S.-M.V.) - La Place Gambetta - Le Grand Hôtel des Voyageurs



A partir de juin 40 et pendant quatre années, l'étendard rouge avec les quatre griffes de la croix gammée, ensanglantait la façade de ce grand hôtel des Voyageurs sur la place Gambetta de Fougères.

Il y a 35 ans, la Résistance d'un Fougerais, vécue, expiée

Pierre LEMARIE



Pierre Lemarie, visage marqué par la souffrance. L'expression, le regard, eximent encore la tragédie des camps alors qu'il en était revenu depuis plus de deux mois.

Né le 13 novembre 1896 à La Chapelle Saint-Aubert, de parents très modestes, 10 frères et sœurs, jeunesse difficile. Il se marie en 1918, il a deux enfants, une fille, un fils, celui-ci a 21 ans en 1940. Profession : carrier, il tire du sable dans une carrière située un peu plus bas que le cimetière de Lécousse et, de la pierre, dans la carrière de Fontaine La Chêze (ces carrières sont désaffectées). Adresse à l'époque : 7, boulevard Saint-Germain.

En 1940, il est prisonnier en Allemagne mais il est libéré le 22 juillet 1941 avec les « vieilles classes ». Dès son retour il cherche à entrer dans la Résistance. Gênelou qui était chef du triangle de direction de Fougeres voudrait qu'il soit tout de suite, chef de groupe mais Pierre Lemarie demande à travailler à la base et il rédige et distribue des tracts. A ce moment se forment 3 noyaux de résistance en plus de celui de Fougeres (Gosné - Saint-Brice - Louvigné). De septembre 1942 à avril 1943 (date de son arrestation), il sera du triangle Thérèse Pierre qui remplace Gênelou appelé, dans la Résistance, à d'autres fonctions. Le troisième du triangle était Léon Pinel. En principe, dans la Résistance, on travaillait par trois, connaissant les uns des autres nom légal et adresse. On ne devait rien connaître des autres résistants. C'était une précaution car, en cas de tortures on ne

pouvait donner que deux noms et le réseau n'était pas démantelé. En réalité, on arrivait à en connaître bien d'autres. Mais, c'est vrai, qu'on se voyait, qu'on travaillait sans connaître nos véritables identités. Combien n'ont pas pu se retrouver à la Libération ? A cause de cela le puzzle de la Résistance du Pays est difficile à reconstituer.

Sous la direction de Thérèse Pierre, la Résistance a pris beaucoup d'extension et le travail de Pierre Lemarie s'est étendu à de nombreuses communes (Antrain, Tremblay, La Fontenelle, Barzouges-la-Pérouse, Rimou, Saint-Hilaire-des-Landes, Lécousse). Tous les dimanches, le triangle se réunissait pour faire des tracts avec textes différents pour la ville de Fougeres et pour la campagne. Ces tracts, ce serait intéressant d'en avoir maintenant mais, qui en a gardé, alors qu'on était occupé et que c'était risquer le pire ? (Avis, quand même à ceux qui en auraient !) Pierre Lemarie, participait donc à l'élaboration et à la diffusion de ces tracts ; comme carrier, il avait un gros atout dans la Résistance : l'explosif.

Le dépôt caché se trouvait dans la carrière de Fontaine La Chêze, détonateurs et cheddite étaient enfouis assez haut, avec une pierre pour cacher le tout. Pierre Lemarie grimpe au trou à l'aide d'une corde : « Bien sûr, je cachais la corde... trois ou quatre cartouches dans une boîte, un détonateur, une mèche lente de 2 mètres, chaque mètre mettait 2 minutes pour brûler ce qui donnait 4 minutes pour fuir... C'est un engin semblable qui a fait sauter à Fougeres la permanence du RNP (Rassemblement National Populaire du sinistre Dées qui recolent des volontaires pour l'Allemagne). » Je n'ai su qu'après que l'explosif que je fournissais avait servi à faire la bombe qui a explosé au cinéma « Le Royal » à Rennes ». Le 11 novembre 1942, M. Lemarie a fait saboter les tuyaux de freins d'un train allemand stationné en gare de Fougeres et son fils, mécanicien, chez Juban, rue Alexandre III lui a dit, d'ailleurs que c'était très dur à percer !

Pierre Lemarie a également essayé de faire des grenades dans l'ancienne cartoucherie de Saint-Brice avec le concierge de cette cartoucherie, M. Carlan. Les Allemands l'avaient tout bonnement fermée mais avaient oublié le dépôt de cartouches, elles servaient d'amorce pour les grenades on se servait également des machons, par exemple, pour la soudeuse électrique. « On sciait des tubes, on

en faisait des bouts de 20 centimètres qu'on soudait à une extrémité et qu'on chargeait par l'autre, (détonateur cheddite, cordon Bickford). Après avoir mis au point ces engins « Carlan et moi devons aller les essayer dans une carrière, un dimanche mais, dans l'intervalle, j'ai été arrêté ».

Pierre Lemarie fut arrêté le 30 avril 1943 près de sa carrière de Lécousse, par quatre policiers français des renseignements généraux de Rennes sous les ordres du préfet d'Ille-et-Vilaine. Ils étaient d'abord allés chez lui et avaient demandé à sa fille où travaillait son père. Force lui était de répondre. Deux sont alors restés à la maison et ont perquisitionné (sans rien trouver d'ailleurs de compromettant), les deux autres sont allés le cueilli à sa carrière. Pierre Lemarie a été incarcéré à la prison de Fougeres avec les droits communaux, il a été arrêté sur dénonciation et jugé à Fougeres. On n'avait aucune preuve contre lui sinon le témoignage du dénonciateur. Ce qu'on voulait lui faire avouer, c'est qu'il était communiste et qu'il faisait de la résistance. Il nia farouchement. Le procureur général ne s'opposait pas à sa relaxe mais il fut condamné à deux ans de prison et 1200 F d'amende. Il fut détenu à Rennes, à Blois, à Compiègne qu'il quitta le 27 avril 1944 pour les camps de concentration.

« Arrêté par des policiers français, détenu par des gardiens français, condamné par la justice française et livré aux Allemands sur l'ordre du gouvernement français ».

— Avez-vous été torturé dans les prisons françaises ?

— Non, non, je n'ai pas été torturé, j'ai été battu mais pas torturé. A Rennes, on m'a cassé les dents. J'ai été quinze jours sans pouvoir me coucher sur le dos parce qu'ils m'envoyaient dingier contre les murs mais je n'ai pas été torturé.

Et là, Pierre Lemarie reste pensif Ses yeux ne pétillent plus car il songe aux Fontaine, père et fils « massacrés », à Jacques-Cartier, le père devant le fils et le fils devant le père ! Combien d'autres !

Une parenthèse est nécessaire dans ce récit. Ceux qui avaient arrêtés Pierre Lemarie ont été jugés à la Libération. Le commissaire divisionnaire M. a écopé de deux ans de prison, il a été rayé de la police ainsi que T... tous deux morts peu après, « morts, vexés, de ne plus pouvoir mettre les gens en prison ». Il va sans dire qu'ils portaient la responsabilité



de toutes les arrestations faites pendant l'occupation dans la région, et arrestations suivies de tortures et qui menaient aux camps.

Voici donc Pierre Lemarie qui quitte Compiègne avec un colza de la Croix-Rouge.

« Il fallait passer en file indienne devant les Allemands qui ouvraient les cols. Je me souviens des protestations d'un curé, les Allemands l'ont roué de coups, il en a perdu son bréviaire ! »

Il arrive à Auschwitz le 30 avril au soir et devient le n° 186918, (chiffre toujours tatoué et très lisible sur son bras). Il reste là, 14 longs, longs, horribles jours. Puis il part pour Buchenwald, 25 jours, pour Shonebeck, 8 mois. Le camp le plus terrible, c'est Auschwitz (5 millions de morts) alors que pour beaucoup de personnes, Buchenwald symbolise les horreurs de la déportation.

Pierre Lemarie croit qu'il s'est passé quelque chose de bizarre quand il a quitté Auschwitz, il croit que dans le train qui l'a amené à Auschwitz il y avait des types de l'Intelligence Service et qu'il y a eu des protestations du gouvernement anglais tant et si bien qu'il a bénéficié de mesures de clémence pour quitter Auschwitz car après le voyage Compiègne-Auschwitz, effroyable, 4 jours et 3 nuits, dans des wagons à bestiaux, entassés par centaines, sans air, sans eau. « On avait une croûte blanche épaisse sur les lèvres et la langue, on

Tous les déportés étaient revenus avec leurs costumes rayés, tristement célèbres. Pierre Lemarie et Georges Neveu ont su éviter de se faire photographier ensemble dans leurs tenues de déportés mais... 8 mois après et les costumes étaient devenus trop petits surtout celui de Georges Neveu. En mai 1945, quand Georges Neveu, le commandant du Gue-Landry, est apparu au balcon de l'Hôtel des Voyageurs, la foule, saisie par la vision de ce spectre revenant tout juste des camps, le foule, a retenu son souffle avant de l'ovationner. Beaucoup pleuraient !

A mourait littéralement de soif. La malaria sévissait à Auschwitz, un médecin polonais nous suppliait de ne boire que de l'eau bouillie, d'en attendre, mais c'était comme s'il nous avait dit « Buvez ! » On s'est précipités comme des fous pour buter à même un baquet. Le plus dur c'était la soif, la soif et le manque de sommeil. »

Auschwitz, les souvenirs affluent.

« La soupe dans la gamelle avec une gamelle pour deux et même, pas de gamelle du tout et alors : tendez-vous mains ! La soupe était trop chaude, deux jours sans manger. Le pain arrivait à la barrique le matin, quelquefois, il était repris à midi. Il ne fallait pas dormir à cause du froid, alors je marchais de long en large, je

giés qui ont arrêté leur fuite au pays de Fougeres. Les écoles, les préaux, les greniers à foin toutes les pièces vides étaient occupées par des réfugiés - des jeunes, des vieux (ce vieux couple de plus de 65 ans M. et Mme Dunant). C'est drôle, je ne voulais pas tellement suivre un ordre chronologique pour ce préambule à l'histoire de la Résistance au Pays et tout naturellement j'ai commencé par juin 40, au fond, c'est logique ! Pour la suite il faudrait diviser cette histoire en chapitres différents :

- 1) La trop noire liste des déportés et fusillés, de ceux qui sont morts des suites de l'internement de la déportation.
- 2) Les grands épisodes.
- 3) La femme dans la Résistance : Thérèse Pierre, Mme Gallais et les autres.
- 4) Les plus petits faits qui, pour être moins importants, constituent cependant la Résistance au Pays.
- 5) Les motivations de ceux qui entraient dans la Résistance, très différentes selon les uns et les autres.
- 6) Les anecdotes de la Résistance. Ces chapitres, dans cet ordre ou dans un autre s'étaleront sur plusieurs numéros du « Pays ». Nous invitons tous ceux qui le désirent à nous écrire à ce sujet ou, à se faire connaître. Leurs lettres, leurs conversations constitueront « l'histoire de la Résistance au Pays » qui mérite tant d'être écrite et connue. L'illustrer aussi en faisant paraître dans chaque numéro du « Pays » un ou deux portraits écrits de résistants ou groupe de résistants.

Pour ce premier numéro, j'aurais pu essayer de tracer celui de Thérèse Pierre, chef incontesté de la Résistance dans la région de Fougeres. Elle enseignait à l'Ecole Primaire Supérieure de Fougeres (EPS). Elle était d'Eprenay. Je sais que, vivante, elle ne m'en aurait pas voulu de choisir comme premier portrait celui de Pierre Lemarie, du Pays fougerais, dont le fils n'est jamais revenu des camps. Ce portrait, je le fais grâce aux notes que j'ai prises au vol, en l'écoulant raconter ses souvenirs de résistant puis de déporté. Il les égrène avec beaucoup de lucidité, de mémoire et surtout de franchise. Quelle leçon de philosophie donnée par ce déporté ! Quand il raconte Auschwitz, Buchenwald, Shonebeck, on s'aperçoit que son passage dans ces enfers n'a pas réussi à altérer sa nature foncièrement optimiste, serait-ce pour cela qu'il s'en est « tiré » ?

Je n'ai ni le talent d'un écrivain, ni celui d'un historien, je laisse seulement parler la vérité à propos de Pierre Lemarie.

G. DULONG-GUENEE

Pierre LEMARIE

tomais, je m'assoupissais 20 ou 30 minutes et je me remettais à marcher. Certains devenaient fous ! Un jour il y en a un qui dit : 'J'ai pu avoir des communications, les Anglais sont à Lorient, Dieppe, Marseille ! Il appelle le commandant et l'abbé Poultrin et leur dit : 'Si vous voulez voir mon appareil, le voilà ! C'était un morceau de ferraille enveloppé dans un chiffon ! Moi je ne le croyais pas mais certains disaient oui, oui, c'est vrai. C'était comme un genre de folie collective ».

Après les 14 jours d'Auschwitz ; Buchenwald. Le voyage pour s'y rendre il le décrit comme un moment de bonheur tombé du ciel (à cause des gars de l'Intelligence Service). « On n'était que 60 par wagon avec de l'eau, même du café, les portes étaient ouvertes donc, pas de danger d'asphyxie, surveillés par des SS... »

Buchenwald, moins « mauvais ». Les politiques portaient un triangle rouge, les droits communs, un triangle vert. Au début, c'étaient ces derniers qui avaient des responsabilités dans le camp mais petit à petit les politiques les ont remplacés et c'étaient mieux pour nous. Pierre Lemarié y reste 35 jours puis il est envoyé dans un commando : Schonebeck à 180 kilomètres de Buchenwald, à 14 kilomètres de Magdebourg, sur l'Elbe. Les déportés de ce commando travaillaient dans les usines de Junkers : 35 000 ouvriers répartis sous 35 halls dont 1 500 Déportés (Français, Polonais, Russes, Tchéques). Les « patrons » payaient l'état allemand pour avoir des déportés puisqu'il y avait grande pénurie de main-d'œuvre allemande. Ils voulaient du rendement donc ils avaient intérêt à mieux traiter les déportés.

G. DULONG-GUENEE

Procès verbal de Police

L'an 1943, le 30 avril.

Nous, Lemonnier Jean, Inspecteur Principal de Police, en résidence à Rennes (Ille-et-Vilaine), Officier de police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de l'Etat judiciaire. Agissant à la requête de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Vu l'ordre de perquisition joint à nous transmis pour exécution par Monsieur le Commissaire Divisionnaire Chef Régional du Service des Renseignements Généraux, nous rendons à Fougères au domicile de M. Lemarié.

En présence de l'intéressé et des Inspecteurs Leboulangier, Le Dily et Kerjean, de notre service, nous déclarons notre qualité à Lemarié et procédons à une perquisition dans l'immeuble qu'il occupe 7, boulevard Saint-Germain à Fougères.

Aucun document ou objet suspect n'y est découvert. Dont procès-verbal, qu'après lecture, Lemarié et les témoins signent avec nous.

Suivent les signatures.

Et pourtant, Pierre Lemarié s'est retrouvé à Auschwitz !

En mai 1945, les Américains ont libéré Schonebeck, le martyr prenait fin.

— Comment s'est passé cette libération ?

— « Bien ! J'étais en bon état à côté des autres. Quand on a entendu les Américains bombarder de l'autre côté du viaduc on a quitté, à 5, la colonne (des Allemands faisaient évacuer le camp) on a profité de la nuit et malgré les SS placés tous les 10 mètres, malgré la rencontre de 4 Allemands (là on a eu peur car on ne savait pas s'ils étaient armés) on est arrivé à midi, le lendemain, près des Américains. Ils nous ont très bien accueillis, nous offrant même du vin blanc. Nos quatre Allemands étaient prisonniers — chacun son tour —. J'ai quitté Schonebeck le 4 mai 1945 et, après, ce fut le retour par Paris (Hôtel Lutèce), de suis arrivé à Fougères le 10 mai, c'est un ami, M. Poirot, qui m'a ramené de la gare chez moi, en voiture à cheval ».

— Votre retour a dû être joyeux ?

La tristesse passe sur le visage de Pierre Lemarié et sur celui de ses proches.

— « Non car il fallait lui annoncer ce qu'il ignorait : l'arrestation et le manque total de nouvelles de Pierre ! » Son fils ! mort dans les camps !

Voilà avec mots si simples « mauvais », « moins mauvais » jamais sur un ton traqué ou avec haine. « Je m'en suis sorti parce que j'étais habitué à la dure », « je n'ai pas souffert comme Nessel, Lepanant, deux martyrs ou les Fontaine Père et Fils ».

Qu'on ne s'y trompe pas, même si notre vocabulaire manque de mots pour parler de ces horreurs, M. Lemarié, retenu par une admirable pudeur, vient d'évoquer 35 ans après l'enfer des camps.

ALEXANDRE VEILLARD : 35 ans déjà !

« Mai 1940, j'ai 10 ans, les Allemands arrivent à Saint-Aubin-du-Cormier, la résistance s'organise alors dans tout le pays. Environ un an plus tard mes parents sont contactés par MM. Pierre, Morel et Jean Thomas pour entreposer des armes à la ferme ils acceptent. Ces armes sont parachutées en août 1943 et sont enfouies dans le sol d'un hangar de la ferme, bien sûr je n'étais pas dans le secret mais je me suis aperçu de quelque chose, car dans la nuit, j'ai vu une charrette appartenant à M. Perronnet dans la cour de la ferme, cette charrette avait assuré le transport des armes du lieu de parachutage à la ferme. Pour le parachutage j'ai appris par la suite qu'il avait eu lieu, vers minuit, dans un terrain appartenant à M. Delapêche de Saint-Aubin ; les responsables des signaux se trouvaient dans le clocher de l'église de Saint-Aubin ; ils étaient 6 à savoir : MM. Jean Thomas (responsable du mouvement de résistance locale), Perrignault (le transporteur), Lagrée, Greux et mon père. La nuit même, les armes sont enfouies mais hélas sans protection suffisante ; lorsqu'elles seront déterrées, cinq mois plus tard, on s'apercevra qu'elles baignaient dans l'eau et étaient devenues inutilisables... »

Nous arrivons alors au 29 novembre 1943, jour dont Roger se souviendra. 1943, pour dont Roger et Mme Alexandre Veillard (mère de Roger) actuellement décédée, raconte cette journée dans une lettre adressée après la guerre au ministère des Anciens Combattants et dont voici quelques extraits :

« Les Allemands sont arrivés vers 12 h. 30 nous étions tous à table, en compagnie d'ouvriers qui travaillaient alors à la ferme des travaux de maçonnerie et de couverture. Ils ont cerné la maison et sont venus demander le patron ; ils l'ont emmené dans l'écurie et là, l'ont battu tant qu'ils ont pu pour lui faire dire où étaient entreposées les armes ; il n'a jamais cédé ! J'ai subi alors le même sort ; ils utilisaient le « nerf de bœuf » ! Le résultat a été aussi négatif ! Ils sont alors devenus à moitié fous et nous ont dit qu'ils allaient être fusillés ; je leur ai répondu que nous allions mourir en bons Français ! Quatre d'entre eux sont alors allés à Saint-Aubin téléphoner à la prison Jacques Cartier de Rennes où était détenu Fred T. appartenant à notre réseau

Une promenade dans Saint-Aubin-du-Cormier, ville au passé historique particulièrement riche vous fera passer par la place centrale vers laquelle convergent les principales rues ; cette place qui pourrait être appelée « place de l'Eglise » ou « place du Marché » porte le nom de « place Alexandre Veillard Père et Fils ». La famille Veillard était, avant la dernière guerre, établie au village de Tournebride en Saint-Aubin ; famille de braves gens devenus célèbre pendant la guerre mais, hélas, que cette guerre a décimée ! Roger Veillard, actuellement établi à Laillé, accepte de nous parler de cette époque particulièrement noire de son existence qu'est la période de l'occupation allemande.

(Réseau Oscar Buckmaster). Ils l'ont amené à la ferme afin qu'il leur dévoile le lieu de la « cache » ; il pouvait être à ce moment-là 16 heures. Ils nous ont fait sortir les armes, les charger dans un camion, ont fouillé la maison et ont ramené pratiquement tout le linge des armoires ; après quoi tout le monde a dû monter dans le camion à savoir les ouvriers, mon oncle, mes deux fils, Alexandre et Roger, le facteur M. Masson (il avait apporté le courrier vers 13 heures et n'avait pas eu le droit de repartir...) et moi-même. Il faisait déjà nuit il devait être près de 19 heures.

« Nous sommes arrivés dans une autre ferme distante d'environ 10 kilomètres de la nôtre. La ferme de la famille Blanchet à la Reudais en Saint-Jean-sur-Couesnon ; là se trouvait un autre dépôt d'armes. On nous a enfermés dans la maison et tout a recommencé comme à Tournebride avec cette fois la famille Blanchet comme victime ! La quantité d'armes et le nombre de personnes à embarquer étant devenus trop importants, les Allemands sont allés chercher un autre camion à

Rennes ; nous avons alors été tous dirigés sur Rennes sauf mon fils Roger et le facteur ; on effectue ce dernier qui connaissait un peu la langue allemande a parlé avec eux et a obtenu que Roger ne parte pas et il a été chargé de le raccompagner à la ferme.

Après quelques semaines de calu- le, les ouvriers qui avaient été emmenés avec nous ont été libérés et cela a été pour moi un grand soulagement ; quant à moi j'ai été mis au cachot où je suis resté 11 jours ; ma santé s'est alors détériorée, les coups reçus m'ayant rendu temporairement aveugle ; heureusement pour moi, j'ai connu des compagnes de cellule qui m'ont remonté le moral et m'ont aidé dans mes souffrances. Dans la nuit du 28 au 29 juin 1944, à 01 h 00, mon fils et mon mari faisaient partie du voyage qui pour eux allait être sans retour ; le lendemain matin, on est venu me chercher pour un nouvel et dernier interrogatoire ; après quoi, vers 14 heures, je me suis retrouvée libre... »



Madame Veillard parle peu dans cette lettre du calvaire qu'elle a connu, en compagnie de son mari et de son fils, à cause de la « sauvagerie » de la Gestapo, responsable des interrogatoires ; Madame Marguerite Hervé, 40, rue des Archives, Paris IV^e, directrice d'école, chevalier de la Légion d'honneur et qui sera déportée politique à Ravensbruck a été compagne de Madame Veillard en prison ; voici sa déclaration : « J'ai été incarcérée à la prison Jacques Cartier de Rennes de septembre 1943 à mars 1944 et ai été compagne de captivité de Madame Veillard pendant quelques mois ; Madame Veillard venait d'être arrêtée quand on l'a mise dans ma cellule ; elle et son mari avaient été roués de coups ; son corps était couvert de plaies et de bleus, elle souffrait énormément physiquement car son corps lui faisait très mal et moralement car son fils et son mari qu'elle ne devait plus revoir avaient été maltraités comme elle... »

Roger Veillard, de son côté, malgré son jeune âge garde certains détails en souvenirs, détails que sa mère ne mentionne pas dans sa lettre.

« Mon frère Alexandre qui avait refusé de partir en Allemagne (STO) se cachait à cette époque en Mayenne ; il en était revenu l'avant-veille du jour « terrible », c'est-à-dire le samedi 27, afin de nous aider à certains gros travaux, travaux qui justifiaient la présence d'ouvriers à la ferme ; lorsque les Allemands sont arrivés, Alexandre et moi n'étions pas dans la ferme mais à proximité, nous avons vu les Allemands arriver et cerner les bâtiments ; il nous aurait été facile de fuir mais Alexandre a cru qu'on venait pour lui (défracteur), j'étais venu se livrer pour éviter des représailles à sa famille... »

Roger croit également savoir que les Allemands ont été mis au courant du dépôt par Fred T. ; alors étudiant à Rennes, qui avait assisté au parachutage et qui n'a pas su, ou pas pu tenir sa langue. Quant aux brutalités commises par les Allemands à la ferme, il refuse d'en parler ; même plus, il en est inca-



Alexandre VEILLARD

... pable, l'émotion est telle qu'il est dans l'impossibilité de dire le moindre mot. Il tient à noter toutefois que les coups reçus ne l'ont pas toujours été sans retour ; en effet comme on passait son père à tabac dans l'écurie, il a essayé de s'y rendre ; il a alors reçu un sérieux coup de botte dans les fesses, ce sont les seuls services qu'il subira ; son frère Alexandre, par contre, alors âgé de 21 ans s'est battu et a « corrigé » deux Allemands dans l'écurie mais il succombera ensuite sous le nombre. Un autre fait l'a particulièrement marqué : lorsque les armes ont été sorties, les Allemands les ont fait aligner dans la cour et les ont mis en joue ; tout le monde a cru alors sa dernière heure venue ; une rafale de pistolet-mitrailleur a été tirée ; sur un couvercle de fût ayant contenu les armes ; un chef s'est approché et a fait monter alors tout le monde dans le camion. Ensuite à la ferme de la Reudais, il se souvient très bien que les Allemands ont festoyé ; en effet la famille Blanchet avait tué le cochon, les Allemands ont bien mangé, bien bu si bien que la plupart d'entre eux étaient ivres ; au moment du départ l'un des camions est allé directement au fossé ! Une question se pose pour lui : « Pourquoi le groupement de résistance locale n'est-il pas intervenu dans cette ferme où les conditions étaient particulièrement favorables du fait de l'état dans lequel se trouvaient les Allemands ? » Question qui restera probablement toujours sans réponse !

Après le 29 juin 1944, Roger et sa mère n'ont plus reçu aucune nouvelle de son père et de son frère ; ils ont eu seulement connaissance de leur décès par le Docteur Pierre Moril, chirurgien-dentiste à Brécéy (Manche) alias « Pierre Mathieu » à Londres, responsable du « réseau Oscar Buckmaster ». Ils sont morts de faim et de mauvais traitements : Alexandre Veillard père le 7 avril 1945 à Hambourg et le fils fin février 1945 à Watenstein (ou Watenstedt). Ils sont morts sans avoir livré le moindre secret. Ils ont été fait chevalier de la légion d'honneur à titre posthume mais on peut remarquer que cette nomination n'intervient qu'en septembre 1954 soit plus de 9 ans après leur mort.

Francis LEBRETON

REPRESSION ET COLLABORATION

Au moment de la pagaille qui a suivi le bombardement de Fougères (juin 44) des documents ont dû être soustraits à la Sous-Préfecture de Fougères pendant son déblaiement. Ils ont été déposés, par une personne anonyme, dans la boîte à lettres d'une famille fougéroise de Résistants. Voici deux de ces documents :

Ville de Fougères
Commissariat
de
Police
Fougères, le 13 juillet 1941

Confidentiel
Propagande communiste

Le Commissaire de Police
à Monsieur le Sous-Préfet
FOUGÈRES

J'ai l'honneur de vous faire connaître le résumé des observations relevées sur l'activité communiste à Fougères, depuis le 6 juin dernier, date de mon installation dans cette ville.

Dates : Depuis le 6 juin, deux manifestations de propagande communiste ont eu lieu :

1°) dans la nuit du 6 au 7 juin 1941
2°) dans la nuit du 11 au 12 juillet 1941
Ces dates correspondent toutes deux à la nuit du vendredi au samedi, à intervalle d'un mois.

Lieu : L'apposition des tracts a surtout lieu dans le quartier de Bonabry, dans le périmètre de la rue des Feuillères et de la rue Héber. C'est le quartier communément appelé le « Tonkin » résidence de la plupart des suspects.

Nature des tracts :
Imprimés en caractères en caoutchouc, jamais manuscrits. En juin, les auteurs ont fait usage d'étiquettes d'adresses gommées avec l'inscription « Adhérez à la jeunesse communiste ». L'enquête a révélé que les étiquettes provenaient de l'imprimerie SAFFRAY de Fougères. Aucun magasin n'a pu fournir une indication quelconque sur les très nombreux acheteurs (en particulier des militaires pour leur colis).

A noter que le filigrame, exclusif à l'établissement Saffray, confirme l'origine fougéroise de la propagande.

En juillet, utilisation de papier blanc bordé au crayon rouge, marteau et faucille à l'encre rouge et inscription « Vive Staline, chef du prolétariat international ». Les caractères, en caoutchouc, paraissent identiques à ceux des tracts de juin, mais le tampon encreur est à encre noire. L'afficheur a utilisé de la colle et un pinceau.

Des vérifications ont été faites notamment chez BRENDOL, ex communiste, pour examen de ses habits et souliers (taches de colle, etc.).

Heures : l'apposition des tracts a lieu entre 2 et 3 heures du matin.

Repression : rondes de nuit, mais personnel insuffisant. Deux agents devaient être spécialement affectés à ce service à l'exclusion de tout autre. Ils seraient porteurs d'une paire de « massenottes », d'un revolver ou pistolet, et chaussés de pantoufles, ou d'espadrilles pour amortir le bruit des pas et faciliter la course en cas de poursuite. Les rondes seraient effectuées d'une façon permanente. Art. 10 du C.C. Le commissaire de police, Officier de Police judiciaire devait nécessairement être nanti d'une délégation spéciale et permanente de M. le Préfet Régional l'habilitant à perquisitionner chez les communistes notoires. Ces investigations permettraient la découverte d'indices (tâches, coupures de papier, encre, crayon, poussières, boue aux souliers, etc.) permettant l'identification et l'inculpation en l'absence de flagrant délit.

L'identification pourrait tout aussi bien résulter de l'examen des empreintes digitales après colation des empreintes sur les tracts. Les agents garantiraient ces traces pour éviter de superposer d'autres traces à celles à vérifier. L'examen des lignes papillaires pourraient confondre les coupables. Le Docteur LECARD utilise ce procédé pour les cas de diffamation par placards ou affiches.

Le Commissaire de Police



Un autre document, une liste de suspects de Fougères. Elle doit dater de 43 (d'après les noms) puisque certains furent arrêtés cette année-là.

Liste S (suspects)			
Actuellement présents à Fougères			
Pelé Jean	35, rue des Fontaines	Eveillard Henri	aux Cotterêts en Laignefet
Pelé Marcel	38, rue des Fontaines	Fontaine Jules	10, rue Charles Malard
Polé René	38, rue des Fontaines	Fresnel Jean	2, rue des Recollets
Landomy Joseph	Cité Graziana	Genouel Edouard	-42, rue de Bonabry
Ibars Isidore	Cité Graziana, asile espagnol recueilli par Landomy	Hevea Auguste	12, rue Raspail
Rowent Auguste	12, rue Beaumanoir	Huchet Joseph	9, rue des Onères
Brénéol Guillaume	Haute Bourgière	Jaume François	22, rue de Saviigné
Brénéol Jean	29, rue des Fontaines	Jullié Louis	11, rue de la République
Chicot Louis	59, rue Pinterie	Lemarié Pierre	11, boulevard Saint-Germain
Desqueux Léon	au Parc, Boulevard Saint-Germain	L'Amor Marcel	7, boulevard Saint-Germain
Desqueux Henri	Passage Saint-Paul au Gublandry	Pelé Marcel	33, rue Hoche
Droyer Raymond	19, rue des Fontaines	Pland Jean	71, rue Kléber
Costard Léon	17, rue de Bonabry	Prud'homme Fernand	12, rue Duguay-Trouin
Délamarche François	71, rue de Rillé	Cheveu Auguste	49, rue de Rillé

Dans les prochains numéros suite de :

L'hommage à la Résistance dans le Pays de Fougères. Un débat est ouvert dans les colonnes du « Pays » entre tous ceux qui ont quelque chose à dire à ce sujet. Ils peuvent prendre contact avec l'équipe de la revue, plus particulièrement avec Mme G. Dulong-Guenée, Montaubert, Fougères M. R. Centre, 57, rue Nationale, Fougères. Nous sommes prêts à recueillir et à publier, témoignages, documents, points de vue, à seules conditions. Exprimer la vérité, être sincère. Pour qu'une histoire de la Résistance du Pays de Fougères puisse s'écrire un jour sans faux, sans partialité.

G. Dulong-Guenée

L'ancien Commissaire Morellon devant la Cour de Justice d'Angers

(Extraits)



Il y a eu des Déportés et des morts et ceux qui ont souffert ne peuvent oublier ni pardonner à celui qui s'est estimé responsable de leurs malheurs.

Il a obtenu, en vertu du principe juridique de « suspension législative » que son procès ne soit pas évoqué à Rennes.

Quatre-vingt-douze personnes ont été citées. Presque toutes sont présentes et seront entendues. Dans cette petite foule, on aperçoit de nombreux visages connus des Rennais depuis M. Péri ancien commandant des FTP (de Louvigné) jusqu'à M. Vigier ancien préfet départemental.

On ne lui reproche pas moins de treize affaires. La première concerne un professeur rennais M. Auguin qui enseignait les mathématiques au Cours Complémentaire du Boulevard de la Liberté. Morellon fit même pression sur les élèves pour obtenir des renseignements.

Enfin, Morellon est accusé d'avoir apporté une aide à la SPAC que dirigeait à Rennes le commandant Larrieux et qui procédait dans le département d'Ille-et-Vilaine à des opérations de grande envergure à la suite desquelles 50 arrestations furent opérées.

En mai 1942, le chef des Renseignements Généraux signalait l'activité gaulliste de Mlle Rozé, avocate. Plus tard Mlle Rozé fut arrêtée lors d'une manifestation organisée à l'occasion des funérailles d'un aviateur allié déportée en Allemagne où elle devait décider.

Lorsqu'il faisait opérer une arrestation il trouvait le moyen d'en effectuer une dizaine.

Si les Angevins restent à peu près indifférents à cette affaire il n'en est pas de même pour les Rennais. Chacun a pu voir au lendemain de la Libération sur le pavé de Rennes les inscriptions vengeresses au collier dirigée contre l'ancien chef des Renseignements Généraux. Maintes fois on a réclamé sa tête.

Le dossier de la procédure révèle que le commissaire Morellon a fait preuve pendant son séjour à Rennes et plus particulièrement au cours des années 1941 et 1942 d'une vive activité à l'égard des éléments gaullistes et communistes.

Morellon interrogea le jeune René Piquet et fit appréhender ensuite six jeunes gens appartenant aux ateliers de la SNCF. Tous comparurent devant la section spéciale. Ils furent ensuite réclamés par les Allemands plus déportés. Piquet est décédé au camp d'Etrich.

Dans une troisième affaire, on voit le commissaire Morellon intervenir dans une enquête sur les larabites de la région de Liffré. Morellon rechercha ensuite comment ces personnes avaient pu se procurer de fausses cartes d'identité jusqu'à mettre en cause l'imprimeur M. Hercouët et le chef du 8^e bureau de la mairie de Rennes, M. Piron.

Toujours à la même époque Morellon eut à s'occuper d'une affaire de tracts dirigée contre la corporation paysanne. Les renseignements généraux persécution chez un militant communiste Touré qui fut déferé au parquet de Saint-Malo, traduit devant la section spéciale puis déporté en Allemagne où il mourut.

Verdict : — 2 ans de prison ;
— Exclu du personnel de police.

Il était responsable de centaines d'arrestations de Résistants (communistes, gaullistes, juifs...), de centaines de déportations dans les camps nazis (exemple : Pierre Lemarié), de combien de morts ?
2 ans de prison !
Sans commentaires !...

BOUILLEURS DE CRU et BOUILLEURS AMBULANTS

Un artisanat en déplacement

Du XVI^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, les habitants de Fougères et des environs ont toujours cultivé les arbres fruitiers : pommiers, poiriers et pruniers. Nous possédons des témoignages de la culture du pommier à cidre dans le pays de Fougères, dès le XVI^e siècle. Aussi, beaucoup d'agriculteurs et de récoltants de fruits faisaient-ils bouillir pour obtenir des eaux-de-vie, liquider leurs lies de cidre et profiter du sous-tirage du cidre. Cette époque assez faste s'est ternie, surtout depuis 1950. Les bouilleurs de cru, c'est-à-dire les récoltants de fruits, sont de moins en moins nombreux. La période d'avant-guerre est désormais révolue. Quelle était alors la situation de ces bouilleurs de cru ?

Historique du droit de bouillir

Leurs conditions d'existence et de travail étaient relativement aisées. Le droit de bouillir en franchise était un droit de fait sous l'Ancien Régime. Il était attaché jusqu'en 1953 à la possession d'une aire de production. La première loi qui est officiellement consacrée aux bouilleurs de cru remonte au 1^{er} Empire. La loi du 24 avril 1806 leur accordait en effet un régime de surveillance spéciale pour le contrôle de la production et de la vente de leur alcool et les dispensait de la patente. Cette faveur fut suivie d'une exemption légale d'impôt sous la Restauration avec quelques restrictions cependant dans le courant du XIX^e siècle. Le droit de bouillir connu alors des fortunes diverses. Il fut supprimé au lendemain de la guerre franco-prussienne en 1870, sous prétexte de payer les frais de guerre. Il fut aboli également en 1940, sous l'Etat français. Ce droit était chaque fois remis en vigueur.

Au XX^e siècle, on elabora tout un arsenal juridique afin de restreindre la production en franchise des bouilleurs de cru. En 1903, la consommation en franchise est limitée à 20 litres d'alcool pur ; puis en 1923 réduite à 10 litres. Les pouvoirs publics augmentèrent encore les contraintes avec le décret Mendès-France de 1953 et l'ordonnance de 1960. Ces deux textes sont fondamentaux. Le décret de 1953 stipulait que seules les personnes assujetties au régime de la mutualité sociale agricole étaient admises sous le régime des bouilleurs de cru. Il maintenait cependant ce régime aux personnes qui en avaient bénéficié avant la campagne 1952-1953. Enfin l'ordonnance du 30 août 1960 supprimait l'allocation en franchise de 10 litres d'alcool pur, sous réserve des droits acquis à titre personnel. Cette mesure, jugée draconienne et injuste, signifiait l'arrêt de mort des récoltants de fruits et aussi des bouilleurs ambulants, possesseurs d'un alambic (bouillotte). L'ordon-



Autour de l'alambic

bouilleurs de cru et bouilleurs ambulants

nance suscita un tollé général. Les milieux agricoles des régions cédricoles protestèrent vivement. Déjà avant la seconde guerre, la paysanne de Bretagne et de Normandie avait exprimé elle-même, et pour la première fois, ses sentiments et ses revendications, avec l'appui d'Henri Dorgères, journaliste et véritable tribun. Celui-ci lutta avec fougue pour empêcher la saisie des biens d'un paysan qui ne pouvait pas payer ses impôts. Il défendit les droits des paysans producteurs de fruits et de récoltes. Surtout il contribua à donner une conscience de classe aux paysans, en instruisant et aussi en haranguant les foules.

Henri Dorgères dans le pays de Fougères

Dans le pays de Fougères, l'action de Dorgères connut un certain éclat. Ses discours et son journal « La Défense paysanne » prônaient le droit de distiller pour les paysans. Ses visites aux fermiers le rendaient populaire et lui attriaient toute l'estime de la paysanne. D'après M. Balluais, un des derniers bouilleurs ambulants, il était connu « comme le loup blanc ». Tous pouvaient l'approcher. Dorgères réclamait la distillation libre, chez le récoltant lui-même, et non dans les lieux professionnels imposés par la loi. Le récoltant devait pouvoir commercialiser son eau-de-vie et aussi en mettre dans l'essence. Le mélange d'alcool de bouche et d'essence constituait un excellent carburant. Le seul ennui est que cela déséchait les pistons. Il aurait fallu l'injecter dans le moteur. Ce projet audacieux l'opposa vivement à la Compagnie Shell, hostile à tout mélange.

Dé même vers les années 1950, se tinrent de grandes manifestations à Lécousse et à St-Aubin-du-Cormier, contre les contributions indirectes « trop à cheval sur le service ». Les rencontres de bouilleurs qui pouvaient atteindre 3 à 4 000 personnes faisaient peur à la Régie et refrenaient son zèle. Elles avaient lieu, la plupart du temps, dans les champs des récoltants ; le maire refusait de prêter la Chambre de Commerce, il ne tenait pas non



plus à ce que la manifestation se déroulat dans son propre champ. Il valait mieux éviter les ennuis. L'action directe et les meetings permirent à beaucoup de paysans de prendre alors conscience de leur force sociale.

La défense du droit de bouillir servit alors de catalyseur

L'action syndicale de nos jours

Aujourd'hui, les réactions ne revêtent plus les mêmes formes. Des syndicats agricoles, tels que la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles), militent pour le rétablissement de la franchise de droit des 10 litres d'alcool pur. Des démarches sont effectuées auprès du Ministère de l'Agriculture. La Fédération Nationale des Récoltants de fruits, bouilleurs de cru, lutte également contre la disparition du droit de bouillir et pour le rétablissement de la franchise à tous les récoltants de fruits. Cependant les voix qui s'élèvent ici et là ne peuvent freiner un mouvement irréversible : bouilleurs de cru et bouilleurs ambulants sont condamnés à mourir. Et cela pour deux raisons : d'abord le manque de matières premières. Les pommières sont abattues, parce qu'on privilégie les récoltes et

qu'on regroupe les parcelles et même les fermes. Les jeunes se défont également de leur pommes sans avoir recours à la distillation. Ensuite la crainte de la Régie et de ses contrôles fréquents et assez tâtilons. Aussi la relève n'est plus assurée. Les jeunes ne veulent pas se lancer dans le travail. Les conditions de travail seraient-elles pénibles ? Le métier serait-il aléatoire ?

En fait, dans un monde agricole de plus en plus mécanisé, la distillation s'effectue sensiblement comme autrefois. Certes l'alambic à repasse est remplacé par un alambic plus moderne. Avant il fallait deux distillations pour avoir de l'eau-de-vie. Désormais le même alambic permet d'obtenir de l'eau blanche, le flegme, et de faire sortir de l'eau-de-vie de la colonne à rectification. Mais les discussions sont toujours animées sous l'auvent ou la bûche, pour se protéger de la pluie. Auparavant on se couvrait la tête avec des sacs de pommes de terre. Le métier permet au bouilleur ambulant de nouer des contacts avec les gens et de leur rendre des services. Le travail présente surtout un aspect festif : la bonne humeur règne. Peut-être empêche-t-elle de penser à la Régie et aux tracasseries administratives. L'occasion de rencontres et l'inscription de la fête au plein cœur du travail, la distillation crée tout un réseau de relations



« L'agriculture est le pétrole de la France » (V. G. E.)

Les formalités et le travail de distillation

Actuellement, le récoltant n'a droit qu'à 1 000 degrés, ou 10 litres d'alcool pur à 100 degrés. Au-delà, il acquitte les droits de 40 centimes par degré.

Pour apporter son cidre sur le lieu de travail, l'atelier public, il doit au préalable faire une demande de laissez-passer où il mentionne le jour et l'heure, le lieu de distillation, les quantités et le lieu de récolte, ainsi que le numéro de son véhicule. De son côté, le bouilleur ambulant avertit les contributions de sa présence en teltelier professionnel, soixante-douze heures à l'avance. C'est le « 10 sept », autrement dit le permis de travail. En général, il existe deux ou trois ateliers par commune, en bordure de route. Cependant dans certains secteurs de Normandie et en Mayenne, la distillation se fait à domicile, sans titre de mouvement et aussi sans crainte de représailles de la Régie. Car les coups de fourches seraient menaçants. Avant 1960, en Bretagne il fallait un minimum de 5 000 degrés pour que la distillation puisse avoir lieu à domicile. Aujourd'hui, seule est autorisée chez le récoltant la distillation pour les appellations contrôlées.

Les démarches assurées, le récoltant amène son cidre et fournit le bois de chauffage pour alimenter la chaudière. En même temps que le matériau de chauffage, il n'oublie pas d'apporter le panier bien rempli de charbonnières, et aussi de la bonne veille. Le bouilleur charge le cidre dans l'alambic. Celui-ci peut distiller 3 hectolitres à l'heure. A raison de 14 F l'hecto, le métier pourrait être rentable. Seulement le manque de bouilleurs ambulants oblige les derniers survivants de la profession à élargir leur clientèle et à étendre leur aire de travail. Ils sont souvent amenés à travailler sur une vingtaine de communes. Ainsi M. Balluais, promoteur son alambic du côté de Saint-James, de Combour, de La Chapelle-Janson et de Dompierre-du-Chemin. De même M. Tondoux, autre professionnel de Saint-Marc-sur-Couesnon, élargit sa clientèle, en direction de Erce-près-Liffré, La Chapelle-des-Fougeretz et Montreuil-sur-Ille. En plus de ses quinze communes, il exerce la profession d'agriculteur. Actuellement on dénombre treize professionnels pour l'arrondissement, alors que chaque commune avait son bouilleur, il y a vingt ans. Le travail effectué, le bouilleur est

également tenu de remplir un registre pour chaque campagne (du 1^{er} septembre au 31 août), « le 10 Ter ». Il y inscrit les quantités et leur degré, le nombre de litres d'alcool et leur degré, ainsi que les heures de chargement et de déchargement. Il remet aussi un papier d'enlèvement du récoltant pour le retour, avec indications de l'heure d'enlèvement, du moyen de transport, du numéro de voiture, du parcours et de la durée du transport. Enfin pour ses propres déplacements, le bouilleur ambulant doit solliciter un permis de circuler, nécessaire à chaque changement de commune. C'est le « 10 Distillerie ». En cas d'arrêt de travail, il demande un scellement à la Régie, et lors de la reprise, un descellement ou permis de travail.

Lorsque l'alambic ne sert plus, la Régie le récupère, le détruit et le vend à la ferraille. Tout alambic est également poinçonné, afin d'éviter un trafic de pièces qui augmenterait la puissance de l'appareil.

Bien sûr toute cette réglementation est assortie de contrôles sur place et sur route. Une telle surveillance décourage les jeunes à adopter ce métier ancestral. Aussi assistons-nous à la fin d'un des derniers métiers ambulants. Certes, la protection contre l'alcoolisme constitue un droit et un devoir pour notre société. Mais cet argument ne tient pas en l'occurrence, car l'eau-de-vie est peu consommée et sert surtout pour les animaux. Un verre d'alcool est un excellent remontant pour une vache qui vient de vêler ou qui rumine mal. C'est également un désinfectant fort apprécié pour les blessures. De plus, chacun peut se procurer dans n'importe quel commerce du calvados et même des alcools d'origine étrangère, comme la vodka et le whisky.

Besoin de recettes fiscales et menace pour l'artisanat et la vie villageoise

En fait, l'Etat a besoin d'impôts. Et pour les recouvrer, il a pris les dispositions nécessaires pour assurer un contrôle strict de la fabrication des eaux-de-vie. Au prix de la disparition inéluctable d'une forme d'artisanat mais aussi d'un certain sens de la fête.

Daniel HEUDRE

Hommage à

JEAN GUEHENNO

Le Pays de Fougères a perdu son homme le plus illustre. Du temps de son vivant, notre revue lui avait consacré une étude. Aujourd'hui nous ne parlerons pas de Guehenno comme on parle des morts.

Le Pays a décidé de rendre hommage à l'écrivain en publiant de belles pages qui permettent de garder vivant le souvenir de cet enfant de chaussonnier devenu académicien.



Entre mon Père et ma Mère

Mon père m'enseigne à lever la tête, mais ma mère m'avait d'abord bien dressé à la courber. Sans doute avait-elle été toute sa vie trop malheureuse. Il est des malheurs, comme des maladies, dont on ne relève pas. Ma mère avait peur. Peur de la famine. Non pas qu'elle vivement il lui fallût craindre de manquer de pain. Car, si nous vivions tout juste, nous vivions, et l'expérience eût plutôt dû la rassurer. C'était une peur atavique. Trop de générations derrière derrière elle avaient vécu dans le tremblement.

Elle tremblait comme elles avaient fait, et continuait de sentir à son cou cette corde de la nécessité qui pendait des siècles les avait étranglées. La peur était dans la maison. Cela n'en faisait pas un enfer. Je n'y ai vu ni monstres ni fantômes. C'était quelque chose de pire, la misère consciente, et tout ce qui en résulte, le repliement sur soi, une docilité un peu honteuse, presque de la lâcheté, une obscure résignation dans laquelle s'aneantit la liberté, l'enchantement avilissant du malheur, toute cette base vie sans lumière jugée et devenue naturelle et fatale, si bien que ma pauvre maman ne m'a jamais compris seulement quand plus tard je lui parlais d'une vie qui serait, quelquefois au moins, pour tous les hommes une fête. Son plaisir à elle, quand le travail ne pressait pas, c'était, sur le pas de la porte, d'entendre un voisin lui raconter, le panier ou la « toilette » au bras, de belles misères, et de pleurer de compagnie. Un quart d'heure, une demi-heure passait, sans qu'elle s'en rendît compte. Quel ravissement ! On s'attendit sur les autres et sur soi-même, on laisse s'épancher sa prière, on se courbe un peu plus, et on remercie le ciel de ne s'être pas trompé. L'ordre du monde est bien ce que l'on en pensait, il se réalise par la misère et par la mort. Ce fut là ma première philosophie. J'ai passé ma vie à m'en corriger.

Mon père, heureusement, était de ces citoyens, à l'esprit inquiet et turbulent qui, s'il faut en croire le commissaire de police, le patron et le curé, mettent en péril la tranquillité des États, la paix des usines et du travail, et le salut même des âmes. On ne l'eût jamais pensé à la voir. Ce n'était qu'un petit homme d'allure fort peu démoniaque. On comprendra du moins que je n'ai, quant à moi, reconnu en son visage que de la bonté. C'était, il est vrai, une bonté non pas larmoyante et attendrie, mais malicieuse et active. Il avait des yeux noirs perçants qui souraient volontiers, l'air droit et intelligent, un grand front, des pommettes saillantes, — mais pas de menton, ce qui eût dû rassurer les puissants, s'il est vrai que le menton proéminent est le signe des fermes volontés. De fait, il fut toujours, je crois, plus intelligent que volontaire, plus capable de vifs élans que de longues entreprises. Tel qu'il était, un « meneur », cependant, comme *Le Petit Fugais* dans ses nombreux des années 90 lui fait l'honneur de l'appeler. Son tort avait été de ne pas distinguer entre les lois celles dont la rigueur est la sauvegarde même des États et de la propriété, et celles qui doivent demeurer un témoignage des bonnes intentions de nos maîtres, un ornement de l'ordre social et des mots sans vertu. Il n'avait fallu que cette naïveté pour faire de lui un esprit séditieux. Son crime avait été de prendre au sérieux la loi sur les associations et de fonder à Fougères un syndicat. Ce fut la source de toutes nos tribulations. « Ton père a mauvaise tête. Il est fier et ne plie jamais », me disait ma mère quand il avait été renvoyé d'une usine. Bien souvent il eût été tout à fait sans travail, s'il n'avait été des meilleurs ouvriers de la ville. Mais on avait besoin de lui pour fabriquer les « échantillons », et les femmes des fabricants qui le mettraient à la porte la lui faisaient rouvrir parce qu'elles voulaient être chausseuses par lui.

Voilà entre quels gardiens du grand. D'accords diront que j'étais entre le bien et le mal, que j'avais un ange de lumière à ma droite en la personne de ma mère, l'esprit même de Satan à ma gauche en la personne de mon père. Mais je pense en juger mieux qu'eux, et les choses me paraissent moins simples. A ne considérer que le pain quotidien, je vis bientôt que les plaintes de ma mère étaient justes. L'audace et les entreprises de mon père ne faisaient que le compromettre. Mais peu à peu aussi j'entrai dans les soucis et les passions de mon père. Etions-nous donc des chiens pour ne penser qu'à notre pâture ? Ma mère était plus tendre et plus faible, mon père plus juste et plus fort. Peut-être pensait-il moins continuellement à nous, au petit ménage dont il était le chef, mais il avait plus d'affection pour tous les hommes. Notre misère, il la dominait, elle ne lui était que l'image de la misère des autres. C'était de son côté, avec lui, qu'étaient possibles l'action et le mouvement. Ma mère toute seule m'eût mieux préparé à subir. Elle eût mieux endormi en moi ces vagues desirs qui, pour l'homme le plus humble, sont encore une fortune et témoignent que l'âme la plus accablée n'est pas encore anéantie. Mon père au contraire les réveille. C'est lui, le premier, qui m'enseigna que les vrais dieux sont ceux que nous nous inventons.

La vie au collège

Donc j'ai connu très tôt mes limites et je me suis beaucoup battu avec la sottise. Mais quel incroyable bonheur que le rêve libre et l'étude, que de sentir s'ouvrir sa tête et de former une pensée dont on sait très bien que de soi-même et par ses seules forces on ne l'aurait jamais formée, quand enfin on parvient à se vaincre et que s'étend, si



Sous les tilleuls du collège

peu que ce soit, cette zone de clarté où l'on a décidé de vivre. Encore dois-je m'accuser de n'avoir pas sans doute assez aimé la vérité pour elle-même, mais peut-être un peu trop pour moi. Quand on est fort, sans exceptionnelles dispositions pour la chercher et la trouver et quand tout vous empêche, l'effort même qu'on y dépense ramène trop à soi et manque de générosité. L'esclave employé toute sa force à se débarrasser de ses liens il ne lui en reste aucune pour sourire après la victoire. Je n'ai guère connu que la joie de briser quelques-uns mes liens. Certes, ce doit être un bien autre bonheur de vivre naturellement, sans effort, et par-delà la révolte, dans l'air de la vérité. Mais la grâce m'a manqué. Toujours la grâce ! Toujours les lésés ! Ma mère s'inquiétait de ce goût en moi de la solitude. De moi, elle disait évidemment ce que de leurs enfants disent toutes les mères : « Il n'est pas fait comme les autres ». Elle ajoutait : « Il n'est jamais si content que tout seul » ; il ne se plait qu'avec ses livres ». Elle en était un peu fière, mais elle craignait aussi cette singularité comme si elle eût deviné que ce serait là le principe de ma trahison.

Mais mon père avait sur moi ses idées. Il avait voulu que j'aie au collège, quoique les études y fussent payantes. Je n'y ai pas été heureux. J'y étais mal à l'aise. J'y

suis resté jusqu'à mes quatorze ans, chaque année, au mois de septembre, mes parents se demandant s'ils continueraient un tel sacrifice. Mes condisciples étaient des fils d'industriels, de commerçants, de fonctionnaires, et les querelles politiques et sociales de la petite ville ouvrière retentissant jusqu'à l'intérieur du collège, je sentais devant eux ma roture et mon indignité. J'étais petit, chétif, très incapable de reconquérir la considération à la force de mes poings. Ce n'est pas par hasard, si je me suis risqué une fois à faire tout un livre des grognements de ce pauvre Caliban. J'ai très bien su, tout jeune, comment il grogne et ce qui est sentir peser sur soi le mépris. Je me voyais, un jour, acculé dans un coin de la cour, et toute une meute aboyante de petits bourgeois autour de moi. Je ne me rappelle plus quelle avait été l'occasion de la bataille. Mais je grognais, terrifié, comme Caliban, mais, comme lui encore, sûr de mon droit et de l'avenir. J'étais un bon élève, terriblement appliqué, un « bûcheur » comme disaient mes camarades avec plus de compassion que de sympathie. Je travaillais comme un âne. Le bulletin trimestriel de mes notes scolaires arrivait à la maison en même temps que la facture à payer pour ma présence au collège, et je ne pouvais pas ignorer ce que je coûtais. C'était bien le moins que tant d'argent ne fût pas « perdu ». Tout ce

que j'entendais autour de moi me donnait aussi à penser. J'imagine, si obscurément que ce fut, que je servais une cause et que j'avais le devoir d'être le premier. Le jour de la distribution des prix était chaque année, pour ma mère, un jour de triomphe. Ce jour-là, elle mettait un chapeau, comme une dame, pour m'accompagner. J'étais « onze, douze » fois nommé, et il lui semblait, sous les tilleuls de la cour où avait lieu la cérémonie, que le ciel était plein de notre gloire. Nous revenions à la maison par le plus long chemin. Elle eût volontiers fait le tour de la ville.

Après cela, je n'étais pas trop savant, et si j'étais roi, c'était comme un borgne parmi des aveugles. Les études de mon petit collège ne devaient pas être bien fortes. La dernière année, mon père étant tombé malade, le principal me présenta à l'examen des boursiers, et je n'y fus pas reçu. Si j'avais pu concevoir des illusions sur moi-même, je les perdis d'un coup. Je sus dès lors que je devrais quitter le collège et je fus, pendant des semaines, jusqu'à mon entrée à l'université, dans un vrai désespoir.

J'étais trop jeune certes pour savoir clairement ce que je désirais et ce qui était en train de m'échapper, mais non pas trop jeune pour sentir ce qui me semblait une injustice. Pourquoi tout ce que j'aimais m'était-il interdit ? Mais avais-je tant le droit de me plaindre ? J'étais humilié par mon échec. Ne faisais-je pas la preuve que je n'avais point le droit à tout ce que j'exigeais. J'étais exclu, d'apparence, selon toutes les règles et fautes de mœurs. J'étais condamné par ma sottise et rendu à elle. Je n'étais pas fait pour savoir. Mais tous les autres, mes camarades, qui, après tout, n'étaient pas plus malins que moi et auraient échoué comme moi, pourquoi continueraient-ils de recevoir ce qui m'était refusé et qu'au reste ils ne désiraient même pas ? Quel était ce droit qu'ils avaient et que je n'avais pas ? Ils allaient au collège comme va chez un commerçant un client à qui son argent donne droit à quelque marchandise. Ils gâchaient à peine pouvait-on les mettre à la porte. Mon père m'avait appris à mépriser leur fortune. Mais dès lors je ne pus admettre ce privilège que leur créait leur argent. Il ne me restait qu'à faire la preuve, en venant à bout de ma sottise, que j'étais, moi aussi, capable et digne de la lumière.

Les ventes mobilières dans le Pays de Fougères



« Qui dit mieux ? »

14 heures : l'animation grandit dans la cour de l'ancienne maison appartenant à une vieille femme morte il y a quelques mois. Les neveux, seuls héritiers, ont décidé de vendre les meubles. Le détail de la vente est paru dans la « Chronique » et est affiché à la porte du notaire. Tous ont ainsi pu connaître le détail des objets mis en vente. Tout d'abord les meubles de valeur : armoire, buffet, table, horloge, si recherchés actuellement par les brocanteurs, revendeurs, et les ménages décidés à se meubler en « anciens », ou à qui il manque une pièce. Les horloges sont actuellement très demandées, car pour certaines personnes, en posséder une est synonyme d'un niveau aisé. Leur prix varie, selon l'état, le style, l'ancienneté, entre deux mille et quarante mille francs, voire plus ! Une armoire entre mille et huit mille francs, les tables rondes ou à « pied de biche » sont toujours d'un grand prix, et un simple guéridon peut aller jusqu'à mille francs ! Ces prix, courants chez les antiquaires des grands villes, surprennent dans le milieu rural où, jusqu'à ces dernières années, on y attachait peu de prix, préférant le formica...

Les divers bibelots sont très recherchés. L'annonce précise s'ils sont en cuivre, étain, ou porcelaine, ce qui attire inmanquablement les petites bourgeoises des villes voisines à la recherche de ce genre d'objets qu'elles aimeraient posséder pour le plaisir et peut-être aussi pour épater les amis.

Les objets plus insolites comme les maies, les pétrains connaîtront des fortunes diverses selon les amateurs. Il en sera de même pour la vaisselle très vulgaire, ou parfois de valeur.

En fin d'annonce on trouve le terme « et quantités d'autres bons objets », qui qualifie en général du terme patois péjoratif de « barassiau » ; cela va de la plus vulgaire louche en fer blanc jusqu'à certains objets plus cotés en passant par les outils de jardinage, les ustensiles de cuisine, les vaisselles ébréchées ou parfois se glisse une vieille assiette « terre de fer » recherchée pour la décoration.

Ces objets sont généralement vendus en lots, l'un faisant vendre l'autre. À l'amateur d'avoir l'œil exercé pour repérer au fond d'un panier sans anse le plat ancien qui sera la bonne affaire !

La vente mobilière se déroule un peu comme un déménagement : d'abord le « petit », puis tout ce qui se décroche (adresses, glaces, etc.) et enfin les meubles.

Dans le cas d'une « monture de ferme ou d'équipement d'atelier », les outils sont sortis, rangés, graissés, préparés pour une meilleure présentation.

L'heure de la vente (14 h. 30) approche et le défilé s'accroît autour des meubles. On trouve les voisins venus en curieux, les personnes qui viennent pour un objet précis, les revendeurs qui inspectent l'état ou le

détail d'un regard furtif, ne se privant pas de proclamer que « ça ne vaut pas cher ! », ce que l'on verra plus tard !... On s'interpelle bruyamment « tiens vous v'la aussi à la vente ! ». « Ben oui ! Je n'ai besoin de rien, mais on connaît bien la mère, alors on est v'la ». On feint de s'ignorer parce qu'à une autre vente on a fait monter les enchères l'une sur l'autre. « Un complet aussi ! ». « Laisse-moi mettre sur l'armoire, je te laisse l'horloge ». Un troisième larron vient même souvent faire échouer cette entente. On trouve enfin tous les badauds qui vont régulièrement aux ventes, comme d'autres vont aux foires ou au cinéma.

La nécessaire buvette est campée à proximité. La clientèle, absente à cette heure, augmentera progressivement au cours de l'après-midi.

Un mouvement dans l'assistance : le notaire est arrivé avec le « crieur ». Ce jour-là, le notaire a pris une tenue qui ne craint pas la poussière ! Le secrétaire qui le suit et qui doit tout enregistrer est plus mal à l'aise : elle devra travailler dans la cohue et bien souvent debout !

Le crieur est déjà dans son élément, c'est l'homme de la journée ! Il salue qui il veut, et ignore tel autre qui veut lui glisser un mot « en douce ». De la voix ? Il en a à revendre !... pas besoin de micro, la répartie facile « à tous les trous une chevile » comme on dit ! D'une boutade bien placée il rabaissera le prétentieux, d'une grossièreté à peine voilée il fera rougir la petite dame qui veut le contredire.

L'œil malicieux, il a vite repéré les têtes présentes. Quand il juge l'assistance suffisante, il fait vider la maison : « dehors tout l'monde, ceux qui ont vu tant mieux, les autres tant pis ! ». Il monte sur une cuve renversée à la porte, à défaut une table. Le silence se fait et avec tout le cérémoniel requis, il entonne d'une voix égale le traditionnel : « Etude de M^r Dupont notaire, à la requête des héritiers de Mme Durant, va être vendu aux enchères le mobilier que vous avez pu voir. Les conditions de la vente sont à savoir 20 % de frais en sus, un mois de crédit aux personnes connues et solvables. Pour la commodité de tous, on « chantera » en anciens francs. « Bon par quoi on va-y commencer ? ». L'assistance est froide, c'est au crieur de la réchauffer. « Tiens, le penieu à la mère, y a fait des veyages au Bourg ». Il exhibe à bout de bras le panier en osier fin, à deux anses, avec couvercle, se le met au bras. « Y a-y creneur à 5 000 F ? Il les vaut ». Silence général dans l'assistance agitée au pied du crieur. Quelqu'un lance timidement « 5 500 ». « C'est bien ça, 5 500 on a ». Une voix, « 6 000 ». « Oui, 6 000 à ma gauche, qui dit mieux ? une fois ? » « 6 500 » à droite, une fois ? deux fois ? personne ne dit rien ? Trois fois vendu ». « Votre nom ? ». Un bras sort de la mêlée attrape le panier et s'approche pour donner son nom et son adresse. Les deux ou trois personnes de confiance qui sont restées dans la maison passent les lots au crieur qui choisit un ruchot en paille d'où émergent des queues de louches, le penche un peu vers l'assistance. « Aller 2 000 le lot, c'est une donnie ! ». Silence. « J'ai dit 2 000, à qui ? ». Personne ne veut de ce genre de « barassiau » qui fait pourtant vendre ! Au bout de quelques minutes le crieur y ajoute une cuillère et une fourchette ternies qu'il soupèse longuement de la main avant de les mettre dans le lot. Plusieurs s'interrogent : « étain ? argent ? fer blanc ? allez donc savoir.

Tant pis quelqu'un se risque « 2 500 ». « Voilà un bon geste, 2 500 on a ». « 3 000 ». « 3 000 ici et c'est parti ! ». « 3 100 ». « 3 100 j'ai dit, 3 100 une fois, deux fois, trois fois, vendu ! à qui ? ». La vente est bien partie, la foule se détend ; on s'inquiète près de l'acheteur de ce qu'il y a dans le lot, évalue, discute. Les enchères montent rapidement sur des plats en terre, puis ce sera la vaisselle, d'abord celle de tous les jours, puis celle des jours de fête où la douzaine est souvent complète.

« Des tasses, des bleues » lance le crieur. Anciennes, elles sont recherchées, moins cependant que celles qui ont « l'Angélu » en motif. Adjudées ici 2 000 la tasse, plus 20 % évidemment !

Après la vaisselle, les bibelots, bougeoirs, verroterie, crucifix, statues. Les vierges à l'enfant en porcelaine bleue peuvent atteindre des prix très élevés, les très anciennes plus de 300 000 F achetées par des collectionneurs. La même en imitation, du début du siècle, ne dépasse pas 20 000 F. Les brocanteurs montent les enchères rapidement sur les objets anciens mais s'arrêtent quand ils jugent le prix trop élevé. Ce qui fait dire aux amateurs « tant que ceux de la brocante montent, c'est que ça vaut l'argent ». Mais parfois le brocanteur a le client et il sait qu'il remplacera son achat. Ou encore, un amateur, parce que sa grand-mère avait le même objet, monte les enchères à des prix très élevés, et c'est l'escalade d'année en année !

Les lieux sont très souvent dans l'écot où les disparus les ont laissés. Aussi, après avoir vendu le contenu des armoires ou des buffets, le crieur, au moment de mettre l'armoire aux enchères, précèdera qu'elle est vendue à l'exclusion de tout ce qui pourrait rester dedans, dessus ou dessous ! Les anciens ont de telles habitudes !... Les lots sont vendus

« Adjudé, vendu ! »



avec toute leur literie « s'il y avait des puces, elles sont parties » précèdera le crieur. Et ainsi va s'éparpiller tout ce qui faisait l'univers de cette personne attachée à ces objets transmis de génération en génération.

Derrière la vente aux enchères se cachent bien des drames, des mésententes, des échecs. Il y a moins d'un an, je me rappelle cette vente de meubles appartenant à une vieille demoiselle qui avait vécu toute sa vie seule. Le jour de la vente, l'entrée brutale des acheteurs dans tout ce qui faisait l'intimité de cette maison ressemblait à un viol. Aux murs les photos de famille, les diplômes. Sur un rayon, au encore dans leur boîte, des livres. Dans le buffet vitré la vaisselle : les assiettes bien empilées, les tasses « courantes » d'un côté, les plus belles de l'autre. Quelques cartes postales attachées au fond du buffet, souvenirs qui vont finir pétrifiés.

Les héritiers lointains qui n'ont guère connu cette parente sont surtout préoccupés par le montant de la vente. Seules quelques voisines hochent la tête tristement. « La pauvre, si elle revoyait sa maison ! ». Pendant ce temps, des dizaines d'acheteurs s'en vont heureux de posséder l'objet convoité.

Début 77, dans le canton de Saint-Brice, on vendait tous les biens d'un vieil homme mort brutalement deux ans plus tôt, sans héritier direct. Le jour de la vente on ouvrait la maison scellée depuis la mort de cet homme qui vivait en reclus. Sur la table, la vaisselle d'un repas, sur une chaise ses vêtements, le lit ouvert, dans la pièce les objets de tous les jours. Ses voisins s'attendaient presque à revoir le bottonneur surgir. Une heure plus tard, les volets ouverts, les toiles d'araignées enlevées, la vente battait son plein !

Dans les environs de Laitré, c'est après une faille qu'on vendait le matériel d'un entrepreneur. Près de Saint-Hilaire, à Saint-Germain, à Saint-Etienne et ailleurs, des agriculteurs sans successeurs ; c'est la vente. Dans le canton de Saint-Georges, un artisan n'a plus de clients : la vente. Ici le mari est mort prématurément, là c'est le divorce : encore la vente. Mésentente chez les enfants, impossible de partager équitablement les meubles des parents : on vendra tout !

De tout temps, la vente a été la suite d'un échec. Les anciens disaient de quelqu'un qui faisait de mauvaises affaires : « Il ne tardera pas à mettre la cuve à la porte ».

Les nombreuses ventes dans la région de Fougères (de 20 à 40 par an) sont une des dernières survivances du passé qui n'ont pas changé. Elles augmentent avec la disparition de nombreux agriculteurs et artisans chassés par des conditions économiques difficiles. Mais comme dit le proverbe : « le malheur des uns fait le bonheur des autres ».

Joseph POMMEREUL

Deux amis en randonnée :

Gustave FLAUBERT et Maxime DU CAMP à Fougères

Le 1^{er} mai 1847, deux hommes aux alentours de la trentaine, quittent Paris pour un voyage qui devait les emmener sur les routes de la Touraine, du Maine et de la Bretagne, avec retour par la Normandie. Ils se connaissent depuis mars 1843, et leur amitié n'avait dès lors cessé de grandir, nourrie notamment de nombreuses affinités littéraires. Les voilà donc partis, « seuls, indépendants, ensemble ». De ces deux hommes, le premier deviendra l'un des plus grands écrivains du XIX^e siècle, Gustave Flaubert (1821-1880) ; l'autre, Maxime Du Camp (1822-1884), est aujourd'hui plus oublié. Témoin plus que créateur, il est l'auteur d'intéressants *Souvenirs littéraires* qui pourtant ne doivent pas faire oublier ses contes et nouvelles.

Les deux hommes se sont mis en route après une longue et sérieuse préparation de ce périple : ils ont étudié notamment l'archéologie et l'histoire de la Bretagne.

Ebranlé par la mort de son père et de sa sœur et confidante Caroline, Flaubert a sombré dans une sorte de dépression qui complique la maladie nerveuse dont il souffrait depuis son enfance. Aussi, sur le conseil du docteur Cloquet, vieil ami de la famille, Flaubert accepte de partir en compagnie de son ami l'antôt en voiture, tantôt à pied, tantôt en bateau, le voyage les conduit le long de la vallée de la Loire, par Blois, Amboise, Tours, Chinon, Saumur, Angers, Angoulême et Nantes. De là, ils remontent en Bretagne, par Saint-Nazaire, Guérande, Carnac, Auray, Vannes, Lorient, Hennebont, Plémerel, Josselin, puis Quimperlé, Quimper, Brest, Saint-Brieuc, Dinan. Ils entrent en Ille-et-Vilaine par Saint-Malo et se dirigent ensuite vers Cancale, Dal, Combourg, Rennes pour gagner Vitré et enfin Fougères, dans la seconde quinzaine de juillet.

Le voyage se révèle d'une grande variété. Les deux jeunes gens passent de la paille d'une écurie à la chambre confortable d'un bon hôtel ou au lit de branchages d'un poste de douaniers. Ils avaient, avant leur départ, décidé de prendre des notes tout au long du voyage, et, au retour, d'en faire un récit. Le manuscrit de Flaubert, qui avait rédigé les chapitres impairs, ne fut publié qu'en 1885, sous le titre « *Par les champs et par les grèves* ». La partie concernant Fougères ne lui revenait pas. Cependant dans son cahier de notes, il écrit :

« Fougères : aspect solide des tours, les remparts sont couverts de verdure. La partie seule des fortifications qui descendait dans la vallée subsiste. Jolie porte avec deux tours ; un grand acacia, chute d'eau ; les tours sont en fer à cheval comme à Saint-Malo. Grande rue de l'église, sous l'église. Forêt. Fabrique de verre » (1).



Maxime du Camp

Le texte de Maxime Du Camp, qui avait pris en charge les chapitres pairs, n'a été publié qu'en 1973, dans une édition de luxe des *Œuvres complètes* de Gustave Flaubert.

C'est ainsi que nous disposons pour la première fois d'une des pages les plus intéressantes qu'un écrivain ait données sur Fougères au XIX^e siècle. Nous la citons intégralement.

« Je ne sais pourquoi nous avions pris une voiture pour aller de Vitré à Fougères. Nous étions dans un assez large cabriolet qui roulait vite et n'était pas trop dur. Notre conducteur nous racontait, moitié riant et moitié tremblant encore, les désastres facéties de certain marquis, ancien propriétaire du château des Rochers, et qu'il avait souvent mené autruche lorsqu'il était postillon. Ce marquis, qui s'appelait M. de Letumiers (2), avait pour courir la poste une voiture spéciale en tôle solide, haute sur essieux, peu suspendue. Il aimait à aller ventre à terre, il affectionnait le cahot et se réjouissait fort quand il venait. Lorsque les chevaux se ralentissaient, il prenait un pistolet, l'armait, passait la tête à la portière et criait à son postillon : « Au galop ou je le brûle ! » Ses goûts étaient connus à la poste dont le maître avait deux chevaux enrégimentés spécialement réservés à son service.

Quand, à force de rapidité, on l'avait jeté bas dans quelque fossé, il sortait de son berlingot, ainsi qu'il nommait sa chaise, et disait en riant : « Allons ! le marquis n'est pas mort, rassurons la boîte et au galop ! ». Et chevaux, voiture, marquis et postillon se relevaient, repartaient, couraient et disparaissaient comme une vision. Il n'était point fin, boyait volontiers au cabaret, gagnait parfois de violentes gourmades, il riait très fort quand il avait été battu. Il engageait ses biens, empruntait partout, ne payait nulle part, rossait ses créanciers, menait bonne vie, caressait les filles, les jetait dehors à coups de pied quand elles étaient enceintes, faisait bombance, riait toujours et mourut enfin après trente ans de cette vie-là, laissant trois filles dégénérées qui sont des modèles d'ordre, de sagesse et d'économie.

Parfois, notre cocher interrompait son histoire pour souffler à toute poitrine dans une trompe de conducteur, et ce fut au son de cette aigre musique que nous fîmes notre entrée à Fougères, où nous ne réclamâmes, le temps indispensable pour déposer nos sacs à l'hôtel. Nous traversâmes un long faubourg escorté de basses maisons qui sentaient la vacherie et nous marchâmes sur une longue route grise de poussière et plantée de noyers si juteux qu'ils n'avaient

point de feuilles. Tout au bout cependant, superbement éclairés par le soleil, grandissaient de puissants remparts de verdure qui étaient la forêt de Fougères. Au moment où nous allions l'atteindre, nous découvrîmes à droite du chemin une vaste mesure en bois d'où s'échappait une épaisse fumée. Tout autour la terre était noire ; sur les poteaux qui retenaient sa porte reposaient des bouteilles et des vases de formes étranges. On voyait des hommes légués, en sueur, qui passaient comme des spectres en secouant leurs bras. Il sortait de cette butte un bruit singulier, on entendait le roulement de soufflets de forge, le crépitemment du feu et comme un murmure de chants et de voix. Nous entrâmes : c'était une verrerie. Des ouvriers tout nus sous une blouse humide s'agitaient autour d'une fournaise où bouillait le verre en fusion. A travers les moulures, la flamme réusait, blanche et unie avec des glaces roses qui lui donnaient d'immenses profonds. On allait, on venait, soufflant les bouteilles, tordant les verres à pattes, lustrant les flacons, arrondissant les carafes. Avec de longues cuillères, on pêchait le cristal liquide qui sifflait à l'air et prenait en se refroidissant de belles teintes de pourpre et de carmin. On nous initia aux mystères de la cuisson et de la recuisson ; on nous montra comment on coulait, comment on polissait, comment on taillait le verre et nous partîmes fort satisfaits et sautés à grosses gouttes.

Heureusement que la forêt était là, toute proche avec ses hêtres et ses hautes herbes. Nous nous y sommes roulés à plaisir, nous y sommes longtemps restés, couchés sous les feuilles qui roussaient et les nuages qui passaient, puis nous avons marché au hasard parmi les taillis et les futaies. Nous sommes arrivés après d'une clairière gazonnée ; au milieu s'élevait une petite maison au flanc de laquelle se tordait un cep de vigne qui encadrait les fenêtres ; à côté coulait une fontaine, derrière, entre deux haies, s'allongait un jardin et, sous un châtaigner, une vache rouge ruminait en nous regardant. A quelques pas de là, passe la route qui nous ramena à Fougères. La forêt est célèbre par ses monuments druidiques ; mais nous ne pensâmes même pas à chercher à les voir.

La ville autrefois était curieuse ; ce n'était que vieilles maisons, hauts clochers, ruelles tortueuses, pigeons fleuronés et cheminées d'ardoises ; mais deux incendies allumés au siècle dernier interrompèrent un beau jour et en firent de la cendre. On se mit à l'œuvre et on la reconstruisit en élevant de belles maisons en pierre de taille avec de belles boutiques au rez-de-chaussée. Une pente rapide nous conduisit sous une arcade cintrée encore garnie de ses bancs en granit et de ramures où glissaient la



Gustave Flaubert

brise. L'extérieur se présente bien et récompense largement de l'aspect insipide de cet amas de demeures bourgeoises : le livre est mal imprimé, il est vrai, mais sa lecture est belle. Deux tours surmontées d'une plateforme rétrécissent une couronne ouverte d'une large porte, au-dessus de laquelle brille sous verre et dans un cadre doré une figure vêtue de clinquant, avec des rubans sur la tête et un bouquet de fleurs d'orange à la main. A côté de la tour principale, derrière un petit parapet, tombe une chute d'eau verte et bouillonnante dont les gouttes jaillissantes vont mouiller les pieds de beaux acacias penchés au-dessus d'elle. On entend le tic-tac d'un moulin invisible. De là, la vue embrasse d'un seul coup d'œil l'étendue des remparts bréchés qui ceignent la ville et suivent ses sinuosités en gravissant une colline toute fière de ses jeunes tilleuls. Des mâchicoulis, dont les corbeilles sont reliées par des ogives triflées, rampent à leur sommet et semblent servir de préloftaux à des bouquets d'herbes sauvages ; partout s'ouvrent de sombres poternes, d'étroites fenêtres, dont les carreaux sont édentés de vieillesse, et des meurtrières d'où s'élevaient des perches garnies de linges humides encore de la dernière lessive. Le soleil se couchait en face et empourpait les murs de ses lueurs magnifiques ; à leurs pieds, coule un ruisseau qui est presque une demi-rivière ; les plantes accompagnent son courant de toute la longueur de leurs racines et le rident de plus charmants ; vingt ponts de bois le traversent hardiment sans piliers ni balustrades. De chaque côté, entre

des jardins et de vieux saules, s'alignent des maisons qui sont des blanchisseries et des tanneries ; au-delà, ce sont des prés où paissent des bestiaux.

Après de la ville, y touchant et la défendant, s'étendait le château qu'en 1173 bâtit Roul de Fougères ; maintenant, ce n'est plus qu'une ruine immense montée sur des talus verts, tremblante et lézardée. De ses tours délabrées, percées à jour et souvent fermées dans toute leur hauteur, pendent de traînants bouquets de ronces, de lierre, de vigne vierge et d'égline. La motte du donjon est seule restée debout, dominant les fortifications qui l'entourent, éventré, montrant à nu ses flancs solides avec un fragment d'escalier accroché au-dessus d'une fenêtre et un reste de toit à demi éboulé. Sur les mureaux de ses créneaux, deux grands contreforts se sont abattus, entraînant avec les tourelles à nid d'aronde, les ogives des gâtiers, les mouchardières (3), les escarpes et les remparts eux-mêmes. Sur cet amas de décombres que l'indie on avait hissé à grand renfort de grues et de leviers, d'autres écroulements ont jeté de la terre. L'herbe y pousse, et maintenant ce sont de beaux jardins. On en a déblayé une partie pour faire une grande route. Quand nous la traversâmes, une pension de petits enfants y passait en jouant sous la conduite d'un frère ignorantin.

En haut de la ville, c'est l'église qui, de loin, fait bonne figure et prend bien sa place dans le paysage général et qui, de près, est laide, mal bâtie, de travers et sans grandeur. La nef est entièrement replâtrée à neuf et les



Serait-ce le valet d'écurie de Landéan
(Tableau d'Arcoim Boldo - L'Automne)

boiseries de chêne grémissent sous le poids de dix énormes saintetés peintes par Eugène Devéria. Il n'y a qu'une belle draperie d'un mage agnouillé. Femmes, vieillards, enfants, Juifs et Romains, apôtres et proconsuls, tous ont des chairs rosées et comme pointillées de carmin. Le tronc des arbres est brillant et poli comme de l'acajou verni. Dans ces horizons immobiles et pesants, on ne respire pas, l'air ne peut circuler sous le ciel d'un bleu dur et criard. Le Christ semble sortir de chez le Perruquier du coin ; sa barbe frise avec élégance sur son cou blanc sans saillies musculaires, et ses cheveux blond tendre sont coquettement bouclés autour de ses oreilles ; c'est tout au plus une mauvaise peinture de bouddoir de fille entretenue et qui rappelle, par ses poses, sa couleur et son dessin, les déesses des quatre saisons qu'on voit parfois dans les salons de quelques restaurants. C'était un homme de talent cependant, sa **Naissance de Henri IV** annonçait un artiste ; mais, au lieu du grand peintre qu'on attendait, on n'a trouvé qu'un faiseur de tableaux. Il avait peut-être en lui la valeur de toute toile et il en a fait cinquante. Il a illustré des livres, lithographié des portraits d'actrices, fait des aquatintes et dessiné des têtes d'étude pour les pensionnaires de jeunes filles ; il avait une pièce d'or, il l'a changée contre deux cents gros sous. En a-t-il été plus riche ? Ah ! dans quelques années, comme on brûlera tout cela pour en extraire le plomb qui servira

peut-être à étamer des poillons ou à souder des gouttières ! La nature nous récompense des tristes œuvres que nous avons dévotement faites, car, en sortant, nous nous arrêtons à considérer un riche paysage avec des plaines d'un vert velouté, des rivières luisantes, des horizons violacés, et le ciel bleu où de petites nuées lumineuses fuyaient au vent. Nous restâmes là longtemps ; car, derrière nous, c'était la Normandie et nous contemplions la Bretagne ; nous lui jetions un dernier regard de regret et d'adieu. Pendant trois mois, nous avions vécu avec elle, en elle, et nous la quittons avec amertume. Là, debout sur la colline, laissant notre pensée aller bien au-delà de notre vue, nous nous rappelions dans un souvenir plein de confusions nos marches joyeuses et le bon temps que nous avions passé ; notre voyage tout entier nous revenait par fragments, sans suite, comme par épisodes détachés ; jamais nos vies n'avaient été plus unies, plus intimes, plus profondément liées l'une à l'autre et, en finissant ce pauvre voyage que nous avions tant désiré, nous sentions que nous laissons après nous comme une partie de nous-mêmes que jamais nous ne pourrions retrouver ; aussi, nous avions le cœur serré quand nous montâmes sur l'impériale de la diligence qui devait nous déposer à Caen. Axiome : il est bon de voyager mais il est triste d'avoir voyagé. Le postillon fouetta ses chevaux ; la

voiture s'ébranla et partit. Des femmes sortaient sur le seuil des portes pour nous voir passer et des enfants couraient en criant dans la trace de nos roues. Le premier relais fut Loudéac (4). Les prodigieux souterrains que Raoul de Fougères y fit creuser pour cacher ses trésors pendant ses guerres incessantes contre Henri II d'Angleterre existent encore ; on prétend qu'ils rejoignent Fougères. Au reste, il est impossible de visiter une ville fortifiée sans être exposé à une tradition semblable ; mais nous n'y pensâmes pas, tant nous étions occupés à considérer le valet d'écurie qui nous amena les chevaux.

Une tache de vin couvrait la moitié de son visage ; violette et sanguinolente, elle s'étendait depuis la naissance des cheveux jusqu'au delà du menton, fermant à demi l'œil dont la sclérotique brillait comme un filet d'argent, élargissant l'œil qui semblait découpée dans une peau d'éléphant, tuméfiant les lèvres baveuses, toutes chargées de pustules et de grains de raisin, et descendant sous le cou avec la forme d'un goitre qui remuait à chacune de ses paroles ; l'autre côté de la figure était profondément coutré ; la petite vérole et encombré par une barbe rare et roussâtre qui devenait blanche quand elle approchait de cette tache coquelucienne ; souvent il passait la main sous son nez d'où paraissait dégotter une suppuration continue. Ce misérable est marié cependant et père de famille. Il y a quelques années, fatigué de sa solitude et de sa monstruosité, il rechercha une pauvre fille qui avait eu un enfant et qu'on montrait du doigt dans le village ; elle n'en eut pas horreur et l'épousa. Le jour de leur mariage, on leur donna un charivari, et, en voyant l'union de ces deux élus du mépris et de la laideur, les bourgeois ont dû rire avec toute la férocité de la bête humaine. Il soigne les chevaux de la poste, les seuls animaux avec sa femme et ses petits auxquels il ne fasse point peur (5). C'est sur cette vision douloureuse que les deux voyageurs quittent le pays de Fougères. Le valet d'écurie de Landéan a imprimé un souvenir indélébile dans la mémoire de Maxime Du Camp. Voyager, c'est aussi accepter d'être dérangé par la souffrance.

Bernard HEUDRE

Les notes à l'intérieur du texte sont de nous.

- (1) Œuvres complètes de Flaubert, Voyages, tome I. Par les champs et par les grèves, Paris, Les Belles Lettres, 1948, p. 408.
- (2) Du Camp commet une erreur. Il s'agit de M. des Nétumères dont la famille fut longtemps propriétaire des Rochers.
- (3) Le moucharabieh, ou moucharaby, est une sorte de balcon à parapet élevé, avec une grande ouverture sur le bas, pour lancer des projectiles.
- (4) Là encore, erreur de Maxime Du Camp ; il s'agit bien d'et de Landéan.
- (5) Œuvres complètes de Gustave Flaubert, t. 10. Par les champs et par les grèves, Voyages et carnets de voyage, Paris, Club de l'Honnête Homme, (1973), p. 263-267.

« UNE JEUNE INSOLENTÉ »

Elle a 11 ans. Depuis qu'elle est née un soir de janvier dans une salle de sports, au milieu de 470 témoins, elle n'en finit pas de dérangé.
Est-ce à cause de son étrange histoire que cette jeune insolente manifeste un comportement aussi insolite ?

Histoire de la jeune insolente

La désunion établie

Dans les années 1950-1960, tous les cantons ruraux se ressemblent, le diachon y est établi par autant de barrières qu'il en faut pour empêcher ceux qui auraient intérêt à se retrouver de le faire.

La barrière idéologique n'en finit pas de séparer les enfants qui vont à l'école publique et ceux qui fréquentent l'école privée. La vie associative des communes est souvent bâtie dans le prolongement de cette séparation : les laïques s'opposent aux chouxans.

La barrière communale limite l'horizon des problèmes, chacun veut sa salle des fêtes, chacun son terrain de sports. A une époque où la distance-temps entre les deux communes les plus éloignées du canton n'excède pas 1/4 d'heure, on continue à raisonner comme au temps de la carriole.

La barrière entre professions fait naître toutes les suspensions. Le paysan pense que le commerçant le vole et réciproquement. L'ouvrier croit que tous les commerçants et tous les paysans sont riches. L'intellectuel vit en dehors ou au-dessus. Les affrontements ouverts sont rares mais la méfiance imprègne toutes les relations.

Sur ce monde divisé, ceux qui sont riches ou ceux qui parlent bien, ceux qui sont dans les affaires, les notables de toute origine, règnent à la place de ceux qui, 150 ans auparavant, avaient des titres.

Pour déjouer tous ces pièges qui étouffent l'initiative, qui concen-

trient le pouvoir et qui conduisent à l'abandon, la JAC a dans les années 50, tenté de combattre l'inertie.

Elle a fait se retrouver les jeunes. Et pour la première fois on a vu, en dehors des assemblées, des agriculteurs, des ouvriers, des commerçants, confronter leur vision du monde rural.

Les rencontres entre jacistes portent sur les problèmes économiques car le monde est en train de changer. Au-delà de la commune, dans un élan culturel nouveau les chrétiens, inquiets de l'avenir se soucient les hommes en place. Le mouvement découvre des militants qui vont bientôt devenir des responsables syndicaux.

Hélas, partout, les laïques se tiennent à l'écart. Pourquoi les bleus ne sont-ils pas au rendez-vous de cette révolution silencieuse ? Par sectarisme, par peur d'une nouvelle chouannerie ou à cause des insuffisances d'une idée incapable d'être une force de changement ?

Le débat sur ces causes serait utile à ceux qui n'ont gardé comme seule référence philosophique que la laïcité et qui continuent à être surpris par les actions de progrès. Le débat n'a jamais eu lieu et les jeunes chrétiens qui avaient réussi à lever quelques barrières n'ont jamais pu ouvrir le dialogue avec les non-chrétiens. Ont-ils manqué de temps ? Ont-ils été freinés dans leur réflexion ?

La JAC va bientôt se heurter aux chrétiens installés pour qui le combat pour l'ouverture est un combat

du 30 avril au 16 mai 1976

ralyie, cinéma, théâtre, chansons, concerts, exposition, coglaïsiennes

4^{ème} QUINZAINE CULTURELLE DU COGLAIS

Une action culturelle permanente trouve son « temps fort » dans la quinzaine.

contre l'ordre établi donc contre eux-mêmes. Tout et tout le monde rentreront dans le rang sous l'autorité de ceux qui n'ont pas leur pareil pour récupérer à leur profit le mérite et les idées des autres.

Le monde rural n'a pas, depuis, connu d'autre agitation et tous les cantons se ressemblent. La désunion y est établie. Tous les cantons sauf le coglais... Et il paraît que ce n'est pas — pas seulement — à cause de la radio-activité du grant.

L'union rétablie

En 1959, la loi Dabré d'aide à l'École Privée est votée. Dans toutes les communes, les défenseurs de l'École laïque se mobilisent, font signer des cahiers de pétition et vont défiler à Paris. Deux ans partent du Coglais. Le ministre Dabré est devenu le grand rassembleur des laïques. Ceux que les jeunes chrétiens n'avaient pu réunir pour refaire le monde rural se retrouvent pour défendre la « communale ». La commune donc le monde rural.

On se met à regretter que la convergence n'ait pu se faire mais on croit un moment qu'un nouveau mouvement va naître et que peut-être les vieilles barrières...

ACTIVITES CULTURELLES



Des milliers de personnes, chaque année, sont confrontées à des œuvres contemporaines

ACTIVITES SOCIALES



Les Anciens se retrouvent deux fois par mois. Elles publient un bulletin « La Vie du 3^e Age ». Une bibliothèque a été ouverte dans chaque commune.



Des voyages sont organisés chaque année

AUTRES ACTIVITES

Guy TAZARTEZ
Il est le nouveau président de l'association.



François Lefranc et Guy Tazartez ont été de tous les combats pour le dialogue entre « chrétiens » et « laïcs ».

L'association du Coglais gère un centre social implanté à Saint-Etienne-en-coglès. Plusieurs groupes de travail s'y réunissent. Les travailleurs sociaux y tiennent des permanences. C'est dans cette ancienne grange que le centre a été aménagé.



Les enfants du canton se retrouvent pendant 5 semaines au centre social.



François Lefranc. Il a été président de l'association de 1967 à 1978.



Coglaïsières, ramaugerïes, les fêtes populaires du Coglais ont permis les retrouvailles entre « anciens » et « jeunes ».

Hélas, la laïcité...

Quand les idées vous abandonnent, les hommes parfois prennent beaucoup d'importance. Tous les cantons ruraux retrouvent leur calme après quelque mois de petite guerre. Seul, le canton de Saint-Brice-en-Coglès tente de poursuivre.

En 1960, un médecin réunit les laïques du Coglais et crée avec eux une « Fédération cantonale des œuvres laïques ». Il a le souci de défendre l'école publique menacée mais il veut aussi rapprocher « ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas ». Pendant 7 ans, cette association va proposer une multitude d'activités. Sa chorale et son groupe théâtral iront se produire dans les granges et les salles municipales. « Liens », son journal, sera largement diffusé et traitera toutes les questions culturelles et sociales. Des rencontres seront organisées sur les problèmes économiques du monde rural. A l'occasion d'un débat sur « les circuits de la viande », des contacts sont pris avec de jeunes agriculteurs, parents d'élèves de l'école privée, anciens militants de la JAC, syndicalistes. Nous sommes en 1965. C'est un événement. Le dialogue est donc possible.

Il va se poursuivre dans 2 communes. A Coglès où l'instituteur public rencontre, après la classe, le vicairé-instituteur. Ils créeront une

association qui réunira les parents des 2 écoles, agriculteurs, ouvriers, commerçants. Grâce à cette initiative, en 1966, des agriculteurs, « chouans et laïques » prennent ensemble 3 jours de vacances à Paris.

A Saint-Brice, le médecin est conseiller municipal. Il a été élu en « papillon ». Au cours des débats du conseil, il s'aperçoit très vite qu'un jeune agriculteur, élu sur la liste du maire, partage ses idées ou qu'il partage les idées du jeune agriculteur.

Chrétien, non-chrétien, ils sont d'accord quand ils parlent des hommes, de la justice, de la liberté. Ils sont ni l'un ni l'autre sectaires. Ils sont l'un et l'autre intelligents.

Pourquoi organiser, pendant les vacances, des activités séparées pour les enfants des 2 écoles ? Ils prennent, le paysan et le médecin, l'initiative de créer un seul centre qui accueillera tous les enfants.

Comment, à partir de ces deux essais réussis, supprimer ces fameuses barrières que la JAC avait commencé à lever.

La Fédération cantonale laïque, par l'esprit nouveau qu'elle affichait et les questions qu'elle posait avait joué un rôle important en secouant quelques bastions sectaires de communes bleues. Mais elle ne pouvait pas faire plus.

Elle demeurait l'association de défense de l'école publique et ne pouvait donc accueillir ceux qui mettaient leurs enfants à l'école privée. C'est de cette impossibilité que naquit l'idée d'une association cantonale qui regrouperait tous ceux, chrétiens ou non, pour qui le combat pour l'avenir des hommes, la dignité des hommes, la liberté des hommes, est une grande passion.

En janvier 1967, dans la salle omnisport de Saint-Brice, 470 Coglais, venus des 11 communes du canton, par car, votent les statuts de « l'association pour le développement économique social et culturel du canton de Saint-Brice-en-Coglès ». Ils élisent, en 2 tours, 20 administrateurs.

Au premier tour, 9 laïques sont élus.

Etait-ce une machination ? Pendant une heure trente, le temps du dépouillement, du second tour, les responsables de ces drôles de retrouvailles doutent.

Mais, à minuit, et alors qu'aucun mot d'ordre n'avait été donné, l'élection de onze « non-laïques » est annoncée.

Il y a comme un soulagement chez le médecin et chez le paysan qui vont devenir l'un président, l'autre vice-président. Oui, c'est comme ça que la jeune insolente est née.

Un comportement insolite

En racontant l'histoire de l'association du Coglais, on a dit l'essentiel. Mais il reste à voir si les promesses qu'elle portait ont été tenues. Certes, elle a beaucoup organisé et la réussite de ses manifestations culturelles et sociales rend envie plus d'un canton. Mais il est facile d'organiser : le changement véritable, c'est dans la manière qu'il apparaît.

Des notables anti-notables

L'association du Coglais, pas plus qu'une autre association, n'a pu empêcher « ceux qui parlent bien » de prendre le pouvoir. Les pères historiques de la « jeune insolente » n'ont d'ailleurs jamais caché qu'ils étaient des notables de fait. Mais le fait fut analysé en conseil d'administration et dans les commissions de telle manière que les intéressés manèrent rapidement, du moins parmi les leurs, tout ou partie de la « supériorité » que leur fonction ou leur savoir leur conférait.

La critique fut encouragée pour empêcher ceux qui parlaient bien d'avoir toujours raison.

Les notables du canton, les vrais, ceux qui pensent, parlent et décident pour les autres, comprirent très vite, après un temps de doute, que les dirigeants de l'association n'étaient pas récupérables et que leur comportement d'anti-notables signifiait non pas qu'on avait à faire à une nouvelle race de notables mais à une nouvelle forme de relations entre les hommes.

A la recherche de la démocratie réelle

Dès le début de l'association, on oppose « démocratie réelle » à « démocratie formelle ». La « démocratie formelle » a fait naître les notables, ces hommes à qui on abandonne toute la responsabilité de sa vie, toutes ses décisions. Le projet de l'association du Coglais consistait à donner à ceux qui étaient concernés la responsabilité sur les problèmes les plus divers. Plusieurs groupes de travail, plusieurs commissions furent formés. Tous ceux qui le voulaient participèrent. Un élu de l'association était le rapporteur devant le conseil d'administration. Ce fonctionnement démocratique qui continue aujourd'hui a permis l'expression d'un très grand nombre d'idées qui donnèrent naissance à beaucoup de projets et de réalisations.

On donne souvent, avec raison, l'exemple de la commission du 3^e Age. Les vieux sont depuis longtemps assistés, protégés. On leur sert des goûters. On leur organise des sorties. Est-ce à dire que les anciens sont morts ?

Or, qui peut mieux que les anciens parler des problèmes des anciens ? La question est simple et la réponse est venue d'elle-même. Les anciens du Coglais organisent eux-mêmes leurs activités. Ils sont au conseil d'administration de l'association. Ils préparent les fêtes. Ils font la fête. Ils sont partout. Ils décident eux-mêmes des problèmes qui les concernent et donnent leur avis sur les problèmes des autres. Il n'y a pas d'âge séparé. La vie est continue.

L'imagination au pouvoir

Tout le monde a des idées mais ce sont toujours les mêmes qui sont autorisés à les exprimer. Le changement fondamental introduit par l'association du Coglais vint de ce qu'elle parla de tout à tout le monde. Mieux, que tout le monde fut invité à parler de tout.

Le phénomène se trouva amplifié par le fait qu'à l'association du Coglais, tout le monde n'avait pas les mêmes idées. Pas les mêmes idées religieuses, pas les mêmes idées politiques, pas la même imagination. Cette confrontation, dès lors qu'elle était encouragée, ne pouvait qu'enrichir les idées, les porter plus loin. C'est ainsi que l'association du Coglais eut toujours plusieurs années d'avance.

Dès 1967, elle soumit aux maires du canton des projets pour l'aménagement touristique. L'idée ne fut pas jugée intéressante à cette époque. Mais, 6 ans plus tard, quand elle fut reprise par un technicien, elle connut plus de succès.

Une action culturelle servant à la promotion des femmes et des hommes du Coglais, brisant les mythes, favorisant la discussion, s'organisa dès le début.

Elle demeure aujourd'hui exemplaire. Toutes les manifestations du Coglais connaissent un succès considérable. Trois mille personnes vont voir une exposition de peintres abstraits. 150 participent à un débat sur l'agriculture de groupe, ne pardons pas des ramaougeries. La culture, c'est comme les idées, tout le monde en a. L'important c'est de le savoir.

La solidarité

La barrière entre les communes n'est pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la plus facile à lever. L'association du Coglais est cantonale. Dès l'origine, il ne faisait pas de doute pour ses responsables que la solution à la majorité des problèmes se situait à un niveau intercommunal.

Question de solidarité. Toutes les activités de l'association reposent sur ce principe.

Allait-on organiser un service de loisirs pour les enfants de Saint-Brice seulement ? Les petites communes n'ont pas les moyens financiers pour faire face à ces besoins. Un centre cantonal est né.

Les clubs du 3^e Age se sont développés un peu partout. Mais une petite commune, seule, ne peut, même si elle le veut, rendre les mêmes services qu'un ensemble de communes. L'organisation des activités du 3^e Age est cantonale dans le Coglais.

Cette action intercommunale devrait s'appliquer également à l'activité économique. Chaque commune n'aura pas son usine. L'association du Coglais a préparé les esprits à ce changement de mentalité. En verra-t-on les effets bientôt dans un secteur qui leur échappe ?

La jeune insolente a 11 ans. Mais il n'y a pas d'âge pour une association. Le Coglais, comme on dit aujourd'hui en identifiant la région aux activités de l'association, suprême consécration, le Coglais cessera d'être jeune quand il cessera d'être insolent.

Le jour où les responsables de l'association décideront pour les autres, le jour où seule une minorité exprimera des idées, le jour où les jeunes organiseront pour les vieux, ce jour-là, on cessera de penser en terme de solidarité intercommunale, on cessera d'avoir de l'imagination, on réinstallera les barrières.

En attendant, par un effet naturel, tout le Coglais en profite et ceux qui sont opposés au « Coglais » s'activent et font comme.

En attendant, la jeune insolente a de beaux jours devant elle. Les pères fondateurs peuvent être tranquilles car les jeunes sont de plus en plus nombreux à aimer l'insolence.

Jacques FAUCHEUX

FOUGERES A L'AUBE DES TEMPS MODERNES

ou : la ville que nous avons perdue

Nous sommes malades de nos villes. Peu nombreux sont aujourd'hui ceux qui ne vivent maison à la campagne, pêche à la ligne, jardinage, vélo, écologique. Pour s'en convaincre, il n'est que de constater l'actuel regain d'intérêt pour le folklore, dans ce qui est lié aux activités rurales traditionnelles les plus socialisées, les plus ludiques : ramaougeries, foulées de place, batteries même. Dépassant la simple curiosité, un certain nombre de jeunes envisagent de se mettre à la culture, biologique de préférence, de devenir bergers, de s'occuper de chèvres, le retour à la terre prenant alors l'allure d'un retour à l'âge d'or. Ville tentaculaire, ville dortoir, enfer, pollution, encombrement et isolement tout à la fois, aux yeux de ceux-là et de beaucoup d'autres, la ville chargée de toutes les tares de notre société est un repoussoir.

Première partie : LE DECOR URBAIN

D'où vient donc ce malaise, ce manque à vivre, qui fait que nous répudions aujourd'hui ce qui fut autrefois le lieu privilégié de la sociabilité, de la culture, de l'épanouissement individuel ? Vaste question dont nous ne saurions faire le tour en un si court article ! Comparer la ville telle qu'elle fut avec ce qu'elle est aujourd'hui peut tout de même permettre, à défaut d'apporter des remèdes, de comprendre cette désaffection, de comprendre pourquoi la ville n'a plus cette fonction éducative, génératrice de progrès, qui fut la sienne. C'est pourquoi nous avons choisi d'évoquer Fougères avant que le développement industriel n'en modifiât assez largement et assez tristement l'image. En ressuscitant le décor de la ville ancienne, le genre de vie de ses habitants, la vie sociale souvent intense qui l'animait, nous retrouverons le tableau un peu idyllique, trop sans doute, des cités de la société pré-industrielle, de ce qu'un historien a qualifié « le monde que nous avons perdu » (1) avec une nostalgie qui mériterait peut-être quelques réserves, mais dont il faut bien reconnaître que consciemment ou inconsciemment, nous le partageons tous plus ou moins.

1. La cité en question

Contrairement à la plupart des villes de France, Fougères n'est pas une vieille ville. La pointe de départ de la cité fut la construction d'une forteresse, aux environs du X^e siècle, sur un rocher entouré de marais.

Un château, c'est d'abord un chantier. Il y eut un maître d'œuvre, des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des « manouvriers », plus quelques boutiquiers pour assurer leur subsistance, en tout une dizaine de familles. Telle fut sans



Vieilles maisons du Marchix (XV^e siècle)

Fougères à l'aube des Temps modernes

doute la première population de l'endroit. Elle s'installa sur la portion de terrain un peu solide qui précédaient l'entrée du château, remontant progressivement la pente qui mène à l'actuelle place du théâtre. L'éperon rocheux dont le versant ouest était ainsi occupé par ce qu'on appellera plus tard le Bourg-veuil, l'actuelle rue de la Pinterie, était à cet endroit assez étroit. Tombant abruptement au nord vers les étangs de Rillé et non moins abruptement au sud vers les marais, il ne laissait de place que pour deux rangées de maisons séparées par un étroit passage. C'est parce que la place y manquait cruellement et que les hommes de ce temps recherchaient la proximité immédiate du château que le marais fut assez rapidement comblé et que les portions de terrains assez solides furent bâties. C'est dans de telles conditions que furent construites au XI^e siècle l'église Saint-Sulpice et le prieuré de la Trinité. Autour d'elles s'agglomérèrent quelques maisons formant, auprès de Saint-Sulpice le bourg de la douve du château et le Bourg Chevreil et, auprès de la Trinité, le Marchix, le Bourg de la Roche et celui de Savigny.

Paysage typique du haut Moyen-Âge que ce puissant donjon, ce n'était guère plus au XII^e siècle, dominant le plat pays plein de forêt et d'insécurité et couvrant une poignée de maisons où s'abritaient craintivement, quoiqu'un peu rassurés par la présence si proche du redoutable chef de guerre, les quelques artisans et marchands nécessaires à l'entretien du château, du seigneur et de ses hommes. Mais parce que ce site était l'une des portes du duché et que le seigneur en était puissant, songeons à Raoul II, le bourg prospère, s'agrandit et gagna les hauteurs dominant le château à l'est. C'est ainsi que se forma le Bourg-veuil, autour de l'église Saint-Léonard construite à la fin du XII^e siècle. Le côté qui les portait fut ceint d'une muraille probablement à la fin du XIII^e siècle (2).

Le bourg du haut Moyen-Âge était ainsi devenu une cité. Le premier chiffre que nous possédons sur le nombre des hommes indique 317 contribuants en 1412 pour la paroisse Saint-Sulpice (3) soit entre 1 200 et 1 500 habitants. La paroisse Saint-Léonard devait en compter à peu près autant, voire un peu plus, ce qui donne, pour l'ensemble de la ville, une popula-

tion avoisinant 3 000 habitants. Ce chiffre paraît sans doute modeste aux lecteurs d'aujourd'hui, mais il ne faut pas oublier que Chartres, la ville de la Cathédrale, l'une des plus belles d'Île-de-France n'en possédait pas davantage et que les villes du royaume dépassant 10 000 habitants se comptaient alors sur les doigts d'une main. Tel était donc l'état de Fougères à la fin du Moyen-Âge, état qui devait demeurer tel, ou à peu près jusqu'à la veille de la Révolution. D'une part la ville haute, fortifiée comprenant la rue de la Pinterie et l'actuelle rue Nationale, d'autre part les faubourgs, ceux que nous avons cités plus haut, ainsi que les bourgs Saint-Léonard et Bourg-Roger près des portes et même non loin au nord, autour de l'abbaye de Rillé, fondée au XII^e siècle, les bourgs de Rillé et de L'Ange, enfin, le long de la route qui menait vers Rennes, le bourg du Gast.

2. La ville close et les faubourgs

Après ce rapide historique, venons-en maintenant à l'aspect proprement dit de cette ville à l'époque de sa splendeur, c'est-à-dire au XVI^e siècle.

Les paroisses Saint-Sulpice et Saint-Léonard sont essentiellement des paroisses urbaines. La vieille vigne, s'étageant sur les flancs du coteau qui domine Saint-Sulpice, est depuis longtemps transformée en jardins. Depuis en fait que la commune fait affluer à Fougères des vins d'Anjou et de Touraine de bien meilleure qualité. Certes on trouverait bien sur les hauteurs de Champion, ou bien en se dirigeant vers la forêt quelques parcelles de terre, champs ou prés, mais la principale présence de la nature, sur le territoire de ces deux paroisses, ce sont les jardins. Peu de terrains non bâtis qui ne soient cultivés de la sorte. Peu de maisons qui ne soient accolées d'un petit bout de terre. Les assises des rentes de Saint-Sulpice nous le confirment. À Rillé, sur 16 rentes, 12 mentionnent un jardin, rarement un jardin seul, mais plus souvent, selon la formule « une maison et jardin ». Dans le marais, 59 jardins pour 79 rentes. Au Bourg-veuil même, où, nous l'avons dit, la place est comptée, 13 maisons, sur les 41 qui supportent une rente en comportent un (4). Curieux aspect donc que celui de cette ville close où, en dépit de son exiguïté, les espaces cultivés occu-

pent une place importante, presque aussi importante que celle des espaces bâtis, place qui, tout de même, aura tendance à diminuer au cours de l'époque moderne. Elle est pourtant à proprement parler la ville, par les murs qui l'enserment par la taille de ses belles maisons à porche, enfin par ses marchés : coque à chair, à blé, saulnere, c'est-à-dire le marché du sel.

Mors des murs s'étend une zone «-m-rubaine. Au milieu des jardins, le long des routes rayonnant de Fougères vers Saint-Malo, Rennes ou Laval, ou bien encore longeant la vallée, s'étaient les bourgs, chacun perçu distinctement comme le montre la classification des rentes, chacun possédant d'une certaine manière son originalité. Voici le Marchix, serré autour d'une petite place restée aujourd'hui à peu près dans l'état du XV^e siècle et marquant peut-être l'emplacement du premier carrefour entre les deux grands axes nord-sud et est-ouest. Voici encore le Bourg Chevreil longeant la rive droite de l'un des bras du Nançon ou bien le Gast, bâti en terrain plus solide et grimpant vers les hauteurs de Champion. Le terme de bourg ne doit pas faire illusion. Cernant une place ou longeant un chemin, il désigne au plus une vingtaine de maisons, parfois beaucoup moins. Au XVI^e siècle, ces bourgs sont en train de prendre un nouveau visage. Un grand nombre de maisons sont en effet dans un grave état de déslabrement et parfois, selon l'expression des comptes de Fabrique « il n'y a plus que la place vague ». Il s'ensuit une reconstruction progressive qui nous permet d'admirer, aujourd'hui encore, quelques-unes de ces habitations, au Marchix en particulier. Elles comportent généralement trois ou quatre niveaux : le



rez-de-chaussée formait boutique, les deux premiers étages servaient d'habitation et le dernier de grenier. Il se dégage de ces maisons quelque chose de cosu, sans affectation toutefois : ce sont maisons de bons marchands peu soucieux d'esthétique.

3. La rivière

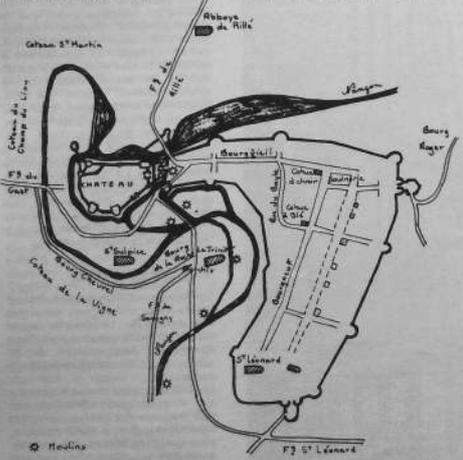
Une zone donc en apparence disparate, quelque peu insaisissable, à laquelle le Cousson conféraient cependant une certaine unité. Les bourgs de la paroisse Saint-Sulpice, les plus importants, s'étaient construits aux dépens de la rivière. Le fond de la vallée avait été longtemps un marais, constitué de plans d'eau variant au gré des saisons, des multiples bras du Nançon et de quelques îlots. Il avait donc fallu remédier aux divergences du cours d'eau en fixant le lit, et à ses crues en créant un système d'étang : étangs de Rillé, du Gast, du Rouillard. Pour la plupart, ces problèmes avaient été progressivement réglés pendant le Moyen-Âge, cependant en 1562 encore, on obligea tous les habitants de la paroisse Saint-Sulpice à donner une demi-journée de travail pour curer la rivière. (5) De plus le réseau des étangs était en train de se modifier : l'étang du Gast avait été asséché à la fin du XV^e siècle et l'étang du Rouillard allait subir le même sort au XVI^e siècle. Morcelant le marais, isolant les bourgs, coulant entre l'église et la ville, la rivière n'en contrafit pas moins la vallée, en même temps qu'une profonde unité de paysage, une certaine unité sociale. En effet, si modeste qu'il paroisse aujourd'hui,

le Nançon rendait deux grands services aux Fougères. D'une part la qualité de ses eaux avait permis le développement de la teinture des étoffes. Fougères était célèbre pour la beauté de son drap. D'autre part, il actionnait de nombreux moulins sans lesquels, il n'y avait pas d'activités industrielles à ces époques sans machines à vapeur et sans électricité. On en comptait neuf à proximité de la ville et dans la ville elle-même. Moulins à blé, à tan, à foulons (moulins à draps), à papier, ils appartenaient aux abbés de Rillé, de la Trinité, au seigneur de Fougères et peut-être pour le moulin de la Porte Chesse, à Pierre Champion, l'un des plus riches bourgeois de la ville.

La rivière voyait donc se réunir sur ses bords les tanneurs, les tisseurs, les teinturiers ainsi qu'un certain nombre de marchands. Elle était la source de l'opposition entre la ville haute plus aristocratique, plus riche, plus monumentale, et la ville basse populaire et artisanale. Qu'on n'imagine pas cependant une ségrégation comparable à celle qui donne leur visage aux villes d'aujourd'hui : ségrégation des activités avec des endroits où l'on dort, d'autre où l'on travaille, où l'on étudie, où l'on va faire ses courses, ségrégation sociale que notre air exercé remarque immédiatement : horizon de HLM pour les classes populaires, centre réservé aux professions libérales et au commerce de qualité, zones résidentielles elites, aussi socialement marquées. On ne trouvait rien de tel dans la ville ancienne. Pensons la plutôt comme une roche aux dimensions modestes, où tout le monde se connaissait, où la mesure du tanneur côtoyait la maison du riche marchand, où, comme le dit le fabuliste, les coups de marteau du cordonnier troublaient la réflexion du financier en son hôtel particulier. Monde divers, coloré, monde des contrastes tempérés cependant par l'omniprésence de la nature.

Emile GORTAIS

(1) Peter Laslett. *Le Monde que nous avons perdu*. Paris, 1969.
(2) *Le Bouteiller. Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères*. Rennes, 1973. T II, p. 350.
(3) *Compte de Fabrique de la paroisse Saint-Sulpice*. 1410-1412.
(4) *Chiffres tirés des Comptes de Fabrique*.
(5) *Le Bouteiller. Notice historique sur la paroisse Saint-Sulpice de Fougères*. Manuscrit p. 501.



Carte (1) : La ville de Fougères au XVI^e Siècle



AMAND DAGNET (1857-1933)



Témoign d'une culture

« D'origine rustique » — c'est ainsi qu'il se présente dans « Un siècle du train de la vie au Coglais » — Amand Dagnet est né à Saint-Etienne-en-Coglès le 8 mars 1857, descendant par son père Romain d'une famille de « nobles hommes » mais « bons républicains » et par sa mère Marie d'un « chouanné fort au pays fougerais ». C'est à la « vente volontaire de certains objets mobiliers de sa mère, dont « une crémaillère adjugée à 30 sous », que Romain du Rocher-Egaré en Saint-Sauveur-des-Landes vit Marie-Gilette de la Brosse en Saint-Etienne et qu'« il la remarqua plusieurs fois... avec sa mine robuste et délicate tout à la fois, paraissant toute frêle encore dans son gros cotillon de *fernelle* (grossière étoffe de laine) et son *mouchoué d'cou* (petit chapeau) rouge et bleu, avec sa mignonne figure au fond de sa grande *carroie* de toile blanche ». Amand devait être le « clichou », c'est-à-dire le dernier des cinq enfants nés de ce mariage et de l'installation des deux jeunes époux au lieu-dit Le Croisé. « Ce village est bâti au croisement de deux voies, celle de la Brosse à l'Aubertière (en partie disparue vers le sud) et l'ancienne grand route de Fougères à Saint-Malo. Le Croisé comptait une trentaine de personnes, c'était animé, c'était gai. Y'avait ri, joué et conté, les sabbats des baoux jours, par les cours et par les aires, c'est ma qui vous l'dis ! »



Les acteurs de « La fille de la Brunelais » Théâtre municipal de Fougères (1937). Collection Gaël Corvasier.

Mais Amand Dagnet ne restera pas, comme il le fit affectueusement, « un cabossou de crapaouds ». Un voyage à Rennes chez son parrain à l'âge de dix ans, véritable expédition de toute une journée rien que pour s'y rendre, la guerre de 1870 où il fut appelé à creuser des tranchées pour enrayer une éventuelle invasion prussienne de la Bretagne, l'intérêt que lui porte un vicaire de la paroisse de Montours qui l'initie au latin, au grec et à l'anglais lui ouvrent les yeux sur une réalité autre que celle de son monde paysan. Il sera, après un séjour dans une école religieuse de Nantes « un peu professeur et encore un peu élève » (1) au pensionnat Saint-Joseph d'Evron en Mayenne, puis instituteur « fonctionnaire » à Sainte-Suzanne où il ajoute à ses fonctions enseignantes celle de chef de la musique municipale. En 1883, il y épouse Aline Lefèvre. Il est ensuite nommé successivement professeur de lettres à Saint-Servan, à Ernée, de nouveau à Saint-Servan où il contribue à la fondation de la « Société Historique et Archéologique », puis à Morlaix. Mort à Saint-Servan le 1^{er} juillet 1933, « devenu bourgeois par circonstance » mais « resté paysan de cœur », Amand Dagnet semble avoir été longtemps ignoré en pays de Fougères (Une petite rue porte son nom mais le catalogue établi à partir de l'exposition « Fougères et ses hommes célèbres » de 1955 ne le mentionne pas). Lui qui était fier, par les recherches sur son passé, par le regard qu'il

Le Gallo sans peine

Dans la préface de son premier ouvrage sur « Le Patois Fougerais » Amand Dagnet écrit : « Né dans la campagne fougeraise, ayant habité la campagne et parlé *campagnard* pendant quinze ans ; puis fréquenté en observateur les paysans parlant le *Fougerais* et les autres idiomes de l'ouest de la France, nous croyons pouvoir traiter, sinon savamment, du moins avec quelques connaissances des faits, le *Patois Fougerais* ». Le patois fougerais mais également le mançais (1891) et le cancalais (1904-1905), tous ces parlers délaissés mais qui « n'en sont pas moins vénérables et (qui) méritent, à l'égal d'une cathédrale ou d'un cromlech, d'être conservés à la postérité ». Mais ce ne sont là, diront certains, que dialectes sans intérêt ! Dialectes bien sûr de la grande famille des « langues d'oïl » dont le français officiel n'est qu'un dialecte parmi les autres (celui de l'Île-de-France) qui a mieux réussi (« le frère parvenu des autres dialectes de la France féodale »), et c'est un professeur de lettres qui parle). Patois sans grammaire, sans orthographe ! Allons donc. Comme sa grammaire, orthographe existaient avant la parole par la vertu de quelque saint esprit linguiste. Ce sont des hommes qui à partir de ce qu'ils entendaient ont rédigé des règles, avec exceptions à la clé. Et pour un certain nombre de parlers gallos Amand Dagnet a effectué ce travail. Qu'on en juge d'après ce tableau extrait de l'ouvrage de 1889.

MODELES DE CONJUGAISONS REGULIERES ET IRREGULIERES

N° 1

Verbe *ava* (avoir) — Participe passé *lu* ; j'ai *lu*, etc.

Indicatif :
présent : J'ai, tu as, il a, en a (ou j'avons), ous avé, il ant.
imparfait : J'avais, tu avais, il avait, en avait, ous aviez, il avait.
passé défini : J'avis, tu avis, il ut, en ut, ous êtes, il eurent.
passé indéfini : J'avis, tu as, tu as (pas de liaison), ... il ont lu (pas de liaison).
plus-que-parfait : J'avais lu (pas de liaison), voir 5^e remarque ; des liaisons.
futur simple : J'airai, tu airas, il aira, en aira, ous airiez, il airont.
Conditionnel :
présent : J'airais, tu airais, il airait, en airait, ous airiez, il airaient.
Impératif :
présent : 2^e personne singulier as et aie ; 1^{re} personne pluriel : ayons ; 2^e personne pluriel : ayez.
Subjonctif :
présent : Que j'aige, que tu aiges, qu'il aige, qu'en aige, qu'ous aigiez, qu'il aigent.
On dit aussi :
 Que j'as, que tu as, qu'il ait, qu'en ait, qu'ous ayez, qu'il aient.

Les œuvres d'Amand Dagnet

- Ernée préhistorique. Echo de la Mayenne. 1889-1890.
- Le patois fougerais. Ouvrage honoraire du Grand Prix d'Honneur offert par le Président de la République. Rennes. 1889. (Disponible à la Bibliothèque Municipale de Fougères).
- Le dialecte mançais tel qu'il se parle entre Laval et Le Mans. Laval. 1891.
- Histoire et légende des Cœvrons. Première édition 1893, deuxième édition 1905.
- Evron et ses environs. Evron-Journal. 1902.
- Croyanances populaires du pays de Fougères. La Chronique. 1899. Deuxième édition. Au pays de Fougères. ... il était une fois. 1923. (Disponible à la Bibliothèque Municipale).
- La fille de la Brunelais. Idylle fougeraise. Rennes. 1901. (Enrichie plus tard d'un 2^e et 3^e actes).
- Le parler du Coglais en transcription phonétique. Annales de la Faculté de Rennes. 1904. (Disponible à la Bibliothèque Municipale).
- Grammaire du patois cancalais. En collaboration avec l'abbé J. Mathurin de la Société Archéologique de Rennes. Saint-Servan. 1904.
- Vocabulaire du parler de la Houle et Cancez. Préface de J. Loth, doyen de la Faculté de Lettres de Rennes. Saint-Servan. 1905.
- Les bords du Couesnon. Préface de Louis Tiercelin. Fougères. 1906. (Disponible à la Bibliothèque Municipale).
- Le Clos-Poulet, ses chapelles, châteaux, gentilhommières. Préface de M. Dupont, juge au Tribunal de Saint-Malo. Saint-Malo. 1907. (Disponible à la Bibliothèque Municipale).
- A travers les Cœvrons et le Jong de l'Erve. Laval. 1907.
- Au Montrouziens. Promenade à travers le pays de Morlaix. Morlaix. 1908.
- La Rance, ses sources, ses bords. Lettre-préface de Mgr Duchêne de l'Académie Française. Saint-Malo. 1911.
- Un siècle du train de la vie au Coglais. Fougères. 1914. (Disponible au Centre de Culture, 16, rue de Verdun).
- La pomme et les pommes des origines à nos jours. Miscellanées d'histoire, de mythologie et de folklore. Préface de Théodore Botrel. Saint-Malo. 1919. (Disponible à la Bibliothèque Municipale).
- Le pays de Dinard. Saint-Malo. 1920.
- Au pays malouin. Saint-Malo. 1924.
- Les vieux Sainte-Suzanne en chansons. Laval. 1929.
- Etat de lieux des choses rurales religieuses au pays de Morlaix.

Lé rékouc de Kévi y kôte d sa / f'vni la fôm q' purbiñr q' y f'arou tu s k' d' avé vu dâ la né.

Le recteur de Coglès entendit (ouït) parler de cela (contar de ça) / il fit venir la femme au presbytère et lui fit redire tout ce qu'elle avait vu dans la nuit.

- ô = e bref et sourd de je, venir, neveu.
- œ = eu long et ouvert de meurtre, peur, beurre.
- ô = o bref et ouvert de motte.
- w = ou consonne de ouir, ouate
- ô = on de bon, chanson, citron.
- î = i long de gîte, pendre, lie.
- q = o long et fermé de nôtre, pôle, gros.
- u = ou bref de loup, tout, boudin.
- ê = e long et ouvert de père, guêpe, ouvert.
- ê = e bref et ouvert de mètre, mettre.
- ê = e long et fermé de lancer, prunier, matinée.
- â = an de tantôt.

LA FILLE DE LA BRUNELAS

Scène IX

Le Père. — Hé bin, don, mon gar François, c'est-i pour nous dire que tu vas prendre la ferme de la Barras ?

Çois. — Nenni !

La Mère. — Qua don ? C'est don bé difficile à dire ? *(Elle lui verse une tasse de café de côté)* Niens ! bais un coup, ça va mieux dire !

Çois *(souriant à moitié)*. — Difficile oui, et non ! enfin, v'là c'que c'est, hem, hem... enfin !

La Mère *(frant)*. — Tu es bé drôle comme ça !... Méains bais don ! ça va mieux sorti !

Çois *(presque décontenancé)*. — Nenni ! après, hem !... Enfin, z'êtes la père et la mère d'une jolie fille, vote Liotte.

Le Père *(interrompant)*. — J'ira bougr' bin !... et une bonne fille aussi, core !

Çois. — Votre Liotte, enfin, o qui j'ai toujours éme à farcé et à drugé, méains qu'j'eme core pus d'pès qu'elle est devenue une grand' fille.

La Mère *(qui ne comprend pas)*. — Ah !

Çois *(continuant)*. — Et d'pès pus d'un an surtout, j'ai toujours à m' dire que j'pourrais m'excuser ! Bon Dieu toute ma vie si j'avais jéméains une femme comme lé !

Le Père. — Méains tu n'en trouveras, mon gar François !... tu n'en chommeras *(manqueras)* point !... J'prétendons pas qu'j'gnaï qu'route fille qui sâs bonne et belle dans la paroisse !

Çois *(répète en même temps que suppliant)*. — Méains !... c'est pas une soule !... c'est vote Liotte que v'oudras !... Je n'srais jéméains hurux sans lé à la Herblinas !

Le Père et la Mère *(surpris)*. — Tu vas à la Herblinas, don !

Le Père *(seul)*. — Tu vas à la Herblinas et tu n'en disas ni !... Ah !... une bonne ferme, la Herblinas !... et pas lein d'ce nous ! C'est pas comme la Barras... une mauvaise terre qui n'peut soument pas nourri les bêtes qu'en a d'sus, ni donné d'bon bien-na *(sarrazin ou « blé noir »)*, pour faire de la bonne galette !... *(S'animant)* La Herblinas !... à la bonne heure !... En as tu conté à Liotte ? *(Appelant)* Liotte !... Liotte !

Scène X

Liotte *(apparait, rouge d'émotion)*. — Que ya-t-i ?

La Mère *(nant et regardant les deux jeunes gens l'un après l'autre)*. — Je cra, mon homme qu' ils ont conté d'ça... et d'bé d'outes chéuses core !

Le Père *(se levant, digné)*. — Hé bin, mon gar François Heurteloup, j'vons toujours bé vu à la maison, pasqué tu as des mègnères honnêtes o les filles... et qu'tu es un bon chrétien... Ça n'est pas comme le grand j'va d'gar Lochard, ou l'gar Berté... J'nai jéméains bin émé les vâ par là... et i dévassent autânt à Liotte et à route femme qu'à ma... Ils ont baou avé d'la terre pas qu'ma, j'n'en v'lors point pour gendes... Tant qu'à ta François Heurteloup... *(souriante et hésitante en regardant Liotte)* c'est pas o nous ma femme et ma que tu t'marieras... Qu'en dis-tu, Liotte ?

(Liotte se cache les yeux et ne répond pas)

Çois *(on du côté)*. — Ma p'tite Liotte !... dis don « oui » !

(Julienne le regarde, en riant et pleurant en même temps)

La Mère *(poussant, Çois vers Liotte)*. — Embrass'ous, mes garçailles !... embrass'ous !

Le Père. — Et que le Bon Dieu vous bénige toute votre vie, mes deux enfants !

(Les deux jeunes gens s'embrassent, et les parents les regardent, heureux et souriants)

RIDEAU

Amand DAGNET

Dix ans plus tard il se remet au travail sous l'influence des recherches faites précédemment dans le domaine de la phonétique par l'abbé Rousselot du Collège de France. Le dilemme est le suivant : doit-on écrire le motois fougérois (ou plus exactement coglais dans l'édition de 1924) avec la même orthographe que les gurgans ou doit-on imaginer pour le parler de nos campagnes une méthode d'écriture qui tienne compte de ses multiples caractéristiques ? Par exemple, 40 voyelles ou diphtongues (groupes de voyelles) différentes ! L'auteur se sert d'un « code ». La « masse blanche » pour présenter le résultat de ses recherches, soixante-dix ans avant celles de plusieurs spécialistes actuels, dont Alan-Joseph Raude (2). Voici une phrase tirée de ce conte (voir encadré ci-contre).

Partant sur les mêmes bases, il remet à jour son premier lexique raturé, rectifié, complété, qui devient un véritable dictionnaire français-coglais et coglais-français, suprême luxe savant pour une véritable langue conservée intacte « à trois lieues de la Préfecture, à six kilomètres de la Sous-Préfecture et à une demi-lieue du Juge de Paix ».

La fille de la Brunelas

Cette maîtrise du langage maternel, le gars du Croisé va la mettre à profit pour créer « La fille de la Brunelas », d'abord « Idylle Fougéroise » en un acte en 1901 puis en 3 actes et 4 tableaux après 1918. Elle sera jouée à Fougères le 9 novembre 1927, sous les auspices de la Fédération régionaliste de Bretagne, reprise en novembre 1936 à Vitre et en juillet 1937 à Rennes lors du congrès de la Fédération par la troupe de Mlle Convaizer qui fera encore jouer cette « pièce paysanne et patriotique » pendant l'occupation allemande au profit des prisonniers français ! La scène se passe, bien entendu, aux alentours de Saint-Etienne-en-Coglès. « C'est le soir vers la fin des gros travaux d'été 1892 », François Heurteloup, dit Çois, fermier ciliataire, vient

rendre visite aux Fritiau à la Brunelas et particulièrement à leur fille Julienne ou Liotte. L'acte I, ou lever de rideau qui peut se jouer seul, se terminera joyeusement, après des dialogues d'une grande vérité, par le consentement des Fritiau et de Liotte à un mariage prochain avec Çois ; les deux époux s'installent à la Herblinas plutôt qu'à la Barras, Mauvais ferme quelque peu ensorcelée.

Dans le deuxième acte on retrouve Liotte et François parents de quatre enfants à l'orée de la guerre de 1914. La comédie se fait pour un moment drame avant de se terminer sur la victoire, le retour des mobilisés et les projets de noces d'argent des maris de la Brunelas. La pièce, écrit l'abbé Ceuneau dans son opuscule sur A. Dagnet, « prouve qu'un théâtre populaire, avec parler traditionnel et thème de

la vie familiale très simple, est toujours capable non seulement d'intéresser mais encore de monter jusqu'à l'émotion la plus vraie et la plus profonde ». Elle a en tout cas la qualité d'être la seule expérience de ce genre dans notre région et mériterait pour cela (tout au moins en ce qui concerne le lever de rideau) d'être remise en scène à l'occasion de « Cogliserias » ou d'une « Fête du Pays ».

Le train de la vie

« Un siècle du train de la vie (le XIX^e) du Coglais » nous fait entrer dans « un déroulement successif de faits dont la plupart sont tout ordinaires concernant la famille coglaise ». Il s'agit d'une sorte d'autobiographie (publiée sous le pseudonyme de Romain du Croisé) servant de prétexte à des considérations de tout ordre sur ce « petit pays... de 50 à 60 kilomètres de tour », ancienne subdivision du duché de Bretagne, dont le nom et celui de sa capitale Coglès vient de la tribu des Coglioni, résistants fougérois à la pénétration romaine (3). Avec cet ouvrage et avec « Au Pays de Fougères », il était une fois « réédition de « Croyances populaires » nous entrons dans le merveilleux par l'intermédiaire du quotidien. « Vous », dit l'abbé Ceuneau, que passent sous nos yeux les légendes vivantes et colorées, faites d'un réalisme campagnard et surnaturel. Bête Martine qui joue d'effrayantes farces, la Chasse à Artus menant vacarme de nuit, et tous les diables et gâbles des sorciers, menous d'loups ou d'oraije, sans oublier les trésors des croix hautes ou bouessées aux Rochelottes, à la Mondras, à la Crueure où l'on chantait avant la Révolution les Avents de Noël !

Le train de la vie... « Dans les campagnes de Saint-Sauveur et de Saint-Hilaire, il y a un siècle (l'auteur écrit en 1914), on voyait souvent des loups l'hiver. Car, autrefois, il est certain que les saisons se faisaient en leur temps et que les hivers étaient moitié plus rigoureux qu'à présent. Quand la neige avait séjourné longtemps sur la terre, il sortait donc des loups des bois de Châ de bouff, du Feuill de Champloën, et autres ; et ces bêtes s'enhardissaient parfois jusqu'à venir la nuit autour des maisons et des étables. Il arrivait que des loups étaient tellement affamés qu'ils s'attaquaient parfois, en campagne surtout, même à l'homme ».

Le train de la vie... avec l'humour aussi, toujours présent chez A. Dagnet, comme nous le montrent ces comparaisons tirées de « Au Pays fougérois ».

LES MENOUX DE LOUPS

1. ya bé longtemps d'ça Miché S. de la Danserie, en Saint-Etienne-en-Coye, attrapit une rude poussée o menous d'loups.

2. v'vons d' Saint-Yvère-des-Landes, et i tait déjà ben avant dans la rue.

3. s'arrêtant par un roquet qui montait devers le bois dou Haout-Faille, i vut à se déte, sous une grosse roche plate qu'otait en pente et formait comme un p'tit haougeard (hangar), i vut un homme qui tait couché là.

4. Omeï, i tait un p'tit qua chaou de baire (un peu ivre), i v'lit drôges de saouït o li et y fouts un coup d'pied dans l'... dos pour le ravallier.

5. Omeï, i tait un p'tit point de bon hameur à c'qui parait, i se r'dorait tout s'ieute et traitit Miché S. de malappris et d'ocouard. Li, qu'avait méains vein, i y ripostit par un coup d'poin dans la goule. L'aoute-yi ne s'vân y hochant (criant). Ne r'quemance pas, j'pourrais t'arriver dou moment ! — Oh ! je n'te crains pas, à ce que-yi dit S... en assouryant d'yi.

6. Omeï, un aoute coup d'pied ! — Ah ! c'est comme ça ! à c'que dit Miché S. à ma, mes gars !

7. Omeï, de tous les feussés, dou bois, de partout, i vut des loups qui accourraient d'vers li en hûlant !

8. Omeï, ditte, mon Miché S. fut tout d'sieute doabaïté (désenivré), i prit la rai qui n'ait d'vers cez li et courrit les quat' partit à la fa.

9. Omeï, méains i tait su l'y avait po d'une douzaine de loups à courre après li, i sentait même l'ouste haleine chaoude et qui puait dans son dos ! En avant dit qu'ces bêtes-là v'laint courre juste avânt vite que li sans l'dépasser, et soument pour y t'mi compagnie. Mains, de temps en temps, i r'covrait tout d'même un coup d'croc à gaouche, à dête, ou par dère, et à chaque coup d'goule i remportait un morcé d'gilet, un morcé d'hirnes ou d'blouse.

10. Si bel et ar bé qu'en arrivant auprès d'cez li i tait tout nu, i n'y restait pas juste que ses sabots et son chapé. Et j'vous dit, si i tait baou comme ça !

11. Ah ! i s'otient appelé longtemps, Miché S., dou menous d'loups dou bois dou Foëille !

(Au pays Fougérois, p. 34)



— « I jure comme un cassoux d'assioetes »
 — « E dit tout l temps comme une trocsole » (= qui discute sans cesse)
 — « Ça yi va comme une devantrière à une vache » (= comme un tablier...)
 — « Il est maigre comme un cent de chous »
 — « Elle est grosse comme un persou » etc...
 Le train de la vie, le train des jours :
 « On travaillait, certes, plus dur autrefois... mais ce qu'on mangeait bien ! Cinq repas réglementaires toujours (sauf en Carême) : *déjeuné*, le matin avant de commencer ; *collationne* à 9 ou 10 heures ; *raisié* vers midi, — *collationne* encore à 4 ou 5 heures, et *soupe* après le travail. Et encore, entre chacun de ces repas, le *pâtou* ou une *ménigère* apportée à boire aux champs quatre fois. Le matin c'était une écuelle de soupe et une *beurrée* de pain ; — à la collation du matin comme à celle de l'après-midi, du beurre avec de la galette, et des cives ou de l'oignon, en été ; de la galette ou du pain, au choix, avec du *pomme* (4), du *s'raisié* (5) en hiver ; — à midi, de la soupe de lard et du lard avec de la galette, et une *beurrée* de pain ; — le soir, de la soupe maigre, s'il n'en reste pas du midi, et une *beurrée* ; rarement de la *chaf* (6) ».

Le train de la vie, le train de la mort : « Autrefois dans certaines parties du *pays coglais*, il existait des personnes, des vieillards généralement, hommes et femmes, qui avaient la spécialité d'improviser des prières et des exhortations ; elles avaient le don et le ton *ad hoc* et étaient très recherchées. Elles faisaient aussi l'éloge du mort en en retraçant la biographie ».

« Puisseons-nous avoir été aujourd'hui le bon improvisateur d'une biographie d'Amand Dagnét — au moins en ce qui concerne ses travaux touchant au pays de Fougères — tout en faisant remarquer que c'est lui-même qui a le mieux présenté son œuvre et sa raison d'être. Laissons-le donc parler comme il le faisait en 1907 dans la préface de « A travers les Coëvrans » :

(1) Cité dans « Amand Dagnét, folkloriste bas-manceau et breton » par l'abbé Ceunneau, Rennes, 1941.
 (2) « Écrire le gallo. Précis d'orthographe breton-romane », La Nation Bretonne, 1978.
 (3) Leur nom de Coglions serait peut-être devenu pour cela péjoratif et aurait abouti à une insulte bien française (???)
 (4) = confitures de pommes.
 (5) = confitures de cerises.
 (6) = viande.

Sortie champignons

Le samedi 14 octobre, en après-midi, a eu lieu la sortie « champignons » organisée par le pays : 2 groupes furent constitués : l'un prospecta la forêt de Fougères et l'autre le bois de Gâtines à Saint-Brice-en-Coglès. Tout le monde se retrouva vers 17 heures au gîte rural du Rocher Portail à Saint-Brice : les champignons furent alors classés et il est intéressant de noter que malgré le temps sec peu favorable à ce végétal, la « cueillette » fut bonne puisqu'une soixantaine d'espèces furent classées et répertoriées. Puis vint l'heure de la dégustation : un vrai régal ! Un grand coup de chapeau à nos cuisinières !
 L'année prochaine, cette sortie sera reconduite et sera suivie d'une exposition à la MJC de Fougères ; espérons qu'elle trouvera encore plus d'échos que celle de cette année !

Francis LEBRETON



GALERIE ST-ROCH

15, rue de Laval
FOUGERES

Encadrements - Miroirs

Cadeaux

Papiers peints - Peintures

Moquettes

Les éditions

Bordas

recherchent
pour le secteur
de Fougères
délégués ou déléguées.

S'adresser :
M. PASQUIER,
39, boulevard de la Liberté
Rennes
Tél. : 79-57-08.



Nettoyer aux ultra-sons vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT DES SERVICES GRATUITS

OPTIQUE PLANTADE

FOUGERES



Laiterie NAZART

Année 1977

Collecte de lait : 72 000 000 litres
Nombre de producteurs : 1 800

Productions :

Camemberts : 2 702 000 pièces
Beurre : 3 075 000 kg
Cheddar : 324 000 kg
Caséine : 646 000 kg
Yaourts : 790 000 pots

PINTO & FILS

PEINTURE
VITRERIE
REVETEMENTS
sols et murs

Z.A.C. de la Guenaudière

Tél. : 99-04-24 et 99-23-74

FOUGERES



A FOUGERES :

M. PETIT

15, rue de Laval

Tél. : 99-19-93

E. RENNO

FOURNITURES
de BUREAUX
MEUBLES
Machines à écrire
et à calculer

6, boulevard Jean-Jaurès
35300 FOUGERES

Téléphone (99) 99-02-04

C.C.P. Rennes 1393 - 25
R.C. S7 A 25 - R.M. 3274

Fougères, visages d'autrefois



par G. RENAULT

Bibliothécaire de la ville de Fougères avec la collaboration de Mme Audran.
Préface de M. Michel COINTAT, Député-Maire de Fougères, Ancien Ministre.

Format 21 x 29,5. Relié pleine toile. Nombreuses illustrations.

Dans cet ouvrage, G. Renault évoque les différents visages de Fougères tout au long de son histoire. Dans un style remarquable, précis et riche, l'auteur nous conte la vie quotidienne des Fougérais, au travers des exploits de ses enfants les plus célèbres et des activités laborieuses de ses habitants. Cette promenade dans le passé de Fougères est aussi l'occasion d'une brillante synthèse de l'Histoire de la Bretagne.

En vente partout

Diffusion : **MAISON de la PRESSE**
10, bd Mal Leclerc
35300 FOUGERES - Tél. 99-38-81

BATIR EN DUR



PLAN EPARGNE-LOGEMENT :
PLACEZ POUR VOUS LOGER

Le bon sens
près de chez vous

Renseignez-vous à nos trois bureaux :

28, rue Jules-Ferry	Tél. 99.44.01
138, rue de la Forêt	Tél. 99.16.10
9, place Lariboisière	Tél. 99.31.69

ISOLER c'EST ECONOMISER

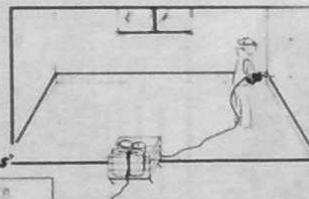
Pour votre construction :

ISONEIGE

UNE ISOLATION SUR MESURE qui vous garantit :

du FROID
de la CHALEUR
du BRUIT

ISONEIGE est
distribuée par les



- GLOBES TERRESTRES
- ENCYCLOPÉDIES
- LIVRES POUR TOUS
- STYLOS...

noël
1978

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Jean-Claude MARY

10, avenue du Général-de-Gaulle
35300 FOUGERES - Tél. 99.75.40

